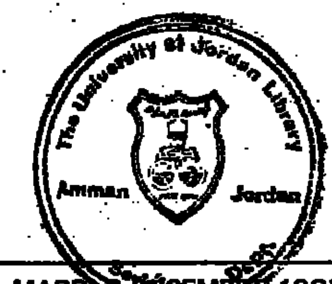
DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12704 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 3 DÉCEMBRE 1985

Parodie de justice à Manille

Le glaive de la justice philippine a tranché ce lundi sans faire de détail et sans autre forme de procès : le général Fabian Ver, chef d'état-major, et ses vingt-cinq coaccusés (vingt-quatre militaires et un civil), inculpés à des degrés divers pour le meurtre de Benigno Aquino, ont tous été acquittés. Mieux vaut, a estimé la cour, commettre une erreur en acquittant plutôt qu'en condamnant... Le président Marcos, comme il l'avait promis, a reconfirmé sur-le-champ le général Ver, son cousin, dans ses fonctions de grand patron des forces armées.

Les juges, désignés par le chef de l'Etat, ont dans cette affaire adopté sans réserve la thèse de la défense, c'est-à-dire celle à laquelle les militaires n'ont pas cessé de s'accrocher contre toute vraisemblance : Aquino, figure de proue de l'opposition, a été assassiné lors de son retour d'exil, le 21 août 1983, sur l'aéroport de Manille, par un tueur solitaire à la solde des communistes. Un point c'est tout. Le pouvoir espère visiblement que ce point soit final.

Un tel verdict relève du déni de justice et du défi. Le tribunal a tenu aussi peu compte que possible du volumineux rapport de la commission d'enquête indépendante nommée par le président Marcos lui-même, en 1984, sous la pression des événements. Or, c'est sur la foi de ce rapport d'experts que le général Ver et les autres militaires avaient été inculpés soit de participation directe, soit de complicité, dans le complot puis dans le meurtre d'Aquino.

Les conclusions de ce « verdict »-là avaient fait voler en éclats la version des militaires. Le président en avait publiquement pris ombrage. Contraint malgré tout de laisser traîner son chef d'état-major devant le tribunal, il avait d'emblée annoncé qu'il le réhabiliterait dès qu'il serait innocenté. Ce jour-là, beaucoup eurent la conviction que le recours à la justice ne visait en définitive qu'à blanchir les accusés – ou, comme dit le général Ver, à « laver l'honneur de l'armée ».

Depuis août, depuis que la cour avait rejeté en bloc des témoignages incriminant le chef d'état-major – y compris ses propres déclarations devant la commission d'enquête, – depuis que des témoins terrorisés faisaient défaut les uns après les autres à l'accusation, la cause paraissait entendue. Plus aucun doute n'était permis ces jours-ci après la décision de la Cour suprême, renforcée dernièrement par deux juges acquis au président, de ne pas donner suite à un recours demandant un nouveau procès devant un tribunal indépendant et impartial. Les pétitionnaires, parmi lesquels d'anciens juges de la Cour suprême, estimaient en effet que le tribunal n'avait pas respecté les principes élémentaires de la justice. Pour sa part, la famille Aquino a toujours affirmé qu'il était vain d'espérer la justice de ce régime ; pour elle, c'est M. Marcos qui, en dernier ressort, est responsable du meurtre.

Le « procès du siècle » restera-t-il dans les annales philippines comme le déni du siècle ? Sera-t-il passé par pertes et profits dans le fracas des élections qui s'annoncent ? Provoquera-t-il une nouvelle flambée d'indignation dans les rues de Manille et sur les bancs du Congrès des Etats-Unis ? Car ce verdict est aussi un défi lancé à Washington. En un temps où les Américains s'efforcent de redorer le blason de la dictature, l'absolution et la réhabilitation du général Ver ne peuvent manquer de faire le plus mauvais effet. Comment alors ne pas imaginer que cette nouvelle péripétie va surtout profiter à celle qui, vivant symbole de la survie politique du sénateur assassiné, se dresse désormais face au président pour lui contester son titre et son pouvoir : la veuve de Benigno Aquino ?

(Lire nos informations page 7.)

Un entretien avec le cardinal Lustiger

● « Il est impensable de revenir sur les acquis de Vatican II »
● « La désacralisation, en Occident, n'a pas été une libération »

Le synode extraordinaire des évêques à Rome est entré, lundi 2 décembre, dans sa deuxième et dernière semaine. Ses cent soixante-cinq membres doivent rédiger des propositions qu'ils remettront à Jean-Paul II. De Rome, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, qui est l'un des cinq rédacteurs du message du synode, livre au Monde *ses premières conclusions.*

– Dès le début du synode, en dépit de toutes les controverses qui l'ont précédé, la fidélité au concile Vatican II a été réaffirmée de la manière la plus nette. Est-ce que cette unanimité vous a surpris ?

– En aucune façon, car dans la tradition catholique, un concile œcuménique est un fait irréversible. Contrairement à l'idée qui s'est répandue, il était totalement impensable qu'un synode puisse se substituer à un concile œcuménique. L'unanimité enregistrée ici à Rome sur les acquis de Vatican II permet de mieux mesurer, au-delà des interprétations purement politiques et sociologiques de la vie de l'Eglise, la portée exacte de l'événement d'il y a vingt ans. Ce synode n'est pas pour autant une manifestation d'autosatisfaction. Au contraire, à travers les représentants des épiscopats du monde entier qui s'y sont exprimés, nous avons fait un examen lucide des chances et des résultats bénéfiques du concile, de ses oublis et de ses échecs.

– Est-ce précisément pour corriger une erreur que le synode extraordinaire a replacé au centre de la réflexion sur l'Eglise les notions de « mystère » et de « communion » ?

– Trop de chrétiens dans les pays occidentaux prétendent facilement dire oui à la personne du Christ, et dire non à l'Eglise, qu'ils perçoivent comme une institution surajoutée à l'Evangile. Ce que le synode extraordinaire va leur faire redécouvrir, je l'espère, c'est qu'en réalité le Christ se donne au monde par l'Eglise, qu'elle est l'une des formes de sa présence, qu'elle n'a d'existence que par référence à lui. On ne peut parler de cela qu'en termes de « *mystères* » et de « *communion* », les notions qui apparaissent déjà comme centrales de ce synode.

– Pourquoi ces dimensions déjà présentes au concile, notamment dans toute la première partie de la constitution sur l'Eglise « *Lumen gentium* », avaient-elles été ainsi sous-estimées ?

– Par facilité, ou goût de la simplification. Dans l'Eglise de France, nous avons été déterminés par des questions de fonctionnement ou de règlement internes, plus que réellement animés par une vision globale de l'Eglise universelle, avec ses situations concrètes.

Propos recueillis par HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 12.)

DISSENSIONS EN SEINE-SAINT-DENIS, SUCCÈS DE M. JUQUIN DANS L'HÉRAULT

Un PC peut en cacher un autre

Un Parti communiste peut en cacher un autre. Le premier parle par la voix de M. Georges Marchais, qui déclarait, dimanche 1er décembre, à Toulon : « *Chaque membre, je dis bien chaque membre* », du PCF doit considérer que « *désormais sa tâche, sa responsabilité est celle-ci : rassembler autour du vote communiste* ». L'autre parti répond : « *Je suis entièrement d'accord* » pour aujourd'hui, mais il ajoute que pour demain, c'est-à-dire après les élections de mars prochain, « *le débat sera inévitable* ». C'est M. Pierre Juquin qui s'exprimait ainsi, lundi matin, sur Europe 1.

Le problème, pour la direction du PCF, c'est que l'« autre » parti se cache de moins en moins et que le débat annoncé par M. Juquin devient de plus en plus inévitable comme il en a donné la preuve au cours d'une visite dans l'Hérault à la fin de la semaine dernière. Si les résultats de mars sont ceux que prévoient, aujourd'hui, les sondages, si le Parti communiste recule encore, après être tombé à 11,28 % des voix aux élections européennes de juin 1984, les dirigeants devront faire face à des cadres et à des militants qui n'auront pas attendu le scrutin pour manifester leur désaccord avec la ligne suivie et l'inquiétude qu'elle leur inspire quant à l'avenir de leur parti. Plus que le débat de demain, c'est le combat d'aujourd'hui qui est de nature à préoccuper les chefs du PCF.

On assiste bien, en effet, à l'affrontement de deux tendances au sein du Parti communiste. Ces deux courants ne sont pas nés des péripéties de la dernière année, ni même des dilemmes posés par la participation gouvernementale de 1981 à 1984. Mais il y avait longtemps qu'ils n'étaient pas entrés en conflit de façon aussi ouverte. Là réside la nouveauté de la situation présente : la direction ne parvient pas à imposer une synthèse qui satisfasse le gros du parti ; elle ne laisse aux autres que le choix du silence ou de la marginalisation.

L'un des terrains de cet affrontement a été le congrès de la CGT, où M. Henri Krasucki n'a pas manqué de faire en sorte qu'apparaisse l'existence de deux orientations parmi l'appareil dirigeant communiste de sa confédération. A sa manière, le secrétaire général de la CGT, circonvenu par le « numéro deux », M. Louis Viannet – membre, comme M. Krasucki, du bureau politique du PCF – et par ses amis, a pris date pour l'avenir. « *Chacun doit assumer ses propres contradictions* », a lancé M. Krasucki (*le Monde* du 30 novembre), phrase à multiples sens qui s'adressait à la fois aux militants syndicaux socialistes, aux communistes et... à lui-même.

Plus spectaculaire a été, la semaine dernière aussi, la dénonciation par le maire de Saint-Denis, M. Marcelin Berthelot, de l'action de deux responsables communistes, MM. Pierre Zarka, député, et Jean-Louis Mons, premier secrétaire de la fédération de la Seine-Saint-Denis, tous deux membres du comité central du PCF, lors de la venue dans la ville de M. François Mitterrand pour l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Ecole de la Légion d'honneur, le 22 novembre. Abstentionniste lors du congrès de son parti, en février dernier, M. Berthelot a très mal pris d'avoir été contraint par les dirigeants fédéraux à demeurer à l'écart d'une cérémonie à laquelle sa municipalité devait être associée, puisqu'elle avait participé à la modernisation de l'école en question.

La fédération de la Seine-Saint-Denis, la plus importante du PCF, avait connu un débat particulièrement vif dans la période qui avait suivi les élections européennes. Le premier secrétaire d'alors, M. François Asensi, député, avait été mis en accusation pour avoir exprimé des critiques à l'encontre de la direction du parti au comité central.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

Comment souscrire au capital du « Monde »

(Pages 24 à 26)

Jour J

par ANDRÉ FONTAINE

SAMEDI dernier 30 novembre, *le Monde* a ouvert les portes de son immeuble et de son imprimerie à ses lecteurs. Ce lundi 2 décembre, il leur ouvre les portes de son capital. Le succès de la première de ces initiatives fait bien augurer de celui de la seconde.

Jamais jusqu'à présent, à notre connaissance, en France, un quotidien national n'avait lancé une opération portes ouvertes. Autant dire que nous ne disposions d'aucune espèce de précédent pour mesurer le nombre des visiteurs à attendre. Moyennant quoi, à vue de nez, nous tablions sur cinq ou six mille. Il s'en est présenté le double. Le résultat est que nous n'avons pu accueillir tout le monde sous la tente pourtant très vaste qui avait été dressée d'un bout à l'autre de la rue des Italiens. Et que, pour passer de là dans l'immeuble du Monde, il a fallu, au fur et à mesure que la journée avançait, de plus en plus de temps. Pour tout avouer, l'attente bien souvent atteignait sinon dépassait trois heures.

Nous avons tous été confondus par la patience, la bonne humeur, la confiance dont nos hôtes ont témoigné dans leur immense majorité. Nous ne savons comment les remercier et nous leur demandons de bien vouloir nous excuser de l'inconfort auquel nous les avons bien involontairement exposés.

Ils ont vite oublié, nous l'espérons, leur longue attente en constatant la passion de tous, journalistes, employés, cadres, ouvriers, pour leur métier et la fierté qu'ils éprouvent à l'exercer au *Monde*. C'est là bien évidemment pour ceux qui ont depuis maintenant près d'un an la responsabilité de diriger cette entreprise un autre motif de marquer cette journée d'une pierre blanche.

(Lire la suite page 23.)

Les Douze au pied du mur

Bien que de nombreux obstacles subsistent, un accord semble être à la portée des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE réunis à Luxembourg.

PAGE 5

Afrique du Sud : les syndicats noirs font bloc

En regroupant en une seule confédération 35 syndicats, le mouvement ouvrier noir vient de franchir une étape importante.

PAGE 3

Bhopal : un an après la catastrophe

Des cérémonies et manifestations étaient prévues dans la ville indienne martyre pour le premier anniversaire de la tragédie.

PAGE 7

Le « moins d'Etat » gagne du terrain

En Autriche, en Grande-Bretagne et dans certains pays du tiers-monde, la vague de la privatisation arrive. Mais la prudence est de rigueur.

PAGE 43

La santé dans le tiers-monde

3,6 millions d'enfants meurent chaque année avant cinq ans, faute de vaccination.

PAGE 11

Le Monde

ÉCONOMIE

Les constructeurs automobiles allemands à plein régime

La chronique de Paul Fabra.

Pages 17 à 21

Débats : stratégies (2) ● Étranger (3 à 7) ● Politique (8 et 10) ● Société (11 à 14) ● Culture (15) ● Communication (22) ● Sports (42) ● Économie (43 à 47)

Programmes des spectacles (16) ● Radio-télévision (22) ● Informations Services : Météorologie, Mots croisés, Loterie nationale, Loto (28) ● Carnet (28) ● Annonces classées (29 à 41)

débats

STRATÉGIES

Un colloque international sur les « Stratégies civiles de défense » vient de se tenir à Strasbourg, sous le patronage de l'Institut de recherche sur la résolution non violente des conflits. Jean-Marie Muller expose ses vues sur une alternative à la course aux armements. Christian Schmidt se demande, de son côté, comment faire avancer la théorie de la négociation.

Se défendre sans se détruire

Plutôt que la fuite en avant dans la technologie de mort, étudions les moyens de la « dissuasion civile »

par JEAN-MARIE MULLER (*)

LE dogme nucléaire se trouve mis en doute au grand jour. Les innovations technologiques du fort, affirment des experts de plus en plus nombreux, produisent une érosion certaine de la crédibilité de la force de dissuasion du faible. Le fait même que nous prenions peu à peu conscience de ce phénomène peut redonner une chance à notre avenir, à condition toutefois que nous ne commettions pas l'erreur de nous remettre à vouloir penser la guerre. Nous voici enfin invités à penser la paix. Mais penser la paix, ce n'est toujours pas rêver d'un monde sans histoire, c'est-à-dire sans conflits et sans luttes. Penser la paix, c'est encore concevoir notre défense.

Notre temps est définitivement celui de l'après-guerre. Une guerre conventionnelle le serait moins que jamais. Une guerre non nucléaire, qu'elle soit classique ou chimique, serait déjà une guerre totale. Elle ne pourrait plus être le moyen de nous défendre : elle ne serait que le moyen de nous détruire. Certes, les nouveaux militaires ne manquent pas de prétendre que c'est encore l'intention dissuasive qui doit prévaloir dans la préparation de la guerre conventionnelle. Mais la crédibilité d'une telle dissuasion du faible a toute chance de ne guère impressionner le fort.

Parce que nous manquons désormais de toute certitude, il nous faut prévoir notre défense en fonction de ce qui est le plus probable. Or, précisément, le plus probable, au moment d'une hypothétique crise internationale, c'est que le faible se trouverait contraint de reconnaître qu'il ne possède contre le fort ni les moyens de la dissuasion nucléaire ni ceux de la bataille conventionnelle.

Dès lors que, selon toute probabilité, nos instruments militaires se trouveraient neutralisés par ceux du fort, ce serait à notre société civile de supporter tout le choc de l'affrontement. C'est donc dans la perspective d'une défense civile assumée par l'ensemble de la population qu'il convient d'orienter les recherches et les investissements concernant notre sécurité collective.

La stratégie d'une défense civile — qui ne saurait être réduite à une simple protection civile — peut être définie ainsi : une politique de défense de notre société contre un éventuel agresseur combinant de manière planifiée et préparée des actions non violentes de non-collaboration et de confrontation avec l'adversaire, en sorte que celui-ci soit mis dans l'incapacité d'atteindre les objectifs idéologiques, politiques et économiques qui justifieraient son agression.

La défense civile non violente doit avoir pour finalité première de dissuader un adversaire potentiel d'engager les hostilités, c'est-à-dire de le convaincre que les coûts de son agression seraient supérieurs aux gains qu'il pourrait en espérer parce qu'il se trouverait empêtré dans les réseaux d'un maquis politique qu'il ne pourrait espérer réduire.

Apparaît ainsi un nouveau concept : celui de *dissuasion civile.* Certes, comme toute dissuasion, celle-ci comporte le risque d'échouer. Mais, dans ce cas, les armes de notre défense resteraient celles de notre dissuasion. Alors que, au contraire, si les dissuasions nucléaire, classique ou chimique échouaient, il serait irrationnel de prétendre se défendre avec les armes de notre dissuasion. La dissuasion civile non-violente établit ainsi une continuité et une homogénéité entre les moyens de notre dissuasion et ceux de notre défense. Et cela est décisif.

La facilité serait de *suivre* les progrès techniques et de se laisser ainsi emporter dans une fuite en avant dépourvue de toute rationalité politique. Dans l'avenir, la conduite, la maîtrise et la résolution des conflits exigeront des moyens politiques auxquels il serait illusoire de substituer des instruments technologiques. Dans le domaine de la défense plus encore qu'ailleurs, ce serait une grave erreur de confondre les exigences de la *modernité* avec les contraintes de la *modernisation.*

(*) Auteur de *Vous avez dit : « Pacifisme » ?* Ed. du Cerf.

De la théorie des conflits à une théorie des négociations

L'art du diplomate peut être aidé par une science qui démarre

par CHRISTIAN SCHMIDT (*)

QU'Y A-T-IL de commun entre une guerre, une lutte commerciale et un affrontement social ? En dépit de multiples différences concernant les acteurs, les domaines et les procédures, plusieurs chercheurs nord-américains proposaient au début des années 60 l'esquisse d'une théorie générale des conflits, en prenant la mathématique des jeux comme commun dénominateur des situations conflictuelles. Cette approche simultanément explorée par Shelling, Shubik et Rapaport s'est heurtée à la fois à la critique des mathématiciens professionnels et au scepticisme des praticiens.

Le projet ambitieux d'une théorie des conflits, initialement caressé par ces pionniers, n'a toujours pas été réalisé, et les applications concrètes sont restées relativement limitées, même dans le domaine militaire, où elles ont été les plus nombreuses (1). Il ne faudrait pas en conclure pour autant à un échec. Si l'impact direct de cette approche sur le traitement des conflits est resté relativement limité, son esprit a cependant inspiré certaines élaborations stratégiques encore à l'œuvre aujourd'hui. Si, par exemple, la doctrine de dissuasion conçue par McNamara n'a pas été rigoureusement déduite d'un modèle de jeu de guerre nucléaire, sa formulation initiale s'est cependant prêtée à une telle présentation, parce qu'elle participait d'une même démarche intellectuelle. Contrairement à une idée communément admise en ce domaine, les théories ne sont pas toujours en retard sur les réalités.

Un phénomène comparable s'observe aujourd'hui avec l'émergence d'une théorie de la négociation, destinée à éclairer aussi bien le champ de la diplomatie internationale que ceux des alliances industrielles ou des accords syndicaux (2). La grille générale proposée par ces chercheurs présente toutefois deux différences majeures par rapport à l'analyse scientifique des conflits.

Mise à l'épreuve

Elle renvoie directement, ou indirectement, à l'existence d'un tiers, dont le rôle peut être actif à des degrés divers (arbitre, médiateur), ou plus passif (« Monsieur bons offices »). Dans le cas où les parties en présence négocient sans intermédiaire, la fonction du tiers se trouve le plus souvent assumée par certains conseillers consultés par les deux camps. A la limite, il s'agit seulement de *simuler* le point de vue du tiers.

En outre, cette perspective implique dans la majorité des cas plusieurs niveaux étroitement imbriqués. Ainsi, le choix d'une procédure de négociation fait déjà partie de la négociation elle-même et se répercute sur sa conduite. Ces deux caractéristiques expliquent qu'une telle conception scientifique de la négociation ne puisse plus se contenter de la matrice des jeux statiques, qui domine encore largement la théorie des conflits (3).

Pour mettre à l'épreuve la perspective ouverte par cette nouvelle approche, il est intéressant d'analyser l'hypothèse d'éventuelles négociations stratégiques entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, après le récent sommet. Elle permet notamment d'identifier certaines difficultés et d'en proposer un traitement logique.

En premier lieu, tandis que l'objet concret de telles négociations porterait nécessairement sur des armes ou des systèmes d'armes présents ou futurs (limitations, réductions quantitatives, interdictions, etc.), les objectifs poursuivis par les Deux Grands sont évidemment stratégiques et politiques, et concernent l'état du monde qui pourrait en résulter. Le problème se trouve donc posé d'établir une correspondance raisonnable entre les caractéristiques techniques des armements et leur traduction en termes stratégiques, ce qui est loin d'être évident.

En second lieu, une relation dynamique complexe existe entre l'emploi potentiel des armes actuelles et les programmes d'armement engagés ou à venir. Si la procédure de négociation s'insère dans ce mécanisme, elle en modifie également le fonctionnement. De manière schématique, les négociateurs doivent pouvoir anticiper correctement l'impact de ce processus sur ce que l'on appelle souvent de manière imagée et abusive « la course aux armements ». Le choix de la période pertinente pour faire débuter les négociations en dépend crucialement, comme l'a prouvé *a contrario* dans le passé l'expérience malheureuse de l'accord SALT 1.

Il importe enfin de dégager un critère rigoureux de démarcation entre ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas, afin de mettre en évidence un « ensemble *acceptable* de négociation ». Une distinction importante mérite d'être approfondie entre les négociations « explicites », qui se déroulent selon les procédures retenues, et les négociations « implicites » relatives à l'entente des parties sur des points extérieurs au processus de négociation lui-même, comme par exemple la volonté d'éviter tout affrontement nucléaire direct.

L'une des clés du succès de la négociation explicite réside dans son articulation permanente à ces négociations implicites, qui risquent de se trouver perturbées par des facteurs extérieurs affectant soit le système interne de l'un des Deux Grands, soit l'environnement international lui-même.

De même que la théorie des conflits n'a pas pour objet de supplanter la « stratégique » au sens où l'entend le général Poirier, cette approche scientifique de la négociation ne vise nullement à se substituer à l'art de la négociation mais entend seulement l'éclairer. Elle permet en particulier de débusquer des blocages potentiels et de mettre en garde contre des difficultés logiques toujours susceptibles d'échapper au contrôle de la seule intuition. En un temps où la recherche de procédures consensuelles domine la vie politique et économique tant nationale qu'internationale, il serait regrettable d'ignorer ces contributions et coupable de ne pas en tirer l'enseignement pragmatique qu'elle peut contenir.

(*) Professeur à l'université Paris-IX Dauphine. Président de l'International Defense Economics Association (IDEA).

(1) G.D. Brewer and M. Shubik, *The War Game, a Critique of Military Problem Solving,* Harvard University Press, 1979.

(2) M. Raiffa, *The Art and Science of Negociations,* Harvard University Press, 1982.

(3) S.-J. Brams, *Superpower Games, Applying Game Theory to Superpower Conflict,* Yale University Press, 1985.

COURRIER DES LECTEURS

Pas d'amalgame entre le MIR et le M 19

Un avocat chilien exilé en France, et qui désire conserver l'anonymat, nous écrit :

Dans votre éditorial du 9 novembre 1985, consacré à la Colombie, vous attribuez une certaine responsabilité au MIR dans l'installation de la dictature militaire de Pinochet au Chili.

A l'évidence, on ne peut pas faire un amalgame entre ce qui se passe en Colombie — pays soumis à une guerre civile plus ou moins larvée depuis vingt ans — et le rôle qu'y joue le M 19 avec le MIR sous la période du gouvernement de l'Unité populaire d'Allende. Vous soutenez que le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) aurait *« fait le lit de la dictature militaire ».* Voici quelques raisons qui, je pense, vont dans un tout autre sens que votre analyse.

Primo : La première tentative de coup d'Etat contre Allende eut lieu avant même qu'il ne soit investi officiellement président de la République. En octobre 1970, l'assassinat du général Schneider, exécuté par un commando d'extrême droite, devait donner le départ d'un soulèvement militaire. Par conséquent, il est évident que les forces sociales et politiques qui mirent fin à l'expérience du président Allende avaient décidé d'agir indépendamment de l'action du MIR.

Secundo : Le président Allende savait qu'il ne pouvait pas compter sur la police officielle pour sa protection. Il a alors fait venir des responsables et militants du MIR pour constituer sa garde personnelle (GAP). (...) Je vois mal comment vous pourriez faire une comparaison avec la situation du président colombien Betancur vis-à-vis du M 19.

Tertio : Jamais sous la période d'Allende, au Chili, le MIR n'a été mêlé, de près ou de loin, à des actions de la nature de celles qui se sont produites en Colombie.

Dieu et violence

La tragédie de Malte suggérera à plus d'un lecteur les réflexions suivantes. Nous le savions déjà, la pire des lois est celle qui repose sur la lutte pour « les droits de Dieu », pour « l'intérêt du parti », pour le « Gott mit uns ! ». Dieu, s'il existe, est sage, il se tait ; beaucoup ne supportent pas son silence et parle à sa place, recourant à la kyrielle des « Dieu, le Très-Haut, a dit... ». Voilà qui donne une idée de ce que serait un « gouvernement islamique » ! Voilà qui devrait faire réfléchir aussi ceux qui, en France, plaident pour une société pluriculturelle. Ceux qui voudraient vivre ici devraient s'adapter à nos valeurs de *laïcité,* sinon qu'ils aillent vivre à l'ombre de l'imam de Qom et sous sa « douce houlette » ! (...).

CLAUDE GILLIOT,
agrégé d'arabe,
maître de conférences
(Paris).

LU

« MAGHREB », de Michel Jobert

Conseils d'ami

NÉ au Maroc, Michel Jobert aime le Maghreb. Quand il a cessé d'y aller en mission officielle, il y est retourné pour enquêter, à sa manière de journaliste pas tout à fait comme les autres, dont les hôtes ne peuvent oublier les fonctions passées.

Ce que l'ancien ministre est trop courtois pour dire luimême, il l'exprime en recourant à des citations de presse ou en relatant des conversations. Un de ses assistants, désigné par des initiales, tient des propos carrés tels que : *« Le seul sentiment unitaire qu'éprouvent les gouvernements des trois pays, c'est la trouille d'une vague islamique. »*

Malgré ces précautions, il est probable que l'ouvrage fera grincer bien des dents, notamment en Algérie, moins ménagée que le Maroc, auquel l'auteur, allant contre certaines idées reçues, reconnaît des mérites propres. Déjà, au printemps, M. Jobert s'était attiré les foudres de la presse algérienne en raison de ses vues sur la question du Sahara occidental. Dans ce livre, il persiste à s'inscrire en faux contre les balivernes et va au fond du problème : *« Ou bien les ressources sahariennes servent au développement des populations du Nord, nombreuses et peu favorisées. Alors le Maroc n'a pas tort. Ou bien l'unité de la zone saharienne, dans ses ressources et ses populations, est reconnue : il faut alors revoir toutes les frontières et accepter la création d'un Etat riche, peu peuplé, très étendu, allant de Dakhla à Port-Soudan. »*

On imagine l'enthousiasme que peut susciter une telle suggestion chez les gouvernements concernés... M. Jobert invite ceux-ci à *« regarder les chiffres au fond des yeux »,* ceux de l'explosion démographique par exemple. A propos de certains sujets tabous, tel le berbérisme, il les avertit d'*« expérience gouvernementale : rien ne sert d'ignorer, d'éluder ou de fuir ».*

Après un constat mitigé sur la situation de leurs pays, M. Jobert fait un portrait avantageux du roi Hassan et des présidents Bourguiba et Chadli. Une façon peut-être de mieux faire entendre les conseils amicaux, d'aucuns diraient les vœux pieux, pour la construction d'un Maghreb uni, pièce maîtresse du dialogue euro-arabe que l'auteur s'est efforcé d'instituer au début des années 70.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

• *Maghreb, à l'ombre de ses mains,* de Michel Jobert, Albin Michel, 280 p., 89 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09.
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

AFRIQUE

Zimbabwe

Le chef du gouvernement fait son premier voyage à Moscou

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Il était grand temps pour le dirigeant d'un pays qui s'est engagé sur la voie du « *socialisme scientifique, basé sur les principes du marxisme-léninisme* », de faire le voyage à Moscou, voyage souvent annoncé et toujours retardé. M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, commence donc, ce lundi 2 décembre, sa première visite en Union soviétique depuis que cette ancienne colonie britannique a succédé à l'indépendance en avril 1980.

M. Mugabe a voulu procéder par ordre en honorant d'abord de sa visite les pays qui avaient assisté son parti — la ZANU — et son armée — la ZANLA — pendant la lutte pour l'indépendance. Figurait ainsi en tête de liste la Chine, où il s'est déjà rendu quatre fois en quatre ans. Leur position de premier fournisseur d'aide économique valut aussi aux Etats-Unis de recevoir le premier ministre du Zimbabwe deux fois, en août 1980 et en septembre 1983. Mais cette « entente cordiale » fut d'assez courte durée, Washington ayant finalement décidé de réduire le montant de ses concours financiers à un Etat qui « votait mal » à l'ONU.

L'Union soviétique a payé l'erreur qu'elle avait commise pendant la guerre d'indépendance en choisissant d'aider le parti — la ZAPU — et l'armée — la ZIPRA — de M. Joshua Nkomo, le « frère ennemi » de M. Mugabe. Même si, pour arranger les choses après coup, celui-ci déclare : « *C'est la totalité de nos efforts, les nôtres et ceux de nos amis, qui nous ont permis de gagner* », il n'en demeure pas moins vrai qu'il en a longtemps tenu rigueur à Moscou.

Certes, l'Union soviétique reconnut le Zimbabwe dès le jour de son indépendance et y nomma son premier ambassadeur en octobre 1981. En revanche, il fallut attendre février dernier pour que Harare se décide à ouvrir un mission diplomatique à Moscou. Au début de l'année, les deux gouvernements avaient signé un accord commercial mais le volume de la coopération entre les deux pays est encore très modeste, sans commune mesure avec celui des nations occidentales.

JACQUES DE BARRIN.

● *Assassinat d'un ancien dirigeant blanc du Front rhodésien.* — M. Douglas « Boss » Lilford, un des fondateurs du Front rhodésien de M. Ian Smith, a été assassiné, le vendredi 29 novembre, dans sa propriété située à une trentaine de kilomètres de Harare. A la tête d'une grosse fortune, cet exploitant agricole avait conservé un rôle influent au sein du Front rhodésien, devenu Front républicain puis Alliance conservatrice du Zimbabwe, principale formation représentant la minorité blanche au Parlement. Ce meurtre est attribué à un groupe de « *bandits* » indéterminé. — *(AFP.)*

● *Nouveau dispositif de sécurité à la frontière du Zimbabwe.* — Les forces de police sud-africaines chargées de patrouiller à la frontière avec le Zimbabwe, dans le nord de la province du Transvaal, seront remplacées à partir du lundi 2 décembre par l'armée. Cette relève a été annoncée après une offensive inopinée de l'ANC (*Congrès national africain, interdit*), qui a revendiqué l'attentat à la roquette contre une raffinerie de pétrole (*le Monde* du 30 novembre). — *(AFP.)*

République sud-africaine

EN REGROUPANT EN UNE SEULE CONFÉDÉRATION TRENTE-CINQ SYNDICATS

Le mouvement ouvrier vient de franchir une étape décisive

De notre correspondant

Johannesburg. — Une nouvelle ère dans l'histoire du syndicalisme sud-africain s'est ouverte, samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre, à Durban, avec le lancement de la plus importante fédération de travailleurs du pays, la COSATU (Congress of South African Trade Unions). Une « *super-fédération* » regroupant désormais trente-cinq *syndicats dont le puissant syndicat* des mineurs noirs, la NUM (National Union of Mineworkers) et la FOSATU (Federation of South African Trade Unions). Avec environ quatre cent cinquante mille membres, pour la très grande majorité des Noirs, la COSATU représente une force qui risque de peser lourd sur l'avenir des relations industrielles et politiques de l'Afrique du Sud. Une date historique, conclusion de plus de quatre ans de négociations laborieuses qui ont finalement abouti, bien que toutes les dissensions n'aient pas été complètement aplanies.

Soixante-huit ans après la création du premier syndicat noir, six ans après la reconnaissance par le pouvoir en 1979 de leur existence légale, le mouvement ouvrier noir vient de franchir une étape décisive. Le lieu choisi — Durban — pour le lancement de ce nouveau partenaire social est un clin d'œil à l'histoire. C'est dans cette même ville, en 1973, alors qu'une grève générale spontanée mobilisait près de cent mille travailleurs, que se sont ébauchées les véritables bases du syndicalisme noir. Douze ans plus tard, il *y revient pour être consacré, sous* la bannière : « *Une seule fédération, un seul pays.* »

Cependant, vingt syndicats regroupés au sein de deux autres fédérations, la CUSA (Council of South Africa Unions) et l'AZACTU (Azanian Congress of Trade Unions) ne se sont pas joints au regroupement. Il est probable qu'eux-mêmes se rassembleront pour former une autre « super-formation » rivale de la COSATU. Ce clivage s'est opéré sur les principes du leadership noir et de la « non-racialité », la toute nouvelle COSATU estimant qu'il ne devait être fait aucune distinction raciale. La CUSA *et l'AZACTU n'ont pas* voulu céder sur ce point, jugeant qu'un syndicat noir devait être dirigé « *par un représentant de la classe la plus opprimée* ». Le représentant de l'AZACTU a cependant tenu à faire la distinction entre antiraciste et antiracial en déclarant : « *Nous ne reconnaissons pas les races, il n'y a qu'une seule race : la race humaine.* » Mais, selon lui, seuls des Noirs peuvent présider à la destinée des Noirs, même si des Blancs sont admis au sein de l'organisation.

Le débat n'est pas nouveau. Il date des années 60 et a provoqué la formation au sein des organisations noires de deux courants, celui de l'ANC (Congrès national africain) et celui du PAC (Congrès Panafricain) de la *Conscience noire.* Une *divergence qui existe toujours* au niveau politique et qui, logiquement, *se répercute* dans le mouvement ouvrier. Il n'empêche que la COSATU sera à l'avenir la plus puissante fédération et l'organisation noire la plus importante que l'Afrique du Sud ait jamais connue. Un partenaire avec lequel le gouvernement devra compter. Implantée dans la plupart des secteurs industriels, la COSATU *représentera* un pouvoir au niveau national auquel aucune fédération, quelle qu'elle soit (il en existe quatre autres) ne peut prétendre. Une centralisation qui accroîtra considérablement l'impact des actions entreprises.

Jusqu'à présent le pouvoir et le patronat étaient parvenus à utiliser les divisions et les rivalités entre syndicats pour mieux régner. Il existe *plus de deux cents syndicats en Afri*que du Sud regroupés selon les branches, les régions, les industries. Autant d'organisations qui se disputent les adhérents et se chamaillent sur les zones d'influence. L'unification à laquelle la COSATU est parvenue n'a pas été facile. Il lui restera à asseoir son autorité et à faire parler d'une *seule voix tous les syndicats* qui la composent.

Divergences

Politiquement parlant, les divergences existent. Etendre le combat syndical *aux revendications* purement politiques risque d'entraîner des scissions. La COSATU va probablement dans un premier temps se cantonner à la défense des travailleurs, quitte plus tard à choisir son camp ou à élaborer son caractère politique propre.

Elle ne pourra pas ne pas prendre position sur les questions capitales qui sont au centre de l'avenir du pays. M. Chris Dlamini, vice-président de la COSATU et ancien dirigeant de la FOSATU qui s'est fondue dans la nouvelle Fédération, a déjà clairement défini les options : « *Nous espérons que la fédération jouera un rôle très important en transformant cette société en une société qui sera acceptable pour tout le monde et qui, en fin de compte deviendra non raciale, sans classe et démocratique. Dans les structures actuelles, il y a deux classes : ceux qui ont quelque chose et ceux qui n'ont rien. Ceux qui ont quelque chose ont toujours dominé et exploité ceux qui n'ont rien. Nous voulons créer quelque chose qui rétablisse la balance et donne à la majorité le droit de posséder et de travailler. Cette fédération sera le moyen pour les syndicats de faire entendre leur voix dans la crise actuelle en Afrique du Sud.*

Au début du mois de novembre 1984, la FOSATU *en s'associant* à un mot d'ordre de grève générale de deux jours avait démontré qu'elle pouvait paralyser la machine économique et peser ainsi sur les destinées du pays. Le nouveau président de la COSATU, M. Elijah Barayi, un ancien militant de l'ANC, a, d'entrée donné le ton. Sous les applaudissements d'un peu plus de dix mille personnes, il a averti que si dans six mois les « *pass* » — pièce d'identité qui réglemente la libre circulation des Noirs — n'étaient pas supprimés, ils les « *brûleraient* ». M. Barayi, s'est prononcé en faveur du désinvestissement, de la nationalisation des mines et a tout simplement réclamé le remplacement de M. Pieter Botha par M. Nelson Mandela. Pour l'instant, ce ne sont que des vœux pieux. Mais le climat dans lequel s'est déroulé le lancement de la COSATU prouve que le mouvement ouvrier noir est devenu non seulement une réalité, mais un véritable pouvoir et celà en six ans.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Angola

● *Washington apportera une aide « clandestine » à l'UNITA.* — Le gouvernement américain, après un long débat sur l'opportunité et la nature d'une aide à l'UNITA, le mouvement d'opposition armée au régime de Luanda, est désormais favorable à une assistance « clandestine » au mouvement de M. Jonas Savimbi, a-t-on appris, la semaine passée à Washington. Le président Reagan a en effet clairement laissé entendre, au cours d'une conférence de presse, qu'il préfère une aide de nature officieuse, « *qui aurait plus de chances de succès actuellement* », à l'assistance humanitaire et militaire proposée par certains parlementaires. — *(AFP.)*

Algérie

Le président Chadli voit dans « l'enrichissement » de la Charte un « nouveau départ de notre révolution »

De notre correspondant

Alger. — Trois jours après l'allocution qu'il avait prononcée en clôture des travaux du comité central (*le Monde* du 30 novembre), M. Chadli Bendjedid a prononcé son discours annuel sur l'état de la nation, dimanche 1er décembre, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), qui accueillait également pour l'occasion les membres du bureau politique du comité central, les cadres du parti et de l'Etat.

Intervenant entre deux échéances politiques importantes, le comité central, qui vient d'agréer l'avant-projet de charte nationale, et le congrès du 24 décembre, qui doit se prononcer sur ce texte définissant l'avenir de la société algérienne pour les dix ans à venir, le président n'a fait qu'évoquer le sujet : « *L'opération d'enrichissement est un nouveau départ pour notre révolution, pour nos efforts dans la voie de l'édification et du progrès. Elle vise une meilleure clarification et à trouver des solutions aux problèmes posés par le développement du pays, à suggérer des méthodes plus rigoureuses à notre action, elle vise une projection des moyens nécessaires pour affronter les problèmes de demain. Elle vise enfin l'amélioration des acquis de notre lutte, la consolidation de l'indépendance et de la souveraineté nationale.* »

Rien de révélateur, ni sur l'état des travaux ni sur les débats que l'avant-projet a dû susciter au sein du comité central. Rien non plus sur le nouveau texte lui-même. Il est vrai qu'il n'est pas encore adopté et que, tant qu'il ne le sera pas, rien ne filtrera sur la nouvelle Charte.

A ce sujet le black-out est total. Les observateurs de la vie politique algérienne en sont réduits depuis cinq mois à faire supputations sur supputations sur ce qui fera la différence entre la Charte de 1976 et celle de 1985. Les articles de la presse sont épluchés, la moindre phrase est décortiquée, comme celle-ci prononcée par le chef de l'Etat au début de son discours : « *Il devient impératif que toutes les contradictions entre les textes soient éliminées car la finalité de toutes nos actions dans tous les domaines et à tous les niveaux demeure le développement du pays et la promotion de la société. Ce qui consolide l'indépendance, protège la souveraineté nationale et assure notre intégrité.* » Le sujet est si sensible que la manière des responsables de l'aborder confine parfois à l'ésotérisme.

Pour un nouvel ordre international

Sur un plan intérieur, le chef de l'Etat a rendu hommage au parti, dont il est le secrétaire général, et relevé que « *cette année se caractérise également par le lancement du deuxième plan quinquennal* ». Il a saisi cette opportunité pour brosser un tableau de l'économie nationale alors que « *la crise mondiale a exporté ses effets néfastes vers les pays du « tiers monde », dont nous faisons partie* ». Le président note que dans ce contexte difficile et malgré « *la baisse du prix du pétrole et les manipulations du marché mondial des hydrocarbures, l'Algérie a pu poursuivre son développement économique en maintenant le rythme et répondre correctement aux besoins des citoyens conformément aux orientations et aux axes définis par le congrès* ».

Abordant la politique étrangère, le président a d'emblée réaffirmé l'appartenance de l'Algérie au monde arabe et au continent africain. La solidarité algérienne avec les peuples « *nous incite à redoubler d'efforts et à unifier nos positions pour l'établissement d'un nouvel ordre économique international* », a-t-il déclaré, justifiant par là ses visites au Mexique, à Cuba, au Venezuela et au Sénégal. Il a également expliqué qu'il avait visité les Etats-Unis pour « *l'établissement de la paix et l'instauration d'une coopération internationale sincère et fructueuse* ».

A propos des relations interarabes, le président Chadli a appelé à « *un resserrement des rangs de la nation arabe et à la définition d'objectifs communs* ». Au Proche-Orient, a-t-il dit, « *nous devons soutenir la cohésion des rangs de la résistance autour de l'OLP* (dont il a reçu, samedi 30 novembre, le dirigeant, M. Yasser Arafat) *et conforter son assise internationale* ».

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Sierra-Leone

LE GÉNÉRAL MOMOH A REMANIÉ LE GOUVERNEMENT

Freetown (*Reuter, AFP.*). — Vingt-quatre heures après sa prestation de serment comme nouveau président de la Sierra-Leone, le général Joseph Momoh a procédé à un important remaniement ministériel :

M. Joe Amara Bangali, ministre des finances, voit ses pouvoirs considérablement élargis et cumule ses fonctions avec les portefeuilles du développement et du plan.

Dans ce cabinet, réduit à vingt membres — soit dix de moins que le gouvernement de son prédécesseur, M. Siaka Stevens —, le général Momoh prend lui-même les portefeuilles de la défense et des entreprises publiques. Le premier vice-président, M. Francis Minah, conserve la justive, alors que le second, M. Abubakar Kamara, prend en charge le logement, le domaine foncier et la planification rurale.

M. Abdul Karim Koroma est confirmé dans ses fonctions de ministre des affaires étrangères.

Voici les affectations aux autres ministères importants :

Agriculture, ressources naturelles et forêts : M. Suffian Kargbo ; *commerce et industrie* : M. Michael Abdulai ; *éducation* : M. Joe Jackson ; *transports* : M. Sheku Sesay ; *santé* : M. Salia Jusu Sheriff ; *information, tourisme et affaires culturelles* : M. A.G. Sembu Forna.

Seychelles

Qui est responsable de l'assassinat du principal adversaire du régime ?

Le gouvernement seychellois a affirmé « *ne pas être responsable* » de l'assassinat, vendredi 29 novembre à Londres, de Gérard Hoareau, principal opposant au régime de M. France-Albert René, exilé en Grande-Bretagne. Un tireur inconnu a abattu M. Hoareau devant son domicile ; Scotland Yard a indiqué qu'elle travaillait sur la « *piste politique* », sans départager encore les mouvements d'opposition qui accusent les autorités de Victoria, et celles-ci, qui évoquent un règlement de comptes entre exilés.

Ancien chef des services de l'immigration, indique notre correspondand en Afrique orientale, Jacques de Barrin, Gérard Hoareau, avant de gagner la Grande-Bretagne, s'était installé en Afrique du Sud après le coup d'Etat manqué contre M. René en novembre 1981, dont il fut soupçonné d'avoir été l'un des instigateurs. Nommé à l'unanimité président du Mouvement national seychellois en novembre 1984 à Londres, il n'avait jamais caché son intention de conquérir le pouvoir par la force. « *Je ne vois pas comment nous pourrions envisager un retour à la démocratie sans une action militaire* », affirmait-il.

Même si elle partage une idéologie violemment anticommuniste, l'opposition seychelloise ne fait pas front commun contre le régime de M. René. M. James Mencham, l'ancien chef de l'Etat renversé en juin 1977, avait renoncé, à la mi-1984, à toute ambition politique et acquis la nationalité britannique. En revanche, M. David Joubert, l'un de ses ministres, président du Parti démocratique seychellois, avait, en juillet dernier à Londres, créé un gouvernement en exil.

En septembre 1984, une manifestation dans les rues de Victoria avait été suivie de l'arrestation de plusieurs dizaines de porteurs de banderoles subversives pourtant le slogan : « *Non au communisme !* ». En juin dernier, la rumeur d'un complot éventé, fomenté par certains éléments de la garde présidentielle, avait couru l'archipel. M. René avait alors donné trois mois à ses adversaires pour cesser leurs opérations de sabotage. En octobre, le congrès du parti unique lui avait accordé son soutien pour entamer « *toute action utile contre les ennemis de la révolution* ».

AMÉRIQUES

LA GUERRE CIVILE AU NICARAGUA

La Contra attaque à Santo-Domingo

De notre envoyé spécial

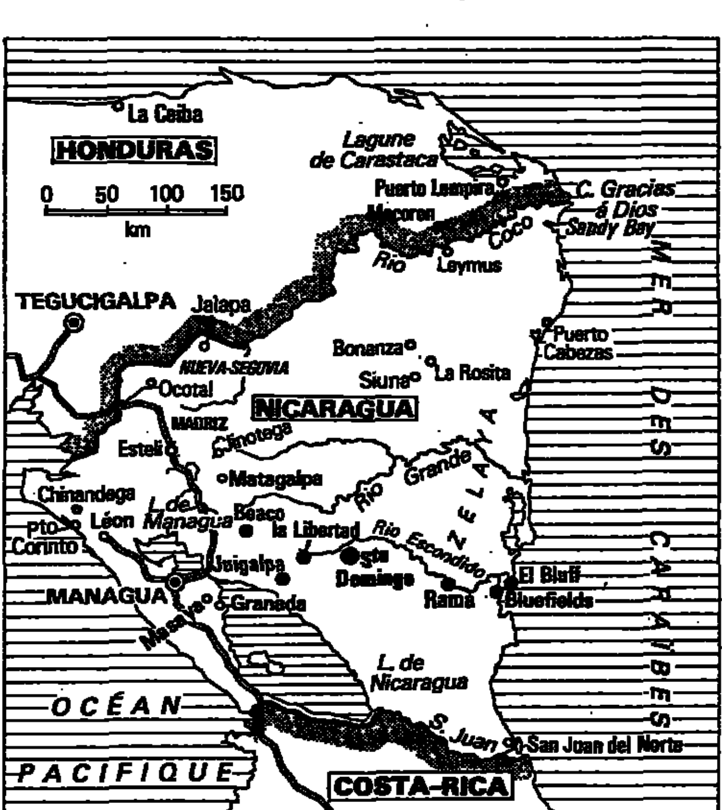
Santo-Domingo. — *« Nous en avons enterré vingt-cinq dans plusieurs fossés... »* Tête nue, col dégrafé, petite moustache barrant un visage très brun et poupin, le commandant Calderon avoue ne pas pouvoir encore donner un bilan exact du combat qui a commencé la veille à Santo-Domingo, petite bourgade du département de Chontales, dans le centre du Nicaragua.

« Des paysans, dit-il, *ont signalé huit cadavres dans un champ. Et, ce matin, le bataillon de lutte antiguérilla qui poursuit la bande de contras en a tué deux autres... »* Il pense que la Contra a perdu *« en tout une quarantaine d'hommes »*. Côté sandiniste ? Il lève un doigt modeste. *« Nous avons deux tués. »* La disproportion des pertes ne lui paraît-elle pas bizarre ? *« C'est*, répond-il, *que nous les attendions. Nous avions des informations signalant une prochaine attaque du groupe commandé par Jorge Salazar contre Santo-Domingo et La Libertad, en direction de la route de Rama. Nos hommes étaient déjà en position défensive autour de ces deux villages, et notre aviation est intervenue très rapidement. Son action a été décisive... »*

Il fait très beau, très chaud. Des hélicoptères tournoient encore au-dessus des collines d'un vert exubérant qui entourent Santo-Domingo. Maisons en bois, à véranda et à piliers où les hommes du village attachent mules et chevaux, ruelles en terre : c'est un décor de Far-West. Le Chontales est un pays de grand élevage. Des troupeaux de vaches blanches à hautes cornes encombrent les pistes sinueuses dans les collines, ou même bloquent carrément la route asphaltée de Rama. Des petits vachers agitent des drapeaux rouges pour prévenir les camionneurs et les convois militaires.

Mais, cet après-midi, Santo-Domingo est tendu. Les habitants sont réfugiés dans leurs demeures rustiques, regroupés au fond de leur patio, où l'on aperçoit la photo en couleurs de Mgr Obando, l'archevêque de Managua. Le cardinal est originaire de La Libertad, à une dizaine de kilomètres d'ici, et il a fait à la fin octobre une tournée dans le secteur. Un lieutenant bardé de cartouches, la kalachnikov à la main, estime que *« ce n'est pas un hasard »* et veut voir une relation entre la visite du cardinal et l'attaque de la Contra à Santo-Domingo.

Le soldat José Santiago, lui, transpire encore d'excitation et d'émotion. C'est son premier combat, et il a sur le visage cet air de fierté, de défi et de soulagement des hommes qui reviennent d'une bataille. Chapeau de brousse et tenue militaire camouflés, le foulard rouge et noir des sandinistes et une petite croix autour du cou. C'est un membre des unités d'appoint à l'armée populaire sandiniste, composée de soldats recrutés sur place. *« J'étais en position près du grenier*, dit-il, *quand les premiers tirs ont éclaté. J'ai vu le bétail qui fuyait. L'ennemi avançait vers nous. Il y avait un feu d'enfer. Ça tirait de partout. Nous avons tenu bon. Puis les avions sont arrivés... »* Il ajoute après un silence : *« Nous n'avons pas eu peur. C'est pour ça que nous avons gagné. »*



Une « opération-suicide »

A La Libertad, un convoi de jeeps et de camions est-allemands hauts sur pattes attend de faire mouvement, mais l'ambiance est la même qu'à Santo-Domingo. Les ruelles en pente grouillent de soldats en tenue de combat. Assis à l'ombre, un vieil homme au poil gris a mis un casque et tient fermement sa kalachnikov. *« Nous attendons la Contra*, dit le lieutenant. *Et on a mobilisé toutes les forces disponibles, plus ou moins équipées. »* Des territoriaux se reposent affalés dans un hangar. Il fait toujours aussi chaud, bien que le soleil ait un peu tourné derrière les collines. La cloche de la petite église en brique rouge sonne le glas pour un soldat sandiniste du village tué la veille au combat.

Des groupes de jeunes filles en robe blanche, les bras chargés de fleurs rouges, prennent le chemin du cimetière, en bavardant, comme si elles allaient à une fête. Une patrouille des unités spéciales du ministère de l'intérieur avance lentement dans la rue principale déserte. Sur un mur, quelqu'un a écrit : *« Vive l'armée sandiniste ! »* Sur celui d'en face : *« Dehors ! les turbas »* (commandos de choc sandinistes). La population civile, derrière ses portes, n'a pas l'air de beaucoup apprécier ce déploiement de force militaire. Et partout, comme une obsession, le portrait du cardinal.

Bizarrement, la Contra a attaqué à 8 heures du matin, en plein jour, au nord-est de Santo-Domingo au mortier, et au sud-est à la mitrailleuse et au fusil lance-grenades. *« Ils ont sans doute sous-estimé nos capacités défensives »*, dit le commandant, qui ajoute : *« Ça ressemble à une opération-suicide. Pour moi, c'est un signe qu'ils sont désespérés. »* Mais, il y a moins de deux mois, la Contra a investi et occupé la localité de Cuapa, à quelques kilomètres de La Libertad. Ils ont réuni les gens du village pour les haranguer et leur demander de désigner les « collaborateurs » sandinistes. Puis ils sont partis avec une dizaine de civils que l'on a retrouvés morts quelques jours plus tard.

Il y a deux semaines, une autre colonne de la Contra a surpris une garnison sandiniste près de Rama, à l'aube. Bilan : trente morts côté gouvernemental. *« C'est une faute de discipline*, explique le commandant. *Les hommes avaient reçu leur famille la veille au soir et tout le monde était un peu eméché... »* Sans doute, mais les paysans qu'on interroge, autour de La Libertad et de Santo-Domingo, hochent la tête avec résignation : *« La Contra est partout. Nous sentons bien que nous sommes encerclés. Ça tire tout le temps. Nous avons l'impression d'être au milieu de la guerre... »*

Un engrenage

Le département de Chontales se trouve à plus de 250 kilomètres à vol d'oiseau de la frontière du Honduras. Avec les détours sur les pistes et sur les crêtes des montagnes, cela représente des jours et des jours de marche. En fait, la Contra dispose déjà d'une base permanente dans le Zelaya central, d'où elle lance ses opérations. Dans le centre, vers Boaco et Chontales, et plus au sud, vers Nueva-Guinea. Objectif : couper la route de Managua à Rama, par où transite le matériel militaire soviétique débarqué à El Bluff, avant-port de Bluefields, sur la côte atlantique.

En outre, la Contra bénéficie sans doute de certaines sympathies parmi cette population de petits et moyens fermiers, élevant des troupeaux importants, et guère favorables au régime sandiniste. Le commandant ne le nie pas, mais il nuance : *« Nous arrêtons de temps en temps des collaborateurs de la Contra, c'est vrai. Mais la Contra fait pression sur les fermiers et leurs familles pour les obliger à les aider. Ils menacent de tuer le bétail ou d'exercer des représailles. C'est un engrenage. »*

Le commandant, qui vient de rentrer d'un mois de séjour en Union soviétique, se veut rassurant : *« Pour moi, l'opération de Santo-Domingo est un coup de propagande. Ils sont incapables de contrôler la route de Rama... »* Et il répète : *« Leurs actions montrent qu'ils sont désespérés... »* Il n'empêche : au-delà de Juigalpa, sur la route principale, on ne circule plus qu'en convoi. *« C'est très dangereux »*, disent les hommes du bataillon de lutte antiguérilla qui s'appelle le bataillon Farabundo-Marti, en hommage aux guérilleros salvadoriens. Comme si le Chontales et le Boaco commençaient à être « pourris » comme dans le nord, la Nueva-Segovia, où la guerre est bien installée.

MARCEL NIEDERGANG.

Les colères du commandant Borge

De notre envoyé spécial

Managua. — Tomas Borge, ministre nicaraguayen de l'intérieur, a encore enrichi sa collection de crucifix. Il en possède maintenant en pierre, en bois, en cuivre, en céramique. Ils tapissent tout un mur de son bureau du ministère. Celui qui passe pour le plus dur des commandants sandinistes entend sans doute montrer qu'il ne renie pas sa formation chrétienne. Avec son langage vert et direct, souvent émaillé de *« hijo de puta »* (« fils de pute », insulte traditionnelle de l'homme de la rue), son abord à la fois brusque et cordial, son sens des formules et de la repartie, son culot et son agressivité apparente, Tomas Borge reste malgré tout le plus intéressant — paradoxalement le plus chaleureux — des neuf commandants qui détiennent la réalité du pouvoir à Managua.

Il affiche ses amitiés et ses haines avec la même violence. Un autre mur de son bureau est occupé par un portrait géant de Julio Cortazar, écrivain d'origine argentine qui a défendu jusqu'à sa mort le régime sandiniste comme sa propre mère.

La rumeur a couru à Managua que M. Eden Pastora — ancien vice-ministre de l'intérieur du gouvernement sandiniste et actuellement à la tête d'une des organisations armées en lutte contre le régime — s'est récemment et secrètement entretenu au Nicaragua avec des dirigeants sandinistes. Alors, Tomas Borge explose.

« Si c'était vrai, dit-il, *Pastora serait en ce moment dans la pièce à côté, prisonnier et sous bonne garde. Ce type ne représente plus rien. Il est foutu. »*

Sa bête noire : le cardinal

« El viejo », comme on l'appelle ici, est le dernier survivant de la vieille garde sandiniste. Son influence reste intacte. Certains parmi les neuf sont bien discrets depuis quelques mois à Managua, comme si leur pouvoir réel était en baisse. Tomas Borge, lui, continue de parler haut et fort, de tempêter, de menacer. En novembre 1984, il s'était rallié à contrecœur aux élections générales. Les pragmatiques de la direction du Front espéraient que le scrutin permettrait une détente avec les Etats-Unis. Il n'en est rien. La guerre continue. Et Tomas triomphe sans joie. C'est lui qui a insisté pour la suspension des libertés fondamentales, décrétée le 15 octobre, et un retour à l'état d'urgence. Contre l'avis, cette fois, des modérés, qui redoutaient une dégradation de l'image du Nicaragua à l'extérieur. Mais la bête noire de Tomas Borge en ce moment, c'est le cardinal Obando y Bravo, archevêque de Managua et président de la conférence épiscopale. Depuis juillet, le cardinal a entrepris une tournée systématique dans tout le pays, suscitant partout acclamations et enthousiasme. De bonne source, on affirme que le ministre de l'intérieur aurait convoqué le cardinal pour le mettre en garde : une mise en sourdine de sa campagne ou l'expulsion de tous les prêtres étrangers. De fait, le cardinal Obando, actuellement à Rome pour le synode, a baissé le ton depuis deux semaines. Coïncidence ? Tomas Borge confirme indirectement.

« Obando, dit-il, *parle exactement comme Reagan. Ce sont les mêmes termes. Il faisait une campagne électorale. On ne savait pas si c'était pour la présidence ou pour la mairie de Managua. Intolérable ! L'opposition ne sait pas quoi inventer. Maintenant, le gens du COSEP* [la confédération du patronat privé] *essayent à coups de dollars d'organiser les petits vendeurs de rue.*

— Mais vous ne voyez pas que le retour à l'état d'urgence a provoqué des réactions très négatives à l'étranger ?

— *Quand Alfonsin décrète l'état d'urgence chez lui, on trouve ça très bien. Quand c'est au Nicaragua, on pousse des cris d'orfraie. Nous, nous sommes en guerre. Il y a état d'urgence, et c'est tout. La suspension du droit de grève est purement formelle. De toute façon, il n'y a pas de grèves au Nicaragua, car les travailleurs ont une haute conscience politique. La suspension de l'habeas corpus ? On arrête une dizaine de types chaque jour, mais on les relâche au bout de vingt-quatre heures.*

« Nous avons le moral »

— La Contra semble maintenant bien installée, non seulement au nord, mais aussi dans le centre du pays...

— *Stratégiquement, la Contra a perdu la partie. Mais c'est vrai que la situation militaire est complexe. Sur le terrain, les combats continuent. La Contra cherche à couper le Nicaragua du nord au sud. Elle a envoyé des unités au Costa-Rica pour relancer la lutte sur le San-Juan. Elle s'est infiltrée dans le centre, avec l'intention de couper la route de Managua à Rama. Pour nous, c'est une artère vitale, une voie stratégique. La guerre se gagne d'abord au moral. Et nous sommes optimistes, car nous avons le moral. Et nos pourparlers de paix avec les Indiens Miskitos de la côte atlantique se poursuivent favorablement.*

— On dit que la Contra a maintenant des Sam-5 et des Sam-6 qui pourraient détruire vos hélicoptères de combat soviétiques.

— *S'ils en ont, ils ne les ont pas utilisés. Ils n'ont pas intérêt à le faire. Ils ont des Dakota de ravitaillement pour leurs colonnes de l'intérieur, et que nous n'arrivons pas à neutraliser. Mais s'ils utilisent leurs missiles, je peux vous dire qu'on en trouvera ensuite dans toute l'Amérique centrale, et pas seulement au Nicaragua. »*

M. N.

AMÉRIQUES

LES CATASTROPHES EN AMÉRIQUE LATINE

MEXICO : l'aide de la communauté française

La communauté française de Mexico vient de constituer un comité de solidarité dont l'un des buts est d'aider à la reconstruction de la ville après les tremblements de terre des 19 et 21 septembre. Ce comité, dont la présidence d'honneur a été confiée à M. Bernard Bochet, ambassadeur de France au Mexique, regroupe les présidents des diverses organisations françaises représentées au Mexique : Union des Français de l'étranger, Association des Français de l'étranger, Fédération des associations patriotiques, Chambre de commerce et d'industrie.

Le comité souhaite, en accord avec les autorités mexicaines, participer au financement d'actions spécifiques de reconstruction et d'équipements (écoles, dispensaires, logements sociaux) d'une manière telle, expliquent ses responsables, *« qu'elle permette d'identifier l'origine des ressources et des moyens réunis pour cette action et les projets réalisés »*. Parmi les projets à l'étude avec les autorités mexicaines figurent la construction ou la reconstruction d'écoles primaires, la construction et l'équipement de centres de santé destinés à assurer le premier niveau de soins aux groupes de population qui ne sont pas couverts par la Sécurité sociale, et la reconstruction de logements dans des quartiers déshérités.

Une campagne financière a déjà été lancée auprès des Français vivant au Mexique et des sociétés françaises. Toutes les personnes qui souhaitent soutenir financièrement cette opération de solidarité peuvent le faire, soit par virement auprès d'un agent comptable du Trésor, un compte spécial intitulé « Sinistre Mexique 85 » ayant été ouvert auprès de la paierie générale du Trésor ; soit par virement sur le compte chèque postal 9032-15 L Paris. Dans tous les cas doit figurer la mention « Sinistre Mexique 85 ».

Armero : le collectif Espoir-Colombie

A la suite de la catastrophe d'Armero, le collectif Espoir-Colombie, qui regroupe onze organisations non gouvernementales, a créé un compte spécial pour rassembler l'aide à destination des sinistrés de la vallée. Deux représentants du collectif ont effectué sur place une mission, en liaison avec la cellule d'urgence mise sur pied par le ministère des relations extérieures et le ministère de la coopération. Les informations recueillies sur place permettront au collectif de préparer la troisième phase de l'aide à la Colombie pour la reconstruction et le relogement des rescapés. Les dons peuvent être adressés 24-26, rue des Bateliers, 93400 Saint-Ouen pour le CCP 1000 50 F Paris.

A TRAVERS LE MONDE

CANADA

Le Parti libéral favori pour les élections au Québec

Québec (AFP). — 4,5 millions de Québécois étaient appelés à choisir, ce lundi 2 décembre, leur prochain gouvernement.

Celui-ci sera formé par le chef du parti qui remportera une majorité des 122 sièges à pourvoir à l'Assemblée nationale du Québec. Six cent soixante-six candidats représentant treize partis se disputent les suffrages des électeurs. Seuls, cependant, le Parti libéral québécois (PLQ) et le Parti québécois (PQ) sont dans la course.

Si l'on en croit les derniers sondages, la victoire ne saurait échapper cette fois-ci au PLQ de M. Bourassa — déjà premier ministre du Québec de 1970 à 1976 — dont la formation politique bénéficie d'une avance de 10 à 13 points sur le PQ de M. Johnson, au pouvoir depuis neuf ans. Au début de la campagne électorale, le 23 octobre, l'écart entre ces deux partis n'étaient que de 6 à 9 points.

Les onze autres partis, néo-démocrates, « verts », humanistes, conservateurs, union nationale, indépendantistes et socialistes chrétiens notamment, n'obtiendraient pour leur part qu'un maximum de 10 % des votes, estiment les instituts de sondage.

RDA

Un nouveau patron du PC à Berlin-Est

La section berlinoise du Parti communiste est-allemand (SED), qui compte 176 000 adhérents, sera désormais dirigée par M. Günther Schabowski, ancien rédacteur en chef du quotidien du parti *Neues Deutschland*. Cette nomination, annoncée lundi 25 novembre à Berlin-Est, est consécutive au limogeage de M. Konrad Naumann, cinquante-sept ans, qui avait déjà perdu son poste au bureau politique du SED (*le Monde* daté 24-25 novembre). Cette fois-ci, on n'a fait aucune mention des *« raisons de santé »* qui avaient été avancées pour justifier le départ de M. Naumann du bureau politique. Celui-ci passait pour être un des adversaires de la politique d'ouverture à l'Ouest de M. Honecker. M. Schabowski, cinquante-six ans, membre du bureau politique depuis 1984, est un proche de longue date du numéro un est-allemand. Son ascension dans le parti a en effet commencé en 1950 dans les instances de l'organisation de jeunesse FDJ, dont M. Erich Honecker était alors le secrétaire général. — *(AFP.)*

RFA

Echauffourées autour d'une réunion d'extrême droite

Hambourg. — La police est intervenue samedi 30 novembre à Hambourg pour disperser deux mille manifestants qui, à l'appel des Verts, protestaient contre le congrès de l'organisation d'extrême droite Action conservatrice. Les manifestants avaient déployé des banderoles portant des slogans comme *« Les nazis dehors »* ou *« Pas de propagande d'extrême droite à Hambourg »*. Une dizaine d'entre eux ont été interpellés. Un vieil homme, frappé d'une crise cardiaque après une discussion animée avec des manifestants, est mort à son arrivée à l'hôpital.

L'Action conservatrice, qui rassemblait six cents personnes à Hambourg, réclame la libération de Rudolf Hess, ancien bras droit de Hitler condamné à perpétuité à Nuremberg, le 16 octobre 1946, et incarcéré depuis à la prison de Spandau. Elle avait prévu de tenir son congrès samedi sur le thème : « Etrangers, avortement : ruine de la nation allemande ». En 1983, l'Action conservatrice avait mené une campagne contre la présence de travailleurs immigrés turcs en République fédérale. — *(AFP.)*

SUISSE

« Oui » à la vivisection

Berne. — Les Suisses ont clairement rejeté par 70,5 % de « non » contre 29,5 % de « oui » le projet de révision constitutionnelle demandant l'interdiction de la vivisection, soumis dimanche 1er décembre à référendum (*le Monde* du 30 novembre). Le refus a encore été plus net dans les cantons de langue française. Ainsi, dans le Valais, 88,5 % des votants ont repoussé cette proposition.

Directement concernés, les responsables de l'industrie pharmaceutique et chimique n'ont pas dissimulé leur soulagement. Quant au promoteur du projet, il se console en se targuant d'avoir ouvert une brèche et, loin de s'avouer définitivement battu, il se hasarde à prédire que, *« dans dix ans, il n'y aura plus de vivisection en Suisse »*. — *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

LE CONSEIL EUROPÉEN DE LUXEMBOURG

Les Douze au pied du mur

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, réunis lundi 2 et mardi 3 décembre à Luxembourg, vont devoir lever un nombre d'obstacles encore important s'il veulent atteindre le double objectif qu'ils se sont eux-mêmes fixé voici six mois à Milan, à savoir donner des orientations nouvelles pour l'action de la Communauté au cours des années à venir, et définir des méthodes de travail permettant de progresser à la fois plus vite et plus démocratiquement.

L'effort de préparation accompli depuis juillet, sous la direction de la présidence luxembourgeoise et avec la participation très active de la Commission européenne, s'est achevé par une réunion des ministres des affaires étrangères durant le week-end ; il a permis de clarifier les problèmes à résoudre et de rapprocher les points de vue. Quelques verrous, et non des moindres, ont encore sauté dimanche. Un accord semble à portée demain, et l'optimisme relatif manifesté par MM. Roland Dumas, Jacques Delors, Hans-Dietrich Genscher, voire Giulio Andreotti, paraît sincère. Rarement sans doute depuis que le conseil européen existe, le succès ou bien l'échec aura autant dépendu des chefs d'Etat eux-mêmes, de leur analyse de la situation, de leur arbitrage — on est tenté d'écrire de leur humeur et de l'influence que des circonstances extérieures peuvent exercer sur elle. Leurs entretiens peuvent mal tourner ; il n'est pas exclu qu'ils butent, sans parvenir à le franchir, sur tel ou tel obstacle ; ils peuvent encore s'égarer dans quelques-unes des voies latérales qu'offre l'ordre du jour. Mais s'ils évitent les écueils et aboutissent à un accord, celui-ci a les meilleures chances d'être un accord important. Il sera le reflet d'une évolution des mentalités qui s'est accomplie depuis que la Communauté, à Fontainebleau, en a terminé avec les disputes budgétaires ; le feu vert donné à une méthode de gestion de la CEE, à savoir le retour systématique au vote et l'adoption d'un nombre considérable de décisions à la majorité qualifiée, rompra avec les vingt années durant lesquelles l'obligation d'unanimité s'est imposée à tous.

Le grand marché

Il n'y a pas deux ans, les militants européens les plus impatients appelaient de leurs vœux, sans trop y croire, un simple retour aux règles du traité. Les Douze, même s'ils gardent en réserve comme filet de sécurité le droit de veto instauré par le compromis de Luxembourg, mais avec l'engagement implicite d'en faire un usage exceptionnel, s'apprêtent à aller sensiblement plus loin, puisque les modifications qu'ils se proposent d'apporter au traité ont pour principal objet de multiplier les décisions qui désormais pourront être prises à la majorité qualifiée. Il s'agit là de transferts de compétences au profit de la Communauté et de ses institutions que l'élargissement rend indispensables si l'on veut éviter la paralysie, mais qui n'en représentent pas moins une évolution dont on s'étonne qu'elle passe presque inaperçue.

Une telle réforme, pour voir le jour, doit bénéficier d'un point d'appui. A quoi bon réviser les habitudes si, par manque d'imagination ou de confiance, on ne dispose pas d'un grand dessein pour mettre en œuvre et à l'épreuve ces améliorations institutionnelles ? Ce projet qui, avec le renforcement de la coopération technologique et industrielle, devrait servir d'assise à la relance de la construction européenne, c'est l'établissement d'un grand marché sans frontières, la suppression d'ici à 1992 des barrières qui freinent encore les mouvements de marchandises, de services, de capitaux et, avec plus de précautions, de personnes.

« Si les chefs de gouvernement approuvent ce qui est sur la table, la Communauté pourra réaliser le grand marché d'ici à 1992 », a estimé, dimanche soir, M. Jacques Delors. Le président de la Commission tenait ce propos optimiste encouragé par l'esprit d'ouverture manifesté samedi par M. Genscher. Les Allemands défendaient jusqu'ici une attitude restrictive en matière de normes. Ils prétendaient pouvoir continuer à appliquer à leur guise les normes allemandes supposées supérieures aux normes communautaires, avec comme conséquence la possibilité de limiter, pour non-respect de ces normes, les importations en provenance des autres Etats membres. Une telle exigence aurait signifié la fin du grand marché. La libre circulation des marchandises, une fois les droits de douane et les restrictions quantitatives supprimés, c'est en effet l'élimination des entraves techniques, celles qui résultent de normes différentes.

Ce raidissement allemand avait paru d'autant plus intempestif que depuis deux ans, sur le plan bilatéral (notamment franco-allemand) comme sur le plan communautaire, un travail d'harmonisation et de reconnaissance mutuelle des normes est en cours. M. Genscher a mis fin à ce combat d'arrière-garde en annonçant qu'il serait satisfait dès lors que la Commission, au moment de rédiger ses propositions d'harmonisation, veillerait à ce que celle-ci s'opère au niveau le plus élevé.

L'utilisation des animaux domestiques

Il faudra encore convaincre Mme Thatcher et M. FitzGerald d'accomplir un chemin analogue. Jusqu'ici, le Royaume-Uni et l'Irlande insistent pour maintenir *« un statut sanitaire spécial »*, ce qui leur donne le droit de garder en quarantaine les chats et les chiens venus du continent afin de préserver de la maladie leurs propres animaux domestiques, mais aussi, étendu aux produits agro-alimentaires, de pratiquer un protectionnisme déguisé. Celui-ci — c'est une condition du succès — doit disparaître. Sur ce problème comme sur les autres, personne n'ose hasarder de pronostic sur ce que sera l'attitude de Mme Thatcher. On peut penser que quelques-uns des éléments du « paquet » d'ensemble, tels qu'ils se profilent, ne lui plaisent guère, mais les Britanniques se sont toujours montrés favorables à l'idée d'un grand marché, convaincus que leur économie peut tirer un profit très réel de la libéralisation des échanges de services et de capitaux.

Les Danois, dont la liberté de manœuvre vis-à-vis de leur Parlement est des plus limitées, sont eux aussi soucieux que l'harmonisation accélérée des normes ne se traduise pas par une dégradation de la protection que leur législation assure à leurs consommateurs et à l'environnement. M. Delors, qui a salué dimanche *« l'immense bonne volonté du gouvernement danois »*, était encore jusqu'à la veille de la réunion à la recherche de formules pour contourner cet obstacle très réel.

Peut-on créer un espace sans frontières et refuser de donner un caractère officiel à la coopération monétaire entreprise au sein du système monétaire européen (SME) ? Les Britanniques et les Allemands, alors que ces derniers, pourtant, participent au mécanisme de change du SME, l'affirment. Proclamer une volonté de relance en restant muet sur la monnaie, et cela au moment où aux Etats-Unis on évoque de plus en plus souvent l'opportunité d'une coopération entre les trois grands blocs monétaires occidentaux (le yen, le dollar, l'ECU), paraît une position difficilement tenable quel que soit le respect que l'on porte à l'autonomie de la Bundesbank. Le chancelier Helmut Kohl devra donc sur ce terrain prendre un minimum de liberté vis-à-vis de son ministre des finances, M. Gehrard Stoltenberg, s'il ne veut pas faire capoter l'entreprise.

Le débat sur le Parlement européen reste compliqué et confus. Sauf coup de frein majeur donné par les Danois ou les Britanniques, il est peu douteux cependant que l'on s'oriente vers une modification du rapport des forces institutionnelles. Sur nombre de thèmes certes limités mais importants — les domaines prioritaires où la majorité qualifiée va remplacer l'unanimité, c'est-à-dire sur les dispositions nécessaires à l'établissement d'un grand marché, — on se dirige vers un accroissement substantiel des pouvoirs de la Commission et du Parlement et vers une diminution non moins nette de ceux du conseil européen. Voilà encore une évolution qui, il y a deux ans, ne pouvait guère être programmée.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Attentat.* — Une grande partie de la capitale luxembourgeoise a été privée d'électricité samedi 30 novembre, après le dynamitage d'un pylône à haute tension, à Walferdange, à une quinzaine de kilomètres de la ville. Cet attentat, qui n'a pas été revendiqué, est le treizième enregistré au Grand-Duché depuis le mois de mai. Les précédents visaient des pylônes électriques, des installations de gaz, des postes de police, un journal, une piscine, un tribunal et un aéroport. — *(AP.)*

M. SANTER AU « GRAND JURY RTL-LE MONDE »

Le premier ministre luxembourgeois ne se prêtera pas à une mascarade

De notre envoyé spécial

Luxembourg. — Le gouvernement luxembourgeois a mobilisé tous ses moyens pour assumer de son mieux la présidence de ce Conseil européen, y compris sur le plan matériel. Un nouvel attentat commis vendredi 29 novembre dans le Grand-Duché a fait monter d'un cran la tension des responsables du service d'ordre ; et, pour assurer la sécurité des douze chefs d'Etat et de gouvernement et celle du président de la Commission de Bruxelles, on n'a pas lésiné sur les moyens. Du moins autant que faire se pouvait : l'ensemble du pays ne compte que trois cents policiers et cinq cents gendarmes. Mais les militaires ont prêté main forte à ce dispositif ; et aussi, dit-on, quelques polices voisines (française, allemande et néerlandaise, selon la rumeur). Il y a bien des façons de veiller à la sécurité de l'Europe.

Le premier ministre luxembourgeois, M. Jacques Santer, tient beaucoup à faire du Conseil européen de lundi et mardi un succès. Au point que, comme il l'a assuré dimanche soir, devant le « Grand Jury RTL-le Monde », le Luxembourg *« ne se prêtera pas à la mascarade »* que serait, selon lui, un pseudo-accord sur *« des mini-réformes qui ne feraient pas avancer la Communauté »*. Pour le premier ministre du Grand-Duché, *« chaque chef d'Etat et de gouvernement est placé devant sa propre responsabilité »*, maintenant que *« tous les dossiers sont sur la table »*.

Si, mardi, il n'y a pas unanimité entre les Douze en faveur d'un *« saut qualitatif »* des institutions communautaires, qu'on ne compte pas sur lui pour se contenter d'un *« maquillage »* : dans un tel cas de figure, a dit M. Santer, *« c'est l'échec »*. Pétition de principe qui est d'ailleurs aussi celle de plusieurs autres gouvernements de la CEE, à commencer par celui de la France, étant entendu qu'aucun d'entre eux ne tient à préciser à quel niveau il fixe la barre au-dessous de laquelle on pourrait parler de mini-réformes.

Mais le chef du gouvernement luxembourgeois, tout en estimant que l'ultime réunion des ministres a permis d'avancer encore un peu, a reconnu que les Européens n'étaient *« pas encore au bout de leurs peines »*. Il s'est par ailleurs prononcé contre l'idée d'une Europe à plusieurs vitesses sur le plan institutionnel. Et il a souhaité que *« le sommet de Luxembourg efface le compromis de Luxembourg »*, autrement dit l'arrangement conclu quelque vingt ans plus tôt et dont une interprétation abusive a conduit à cette (fausse) règle de l'unanimité lors des votes entre Etats membres.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le premier ministre irlandais a rencontré M. Mitterrand

Le premier ministre irlandais, M. Garrett FitzGerald, s'est entretenu, samedi 30 novembre, avec le président Mitterrand avant de se rendre à Luxembourg, où il participe au conseil européen. M. FitzGerald a rendu compte de l'accord sur l'Irlande du Nord qu'il vient de signer avec le premier ministre britannique, Mme Thatcher, et qui confère à la République d'Irlande un droit de regard sur les affaires nord-irlandaises. Lors d'un déjeuner de presse, il a souligné que les autorités françaises avaient toujours témoigné une grande bienveillance envers les efforts déployés par Dublin pour faire avancer la « question irlandaise ».

Le chef du gouvernement irlandais s'est déclaré surpris par l'ampleur des réactions unionistes après la signature de l'accord anglo-irlandais il y a deux semaines. C'est la première fois, a-t-il souligné, que le « veto unioniste » ne fonctionne pas, Londres n'ayant cette fois-ci pas cédé aux pressions des protestants nord-irlandais. L'objectif premier de cet accord est d'aboutir à une réduction de la violence en Irlande du Nord, a souligné M. FitzGerald. Il faut donc que les unionistes comprennent qu'il ne s'agit pas pour Dublin d'exercer un contrôle sur eux, mais surtout de faire diminuer la violence qui s'exerce contre eux.

Le premier ministre a enfin fait remarquer qu'en dépit des prises de position hostiles du parti de l'opposition, le Fianna Fail, une large majorité de la population de la République d'Irlande, d'après les sondages, est satisfaite de l'accord anglo-irlandais.

PROCHE-ORIENT

Iran

La désignation de l'ayatollah Montazeri pour succéder à l'imam Khomeiny ne met pas fin à la lutte pour le pouvoir

L'imam Khomeiny a prononcé, samedi 30 novembre, pour la première fois depuis un mois, un discours public de trente minutes au cours duquel il a critiqué la presse occidentale et l'image qu'elle présente de la République islamique, devant plusieurs centaines de personnes rassemblées dans la petite mosquée du village de Jamaran, au nord de Téhéran, où il réside depuis 1980. Le guide de la révolution iranienne, qui s'exprimait d'une voix forte en ponctuant parfois ses propos d'un geste de la main, a déclaré que les moyens d'information étrangers affirmaient que *« l'Iran est devenu le centre du terrorisme international »* alors que, selon lui, *« les grandes puissances massacrent les gens et la presse (occidentale) n'en parle pas »*. En revanche, l'imam n'a pas fait d'allusion à la désignation, il y a huit jours, de l'ayatollah Hossein Ali Montazeri comme futur guide de la révolution par l'assemblée des experts, une omission qui peut signifier que l'imam n'entend pas donner de signification particulière à une décision qui aurait dû rester secrète.

De notre envoyé spécial

La désignation de l'ayatollah Montazeri comme futur guide de la révolution a fait plus de bruit à l'étranger qu'en Iran. La presse, la radio et les dirigeants religieux de Téhéran, d'habitude fort diserts pour commenter des événements de moindre importance, se sont montrés d'une remarquable discrétion. Seul l'hodjatoleslam Rafsandjani, le tout-puissant président du Majlis, a évoqué en public cette affaire, pour ajouter aussitôt que la décision de l'assemblée des experts de confirmer l'ayatollah Montazeri en tant que dauphin de l'imam n'aurait pas dû être révélée au public, *« pour l'instant tout au moins »*. En fait, c'est une indiscrétion de l'hodjatoleslam Barikbin, imam de la prière de la ville de Qazvin, à l'est de Téhéran, et membre de l'assemblée des experts, qui est à l'origine de la fuite de l'information, laquelle, d'ailleurs, n'a été rapportée que par certains des journaux de Téhéran.

La discrétion officielle qui a entouré le choix de Montazeri en tant que successeur de l'imam s'explique d'abord par le fait que l'imam Khomeiny a toujours souhaité que le problème de sa succession ne soit pas, de son vivant, l'objet de débats publics. Le guide de la révolution a d'ailleurs longtemps boudé l'assemblée des experts qui — théoriquement du moins — a le droit, conformément à la Constitution islamique, de le priver de sa charge de faguih (guide religieux et politique de l'Oumma), s'il n'*« a plus la capacité d'accomplir ses devoirs légaux »*.

La retenue de la presse iranienne et des milieux politiques qui n'ont envoyé aucun message de félicitation s'explique aussi par le souci de ne pas envenimer la sourde lutte pour le pouvoir qui, depuis près de trois ans, oppose les différentes factions du clergé en vue de la succession. L'élection en décembre 1982 de l'assemblée des quatre-vingt-trois experts religieux (*mojtahed*), appelés, conformément à la Constitution, à désigner un successeur au guide de la révolution, n'a pas mis fin à cette lutte, mais l'a tout simplement circonscrite au cercle étroit des dirigeants islamiques en vue de ne pas mettre en péril la cohésion du pouvoir.

Dès cette époque, il était déjà clair que le candidat de l'imam pour sa succession était l'ayatollah Montazeri. Ce dernier, en effet, a suivi l'enseignement religieux de Khomeiny dès l'âge de dix-sept ans et lui est d'une loyauté inconditionnelle. Il est, en outre, l'unique haut dignitaire religieux ayant le rang d'*ayatollah ouzma* (grand ayatollah) qui partage, sans réserve, les conceptions politico-religieuses de l'imam, notamment celles concernant la notion de *velayate faguih*, qui confère un droit de regard sur les affaires temporelles et spirituelles au guide religieux de l'Oumma. La plupart des grands ayatollahs — ils sont au nombre de six au sommet de la hiérarchie chiite — considèrent l'ayatollah Montazeri comme un intrus qui a usurpé le titre d'*ayatollah ouzma* et sont fondamentalement opposés, bien qu'ils ne l'expriment pas ouvertement, au concept du *velayate faguih* et souhaitent la séparation de l'Etat et de la religion.

Après la disparition de l'imam, les querelles entre les différentes factions du clergé risquent de dégénérer...

Dans ce contexte, la décision de l'assemblée des experts, dont la plupart des membres sont des anciens élèves de Khomeiny, mais pas des inconditionnels de l'imam, paraît comme une sorte de coup de force politique destiné à imposer la candidature de l'ayatollah Montazeri, malgré l'opposition des *ayatollah ouzma*. En effet, aux termes de la Constitution islamique, l'assemblée des experts dispose du pouvoir, en cas de décès du faguih, de désigner un nouveau tuteur religieux ayant *« les mêmes qualités que l'imam et universellement respecté »*. Ce qui manifestement n'est pas le cas de Montazeri, dont la candidature, tout récemment encore, était loin de faire l'unanimité de l'assemblée, du clergé et de l'oumma, et qui ne dispose pas du charisme de l'imam Khomeiny. En toute logique donc, l'assemblée des experts, en l'absence d'un consensus sur le choix du nouveau faguih, aurait dû désigner un conseil de tutelle comprenant trois ou cinq faguihs, ainsi que le stipule l'article 107 de la Constitution.

La nomination de l'ayatollah Montazeri est donc doublement anticonstitutionnelle. D'abord parce qu'elle ne respecte pas le consensus et ensuite parce qu'elle a été proclamée avant même la disparition du faguih. L'hodjatoleslam Rafsandjani a justifié ce coup de force politique en laissant entendre que l'assemblée des experts avait été obligée de désigner un successeur à l'imam de son vivant *« afin d'éviter une vacance du pouvoir au cas où il arriverait quelque chose à l'imam »*. Le député Fakhreddine Hedjazi, qui a la réputation de dire à voix haute ce que ses pairs murmurent tout bas, est allé encore plus loin en affirmant, il y a une dizaine de jours, que, si l'assemblée des experts optait pour un *« conseil de tutelle »*, *« l'Iran deviendrait un nouveau Beyrouth et il y aurait des combats »*.

Tout semble donc indiquer que les dirigeants iraniens redoutent que les querelles de tendance qui se déroulent actuellement sur le plan politique à fleuret moucheté, ne dégénèrent, après la disparition de l'imam Khomeiny, en affrontements armés entre les différentes fractions du clergé.

La réélection en août dernier du président Khamenei à la tête de l'Etat, pour un deuxième mandat de quatre ans, a donné le signal d'une aggravation de la lutte politique entre la gauche et la droite du pouvoir. En fait, les étiquettes de « gauche » et de « droite » s'appliquent mal au régime islamique, où le débat politique entre les différentes fractions du clergé se déroule entre ceux que l'on pourrait qualifier de « radicaux populistes », c'est-à-dire les partisans de la ligne dite de l'imam, favorables à des réformes économiques au bénéfice des « déshérités », et les traditionalistes religieux qui préconisent une économie essentiellement fondée sur l'entreprise privée.

Aggravation de la lutte politique

Ces derniers, appuyés par les bazaris, qui ne supportent aucune forme de dirigisme économique, réclamaient depuis un an déjà le remplacement du premier ministre sortant, M. Mir Hossein Moussavi, considéré comme l'un des chefs de file des radicaux de la ligne de l'imam. Le président Khamenei aurait préféré un premier ministre moins rigide, mais il a été contraint de reconduire M. Moussavi dans ses fonctions à la suite d'une intervention personnelle de l'imam Khomeiny, qui fit savoir en septembre qu'*« il n'était pas sage de changer de premier ministre en temps de guerre »*. L'imam devait par la suite admonester vertement les soixante-treize députés qui, passant outre à ses conseils, avaient refusé le 13 octobre de voter la confiance au nouveau gouvernement Moussavi, débarrassé de certains de ses éléments les plus conservateurs. L'ayatollah Montazeri a joué un rôle essentiel dans la lutte contre le camp conservateur menée par le président Khamenei, en affirmant à plusieurs reprises que *« la nation iranienne ne pouvait tolérer aucune opposition au Guide de la révolution »* et que *« voter contre Moussavi, c'était voter contre Khomeiny »*.

La campagne politique menée par les partisans de la politique de la ligne dite de l'imam contre les députés récalcitrants s'est doublé sur le plan social d'une offensive en règle en vue de renforcer les institutions révolutionnaires en les intégrant à l'Etat et de combattre les nouveaux privilèges accordés aux « taghoutis » (les riches occidentalisés de l'ancien régime), que le journal *la République islamique* n'hésitait pas, dans un de ses éditoriaux, à comparer aux *« vautours qui sortent de leurs cachettes »* pour recouvrer *« leurs biens donnés au peuple par la révolution »*, ainsi que *« leurs anciens postes de responsabilité gouvernementale »*. De l'autre côté de l'échiquier politique, le haut clergé conservateur a lancé récemment un nouveau quotidien, *Resalat*, dont la mission essentielle est de soutenir l'entreprise privée contre *« les actes révolutionnaires qui se manifestent par des nationalisations d'usines et les saisies de terres »*.

La confirmation officielle de l'ayatollah Montazeri comme dauphin de l'imam ne manquera pas de renforcer le camp des « réformistes radicaux », qui bénéficient déjà de l'appui de l'hodjatoleslam Rafsandjani et de la plupart des commandants des pasdarans. Le futur guide de la révolution n'a, en effet, jamais dissimulé ses sympathies à l'égard des partisans de la ligne de l'imam et des « déshérités ». Le « virage à gauche » du régime islamique a coïncidé également avec un certain rapprochement avec l'Union soviétique, dont la plus récente manifestation a été l'inauguration, il y a deux semaines, de la première chaîne de production de fusils Kalachnikov en Iran.

Mais rien n'est définitif en République islamique. Ainsi que l'a souligné l'hodjatoleslam Rafsandjani, l'imam Khomeiny est en *« excellente santé »* et *« est toujours le Guide de la révolution »*. Dans le passé, il a toujours veillé à perpétuer un savant équilibre entre les différentes forces qui se disputent le pouvoir au sein du sérail islamique. Les partisans de la ligne de l'imam auraient donc tort de crier à la victoire. Avec la nomination de Montazeri, ils ont remporté une bataille mais non la guerre contre les religieux conservateurs.

JEAN GUEYRAS.

L'affaire Eurodif

Le milliard de dollars prêté à la France au temps du chah est un élément important de la négociation franco-iranienne. L'Iran, qui avait alors un programme nucléaire important, avait ponctué son entrée dans Eurodif, consortium à majorité française chargé de l'enrichissement de l'uranium, d'un prêt à la France — via le Commissariat à l'énergie atomique — d'un milliard de dollars (le dollar était alors inférieur à 5 francs). Le remboursement de ce prêt est depuis plusieurs années une revendication de la République islamique.

Mais un conflit oppose Eurodif à l'Iran sur les obligations des Iraniens à l'égard du consortium (enlèvement de quantités d'uranium enrichi, financement à hauteur de sa participation des frais fixes, etc.) C'est ce qui a permis de faire bloquer par décision de justice le remboursement du prêt.

Un tribunal arbitral ayant récemment reconnu les dommages causés par l'Iran à Eurodif, il a décidé de nommer deux experts pour évaluer les dommages, ce qui n'est toujours pas fait.

Parallèlement, le CEA continue de négocier avec les Iraniens en même temps qu'il rembourse scrupuleusement intérêts et principal de la somme prêtée sur un compte bloqué (une charge de l'ordre de 140 millions de dollars, soit plus d'un milliard de francs par an). Une mission du CEA était encore à Téhéran ces jours derniers. Un accord amiable pourrait donc intervenir, les Iraniens dédommageant Eurodif et les Français remboursant le prêt du chah. Il est à noter que les Iraniens n'ont pas manifesté leur volonté de sortir du consortium, même s'ils ont demandé un aménagement de leur rôle. Ce qui peut laisser penser que le gouvernement islamique désire reprendre un programme nucléaire arrêté au moment de la révolution, alors qu'un réacteur construit par la firme allemande KWU était pratiquement achevé.

● *Le chef d'escale d'Air France serait jugé une nouvelle fois pour espionnage.* — Le chef d'escale de la compagnie Air France à Téhéran, M. Jean-Yves Albertini, arrêté le 18 avril dernier et condamné le 9 juillet à un an de prison pour *« corruption »*, va être jugé une nouvelle fois pour espionnage, a annoncé, dimanche 1er décembre, le journal de Téhéran *Kaynan*.

M. Albertini, quarante et un ans, avait été reconnu coupable d'avoir *« incité de jeunes musulmans à la débauche »*, rappelle le quotidien iranien, qui précise qu'un complément d'enquête a permis d'établir *« ses activités d'espionnage »*. — *(AFP.)*

● *Le premier ministre syrien à Téhéran.* — M. Abdel Raouf al Kassem, arrivé dimanche 1er décembre à Téhéran, a eu dans la journée un premier entretien avec son homologue iranien, M. Mir Hossein Moussavi, au cours duquel *« l'entente politique entre les deux pays »* a été réaffirmée, a annoncé Radio-Téhéran. — *(AFP.)*

LES SUITES DU DÉTOURNEMENT DU BOEING ÉGYPTIEN

● Un deuxième pirate aurait survécu à l'assaut
● La jeune Israélienne blessée par les pirates est morte

Le commandant de bord du Boeing égyptien détourné sur Malte a révélé, dimanche 1er décembre, qu'un deuxième pirate avait survécu à l'assaut lancé contre l'appareil par une unité d'élite égyptienne il y a une semaine. Selon le commandant, M. Hani Gallal, il y avait ainsi à bord de l'avion cinq pirates et non quatre, comme l'avaient affirmé, jusqu'à présent, les autorités maltaises. Dans une interview à la télévision, au Caire, M. Halal a précisé que ce deuxième pirate, atteint d'une grave dépression nerveuse, était soigné à l'hôpital Saint-Luc de La Valette, où est déjà traité l'autre pirate survivant, Omar Marsouki.

La jeune Israélienne qui avait été grièvement blessée par balles lors du détournement est morte dimanche matin, ce qui porte à soixante et un morts le bilan du détournement. Nitsan Mendelson, âgée d'une vingtaine d'années, avait été atteinte de plusieurs balles tirées en plein visage par les pirates, qui avaient ensuite lancé la jeune femme sur la piste du haut de la passerelle de l'avion. Quelques heures plus tard, dans la soirée du dimanche 24 novembre, le commando égyptien donnait l'assaut à l'appareil, faisant de nombreuses victimes.

A ce sujet, le *New York Times* rapporte, ce lundi 2 décembre, que trois officiers de l'armée américaine s'étaient rendus à Malte avec le commando égyptien. Toutefois, selon le journal, qui cite des responsables américains, ces trois militaires n'étaient pas des spécialistes du contre-terrorisme et n'ont pas pris part à l'assaut du Boeing. *« Ils représentaient le soutien moral des Etats-Unis à l'Egypte »*, indique un des responsables cités par le *New York Times*. Le journal précise que l'un des trois officiers était le général Robert Wiggin, responsable des opérations militaires américaines en Egypte.

Enfin, mis en cause par l'Egypte dans cette affaire, le gouvernement libyen a convoqué, samedi, des diplomates étrangers à Tripoli pour les informer que les forces égyptiennes se préparaient à attaquer la Libye, ce que Le Caire a déjà démenti à plusieurs reprises. — *(AFP, AP, Reuter.)*

● *Le secrétaire d'Etat adjoint américain à Damas.* — M. Richard Murphy a informé, samedi 30 novembre à Damas, le président syrien Hafez el Assad des résultats du récent sommet américano-soviétique de Genève. L'entretien, selon l'agence syrienne Sana, a également porté sur le conflit israélo-arabe et sur les derniers développements au Liban. Le haut responsable américain, qui venait d'une tournée à Oman et en Jordanie, s'est ensuite rendu en Irak. — *(Reuter, AFP.)*

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE ISRAÉLIEN AUX ÉTATS-UNIS

M. Shultz s'est déclaré « satisfait » des « excuses » du gouvernement de Jérusalem

Après les excuses présentées dimanche 1er décembre par Jérusalem pour les actes d'espionnage commis par Jonathan Pollard, M. Shultz, secrétaire d'Etat, s'est déclaré *« satisfait »* et a exprimé sa *« confiance »* dans la détermination israélienne à poursuivre l'enquête pour *« faire rendre des comptes aux responsables »*. Annonçant, samedi, le renforcement du contre-espionnage américain, le président Reagan avait affirmé, de son côté, que les Etats-Unis *« n'hésiteraient pas à extirper et à poursuivre les espions de n'importe quelle nation »*.

De notre correspondant

Jérusalem. — Il aura fallu attendre dix jours après l'arrestation à Washington d'un agent de la marine américaine, Jonathan Pollard, accusé d'espionnage en faveur de l'Etat hébreu, pour qu'Israël batte officiellement sa coulpe. Lors du conseil de cabinet hebdomadaire, dimanche 1er décembre, le premier ministre, M. Shimon Pérès, a présenté à l'administration Reagan les *« excuses »* de son pays et répété sa promesse de faire toute la lumière sur l'affaire Pollard.

« Le gouvernement d'Israël, a déclaré M. Pérès, *est déterminé à n'épargner aucun effort dans son examen approfondi de l'affaire afin de découvrir tous les faits dans leur moindre détail. L'enquête reste pour l'instant incomplète — le gouvernement ne disposant pas encore de tous les faits — mais elle progresse rapidement. Si les allégations* [d'espionnage] *sont confirmées, les responsables devront rendre des comptes, l'unité impliquée dans cette activité sera démantelée et les mesures administratives nécessaires seront prises pour éviter la répétition de tels actes. »*

« Nos relations avec les Etats-Unis, a conclu M. Pérès, *sont solidement fondées sur une profonde amitié, une affinité étroite et une confiance mutuelle. Avoir conduit cette activité* [d'espionnage] *à un tel degré a constitué une erreur. Le gouvernement d'Israël s'en excuse. »* En faisant publiquement, quoique tardivement, amende honorable et en promettant de traquer la vérité à propos de méfaits dont l'origine est d'ailleurs antérieure à sa prise de fonctions, M. Pérès espère désamorcer au plus vite la crise entre les deux pays. La réaction satisfaite de M. Shultz confirme la volonté d'apaisement américaine.

Les excuses de M. Pérès semblent même faire partie d'un scénario mis au point par Israël et les Etats-Unis pour clore l'incident et limiter les dégâts causés par l'affaire Pollard. Aux termes de ce compromis, des sanctions disciplinaires seront prises contre certains protagonistes israéliens de rang subalterne ; l'unité qui a commandité et recueilli les informations militaires fournis par l'espion sera supprimée ; le FBI pourra interroger le chef de cette cellule, M. Eitan, et les deux diplomates israéliens rappelés en catastrophe la semaine dernière et qui servaient de « contacts » à Jonathan Pollard.

L'unité de renseignements qui avait recruté l'agent américain est un petit département chargé de l'« information technique et scientifique » et relevant de l'autorité du ministère de la défense. Son chef, M. Eitan — à ne pas confondre avec l'ex-chef d'état-major destitué après les massacres de Sabra et de Chatila, — fut une « figure » du contre-espionnage dans les années 60 (il avait notamment participé à la capture du criminel de guerre Adolf Eichmann). Ancien chef des opérations du Mossad, il servit comme *« conseiller en contre-terrorisme »* sous les gouvernements de MM. Begin et Shamir. A l'époque où il accepta les offres de service de Jonathan Pollard, le ministre de la défense était M. Moshe Arens, l'un des chefs du Likoud aujourd'hui ministre sans portefeuille.

Selon toute vraisemblance, l'incident israélo-américain devrait être maintenant rapidement clos. Les services secrets de l'Etat juif ne sortent pas grandis de l'affaire Pollard. Car celle-ci a mis en évidence l'amateurisme et le manque de sérieux qui entachent le recrutement de certains de ses agents. C'est une faiblesse inattendue de la part d'une communauté du renseignement qui passe pour l'une des meilleures du monde.

J.-P. LANGELLIER.

SELON UNE ÉTUDE DE MERON BENVENISTI

La population juive de Cisjordanie atteindra le seuil des cent mille colons en 1990

De notre correspondant

Jérusalem. — La population juive de Cisjordanie a augmenté de plus de 20 % au cours des douze derniers mois ; l'écrasante majorité des nouveaux colons s'y installent pour des raisons matérielles et non par idéologie ; deux implantations sur trois s'effondreraient du jour au lendemain si le gouvernement cessait de les subventionner : tels sont les points forts d'une étude de M. Méron Benvenisti publiée cette semaine à Jérusalem. Ancien maire-adjoint de la capitale en rupture de travaillisme, M. Benvenisti passe pour le meilleur connaisseur israélien de la Cisjordanie.

Selon cette enquête financée par la fondation Ford, 52 000 juifs — appartenant à 11 400 familles — habitaient la Cisjordanie en octobre 1985. Ce chiffre marque un accroissement de 21,5 % par rapport à l'an dernier. Le « gel » du nombre d'implantations, décidé en septembre 1984 par le cabinet d'union nationale, n'a pas freiné l'essor des localités existantes, sauf dans la vallée du Jourdain, où on enregistre un léger déclin démographique. Entre 1 500 et 2 000 familles se fixent en Cisjordanie chaque année. A ce rythme, on atteindra le seuil des 100 000 colons en 1990. L'ambitieux programme de peuplement initial prévoyait de franchir ce palier dès la fin de 1986.

La répartition géographique de la population est de plus en plus inégale. Trois habitants sur quatre vivent à moins de 20 kilomètres de Jérusalem ou de Tel-Aviv. Un nombre croissant d'entre eux se concentrent à proximité de l'ancienne « ligne verte », la frontière d'avant 1967. Quatre résidents sur cinq quittent chaque jour leur cité-dortoir — où la demande d'appartements reste forte — pour aller travailler dans les grandes villes d'Israël. Ce sont moins des colons que des banlieusards. Sur les 104 localités juives de Cisjordanie, 66 comptent moins de 200 habitants. Une seule — Kyriat-Arba — abrite plus de 5 000 personnes.

Ces implantations urbaines ou semi-urbaines, qui ont la faveur des nouveaux arrivants, se trouvent dans une région à fort peuplement arabe où vivent déjà 340 000 Palestiniens, soit quatre sur dix. Le recrutement « idéologique » des colons s'est presque tari, 170 familles seulement se sont établies cette année dans les petites implantations rurales, en majorité contrôlées par le Goush Emounim (Bloc de la foi), fer de lance de la colonisation.

La plupart des localités juives ne survivent que grâce à la générosité du pouvoir central. Les dons du gouvernement pourvoient, par exemple, à 68 % le budget municipal de Kyriat-Arba. Chaque habitant reçoit, sous la forme de subventions aux conseils régionaux, entre 200 et 400 dollars par an. Grâce au poids politique du Goush Emounim, le « noyau dur » des colons canalise à *son profit une grande partie de ces* fonds publics. Si le gouvernement refermait soudain son escarcelle, estime M. Benvenisti, 70 implantations disparaîtraient.

Le développement industriel et commercial reste modeste. On dénombre seulement 64 petites unités d'industrie légère employant moins de 400 personnes. L'agriculture demeure embryonnaire. M. Benvenisti critique les bailleurs de fonds — notamment l'Agence juive — pour avoir financé trop d'activités non productives, allant des salons de beauté au journal des colons.

J.-P. L.

ASIE

Inde

UN AN APRÈS LA CATASTROPHE

Bhopal, ville martyre, panse ses plaies

De notre envoyé spécial

Bhopal. – Un an après l'hécatombe, rien n'a vraiment changé dans la ville des lacs. J.-P. Nagar, le bidonville à la porte de l'usine damnée, est toujours là. Plus misérable que jamais. Ses trois mille habitants sont aussi maigres et démunis qu'auparavant. Dans le fatras des statistiques imprécises, des enquêtes approximatives, des études partielles et partiales qui entourent le drame depuis douze mois, une seule chose est sûre : la tragédie n'a pas permis aux familles des victimes d'échapper à leur pathétique condition.

Entre les masures de tôle et de bois mort, cages à poules serrées, où des familles s'entassent à huit ou neuf, dans le dédale des venelles sordides, poussiéreuses en été, boueuses à la mousson, des enfants sales, à demi nus, jouent toujours dans les caniveaux glauques, à ciel ouvert.

Un kilomètre plus loin, à Chhola-Kenchi, le bidonville voisin, lui aussi noyé de gaz mortel l'an dernier, c'est le même spectacle de survie.

Une vieille femme décharnée écosse lentement les haricots du déjeuner près d'un tas d'immondices. Une bande de gosses environnés de mouches et de moustiques poursuivent en riant un gros cochon repoussant de crasse. Un jeune infirme, la jambe osseuse en équerre, appuyé sur une béquille de fortune, tend sans conviction sa sébile aux passants. Une petite fille de sept ou huit ans lave consciencieusement un vêtement près d'un torrent d'ordures.

La poussière soulevée par les buffles de labeur, la fumée noire crachée par les camions et les bus surchargés, la pétarade des taxis-motos et des scooters et le haut-parleur d'une gargote qui déverse le hurlement continu des dernières scies à la mode : scènes de la vie quotidienne dans une ville moyenne du centre de l'Inde.

Au matin du 3 décembre 1984, Bhopal s'était réveillée coupée en deux. Elle l'est restée. D'un côté, la « ville nouvelle », les quartiers chics sur les collines épargnées par la nappe empoisonnée ; de l'autre, la ville basse, le bazar, la cour des miracles, transformée en mouroir il y a un an et aujourd'hui parsemée de dispensaires et de « cliniques » de fortune — souvent une seule pièce, — sorte de hangars avec une table d'examen, un stéthoscope et des seringues en quantité. *« Pour l'essentiel, les trois cent mille personnes affectées,* note un rapport officiel, *appartiennent à des familles qui vivent au-dessous du seuil minimum de pauvreté — cinq mille francs par an. »*

A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. Jamais, dans le passé, les autorités, les partis politiques, les organisations de charité, les travailleurs sociaux ne s'étaient autant penchés sur la misère de Bhopal. En termes statistiques, cela donne : dix-sept centres nouveaux de soins, augmentation des capacités d'accueil des hôpitaux existants, multiplication du nombre des médecins et des équipements affectés aux « damnés » de la cité. Trois mille patients sur les quatorze mille sérieusement atteints en décembre 1984 poursuivent quotidiennement leurs soins. Il n'y pas eu de cas de cécité et les picotements des yeux ont cessé. En revanche, la plupart souffrent encore de difficultés respiratoires et de fatigue continue. Les symptômes de la tuberculose parmi ceux qui ont respiré le gaz mortel se sont aggravés. Les médecins estiment que 20 % environ de leurs patients devraient faire un séjour en sanatorium. Une immunisation de masse a été effectuée sur tous les enfants des quartiers touchés. Une étude entreprise sur mille quatre-vingt-quinze sujets a montré que 18 % d'entre eux souffraient, depuis la catastrophe, de troubles psychiatriques divers. C'est le syndrome habituel de tous ceux qui ont survécu à des désastres, disent les spécialistes.

> *A la veille des manifestations prévues à Bhopal, un an après la catastrophe qui fit deux mille cinq cents morts, la filiale indienne de la firme Union Carbide, craignant des troubles, a mis en alerte ses quatorze établissements, et la police indienne a arrêté plus de cent personnes dans la ville martyre.*

Une autre enquête, portant sur deux mille six cent quatre-vingt-dix-huit femmes enceintes au moment de la fuite de gaz, a révélé que trois cent soixante-dix-hui d'entre elles n'étaient pas allées au terme de leur grossesse et que trente enfants étaient nés avec une malformation congénitale. Au 10 novembre 1985, cent cinquante enfants sur les deux mille deux cent dix nés après le 3 décembre étaient morts avant d'atteindre l'âge d'un mois.

Une étude comparative portant sur des femmes de même niveau social, mais non affectées, vient d'être entreprise. On connaîtra ses résultats plus tard, et l'on saura ainsi quel a été l'effet approximatif des inhalations de gaz.

Des responsabilités non établies

On discute encore des causes et des responsabilités de la catastrophe. *« Union Carbide est entièrement responsable »*, affirme le gouvernement local. *« L'agence officielle indienne d'inspection, qui n'a pas fait son travail, a aussi sa part »*, estiment quelques journaux. *« Il y a eu sabotage »*, prétend la direction de la multinationale. *« Dans un siècle, on cherchera encore à savoir ce qui s'est passé exactement »*, dit, avec fatalisme, un policier-enquêteur. *« Il y a eu mille sept cent cinquante-quatre victimes prouvées »*, affirment les autorités ; *« deux mille cinq cents »*, maintient la presse ; *« beaucoup plus »*, jurent les militants d'opposition. Une seule chose est sûre : le gouvernement, qui avait offert une aide d'urgence de 10 000 roupies (7 000 F) à toutes les familles endeuillées, en a débloqué à ce jour seulement 1 405. Certains fonctionnaires chargés du paiement ont prélevé dans de nombreux cas leur commission (20 % à 30 % du montant).

Même chose pour l'aide de 1 500 roupies allouée à toutes les familles directement affectées et dont les revenus mensuels sont inférieurs à 500 roupies (350 F par mois). Vingt-trois mille familles en ont jusqu'ici bénéficié. Seule la distribution gratuite de blé et de riz (650 000 quintaux), de sucre et d'huile, semble avoir échappé aux préleveurs de dîmes. Et encore ! Certains ont dû payer un bakchich pour obtenir leur carte de ration. L'indifférence a remplacé le méthyl-isocyanate dans l'atmosphère de Bhopal.

Une statue symbole

Pourtant, à la veille du premier anniversaire de la plus grande tragédie industrielle de tous les temps, la ville tente désespérément de faire un brin de toilette. La réfection hâtive des venelles les plus défoncées et l'enlèvement des tonnes d'immondices qui constituent le paysage habituel des riverains ont été ordonnés. Il s'agit de faire bonne figure : la presse internationale sera là en force. Et aussi les politiciens de droite et de gauche. Il y aura une manifestation, oganisée par des militants marxistes, dont les locaux sont constamment visités par la police spéciale (une centaine de personnes ont déjà été arrêtées par précaution). Il y aura des discours, et une statue en ciment symbolisant la tragédie — une femme de 2,20 mètres de haut, en pleurs, un bébé mort dans les bras — sera érigée face au potail d'Union Carbide.

Pour l'heure, entre ce potail et les bâtiments désertés de l'usine, un homme fait la grève de la faim. Entouré d'une vingtaine de compagnons jouant aux cartes, Maulana Shamsuddin (cinquante-deux ans) réclame à la multinationale une pension de survie. Le versement du salaire de cet ancien électricien de l'usine, comme celui des sept cents employés, a pris fin en avril. Il n'a rien pour faire vivre ses huit enfants. Trois cents ouvriers qui n'ont pas retrouvé de travail sont dans le même cas. Plus jeunes, ceux-ci réclament simplement un emploi.

Leurs milliers de collègues dans les autres unités indiennes d'Union Carbide n'ont pas suivi la grève de solidarité qu'ils demandaient. Au portail de leur usine, les ouvriers abandonnés ont pendu une effigie de M. Warren Anderson, le grand patron américain dont le nom ici, inutile de le dire, est maudit pour l'éternité. L'effigie devait être brûlée en public au soir du 2 décembre.

PATRICE CLAUDE.

DIX ANS APRÈS LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE

La survie économique du régime laotien dépend de l'aide de l'Est comme de celle de l'Ouest

Un grand rassemblement populaire et un défilé militaire devaient marquer, ce lundi 2 décembre, à Vientiane, le dixième anniversaire de la fondation de la République populaire et démocratique du Laos. Dimanche, M. Kaysone Phomvihan, dirigeant du Parti communiste laotien, a déposé une gerbe au Mémorial de la révolution. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Le Duan, secrétaire général du Parti communiste vietnamien, et de M. Heng Samrin, *le président cambodgien.* L'URSS était représentée par M. Ryabov, vice-premier ministre. Dix ans après sa création, le régime continue à compter pour sa survie sur l'aide économique de l'Est comme de l'Ouest.

Correspondance

Bangkok. — C'est le 2 décembre 1975, au cours d'une assemblée de *« représentants du peuple »* réunis dans un ancien camp militaire américain situé près de Vientiane que fut officiellement proclamée la République populaire et démocratique du Laos.

Ainsi s'évanouissait, *« par la volonté et à la demande du peuple »*, le fragile gouvernement qui pendant quelques mois avait rassemblé en une instable coalition la droite pro-américaine, la gauche procommuniste du Pathet Lao et les neutralistes du prince Souvana Phouma. L'ancien royaume du million d'éléphants était ainsi le troisième Etat de l'ancienne Indochine à rejoindre le camp socialiste, après le Cambodge (17 avril 1975) et le Vietnam (30 avril 1975).

Rapprochement avec Hanoï

Le pays était épuisé par une interminable guerre civile, son sol bouleversé par les bombardements américains, son tissu social déchiré par la corruption. Pour ceux qui, sans être communistes, aspiraient à un Laos indépendant, dégagé de tous liens féodaux d'avec ses deux puissants voisins, la Thaïlande et le Vietnam, la révolution apparaissait comme un réel progrès, même si elle s'accompagnait de l'abdication du roi Sri Savang Vatthana et d'un train de mesures parfois arbitraires.

Parmi les dirigeants communistes se retrouvaient des cadres prosoviétiques, d'autres proches de Pékin, d'autres enfin favorables à Hanoï. Le Laos populaire et démocratique paraissait vouloir s'engager résolument sur la voie difficile du neutralisme politique.

Pas pour très longtemps, car, dès juillet 1977, un traité d'amitié et de coopération de vingt-cinq ans était signé avec le Vietnam. Le texte complet de cet accord n'a jamais été rendu public. Il fournissait au moins un cadre juridique à la présence dans le pays de quarante mille à cinquante mille soldats vietnamiens.

Après l'intervention militaire de Hanoï au Cambodge, à la Noël 1978, le Laos prend ouvertement fait et cause pour Hanoï contre Pékin. Les relations entre Vientiane et la Chine se détériorent rapidement. L'aide chinoise, autrefois importante, est réduite à presque rien. Les ouvriers de Pékin travaillant au développement des provinces du nord et de l'ouest laotien sont renvoyés chez eux, tandis que la politique étrangère du Laos se rapproche de la ligne suivie par le Vietnam et Moscou.

Aujourd'hui, la tâche du régime socialiste reste difficile. Depuis 1975, 10 % au moins de la population a choisi de traverser le Mékong pour chercher refuge en Thaïlande ou en Occident. Dans cette foule, beaucoup de techniciens, de fonctionnaires, de médecins, d'ingénieurs, dont les compétences font cruellement défaut à ce pays qui demeure parmi les plus pauvres du monde.

Des milliers d'autres cadres, royalistes ou neutralistes, furent dès le début envoyés en « séminaires » dans des provinces lointaines. Selon un rapport d'Amnesty International de novembre de cette année, de six mille à sept mille personnes seraient encore détenues dans ces camps de travail. Elles n'ont jamais fait l'objet d'accusations précises, aucun procès n'est prévu, personne ne paraît savoir combien de temps encore va durer leur « rééducation ».

Autonomie alimentaire

La plus grande victoire du régime, c'est sans doute d'avoir pratiquement réussi à assurer l'autonomie alimentaire du pays. La production de paddy (riz non décortiqué), qui était de 910 000 tonnes en 1975, est passée à 1 240 000 tonnes en 1984. Un peu moins que l'objectif de 1,3 million de tonnes fixé par le premier plan quinquennal 1981-1985, mais le résultat est encourageant. Même si le taux de croissance de la population (2,90 %) demeure trop élevé.

Par contre, les progrès réalisés dans le domaine de la santé sont modestes. Le taux de mortalité infantile est encore de 159 %, contre 180 % en 1960. L'espérance de vie de la population laotienne est toujours très basse : quarante-deux ans pour les hommes, quarante-cinq ans pour les femmes.

Les dirigeants semblent conscients de l'ampleur des problèmes auxquels doit faire face le pays. Un récent rapport sur l'organisation du parti constate que *« beaucoup de fonctionnaires de toutes catégories ne sont pas prêts à assumer une responsabilité qui parfois les dépasse »*.

L'autocritique est sévère. *« Dans la construction du socialisme, au lieu d'affermir les bases politiques et économiques, on a laissé évoluer l'organisation selon le système impérialiste »*, poursuit le rapport, qui ajoute : *« Le niveau intellectuel et le sens de la discipline des membres du parti sont très bas. »*

Conséquence : *« Si le niveau politique des cadres n'est pas relevé, si les méthodes de travail ne sont pas changées, non seulement on n'atteindra pas les buts politiques fixés, mais on créera une situation plus compliquée et, cela est certain, les masses populaires ne feront plus confiance au nouveau régime. »*

A la différence du Vietnam et du Cambodge, le Laos n'est pas un paria politique ou économique. L'aide lui vient de l'Est comme de l'Ouest. Une aide indispensable car le pays assure à peine 20 % de son budget national. Et la défense à elle seule consomme près d'un quart de ce budget. La plupart des diplomates occidentaux en poste à Vientiane sont d'accord pour déclarer que cette aide doit se poursuivre. *« Quel que soit le poids de la présence vietnamienne,* nous disait l'un d'eux, *le Laos conserve son originalité, sa culture, sa religion et sa fierté. Il faut à tout prix éviter de l'isoler plus encore. »*

En privé, la plupart des dirigeants et des hauts fonctionnaires du régime ne disent pas autre chose.

JACQUES BEKAERT.





politique

M. Mitterrand avant sa visite aux Antilles : *la « répression » s'oppose au « terrorisme »*

M. François Mitterrand commence, mercredi 4 décembre en fin de matinée, une visite officielle de moins de trois jours aux Antilles, d'abord en Martinique puis en Guadeloupe. Le chef de l'Etat, qui se déplace habituellement en hélicoptère lors de ses visites des régions métropolitaines, parcourra les deux îles en voiture. Il fera étape dans dix communes à la Martinique et dans autant à la Guadeloupe.

Dans une interview à Radio France outre-mer, M. Mitterrand met en garde *« les organisations qui veulent régler les problèmes politiques par le terrorisme ». « Quiconque recourt au terrorisme aura devant lui la force de la loi, et donc de la répression »*, ajoute-t-il.

Le président de la République ne rejette pas *« le débat démocratique »* sur l'autonomie et l'indépendance, mais remarque que *« l'immense majorité des électeurs de ces départements ont exprimé un attachement à la France et se sentent Français »*. La discussion est possible sur une évolution du statut départementaliste, note-t-il, mais ce cadre ne peut être changé *« qu'avec le consentement — que dis-je, — la volonté des populations en question »*. Selon lui, les institutions actuelles dans lesquelles vivent la Martinique et la Guadeloupe *« permettent d'avancer »*.

Le printemps de l'UDF en Martinique

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. — En Martinique, dans le camp des départementalistes dominé par le RPR, qui dirige le conseil général, l'UDF apparaissait jusqu'à présent limitée à un cartel de notables rassemblant une demi-douzaine de maires et de conseillers généraux autour de M. Jean Maran, maire de Sainte-Luce, premier vice-président dans l'assemblée départementale et président de l'association des maires. Tel n'est plus le cas aujourd'hui.

La première convention de l'UDF, organisée dimanche matin 1er décembre dans la commune des Trois-Ilets en face de Fort-de-France, de l'autre côté de la rade, a été une réussite. En réunissant, sous un hangar de tôle orné de bambou, près de huit cents personnes de tous les âges et de toutes les origines sociales, les représentants martiniquais de l'UDF ont confirmé qu'ils disposent maintenant d'une assise militante. Alors que les difficiles négociations qu'ils ont engagées avec leurs concurrents du RPR pour la constitution de listes d'union aux prochaines élections buttent sur des querelles de personnes, ils voulaient démontrer leur représentativité. La démonstration est faite, et, en bonne logique, le RPR ne devrait pas ne pas pouvoir en tenir compte.

La nouveauté favorisant la spontanéité, ces débats ont donné lieu à des interventions dont la tonalité échappait aux règles conventionnelles. Ainsi, un jeune étudiant, M. Jean-François Baunol, est-il venu expliquer avec beaucoup de fougue qu'il fallait laisser la jeunesse martiniquaise *« libre de choisir son camp, indépendantiste ou départementaliste »*, à condition *« que chacun comprenne bien qu'il n'est pas possible de parler d'indépendance en termes économiques »*.

Ainsi, une jeune avocate, Mme Eliane Robinot, a-t-elle souligné avec beaucoup de conviction que la départementalisation serait meilleure si, dans les départements d'outre-mer, toutes les prestations sociales étaient assurées sans exception et au même taux qu'en métropole, et si, en particulier, la notion de vacances ne demeurait pas totalement interdite à bon nombre de familles antillaises, faute de structures d'accueil.

Un syndicaliste, M. Emmanuel Argo, représentant depuis peu la CGC et le CDS dans l'île, a affirmé avec force, à propos du sous-développement de l'économie antillaise : *« Nous sommes tous responsables ; nous avons choisi la voie de la facilité en laissant à l'Etat le soin de décider et d'agir à notre place. »* Il a souhaité un consensus politique dans la lutte contre le chômage. Il a mis en garde le patronat : *« S'il y a un changement de majorité en mars prochain, les travailleurs n'accepteront pas de retour en arrière. »*

Devant le succès de sa réunion, le secrétaire départemental de l'UDF, M. Miguel Laventure, avait donc le sourire : *« Il faut que, dès son arrivée à la Martinique, M. François Mitterrand nous dise qu'il sera le gardien de l'institution départementaliste comme le souhaitent les Martiniquais. Car il faut faire renaître l'espoir et la confiance. »*

Il appartiendra à l'UDF-Martinique de préciser ses réponses en matière de développement, au-delà des généralités rituelles. De toutes les propositions présentées dimanche, la seule véritablement originale consistait en effet à proposer que soient transférés aux Antilles les services responsables de l'athlétisme national...

ALAIN ROLLAT.

Au conseil national des jeunes giscardiens

OBSERVER LE SOCIALISME COMME LA COMÈTE DE HALLEY

(De notre correspondant.)

Le conseil national du Mouvement des jeunes giscardiens (MJG) s'est réuni le dimanche 1er décembre à Charenton, (Val-de-Marne), pour le lancement de la campagne des élections législatives et régionales.

Accueillis par M. Alain Griotteray, maire de la ville, les trois cents participants ont travaillé sur les cinq thèmes qui doivent dominer leur campagne : *« S'inscrire, attaquer, proposer, expliquer, animer »* (*le Monde* du 30 novembre). Ils ont également planché sur les « 110 propositions socialistes », sur les raisons pour lequelles « elles n'ont pas abouti », afin de bien savoir *« où se situe l'échec du socialisme. »*

« C'est à notre génération de se souvenir du socialisme, et de l'observer comme on observe la comète de Halley. Bien la regarder. Bien s'en souvenir. Parce qu'elle ne repassera plus avant soixante-quinze ans », a commenté M. Patrick Gérard avant de se demander ce qu'il restera *« du jeune premier ministre que M. Mitterand a donné à la France ? Quand on y réfléchit bien, pas grand-chose : une réforme de l'alcootest, une phrase savante : « Lui, c'est lui et moi c'est moi », une bataille de chiffonniers avec Lionel Jospin »*. Pour le président des jeunes giscardiens les socialistes poursuivent *« toujours le même objectif : rafler. Rafler l'héritage au profit de M. Mitterrand ; les postes pour les copains ; l'école libre pour la FEN ; la Marseillaise pour Chevènement. Et maintenant, rafler la tour Eiffel pour Berlusconi ! »*

Pour évoquer M. Giscard d'Estaing, le ton se fit tout autre : *« Nous, nous ne choisissons pas les hommes politiques au gré des sondages. Nous choisissons le meilleur, pour l'aider à gagner. »*

M. Alain Lamassoure, délégué général des clubs Perspectives et Réalités, a appelé son auditoire à se montrer vigilant : *« Ne laissez pas les socialistes conjuguer le verbe échouer : Je m'abstiens, tu cohabites, il s'obstine, nous nous divisons, vous censurez, ils reviennent. »* Et le *« Hourra ! la France repart ! »* par lequel M. Lamassoure a conclu son discours, s'est voulu une réponse, à deux jours d'intervalle, au *« Allez la gauche ! »* lancé par M. Fabius vendredi, lors du rassemblement de son parti, à l'héliport de Paris.

F.G.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'an I de la cohabitation

Par MAURICE DUVERGER

Officiellement, l'an I de la cohabitation commencera le 16 mars 1986 si les citoyens confirment ce jour-là leurs intentions de vote d'aujourd'hui. Pratiquement, la cohabitation a déjà commencé. Malheureusement, elle est plus ou moins confondue avec deux situations proches et cependant très différentes : le consensus et le centrisme. Il importe de l'en distinguer si l'on veut comprendre son mécanisme profond.

La cohabitation découle de la Constitution, qui ne permettrait pas à une droite victorieuse en 1986 de contraindre François Mitterrand à démissionner et qui obligerait ainsi une nouvelle majorité à supporter la présence et les prérogatives d'un président opposé à ses projets. Ainsi s'établirait une séparation des pouvoirs d'un type nouveau, où le chef de l'Etat, investi d'une fonction suprême d'arbitre et de régulateur, contiendrait quelque peu l'action d'un gouvernement qui déterminerait et conduirait effectivement la politique de la nation sous la direction du premier ministre.

Une telle cohabitation requiert évidemment un consensus minimal : on n'imagine pas un président Marchais cohabitant avec un premier ministre Le Pen. A cet égard, l'évolution de l'esprit public en France facilite le fonctionnement des institutions.

Depuis que l'expérience du pouvoir a conduit les socialistes à mettre leur idéologie en accord avec leurs pratiques, en abandonnant le langage révolutionnaire et marxiste pieusement embaumé par la SFIO et réactivé après mai 1968, la plupart de nos compatriotes sont d'accord sur les principes fondamentaux de la démocratie pluraliste et sociale qui caractéristique l'Europe occidentale.

Seuls les communistes et le Front national ont des projets de société d'une nature différente, mais ils ne réunissent ensemble que 20 à 25 % des citoyens.

Au contraire, la cohabitation n'a rien à voir avec le centrisme, c'est-à-dire avec l'alliance de la gauche réformiste et de la droite modérée, rejetant les extrêmes dans l'opposition. Le Parti communiste entretient la confusion dans ce domaine, en faisant croire que les socialistes se préparent à former une nouvelle majorité avec le RPR et l'UDF après les élections de 1986.

Il espère ainsi retenir les électeurs que son orientation actuelle fait glisser vers le PS. Mais ce dernier n'aurait aucun intérêt à un tel renversement d'alliances, ni ses partenaires éventuels ni personne. L'expérience de la IIIe et de la IVe République française, de la République de Weimar, de la République italienne d'aujourd'hui montre que le centrisme engendre des gouvernements paralysés par leurs divisions et leur instabilité et prive les citoyens du pouvoir de choisir leurs gouvernements.

En *définitive*, la cohabitation dépendra moins de l'écart des idéologies et de la stratégie des partis que de la perspective de la future élection présidentielle. En apparence, le chef de l'Etat et le chef du gouvernement seraient ainsi poussés vers une concurrence permanente, évidemment désastreuse pour le pays.

En réalité, ils se trouveraient sans doute portés à de secrètes connivences tendant au succès de l'expérience. Le président de la République et son premier ministre auraient en effet un égal intérêt à une telle réussite, car elle seule les mettrait en bonne posture dans le combat décisif.

Pour Jacques Chirac et pour Valéry Giscard d'Estaing, une présence de deux ans à Matignon dans ces conditions serait le meilleur moyen de l'emporter sur Raymond Barre au premier tour de 1988.

Ce qui éliminerait aussi le candidat le plus dangereux au second pour François Mitterrand, ou le successeur proposé par lui. Mais nul ne peut dire si de telles alliances tactiques profiteraient à leurs partenaires ou au Commandeur qui les observerait de l'extérieur, loin des servitudes de la politique gouvernementale.

Un PC peut en cacher un autre

(Suite de la première page.)

M. Zarka avait été à la pointe de l'offensive qui avait abouti à l'éviction de M. Asensi du comité central, puis à son remplacement à la tête de la fédération par M. Mons, ancien président du conseil général. M. Jack Ralite, ancien ministre, maire d'Aubervilliers, a payé de sa place sur la liste des candidats aux élections législatives son refus de participer à cette offensive (M. Ralite conduit la liste du PCF pour les élections régionales), tandis que la direction du parti a dû concéder à M. Asensi un rang d'éligible à l'Assemblée nationale. En mettant en cause sans les nommer, mais de façon transparente, MM. Zarka et Mons, le maire de Saint-Denis montre que les déchirements du début de l'année ne sont pas sans conséquences.

Au-delà de la situation propre à la Seine-Saint-Denis, la colère de M. Berthelot révèle les sentiments de nombreux élus du PCF face à l'activisme de certains cadres fédéraux et syndicaux soutenus par la direction. M. Roland Leroy, fidèle à sa ligne de conduite, s'est immédiatement porté aux côtés de MM. Zarka et Mons en opposant, devant la presse, le 27 novembre, une déclaration de l'union départementale CGT à celle du maire de Saint-Denis. En somme, pour M. Leroy, il y a, d'un côté, les représentants authentiques des travailleurs en lutte contre la politique gouvernementale, de l'autre un élu qui n'a pas une conception aussi claire qu'il le faudrait des enjeux de la période.

« Liste noire »

M. Leroy va pouvoir ajouter à sa « liste noire », s'il ne l'a déjà fait depuis longtemps, des élus, mais aussi des responsables fédéraux de l'Hérault, qui, à la fin de la semaine, à l'occasion d'une série d'initiatives sur le thème de la paix et du désarmement, ont invité M. Juquin, officiellement chargé de ces questions au comité central. Les dernières municipalités relativement importantes du PCF dans le département (après la perte de Béziers et de Sète en 1983, Bédarieux, Pézenas et Montagnac, avaient organisé une « semaine pour la paix », conçue dans un esprit d'ouverture. Des socialistes avaient été invités, ce que la direction du PCF, vu le thème de la manifestation, ne peut critiquer ; des représentants des Eglises étaient aussi présents. Le meeting de Bédarieux, samedi, a réuni un millier de personnes, chiffre important pour cette commune et sur ce sujet.

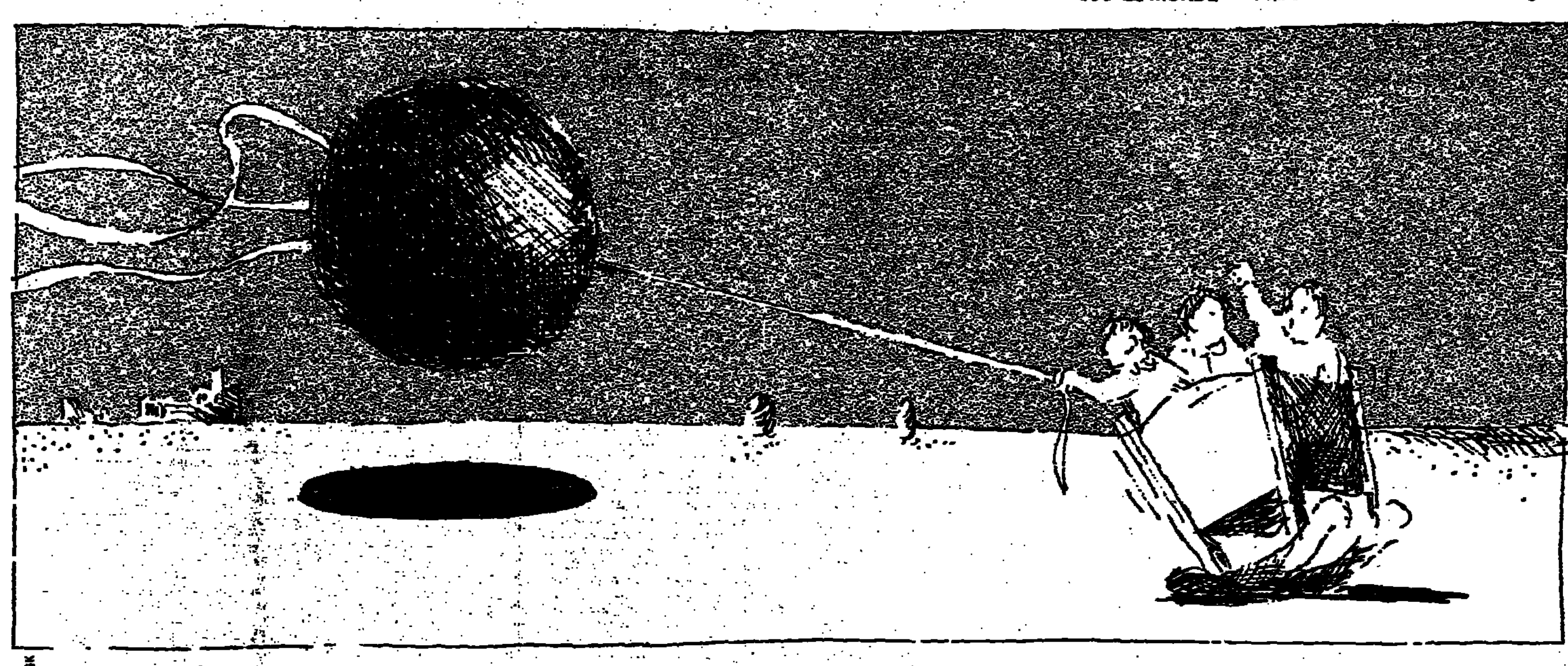
Cette visite a été pour M. Juquin l'occasion de dialoguer avec des sections et avec des cellules du PCF, comme cela se fait d'ordinaire lorsqu'un dirigeant national « descend » dans un département. Certaines sections n'avaient pas connu pareille affluence de militants ou d'anciens militants depuis longtemps. Un membre du bureau fédéral, venu dans l'une d'entre elles pour l'inciter à refuser de rencontrer M. Juquin sous prétexte qu'une telle réunion n'aurait pas été conforme aux statuts, a été mis en minorité et contredit, y compris par des militants qui devaient, par la suite, exprimer leurs désaccords avec l'ancien porte-parole du parti.

Le secrétariat fédéral de l'Hérault, épuré de ses minoritaires lors du congrès de février dernier, s'est tenu à l'écart de la manifestation. Il a même intimé au responsable de la librairie du parti à Montpellier l'interdiction de mettre en vente le livre de M. Juquin (*Autocritiques*). Des membres du bureau fédéral, niveau de direction inférieur, étaient, en revanche, présents. La visite de celui qui apparaît aujourd'hui comme le porte-parole de ceux qui critiquent, partiellement ou totalement, la ligne de la direction, a eu un écho au-delà de l'Hérault, auprès de cadres de fédération voisines. La ligne de conduite de M. Juquin, aussi sévère pour le PS — *« La droite ne reviendrait pas si la gauche avait fait une meilleure politique »*, a-t-il dit lundi sur Europe 1 — qu'intransigeant pour la direction de son parti — il a proposé que le PCF se fixe comme objectif, pour l'avenir, d'atteindre le double de son score aux élections européennes de 1984, — doit lui permettre, estime-t-il, d'éviter ce qu'il appelle méchamment la *« fiszbinade »*, c'est-à-dire la marginalisation, suivie de l'exclusion et du ralliement au Parti socialiste. Le *statu quo* auquel s'en tient la direction du PCF vis-à-vis de son ancien porte-parole apparaît comme une partie de bras de fer : qui utilisera le mieux l'autre, la direction pour se donner une image de tolérance et garder à ses côtés ceux qu'elle mécontente, ou M. Juquin pour donner consistance à la sensibilité « eurocommuniste » qu'il représente ?

L'entrée en lice des élus, contre lesquels M. Marchais avait mis en garde l'appareil lors de la réunion de juin dernier du comité central, donne à l'affrontement interne du PCF une dimension nouvelle. Jusqu'à présent, les élus, qui n'ont pas un rôle de premier plan dans le parti de « révolutionnaires professionnels » que le PCF continue à être sur le plan de son organisation, n'exprimaient leurs désaccords qu'en privé et s'inclinaient officiellement. L'initiative de M. Berthelot, celle des maires de l'Hérault sont susceptibles de créer un mouvement que la direction du parti aurait beaucoup de peine à maîtriser sans dommage dans l'opinion.

PATRICK JARREAU.

● PRÉCISION. — M. Yves Lancien, député RPR de Paris, n'a pas été déchargé de ses délégations comme conseiller de Paris, ainsi que nous l'avons écrit par erreur (*le Monde* du 30 novembre). Après avoir dénoncé les agissements d'un autre conseiller de Paris, M. Dangles, qui, lui, s'est vu retirer par M. Chirac ses délégations municipales, M. Lancien a été amené à démissionner du groupe « chiraquien » de l'Hôtel de Ville et de son poste de délégué national du RPR pour la défense, en novembre 1984.



Ne laissez pas dormir en France vos ours en peluche. Des bébés suédois pleurent pour en avoir.

Commercialiser ses produits au niveau international n'est pas, à vrai dire, un jeu d'enfant.

Conduire des affaires dans plusieurs pays, c'est suivre les activités de chaque filiale. Au jour le jour.

Perdre de vue l'état des stocks d'une filiale, c'est risquer de perdre des ventes.

International Business Services (IBS) peut vous aider.

En mettant à votre disposition son système informatique.

Pour le traitement de vos propres données.

Pour relier vos bureaux, vos usines, vos magasins à un seul réseau international.

En vous proposant, entre autres logiciels, un langage multifonctions, AS (Application System), disponible en seize langues différentes. Pour que tous vos collaborateurs, informaticiens ou non, puissent l'utiliser.

Pour que chacun travaille dans sa propre langue.

Pour que vous obteniez instantanément de précieux renseignements sur vos marchés étrangers.

IBS peut, par exemple, aider un fabricant français de jouets à écouler ses surplus d'ours en peluche sur d'autres marchés.

Ce service international lui permet d'enregistrer les commandes et de suivre l'état des stocks dans chaque pays.

Tout en restant en liaison téléphonique avec son client.

Il peut alors choisir le bon moment pour expédier ses ours vers le soleil des lacs italiens ou les berceaux des bébés suédois.

IBS l'aide à mieux planifier sa production, le siège social et toutes les filiales pouvant être reliés au même système et se partageant les mêmes informations.

Pour obtenir par là même un contrôle plus rigoureux des stocks et des frais de gestion.

Vous aussi, nos spécialistes peuvent vous aider à développer un système de gestion adapté à votre entreprise, en connectant chacun de vos établissements à IBS.

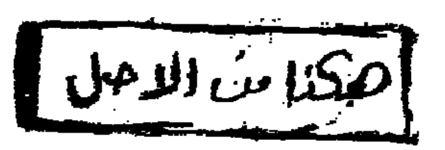
Que vous exportiez des jouets ou tout autre produit. Partout dans le monde.

Pour plus d'informations, téléphonez au Numéro Vert 05.27.11.87. (appel gratuit).

Parce qu'un système d'information inefficace peut affecter vos parts de marché dans le monde. Donc vous coûter de l'argent.

Le service IBS est proposé par les Services de Télétraitement d'IBM France.

IBM



POLITIQUE

SIX LIVRES POUR LA GAUCHE

Le socialisme bouge

A quelques mois des élections, la « production d'idées » au PS s'accélère. Nous avons analysé six ouvrages récents, tous écrits par des socialistes, qui s'insèrent soit dans le cadre de la campagne électorale, soit dans la préparation des reclassements, qui, au sein du PS, marqueront sans doute l'après-86.

Jeunes pour la plupart, socialistes, ils jugent désuète l'actuelle division du PS en courants. Ils veulent moderniser leur parti, et, au-delà, la gauche tout entière. Ils ont créé un club, Démocratie 2000. Ce sont les « transcourants » du PS, dont le nom seul traîne avec lui une odeur de soufre pour bien des socialistes « classiques ».

Les cinq fondateurs du mouvement des « transcourants », rassemblés sous le pseudonyme collectif de Jean-François Trans, viennent de regrouper leurs idées dans un livre-manifeste, *La gauche bouge* (1). Ouvert par une analyse, fondée sur les sondages d'opinion, des nouvelles tendances lourdes de la société française, l'ouvrage doit jeter les bases d'un projet capable de rendre au socialisme français la liberté de mouvement que lui interdisent les *« rhumatismes de la vieille gauche »*.

Dans certaines des directions qu'ils exploitent, les transcourants poussent jusqu'au bout de leur logique des évolutions seulement esquissées par les socialistes. Sur d'autres terrains, la tonalité de *La gauche bouge* — qui a été écrit avant le congrès de Toulouse — ne tranche pas radicalement avec celle du PS de l'après-Toulouse. Les « trans » ont même été pris de vitesse, sur la protection sociale, par le gros des troupes du PS : c'est dans le programme officiel du parti, non dans leur livre, que figure l'idée — socialement incontestable et typiquement « moderne » — d'instituer un revenu minimum garanti et une mutualisation des coûts de la mutation industrielle.

Au-delà de cette bousculade à la corde pour aborder en tête le virage de la modernité, c'est, en réalité, la logique politique induite par la démarche des « transcourants » qui éveillera, au choix, l'intérêt ou la méfiance. Ainsi « Jean-François Trans » écrit-il : *« Les nouvelles forces échappent largement aux classifications politiques anciennes et le clivage droite-gauche n'est pas pour elles vraiment signifiant. »* Les transcourants, qui excluent toute nouvelle alliance avec le PC, et pensent que le PS ne peut plus être le parti d'un groupe ou d'une classe sociale, ni même le « parti du salariat », affirment : *« L'affrontement droite-gauche est aujourd'hui circonscrit à certains domaines, d'autres échappant à la rivalité des deux pôles. C'est schématiquement ce que l'on peut nommer les zones de consensus : une économie de marché, les alliances politiques et militaires, la CEE, les institutions, constituent autant de points de rencontre entre les Français* (...). *Les choix qui arbitreront entre les différents projets se feront dès lors à la périphérie de ce sanctuaire du consensus. »*

M. Paul Quilès, lui aussi, est sur la piste du consensus. Soucieux, à l'évidence, de se débarrasser de l'image de « dur » du PS qui lui colle à la peau, le ministre de la défense, dans un livre intitulé *La politique n'est pas ce que vous croyez* (2), se retrouve aux côtés des transcourants lorsqu'il veut dépassionner le débat politique. L'idée est simple : la gauche a le mérite d'avoir *« libéré les énergies »* en France et engagé le pays sur la voie de la modernisation. Elle est maintenant à même de rassembler pour continuer cette tâche, en multipliant, sur la base de ses propres valeurs, les *« consensus partiels »* avec l'opposition.

« Tout n'est pas politique », affirme M. Quilès, plus pragmatique encore qu'un radical-socialiste de bonne facture, avant d'écrire : *« Maints problèmes de société pourraient ainsi donner lieu à consensus. Car, contrairement aux questions économiques et sociales, ils mettent rarement en jeu de réels conflits d'intérêts. »* Et encore : *« Modernité, responsabilité, efficacité : autant d'impératifs qui exigent la recherche de consensus partiels. »*

« Cette modernité (...), *qui, aujourd'hui, demande qu'on gomme toute aspérité. A mort les idéologies ! Pour présenter le profil lisse et — presque — sans rides du responsable efficient, dynamique et toujours terriblement moderne ! »* Ces lignes vengeresses, qui semblent répondre directement à M. Quilès, s'adressent en fait à... M. Michel Rocard, dont M. Quilès, dans le passé, a, comme les autres « mitterrandistes », pourfendu les idées. Preuve que les cartes sont brouillées, puisque, aussi bien, ces critiques pourraient s'adresser au premier ministre.

Fidélité

Les auteurs ? Ce sont trois jeunes mauroyistes, Mme Geneviève Domenach-Chich (quarante ans), MM. Gérard Collomb (trente-huit ans) et Bernard Roman (trente-trois ans), qui tentent de remettre à l'heure les pendules de la gauche dans un ouvrage intitulé *Où est le changement ?* (3). Comme l'écrit M. Pierre Mauroy dans la préface, il s'agit, pour un PS soumis au risque *« d'osciller périodiquement entre le dogmatisme et l'abandon de ses valeurs »*, de *« dégager une synthèse qui permette de façonner le réel en demeurant fidèles à nous-mêmes »*.

Ainsi nos trois mauroyistes ne croient-ils guère à l'effacement du clivage droite-gauche. Pour une raison simple : si la gauche a changé, ce n'est pas, disent-ils, le cas de la droite. Et s'il existe en son sein *« des forces authentiquement libérales, et désireuses de faire entrer notre pays sans la société post-industrielle de demain »*, comment *« ne pas constater que ces couches demeurent minoritaires au sein de la droite, que leurs velléités réformistes seraient bien vite étouffées si la droite politique revenait demain au pouvoir ? »*

En somme, pour nos auteurs, *« parce que la gauche n'a pas à assumer de telles pesanteurs électorales, elle seule peut mener de manière conséquente une politique de modernisation de notre société et favoriser le regroupement et l'alliance de tous ceux qui ont objectivement intérêt à cette modernisation. C'est le cas de la majorité des salariés, cadres compris. Cela peut l'être aussi d'une partie, la plus moderniste, des dirigeants d'entreprise, qui, à partir du moment où la gauche socialiste prendrait complètement en compte les impératifs industriels et économiques de l'entreprise, peuvent intégrer sa volonté d'en assurer la réforme sociale. »*

A l'évidence, ce consensus-là est plus exigeant que celui défini par M. Quilès ou les transcourants. Enfants de 68, nés à la politique en ce mois de mai où les jeunes révoltés *« croyaient inventer un socialisme prométhéen »*, nos trois auteurs refusent aujourd'hui de jeter aux orties tout l'héritage du mouvement de mai et plus largement toutes les espérances dont la gauche, traditionnellement, est porteuse, simplement parce que nombre de *« chimères »* se sont évanouies dans le choc avec une *« réalité rugueuse à étreindre »*.

Comme le fait remarquer, en privé, un dirigeant mitterrandiste, *« après tout, si nous voulons construire un grand PS à vocation majoritaire qui aille des communistes au centre, il faudra bien qu'il y ait, dans le parti, une gauche, un centre et une droite »*. A lire ces trois livres, il apparaît bien que les reclassements de l'après-86 ont déjà commencé...

Deux autres ouvrages récents, dus à des plumes socialistes, ont une ambition plus limitée et une démarche commune : détailler le bilan de la gauche pour une opinion qui ne semble pas l'estimer à sa juste valeur, à moins qu'elle ne l'ait déjà oublié... Statisticien et économiste, M. Jean-Louis Viora, dans *Jugez vous-mêmes en trente-six graphiques économiques* (4), se borne à son domaine : l'économie et les indices qui traduisent sa santé. Du chômage à la situation financière des entreprises, la présentation est uniforme : un graphique, qui reflète l'évolution des séries statistiques, et quelques pages de commentaire. But de ce *« mémento économique »* ? : *« Rectifier des dizaines d'idées reçues ; en un mot* (...), *jugez vous-mêmes. »*

Dans *Quatre ans après...* (5), Frédéric Thiriez dresse, lui, un bilan de tout ce qu'a accompli la gauche dans les domaines les plus divers. L'idée inattendue est d'avoir présenté ce bilan sous forme d'un dictionnaire, d'*« accidents de la route »* à *« vacances »*. Cela améliore d'autant la lisibilité.

Pour sa part, Pierre Bercis voudrait, pour le bicentenaire de la première déclaration des droits de l'homme, une nouvelle déclaration, qui, selon lui, ne pourrait être qu'une *« déclaration des droits socialistes de l'homme »*. Il s'en explique dans un livre, *Pour les nouveaux droits de l'homme* (6).

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) *La gauche bouge*, par Jean-François Trans (pseudonyme collectif de Jean-Michel Gaillard, François Hollande, Jean-Pierre Jouyet, Jean-Yves Le Drian, Jean-Pierre Mignard). Ed. J.-C. Lattès, 182 p., 1985, 89 F.

(2) *La politique n'est pas ce que vous croyez*, par Paul Quilès, photographies de Xavier Lambours. Ed. Robert Laffont, 186 p., 1985, 95 F.

(3) *Où est le changement ?*, par Gérard Collomb, Geneviève Domenach-Chich, Bernard Roman. Préface de Pierre Mauroy. Institut d'études économiques, politiques et sociales (5, avenue Bosquet, 75007 Paris), 170 p., 1985, 50 F.

(4) *Jugez vous-même en trente-six graphiques économiques*, par Jean-Louis Viora. Préface de Lionel Jospin. Ed. Clancier-Guenaud, 134 p., 1985, 49 F.

(5) *Quatre ans après...*, par Frédéric Thiriez. Ed. Stock, 326 p., 1985, 69 F.

(6) *Pour de nouveaux droits de l'homme*, par Pierre Bercis. Préface de Léopold-Sedar Senghor. Ed. J.-C. Lattès, 238 p., 1985, 62 F.

SITUATIONS 86

AU PS : encore quelques points noirs

Près de quatre-vingt-dix premiers secrétaires fédéraux du PS se sont réunis, samedi 30 novembre, à Paris. La plupart avaient assisté, la veille, au meeting commun Fabius-Jospin, qui, selon M. Debarge, membre du secrétariat national chargé des fédérations, les avait favorablement impressionnés.

Les participants à la réunion ont fait un tour d'horizon des derniers points noirs qui subsistent pour les listes législatives. Les cas les plus difficiles sont l'Orne (où les socialistes refusent toujours l'arrivée de M. François Doubin, président du MRG, comme tête de liste), le Gard (où M. Georges Benedetti veut toujours faire une liste dissidente face à Mme Georgina Dufoix), les Pyrénées-Orientales (où les militants contestent toujours l'attribution de la tête de liste à Mme Renée Soum). Les autres difficultés, dans la Mayenne, la Manche ou le Puy-de-Dôme, préoccupent moins les dirigeants socialistes.

Les premiers secrétaires fédéraux, qui, selon M. Daniel Vaillant, membre adjoint du secrétariat national chargé des fédérations, se sont montrés *« mobilisés, ingénieux »*, pour mener la campagne électorale dans leurs départements, n'ont pas exprimé de désaccord avec l'affiche *« Au secours ! la droite revient »*. M. André Laignel, directeur de la campagne, leur a expliqué la progression en trois vagues des affiches, la dernière vague devant exprimer les propositions socialistes.

Néanmoins, il ressort de cette réunion que les dirigeants socialistes ont conscience que la défense du bilan, l'énoncé des propositions, ne suffiront pas, si les socialistes ne parviennent pas à provoquer un *« déclic »* dans l'opinion. Il s'agit seulement de rendre tangible un début de renversement de la tendance actuelle, très défavorable au PS.

ORNE : les socialistes refusent toujours M. Doubin (MRG) comme tête de liste

De notre correspondant

Alençon. — Qui va l'emporter dans l'Orne pour la première place sur la liste du PS aux législatives ? M. Michel Lambert, député socialiste (rocardien) sortant, ou M. François Doubin, président national du MRG, résident secondaire depuis vingt ans dans le département ? *« J'y passe cent cinquante jours par an »*, assure M. François Doubin. Il est même conseiller municipal de Soligny-la-Trappe et réfute donc catégoriquement le qualificatif de *« parachuté »*. La commission exécutive fédérale du PS avait décidé que M. Lambert conduirait la liste des législatives et M. Pierre Mauger (mitterrandiste), maire d'Alençon, celle des régionales. L'établissement de ces listes avait posé quelques problèmes entre les mitterrandistes, majoritaires, et les rocardiens, minoritaires. Mais, brusquement, l'union sans faille s'est faite dans la commission exécutive à l'annonce de la candidature de M. Doubin.

Dès le début de septembre, les socialistes locaux avait dit non à M. Doubin en expliquant : *« Nous avons eu du mal à enlever un siège de député dans l'Orne ; nous ne tenons pas à le perdre en présentant François Doubin, qui n'est pas assez connu chez nous. »*

M. Lambert, pour sa part, n'était pas moins catégorique et, dans un télégramme à M. François Doubin, il affirmait : *« Regrette obstination déraisonnable. Ai certitude qu'en mars 1986 vous serez le seul président de parti battu. »*

M. Doubin, lui, est assez optimiste : *« Que Michel Lambert soit mécontent, je le comprends, mais en politique, rien n'étant impossible, les choses s'arrangeront. Ne sommes-nous pas condamnés à bien nous entendre ? »*

M. V.

● *Le mouvement des démocrates* que préside M. Michel Jobert et le mouvement gaulliste populaire qu'anime M. Jean-Louis Delecourt ont décidé de présenter des listes communes dans vingt-huit départements. Ces deux formations favorables à la majorité ont également pris contact avec les radicaux de gauche. Ils souhaitent créer au sein de la gauche une *« troisième voie »*.

Une élection municipale

NORD : Annœullin (2e tour).

Ins., 4 893 ; vot., 3 881 ; suff. ex., 3 770. PS (M. Poggi, m.s.) 1 638 (43,44 %), 21 ÉLUS ; opp. (M. Gaudry), 1 373 (36,41 %), 5 ÉLUS ; PC (M. Copin), 759 (20,13 %), 3 ÉLUS.

[Cette élection partielle faisait suite à la démission en juin dernier, des neuf conseillers communistes, suivie en octobre de celle des cinq élus de l'opposition. Les neuf élus du PC s'étaient démis de leurs mandats pour protester contre l'attitude du maire, M. Poggi, qui avait suspendu de ses fonctions un adjoint communiste condamné à 10 000 F d'amende, pour *« provocation par cris et menaces, à la haine raciale »*, proférés lors d'une manifestation organisée en faveur des Juifs d'URSS à Lille en avril 1984. Le PC apparaît comme le grand perdant de ce scrutin puisqu'il n'obtient que trois élus alors qu'il en comptait neuf dans le précédent conseil. Il n'a pas mobilisé tous ses électeurs du premier tour de mars 1983, ni même ceux du premier tour de ce scrutin partiel.

Le 24 novembre, les résultats avaient été les suivants : Ins., 4 893 ; vot., 3 618 ; suff. ex., 3 458. PS (M. Poggi) 1 491 (43,11 %) ; opp. (M. Gaudry) 1 183 (34,21 %) ; PC (M. Copin), 784 (22,67 %).

Au premier tour des élections municipales de mars 1983, la liste socialiste avait recueilli 1 815 voix (44,53 %) ; la liste d'opposition 1 262 voix (30,96 %) et la liste communiste, 998 voix (24,49 %).

Au second tour, les listes du PS et du PC avaient fusionné et les suffrages s'étaient répartis ainsi : union de la gauche : 2 634 (64,41 %) 24 ÉLUS ; opposition 1 455 (35,58 %), 5 ÉLUS.]

Un sondage de la SOFRES

LES FRANÇAIS UN PEU MOINS « A GAUCHE » MAIS BEAUCOUP PLUS INDÉCIS

D'après un sondage réalisé par la SOFRES du 18 au 24 octobre 1985 auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes et publié par l'hebdomadaire *le Point*, 34 % des Français se classent à gauche et 33 % à droite ; 27 % refusent de se classer.

Les Français apparaissent donc beaucoup plus nuancés dans leur « positionnement » sur l'échiquier politique que dans les choix qu'ils manifestent pour les prochaines élections, puisque dans l'ensemble des sondages sur les intentions de vote la droite est créditée d'environ 60 % des suffrages et la gauche de 40 %.

Si le pourcentage des personnes qui se rangent à gauche est en diminution sensible par rapport à une précédente enquête effectuée en 1981 (elles étaient alors 42 % dans ce cas), il reste stable par rapport à un sondage réalisé par la SOFRES en 1983.

Le pourcentage de ceux qui se classent à droite augmente très légèrement par rapport à 1981 (31 %) mais diminue par rapport à 1983 (36 %). Les indécis, en revanche, sont de plus en plus nombreux : 20 % en 1981, 22 % en 1983, 27 % en octobre 1985.

Propos et débats

M. Barre : euro-optimiste

« Je suis résolument euro-optimiste », a déclaré M. Raymond Barre qui participait, samedi 30 novembre à Paris, à une réunion de travail avec des jeunes sur le thème « La France d'après-demain ». Pour le député du Rhône, l'Europe a très bien résisté et a surmonté sans éclater les crises diverses de cette dernière décennie. Il en veut pour preuve que, depuis 1980, les pays de la CEE luttent avec succès contre l'inflation et accroissent leurs investissements. *« En France, en dépit de nos fantaisies bien connues, nous sommes capables de vendre RITA aux Américains, nous avons une industrie spatiale et aéronautique performante ; il y a en Europe des réserves de productivité considérables »*, a-t-il ajouté. Après avoir souhaité que les particuliers acceptent de contribuer davantage au financement de la Sécurité sociale, l'ancien premier ministre a estimé que des mesures de protection culturelle devaient être obligatoires dans le cahier des charges des chaînes privées de télévision.

M. Pasqua (RPR) : sans euphorie

Devant les assises départementales des jeunes RPR du Nord, à Cambrai, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a dénoncé, samedi 30 novembre, *« tout ce qui s'apparente au racisme »*. Il a ajouté : *« Nous avons le droit de rester Français et de défendre notre identité. »* Les étrangers ont commis des délits, il faut, selon lui, *« les expulser »*. Pour M. Pasqua, il ne faut *« accepter parmi les immigrés que ceux que nous pouvons recevoir convenablement »*. Le sénateur des Hauts-de-Seine a conseillé à son auditoire d'*« aborder les élections sans euphorie »*, car *« rien n'est joué »*.

M. d'Aubert (UDF) : contagieux

Invité du « Forum de RMC », dimanche 1er décembre, M. François d'Aubert, député UDF de Mayenne, a expliqué que l'enjeu des prochaines législatives est pour les barristes, dont il est, le succès de l'*« anticohabitation »* et le départ de M. François Mitterrand. Pour lui, cette position *« se comprend de mieux en mieux »*. *« Le barrisme est contagieux et l'anticohabitation est également quelque chose de contagieux »*, a-t-il déclaré. Quant au PS, M. d'Aubert a estimé que ses références ne sont plus *« Karl Marx et sa barbe, mais Jules Ferry et ses rouflaquettes »*.

M. Marchais : escroquerie

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, qui lançait, dimanche 1er décembre à Toulon (Var), la campagne de son parti pour les élections législatives de 1986, a estimé que l'utilisation par les affiches du PS du slogan *« Au secours ! la droite revient »* est *« une véritable escroquerie »*. Pour le dirigeant communiste, c'est *« la politique de chômage et d'austérité »* menée par le gouvernement socialiste et *« le mécontentement et la déception légitime qu'elle provoque »* qui *« rendent la droite si puissante actuellement »*. En outre, M. Marchais demande : *« En quoi, pour empêcher la droite d'avoir beaucoup de voix, faut-il obligatoirement voter socialiste ? »* Pour lui, ces affiches veulent suggérer que le vote socialiste *« est le seul moyen de combattre la droite, si elle parvient à revenir. »*

De son côté, M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité* et tête de liste communiste en Seine-Maritime (département de M. Laurent Fabius), a dénoncé, samedi la *« duplicité »* de ces affiches et critiqué le premier ministre pour avoir dit dans le *Wall Street Journal* : *« Si le centre veut nous rejoindre, il le peut. »* (*le Monde* du 29 novembre).

M. Fiterman : frénésie de la finance

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, ancien ministre, a estimé, samedi 30 novembre à Lyon, que la politique économique et sociale du gouvernement vise à répondre *« avec une frénésie destructrice »* aux exigences des *« dirigeants de la finance »*. M. Fiterman a estimé que *« la France a les moyens d'assurer sa renaissance économique et sociale »*.

M. Poperen : assimilation

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a indiqué, dimanche 1er décembre au « Club de la presse » d'Europe 1, qu'il est favorable à *« la ligne de l'assimilation »* des immigrés — qui est la *« réponse du progrès »* — et *« réservé sur la perspective d'une France dite pluriethnique, pluriculturelle, si l'on veut entendre par là que s'affirmerait à l'intérieur de la communauté nationale une diversité qui prendrait le dessus »*. *« On ne peut pas ruser là-dessus*, a souligné M. Poperen. *Ou on va dans la direction de l'assimilation, ou dans la direction de la ségrégation* (1). »

M. Poperen a affirmé, d'autre part, que l'objectif du PS pour les élections législatives est d'obtenir une *« majorité relative »* afin de devenir le *« pôle majoritaire »* autour duquel tout le jeu politique devrait s'organiser après le 16 mars.

1) La prise de position de M. Poperen paraît contradictoire avec les propos tenus par M. Lionel Jospin, qui avait déclaré, lors de la convention nationale du PS des 9 et 10 novembre : *« Nous voulons intégrer les immigrés. La droite veut les assimiler ou les expulser, et en attendant, les discriminer. »* Le premier secrétaire du PS a développé, vendredi 28 novembre, la même analyse lors de son meeting avec M. Fabius.

société

LA SANTÉ DANS LE TIERS-MONDE

Vacciner tous les nourrissons

De notre envoyée spéciale

Venise. — Dans les pays en développement, près de 40 % cent des nourrissons seraient actuellement vaccinés contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite. Cette estimation a été donnée par l'Organisation mondiale de la santé et par l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) lors de la première réunion du Club international des journalistes pour les Droits de l'enfance (1) organisée du 22 au 24 novembre à Venise. Il y a onze ans, les mêmes organismes évaluaient à 4 % les enfants en dessous de dix-huit mois bénéficiant de ces vaccinations.

Il n'en reste pas moins que, chaque année, 3,6 millions d'enfants du tiers-monde meurent avant cinq ans des suites de ces maladies, soit environ huit enfants chaque minute. A *peu près autant resteront infirmes* ou handicapés toute leur vie. Considérée comme bénigne dans les pays industrialisés, la rougeole devient mortelle pour 3 % des enfants dans les *populations pauvres et mal nourries*.

En 1974, la vingt-septième Assemblée mondiale de la santé s'était engagée à réaliser d'ici à 1990 l'immunisation de tous les enfants du monde contre les cinq maladies citées précédemment, avec, en plus, la fièvre jaune dans des zones comme l'Afrique tropicale, et la tuberculose. D'abord seule pour réaliser ce « programme élargi de vaccination » (PEV), l'OMS a été rejointe par l'UNICEF. Une aide indispensable, car l'entreprise est immense. Il a d'ailleurs fallu modérer les premières ambitions.

Alors que, au départ, les campagnes concernaient tous les enfants de moins de cinq ans, elles ne visent plus aujourd'hui que ceux de moins de dix-huit mois.

Les progrès obtenus depuis 1974 varient considérablement suivant les régions, la richesse du pays et l'infrastructure sanitaire. Comme l'a souligné M. Jacques Vallin, maître de recherche à l'INED (Institut national d'études démographiques), de grandes disparités existent entre les pays *en voie de développement*.

On constate que l'Arabie saoudite et la Libye, *malgré des revenus* exceptionnels, n'ont pas un meilleur état sanitaire que le Zimbabwe ou l'Egypte. A l'inverse, la Chine et Sri-Lanka ont réduit considérablement leur mortalité infantile, en dépit d'un revenu moyen très modeste.

Un récent rapport de l'OMS se montre très optimiste sur les chances de réussite du PEV dans les régions d'Europe et d'Amérique, et plus modéré en ce qui concerne l'Asie du Sud-Est. En revanche, il ne cache pas les difficultés dans la *région du Pacifique occidental*, de la Méditerranée orientale et surtout en Afrique. *« Il est inquiétant de constater, que là où les programmes de vaccination doivent être encore accélérés, des contraintes économiques et politiques freinent les progrès rapides dans un proche avenir »*. Des efforts considérables ont été faits pour mener à bien des programmes de vaccination au Salvador, en Colombie ou au Burkina-Fasso. Mais les difficultés sont nombreuses.

Dans ces pays, en Afrique surtout, la température est généralement très élevée, la population est essentiellement rurale, malgré un urbanisme galopant, et dispersée. *Les moyens de communication* sont médiocres et la situation s'aggrave lorsque arrive la saison des pluies. Il y a, en outre, peu de dispensaires et peu de personnel qualifié.

Solidarité

« Il a fallu tenir compte de toutes ces données dans les stratégies de vaccination », explique M. Philippe Stoeckel, directeur de l'Association pour la promotion de la médecine préventive (APMP) qui a participé à plusieurs programmes de vaccination en Afrique.

Cette stratégie consiste à faire parcourir le pays par de petites équipes mobiles, ce qui évite aux femmes de se déplacer sur de trop longues distances avec leurs enfants en bas âge. Ces équipes doivent travailler en liaison avec les *centres de* soins de santé primaire. Elles sont composées d'un chauffeur-mécanicien, d'un *« manœuvre lettré »* qui, sur un vélomoteur, va de village en village avertir de la venue de l'équipe, de l'infirmier et d'une éducatrice qui rassemblent les mères avant la séance de vaccination pour leur donner des principes d'hygiène alimentaire et leur expliquer l'importance des vaccins de rappel.

Dans ce sens, on a réduit le calendrier vaccinal. *« Actuellement*, explique M. Stoeckel, *nous pouvons procéder à des programmes de vaccination en deux temps. Nous vaccinons les enfants de trois à huit mois contre la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la polio, entre neuf et quatorze mois nous inoculons le deuxième vaccin DT coq-polio, auquel on ajoute celui de la rougeole et de la fièvre jaune. »*

Ce programme simplifié utilise le nouveau vaccin poliomyélitique inactivé, concentré, préparé sur culture cellulaire Vero, des anatoxines diphtériques et tétaniques concentrées, un vaccin coquelucheux purifié et des vaccins stabilisés contre la rougeole et la fièvre jaune. Il permet d'offrir une vaccination complète à un maximum d'enfants dans un minimum de temps.

Reste qu'il ne suffit pas de mobiliser pendant une année ou deux la population pour une campagne de vaccination. Il faut que les pays eux-mêmes prennent le relais. Aussi l'UNICEF et d'autres organisations mettent-elles l'accent sur la formation du personnel médical des pays où elles interviennent. Mais les pays les « moins avancés » ne pourront pas avant longtemps supporter le coût des services de vaccination (les vaccins eux-mêmes, les frais de carburant, le matériel, l'entretien ou même les salaires des agents médicaux). Seule la solidarité internationale peut empêcher que ne se réduise à néant l'immense tâche commencée en 1974.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Cent trente personnes dont soixante-quinze venues du tiers-monde assistaient à cette première rencontre du Club international des journalistes pour les droits de l'enfance (piazza Marconi : 25 Rome), créé en 1984 sur l'initiative de l'UNICEF.

Mieux utiliser les médicaments

De notre correspondant en Afrique orientale

Kiambu. — Heureux malades de la région de Kiambu, aux environs de Nairobi, qui ont à leur disposition, en quantités suffisantes et en temps voulu, quelques dizaines de *médicaments dits* « essentiels », importés ou fabriqués localement. Sous les auspices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le Kenya a mis en place, il y a trois ans, un nouveau système de gestion des approvisionnements pharmaceutiques *qui prévoit* la distribution, à partir des hôpitaux de district, de conteneurs scellés aux centres de santé et aux dispensaires ruraux disséminés à travers le pays. Ces *rations mensuelles*, composées de trente-neuf médicaments pour les premiers et de trente et un pour les seconds, sont calculées sur la base de trois mille patients dans un cas, de deux mille dans l'autre.

Un modèle du genre qui n'est peut-être pas étranger à la récente réunion à Nairobi d'une conférence d'experts, convoquée par l'OMS, sur *« l'usage rationnel des médicaments »*, notamment dans les pays en voie de développement. Personne, en effet, ne nie la pléthore des produits mis en vente : plusieurs milliers, dont bon nombre sont identiques ou très semblables. Personne ne conteste non plus l'existence de multiples et dangereuses contrefaçons. *« Nous approchons d'une situation où il y aura un médicament pour tout*, constatait un quotidien kényan. *Le pauvre consommateur devra bientôt se fier aux campagnes de publicité pour comparer les mérites relatifs de tel ou tel remède... »*

Des actions de « débroussaillage » ont déjà été entreprises pour éclaircir cette jungle. L'OMS a dressé une liste de deux cent cinquante « médicaments essentiels » qu'elle tient périodiquement à jour et dont quatre-vingts pays se sont inspirés pour établir la leur. De son côté, la Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM) a publié, en 1981, son propre code de pratiques commerciales. C'est à ce point-là du débat qu'industriels et associations de consommateurs s'opposent sur la nécessité de pousser plus avant la réglementation pharmaceutique.

Une querelles de riches ?

Aussi, à l'ouverture de la conférence de Nairobi, M. Halfdan Mahler, directeur général de l'OMS, paraissait passablement nerveux, invitant les délégués, par presse interposée, à débattre du sujet de l'heure *« dans un climat de sérénité »* et à *« ne pas créer un champ de bataille »*. Il est vrai que les associations de consommateurs ne cachaient pas leur intention de défendre l'idée d'un code de commercialisation très strict qui limiterait l'accès au marché d'un certain nombre de médicaments anciens ou nouveaux dont la valeur thérapeutique ne serait pas évidente. Et les industriels de la pharmacie de partir en campagne pour clamer haut et fort que ces *« activistes »* risquaient, avec leur proposition malthusienne, de *« tuer »* tout progrès médical. Quant aux responsables de l'OMS, ils laissaient prudemment entendre qu'en toute hypothèse *« les choses sont trop complexes »* pour justifier la mise en chantier d'une législation internationale trop contraignante.

Finalement, la conférence de Nairobi n'a pas été le théâtre d'une *confrontation majeure*. Au contraire, selon M. Mahler, un large accord s'est dégagé entre tous les participants sur plusieurs points majeurs du dossier à l'ordre du jour : reconnaissance de la notion de « médicaments essentiels », nécessité d'une publicité honnête et d'une information impartiale sur l'usage rationnel des médicaments, importance de mécanismes solides de réglementation pour chaque pays, disponibilité de produits de qualité aux coûts les plus faibles possible. *« L'OMS n'a aucun pouvoir supranational*, a cependant insisté le directeur général. *L'initiative est du ressort des seuls gouvernements. »* Il lui appartiendra de présenter ces recommandations des experts en mai prochain, à Genève, à l'assemblée mondiale de la santé.

Débat entre « riches », querelles entre « riches » autour de « l'usage rationnel des médicaments » ? *« Certains pays accepteraient volontiers de discuter de cette question si, du moins, ils avaient des médicaments à mettre à la disposition de leur population »*, a justement remarqué un expert gambien. *« Or, pour ce qui nous concerne, nous n'avons pas d'industrie pharmaceutique et pas de devises pour acheter des produits importés. »* En lever de rideau à cette conférence, M. Mahler n'avait-il pas indiqué qu'*« il y a encore deux milliards d'êtres humains dans le monde qui n'ont accès à aucune sorte de médicament... »*

JACQUES DE BARRIN.

société

Squatt forain aux Tuileries

Mercredi matin 4 décembre, avec quelques jours d'avance sur le très officiel Forum de l'enfance installé dans le jardin des Tuileries à Paris pour les festivités de fin d'année, une fête foraine « sauvage » lancera au même endroit sa roue géante, ses autotamponneuses et ses manèges. Le ministère de la culture qui gère les Tuileries, propriété de l'Etat, et qui participe à l'organisation du Forum ne s'attendait certes pas à une telle concurrence.

Les enfants de la balle ont envahi le jardin, dimanche 1er décembre à trois heures du matin, en trompant la vigilance des gardiens. En quelques instants une centaine de poids lourds et leurs remorques gagnaient les terre-pleins situés au pied de la Terrasse des Feuillants, le long de la rue de Rivoli. Sous la direction de Marcel Campion, président de la commission intersyndicale des forains, chacun occupait la place qui lui avait *été assignée à l'avance et* commençait immédiatement à monter son chapiteau.

Une centaine d'entreprises employant cinq cents personnes sont au travail. La grande roue de 50 mètres de haut, les toboggans, les water-chute s'édifient rapidement. Lundi matin la police n'avait toujours pas réagi.

Mais, autour de la voiture-radio du « général » Marcel Campion, les forains montaient la garde : *« Si les CRS arrivent,* disaient-ils, *nous sommes prêts : habillés en clown, mais abrités derrière les huit éléphants du cirque Pinder, nous les harcèlerons avec des fusées et des feux d'artifice. Ce sera vraiment la fête. »*

Pourquoi cette manifestation ? Les forains disent en avoir ras-le-bol. Leur profession — cinquante mille entreprises employant trois cent mille personnes — se sent mal aimée, marginalisée.

Les parcs d'attraction et autres Disneyland ne lui font aucune place et menacent directement son chiffre d'affaires. Depuis 1976, on lui refuse systématiquement de venir installer ses chapiteaux dans les Tuileries, comme autrefois. Cette année, le Forum de l'enfance organisé par les pouvoirs publics a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

M.-A. R.

● *Deux touristes soviétiques demandent asile à la France.* — Deux touristes soviétiques, MM. Iraldi Charanchenidze et Andrei Choulas, ont profité de l'escale à Marseille du paquebot de croisière *Chosta-Rostavelli* pour demander l'asile politique à la France le 15 novembre dernier.

Une procédure a été engagée auprès de l'Office français des réfugiés apatrides (OFRA). Les deux hommes ont été longuement entendus par les services de la DST.

C'est au terme de l'enquête que leur seront accordés ou non le statut de réfugié politique et l'autorisation de séjourner sur le territoire français.

Au consulat général d'URSS à Marseille, on reconnaît être au courant de l'absence des deux touristes à bord du paquebot lors de son départ à Marseille, et on estime qu'ils sont *« retenus contre leur gré sur le territoire français, en violation avec les droits de l'homme »*. — *(Corresp.)*

L'ARRIVÉE DE LA TROISIÈME « MARCHE POUR L'ÉGALITÉ »

Une pâle imitation

L'imitation est un genre bien difficile. L'arrivée à Paris de la « Troisième Marche pour l'égalité », samedi 30 novembre entre le carrefour Barbès et le Palais-Royal, en a apporté la preuve. En se posant en héritiers des deux défilés qui réveillèrent la France antiraciste en 1983 et 1984, au nom de la solidarité avec les jeunes issus de l'immigration, les organisateurs s'exposaient cette année à de cruelles comparaisons. Ce ne fut ni l'immense liesse du 3 décembre 1983, jour où les beurs furent reçus à l'Elysée, ni la farandole multicolore de Convergence 1984, mais une modeste manifestation revendicative qui tentait de masquer la confusion de son message sous une façade radicale.

Quatre mille personnes au total, quelques centaines de jeunes Arabes des banlieues, pris en sandwich entre un carré de militants d'extrême gauche et des rangs de travailleurs immigrés opposants aux régimes d'Afrique du Nord. Un spectacle sorti tout droit des années 70, bien avant que la vitalité des Beurs de la « seconde génération » ne vienne sortir du ghetto les revendications de leurs parents immigrés. *« C'est SOS revenants »*, observait, consterné, un manifestant. Dans ce contexte étroit, les slogans favorables à *« l'autonomie des jeunes Arabes »*, le discours hostile à Georgina Dufoix, *« ministre de la soi-disant solidarité »*, ne pouvaient qu'avoir une portée limitée.

En maintenant un défilé distinct de celui organisé par SOS-Racisme samedi prochain, les organisateurs souhaitaient démontrer leur hostilité à l'égard des *« grands shows antiracistes qui ne changent rien »*, crier que l'antiracisme n'a pas de sens sans une lutte pour l'égalité des droits. *« En traversant la France, nous avons vu l'apartheid »*, pouvait déclarer un marcheur, évoquant les bars et les logements interdits aux Arabes, les meurtres racistes et les *« camps de rétention »*. Un discours aujourd'hui repris par les « potes », mais que les partisans de l'autonomie ont préféré tenir seuls, comme par défi, oubliant presque à dessein que la masse de la jeunesse antiraciste a trouvé depuis un an son signe de ralliement dans la petite main de SOS-Racisme.

Présent dans la manifestation à travers une délégation discrète et anonyme, le mouvement d'Harlem Désir était aussi injurié, taxé de *« sionisme »* dans un tract que froissa, furieusement, un jeune beur porteur du badge à la main ouverte. D'autres tracts circulaient, appelant les marcheurs à revenir pour la manifestation de SOS-Racisme. Mais ce n'était que quelques-unes des ambiguïtés d'un défilé dont l'un des principaux initiateurs avait fini par être exclu. L'association France +, qui milite pour l'inscription des jeunes Français d'origine maghrébine sur les listes électorales, avait été débordée, en effet, par d'autres militants hostiles à la *« récupération électorale »* et à la *« manipulation des immigrés dans la bataille contre Le Pen »*.

Dans cette atmosphère de règlement de compte et de conflit fratricide, l'appel final lancé en faveur de la construction d'un mouvement unique et autonome de l'immigration sonnait comme un vœu pieux dont la réalisation n'a sans doute jamais paru aussi lointaine.

PHILIPPE BERNARD.

Interdits d'école

Deux enfants immigrés sont interdits d'école à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), a indiqué, vendredi 29 novembre, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui vient de saisir le préfet du département et le ministère de l'Education nationale. Selon le MRAP, la municipalité de Montfermeil, dirigée par M. Pierre Bernard (divers opposition), refuse les inscriptions d'enfants immigrés *« nouvellement arrivés »* dans les écoles maternelles et primaires de cette localité, dont le quart des vingt-trois mille habitants sont étrangers.

M. Louis Hébert, adjoint au maire chargé des affaires scolaires, confirme que la municipalité a effectivement décidé de refuser d'inscrire *« tout enfant étranger s'installant à Montfermeil tant que MM. le préfet, le président de l'office d'HLM et l'inspecteur d'académie n'auront pas accepté le principe d'une réunion sur le problème du pourcentage d'étrangers dans la commune »*.

Une circulaire du 16 juillet 1984 du ministère de l'éducation nationale rappelle que *« l'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes français étrangers de six à seize ans »*, et précise que *« les titres de séjour des parents ou des responsables du mineur n'ont pas à être demandés lors de son inscription dans un établissement »*.

Des « empreintes digitales » génétiques

Comment identifier un être humain avec une absolue certitude ? Une équipe du département de génétique de l'université de Leicester (Grande-Bretagne) estime aujourd'hui pouvoir répondre à cette question : elle annonce avoir mis au point une technique révolutionnaire d'*« empreintes digitales »* génétiques (1). Un résultat qui suscite déjà un vif intérêt dans la police britannique.

L'annonce de cette découverte est associée à une intéressante affaire de recherche de paternité. Un jeune homme de nationalité ghanéenne, né en Grande-Bretagne, avait rejoint le Ghana pour retrouver son père. De retour au Royaume-Uni, il avait dû établir qu'il était bien le fils d'une femme qui niait être sa mère. Les examens habituels (groupages sanguins et tissulaires) n'avaient pas permis de conclure avec une absolue certitude. Pour résoudre l'énigme les chercheurs à Leicester se sont alors servis d'une nouvelle technique fondée sur l'analyse de la structure de l'ADN (acide désoxyribonucléique) principal constituant du patrimoine héréditaire des êtres vivants. Ce patrimoine est en effet constitué, entre autres, d'une série de « minisatellites » d'ADN. Ces derniers apparaissent faits de séquences répétitives, spécifiques de l'individu. Ils permettent donc, selon les chercheurs britanniques, de réaliser, après visualisation et analyse, une véritable *« empreinte digitale »* de nature génétique. Celle-ci offre de nouvelles perspectives d'identification, chaque individu étant, bien évidemment, génétiquement unique.

« Il s'agit d'un travail très sérieux, commente M. Jean-Louis Mandel (unité INSERM 184 Strasbourg) *qui pourrait contribuer de manière très importante aux recherches en paternité, les techniques actuelles laissant place à une marge d'incertitude »*. « *C'est là,* explique le professeur Pierre Chambon, *le diagnostic absolu.* »

J.-Y. N.

(1) Travail de MM. Alec Jeffreys, John Brookfield et Robert Semeonoff publié dans l'hebdomadaire britannique *Nature* daté du 31 octobre.

RELIGION

Un entretien avec le cardinal Lustiger

(Suite de la première page.)

» Mais nous ne sommes pas ici à Rome pour nous autocélébrer ou pour régler des comptes. Cette vision universelle de l'Eglise vient de nous être rappelée, et de quelle manière, au cours de ce synode. D'abord par la présence des patriarches des antiques Eglises d'Orient, auxquelles le synode a prêté une particulière attention, en raison sans doute des événements du Liban et du Proche-Orient, mais aussi parce que leurs traditions spirituelles contrastent avec la conception juridique et sociologique qui est spontanément celle des pays occidentaux les plus développés.

» Ensuite, par le poids numérique ds jeunes Eglises du tiers-monde qui, intuitivement, rallient cette vision plus spirituelle et sacramentelle de l'Eglise.

» Par la voix, enfin, des évêques de ces pays meurtris, persécutés, qui tous ont repris, de manière impressionnante, lancinante, le thème de la croix : je pense aux évêques du Vietnam ou de l'Angola, du Liban ou du Cambodge, de la Yougoslavie, de la Tchécoslovaquie, du Chili, etc. Ils avaient choisi le thème de la croix, non pour se plaindre de leurs souffrances, mais pour exprimer leur profonde espérance.

» Car l'Eglise n'est vraiment *« peuple de Dieu »*, comme a dit le concile, que parce qu'elle est *« corps du Christ »*, associée à sa passion et à sa résurrection, et parce que l'Esprit lui est donné. Ces trois notions forment un tout indissociable. C'est ce tout qui unifie les grands textes conciliaires sur la nature de l'Eglise *(« Lumen gentium »)* et l'Eglise dans le monde de ce temps (Gaudium et spes) que nous devrions relire aujourd'hui, mais dans *cette perspective* globale.

— Ce recentrage de l'Eglise sur son identité profonde n'est-elle pas liée au besoin spirituel qu'on ressent chez les jeunes Occidentaux notamment et qui se traduit par des initiatives multiples et parfois contestables (les sectes) ?

— Attention, ce besoin spirituel, comme vous dites, ne vient pas là brusquement, du jour au lendemain, comme une subite envie de bain de soleil... Je l'interprète comme un progrès de la part des hommes et des femmes d'Occident dans la compréhension de leur destin profond et de leur histoire commune.

» Nous avons vécu, nous Occidentaux, des années d'illusions. Illusions de gens brisés par leur succès et leur ambition. Il y a vingt ans, nous n'avions pas pris la mesure exacte des menaces et des malheurs qui pèsent sur le monde.

» Nos choix ne sont jamais innocents. Or ils sont davantage perçus aujourd'hui comme engageant des valeurs fondamentales sur l'homme, la vie, la morale... La question de Dieu se pose exactement à ce point-là. Loin d'apparaître comme un luxe spirituel, la conviction des chrétiens que la vie a un sens parce qu'elle vient de Dieu va au centre des questions que pose aux hommes le formidable pouvoir de l'homme.

» De manière impitoyable, cela nous est renvoyé comme en miroir par les autres peuples. Le tableau pessimiste de la situation de l'Eglise qui prévaut en France — chute de la pratique, crise des vocations, de la transmission de la foi — correspond peut-être à la manière dont nous lisons notre propre situation, mais elle n'est pas du tout l'image réelle de la situation de l'Eglise dans le monde.

« La désacralisation n'a pas été une libération »

» Et il faut un synode pour s'en rendre compte. De nombreux évêques du Nigéria, d'Afrique centrale, d'Amérique centrale ou du Sud ont parlé d'une explosion des vocations dans leur pays. Dans les pays neufs, l'affirmation chrétienne est parfois la seule défense possible de l'espérance humaine. Bien qu'usé, le mot de Malraux — *Le vingt et unième siècle sera religieux ou ne sera pas* » — n'a pas pris une ride.

— C'est donc un programme de « re-christianisation » de l'Occident sécularisé, que propose aujourd'hui le synode ?

— Nous le constatons tous les jours : la désacralisation n'a pas été une libération. Elle n'a pas délivré l'homme de l'idolâtrie. La cité séculière qui se dit désacralisée réinvestit en permanence la puissance d'adoration de l'homme à travers toutes les formes de son désir : le sexe, la drogue, la volonté de puissance, la complicité avec la mort dans le suicide ou l'homicide, l'accumulation de richesses, la violence... Tous les objets du désir de l'homme deviennent des absolus qui le fascinent.

» Mais comme Nietzsche l'avait prévu et annoncé, cette cité séculière, idolâtre de la puissance de l'homme et de sa propre image, aboutit au nihilisme, à la mort de l'homme. Là est la crise spirituelle de notre temps.

» Devant cette situation, les chrétiens ont un travail de réconciliation et d'espérance à mener. Nous ne reviendrons pas à la société sacrale d'hier, mais il faudra bien finir par poser la question centrale de savoir ce que l'homme propose comme but à sa vie et ce qu'il se choisit comme absolu.

» Notre siècle pose la question de Dieu. La nouvelle génération en fait l'expérience quotidienne. Les pays riches peuvent s'endormir, mais la jeunesse ne tolère pas de dormir quand elle voit d'autres pays mourir de faim.

— Le synode a révélé l'étendue d'un malaise d'Eglises locales qui réclament davantage d'autonomie. Les conférences nationales des évêques ne sont-elles pas au service de la collégialité, telle que l'avait voulue le concile Vatican II ?

— L'Eglise n'a jamais cessé, au cours des siècles, de s'identifier à des peuples, à des nations, à des cultures. Sans le christianisme qui *lui a donné langue,* la culture *slave* aurait disparu, comme a disparu la culture celte... Les peuples africains, par la liturgie rénovée de Vatican II, ont redécouvert leur propre culture. On peut même dire que dans l'Eglise, les langues, les nations, les cultures sont à égalité, comme elles ne le sont dans aucune institution de la vie civile.

» Mais la tentation demeure permanente qu'une nation, un continent, une culture veuille s'approprier l'Église ou l'Évangile au point de faire de son existence la norme de toute vie. Qu'on se souvienne de la création de l'Église anglicane ou des menaces qui ont toujours pesé sur les églises autocéphales d'Orient.

» De plus, au XXe siècle, la nation n'est plus la norme de repérage des cultures, mais c'est l'Etat qui joue ce rôle, délimité par des *frontières politiques artificielles* : je pense à l'Afrique, à l'Amérique latine.

» Ma crainte est donc que l'Église ne devienne prisonnière d'une culture, d'une nation, d'un Etat, en contradiction avec sa vocation catholique profonde. La collégialité, telle qu'elle a été exprimée par le dernier concile, n'enferme pas *une Eglise dans* des limites nationales étroites : elle lui assigne l'objectif de la catholicité tout entière. Si les conférences épiscopales ne peuvent être confondues avec cette collégialité, elles n'en sont pas moins des instruments de collaboration entre les évêques, au service de cette collégialité.

Un comité de soutien aux chrétiens du Liban

— Mais catholicité ne veut pas dire uniformité. Où sont les garde-fous ?

— C'est l'autorité du pape qui, contrairement à toutes les idées reçues, est le garant de la diversité dans l'Eglise. C'est lui qui garantit l'irréductibilité de l'Evangile à toute culture déterminée, et donc la possibilité pour toute culture de s'y ouvrir.

— Ce synode n'a-t-il pas été un peu trop centré sur l'Église et son fonctionnement interne ? Où sont passés « les cris du monde » dont a parlé le cardinal brésilien Lorscheider ?

— Ils ne sont pas toujours venus directement dans le discours, il est vrai, mais nous avons senti, à travers les propos précis de tel ou tel autre évêque, à travers sa manière de parler ou de ne pas parler, les situations concrètes des peuples auxquels cette Eglise appartient.

— Puis il y a le Liban, avec une initiative conjointe d'évêques et de cardinaux européens...

— Nous avons en effet *décidé* de constituer un comité de soutien aux Eéglises chrétiennes-sœurs du Liban, non pas pour nous substituer à des organisations déjà présentes et actives au Liban, mais pour marquer, de manière personnelle, notre solidarité et notre volonté de ne pas les abandonner. Car l'enjeu sur place est considérable. Il est œcuménique, s'agissant d'abord d'unir entre eux des chrétiens occidentaux de rite latin et des Orientaux, et de faire coopérer toujours plus des Eglises locales unies à Rome et d'autres — orthodoxes, arméniens, coptes, syriaques, etc., qui ne le sont pas.

» Il est aussi dans la capacité de démontrer qu'une cohabitation pacifique est possible, dans le respect mutuel entre des chrétiens, des musulmans et des juifs. Si échec il y a, il risque de se répercuter dans tout le reste du monde.

» Evêques d'Occident, au nom même de notre fidélité à la parole de Dieu, nous sommes décidés à défendre dans nos payx les droits imprescriptibles de tous les hommes pour que soit accordé à chaque homme le respect qui lui est dû.

» La question se pose de façon aiguë dans les pays d'Occident pour les immigrés des pays de l'islam. Nous voulons faire la démonstration *qu'une vie sociale respectueuse* des différences et pacifique est possible. L'Orient, qui, depuis des siècles, connaît cette situation est pour nous un point de mire.

» Il a à résoudre le même problème. Un échec au Proche-Orient serait dramatique pour l'Occident.

Propos recueillis par
HENRI TINCQ

● *Le voyage du pape à Lyon retardé.* — La perspective des élections sénatoriales qui en septembre 1986 touchera le département du Rhône a conduit Jean-Paul II à retarder au dimanche 5 octobre son troisième déplacement en France. Il présidera un grand rassemblement à Eurexpo, grand hall d'exposition dans l'agglomération lyonnaise. Le lendemain à Ars (Ain), il recevra des prêtres et les séminaristes de toute la France avant de se rendre le 7 octobre à Annecy. Ce dernier jour serait également marqué par deux autres étapes en Saône-et-Loire, à Paray-le-Monial et Taizé. Mais la décision demeure en suspens.

10 décembre 1985, hôtel Intercontinental, Paris

LE RENOUVEAU DU SYSTÈME BANCAIRE FRANÇAIS

FAITS ET EFFETS DE LA MODERNISATION

Colloque organisé par LA VIE FRANÇAISE et LA TRIBUNE de l'économie

les grands thèmes de la rencontre

- Les banques face à la crise mondiale, la montée des risques.
- La modernisation du système financier français. Le rôle des banques.
- Les banques et les libertés.
- Les banques françaises en 1985. Vivre et agir comme une entreprise.
- La banque et les entreprises : partenaires ou adversaires ?
- La banque et les particuliers.
- Faut-il dénationaliser les banques ?

avec la participation de

Monsieur Roy JENKINS,
ancien ministre des Finances britannique, ancien Président de la Communauté Économique Européenne.

Jean-Pierre AUBERT, Président du Crédit d'Équipement des Petites et Moyennes Entreprises (C.E.P.M.E.).
Jean-Luc BENGEL, Rédacteur en chef de *La Lettre de l'Assurance*.
Michel CHARZAT, Député de Paris, Président du Haut Conseil du Secteur public.
Jacques-Henri DAVID, Directeur financier de Saint-Gobain.
Jean DEFLASSIEUX, Président du Crédit Lyonnais.
Philippe DE MAEGDT, Président du Mouvement ETHIC.
Christiane DORE, Présidente de SOFINCO.
Marie-Hélène DOS REIS, Directrice de l'Institut National de la Consommation.
Xavier DUPONT, Syndic de la Compagnie des Agents de change.
Jean-Paul ESCANDE, Président de la Société Marseillaise de Crédit.
John EVANS, Secrétaire général de la Commission Syndicale Consultative (T.U.A.C.) auprès de l'O.C.D.E.
Jacques FETTU, Directeur financier de FRAMATOME.
Jean GAGNÉ, Directeur général adjoint de la B.N.P.
Henri HIERCHE, Président-directeur général de Buitoni.
Daniel HOURI, Président de la Banque Parisienne de Crédit.
Benoît JOLIVET, Directeur des Assurances, Ministère de l'Économie et des Finances.
Denis KESSLER, Professeur à l'Université Paris-X.
Daniel LEBEGUE, Directeur du Trésor.
Maître Jean LOYRETTE, Avocat.
Jean MATOUK, Président de la Banque Chaix.
Jean-Pierre MOUSSY, Représentant C.F.D.T. au Conseil National du Crédit.
Michel NOIR, Secrétaire national du R.P.R.
Olivier PASTRE, Professeur à l'Université de Paris-VIII.
Jean PEYRELEVADE, Président de la Compagnie financière de Suez.
René THOMAS, Président de la B.N.P.
Jack REVELL, Directeur de l'Institut of European Finance de Cambridge.
Dominique SAGLIO, Président de La Hénin.
Gérard SCHRAMBACH, Directeur du Contrôle de gestion de la BRED, Président de l'Association française des contrôleurs de gestion de banque.
Jean-Claude SEYS, Directeur général adjoint de la Caisse Nationale du Crédit Agricole.
Alain TREPPOZ, Président de la Banque du Bâtiment et des Travaux Publics.
Lionel ZINSOU, Directeur du Centre de Sciences humaines à l'École Normale Supérieure.

CIBLE ET COMMUNICATION

●

débats animés par

Bruno BERTEZ, Président-directeur général de l'Agefi S.A., Directeur général de *La Vie Française*.
Olivier DE RINCQUESEN, Europe N° 1 (Europe-soir). **Élie VANNIER,** Rédacteur en chef de R.T.L.

Clôture du Colloque par **Pierre BEREGOVOY,** ministre de l'Économie, des Finances et du Budget

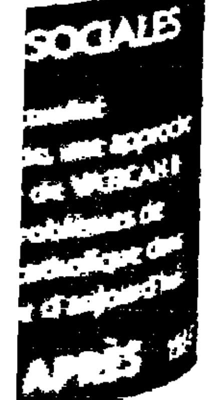
le colloque se tiendra à l'hôtel Intercontinental
3, rue de Castiglione 75001 Paris
tél. 42 60 37 80

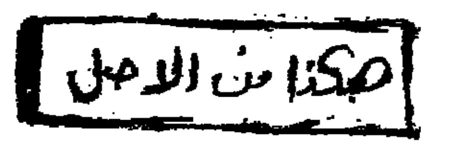
Frais de participation : 1.500 F

Bulletin d'inscription

Nom .... Prénom ....
Société .... Fonction ....
Adresse .... Tél. ....

A renvoyer avant le 3 décembre 1985 au secrétariat du colloque, Dominique Jeunet-Leval, 2, rue Béranger, 75003 Paris.
En raison du nombre limité de places, seules les inscriptions accompagnées d'un chèque de 1.500 F à l'ordre de la SEFEP seront prises en considération.





POLICE

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES CHEZ LES GARDIENS DE LA PAIX ET LES INSPECTEURS

Politisation policière

Les élections professionnelles dans la police, qui ont été marquées par un recul de la gauche, restée majoritaire, et une poussée des syndicats de droite, révèlent aussi une forte politisation (*le Monde* du 30 novembre).

Les policiers ont certes voté pour élire leurs représentants aux organismes paritaires, mais aussi « pour » ou « contre » le gouvernement, qu'on s'en réjouisse comme M. Rémy Halbwax, figure de proue de l'Union des syndicats catégoriels (USCP, proche de l'opposition) ou qu'on le déplore, comme M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la puissante fédération autonome (FASP, proche de la gauche).

Globalement, les syndicats de droite ont lieu d'être satisfaits. Ils recueillent chez les policiers en tenue près de 35 % des suffrages exprimés, dont 29 % ont été à l'USCP. L'extrême droite n'a pas non plus à se plaindre, la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP) améliorant son score de 1982 de 2 % et celui de 1978 de près de 4 %.

Le même syndicat, qui se présentait pour la première fois aux suffrages des inspecteurs, recueille près de 5 % des voix exprimées. Ce score est à rapprocher de celui de la CGC, très « dure » dans ce secteur, qui fait un bond de près de 8 %. Cette audience des syndicats de droite chez les inspecteurs doit être comparée comparer à la chute de 9 % du Syndicat national autonome des policiers en civil. « Marié » en 1981 à la FASP et divorcé l'année suivante, le SNAPC n'en reste pas moins largement majoritaire dans ce secteur (59 %).

La FASP, elle aussi, reste majoritaire chez les policiers en tenue, approchant des 54 %, même si elle enregistre une chute de près de 4 %.

Plus préoccupant pour elles, l'effondrement des grandes confédérations traditionnelles. A l'exception de FO, qui maintient ses positions chez les policiers en tenue et gagne près de 2 % chez les inspecteurs, la CGT, la CFDT et la CFTC, dont l'audience était déjà faible, enregistrent des pertes sévères. C'est particulièrement le cas pour la CGT, dont *l'Humanité* admet la « *sévère déconvenue* », et qui, chez les gradés et gardiens, perd 3,61 %, ce qui la ramène à 1,41 % des suffrages exprimés.

Les résultats diffusés par le ministère de l'intérieur, vendredi 29 novembre en fin de matinée, sont identiques, à quelques décimales près, à ceux rendus publics au début de la journée et dont nous avons fait état dans nos éditions datées 30 novembre. Cependant, cette seconde vague de résultats doit encore être affinée, en particulier parce que la FASP a l'intention de contester le décompte de certaines voix chez les policiers en tenue.

Sous réserve d'ultimes ajustements, la répartition des sièges à la commission administrative paritaire nationale des gradés et gardiens devrait être de quatre pour la FASP et de deux pour l'USCP, contre cinq sièges à la FASP en 1982 et un à l'USCP. Chez les inspecteurs, les résultats du scrutin de cette année ne modifient pas cette répartition : cinq sièges pour le SNAPC et un pour FO.

Satisfaction générale

La participation au scrutin chez les policiers en tenue fait apparaître une relative stabilité par rapport à 1978, où les élections avaient aussi eu lieu par correspondance. 61,03 % des 81 706 gardiens et gradés ont voté cette année contre 67,02 % il y a sept ans. En 1982, en revanche, où l'on votait sur le lieu de travail, le taux de participation avait été de 82 %. Pourquoi à nouveau avoir voté par correspondance ? « *Pour éviter les pressions de la hiérarchie dans les commissariats où étaient installées les urnes* », explique la FASP, qui défend le mode de scrutin adopté cette année. Le vote par correspondance est en revanche critiqué par l'USCP et par FO, qui estime que « *les modalités de vote particulièrement contraignantes imposées par l'administration ont atteint leur but avoué : favoriser les organisations fortement structurées* ».

La participation des inspecteurs, elle, est en hausse sensible : 74,02 % des 14 555 inscrits ont voté, contre 67,02 % en 1978.

Comme on pouvait s'y attendre, chaque organisation se montre satisfaite des résultats, même si ceux-ci ne correspondent pas toujours à ses espérances. Le Syndicat indépendant de la police nationale, principale organisation affiliée à l'USCP, escomptait bien atteindre, voire dépasser les 30 % parmi les policiers en tenue, et même si son répondeur téléphonique a diffusé un bulletin de victoire affirmant que ce « *seuil* » a été « *atteint* », ce n'est pas le cas.

Le même répondeur explique que « *Joxe et Deleplace perdent la FASP et dix mille électeurs* ». Plus généralement, l'USCP estime avoir atteint les deux objectifs qu'elle s'était fixés, « *mettre fin à quarante ans de monopole syndical dans la police nationale et faire la démonstration que la politique actuelle en matière de lutte contre la criminalité ne fait pas l'unanimité chez les policiers* ».

Du côté de la FASP, à laquelle ses adversaires prédisaient une chute en dessous des 50 %, la satisfaction domine aussi. Son secrétaire général note que dans la région parisienne son organisation améliore son score de 7 % alors que 75 % des policiers votaient pour la première fois. Pour M. Deleplace, cette confiance accordée à la FASP par des jeunes est encourageante pour l'avenir. De manière plus générale, la fédération estime avoir bénéficié d'une « *confiance renouvelée* » manifestant un « *attachement à une police républicaine au service des citoyens* ». Elle se félicite enfin de demeurer « *la force incontournable du syndicalisme policier qu'aucun pouvoir ne peut ignorer* ».

● *Une société d'économie mixte pour l'exportation d'équipements policiers.* — M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a annoncé le vendredi 29 novembre, à l'occasion de la clôture du Salon Milipol au Bourget, la création d'une société d'économie mixte afin de permettre l'exportation des matériels et des équipements relevant du ministère de l'intérieur et de la décentralisation et qui prendra le titre de SOFREMI.

Le ministre a visité ce deuxième Salon qui avait ouvert ses portes mardi dernier, et dont la superficie et le nombre d'exposants ont doublé par rapport à la version 1984. Ce Salon mettait en relief tous les secteurs de pointe de l'électronique, de l'informatique, des télécommunications, des armes, des véhicules et des uniformes, plus particulièrement réservés à l'équipement des policiers et à la sécurité civile.

L'AFFAIRE GREENPEACE

M. Lange écarte pour l'instant l'éventualité d'une enquête publique sur le sabotage du « Rainbow-Warrior »

De notre envoyé spécial

Auckland. — L'ouverture éventuelle d'une enquête publique sur l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* est peu probable, a déclaré en substance, lundi 2 décembre, M. David Lange, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, après un entretien téléphonique avec M. Roland Dumas, ministre français des relations extérieures. « *Certaines circonstances pourraient même nous amener à ne pas l'ouvrir* », a ajouté le premier ministre qui faisait allusion aux négociations qui doivent reprendre le 7 décembre à New-York, sur les réparations financières dues par la France après le sabotage du bateau de Greenpeace. « *Si des progrès sensibles sont faits dans ce domaine, je ne vois pas l'utilité de faire une longue enquête* », a encore précisé M. Lange.

L'éventualité de l'enquête avait été avancée, le 29 novembre, par M. Richard Prebble, ministre néo-zélandais des transports. Cette procédure, si elle est engagée, aurait pour conséquence de rendre publiques les preuves retenues contre le capitaine Dominique Prieur et le commandant Alain Mafart, ce qu'avaient précisément voulu éviter les avocats en choisissant de plaider coupable.

De son côté, M. Jeffrey Palmer, ministre néo-zélandais de la justice, a affirmé samedi que « *les prisonniers resteront où ils sont tant que ce gouvernement sera en place* », ajoutant que « *toute conjecture là-dessus est aussi irréaliste que fausse* ». Le ministre a précisé, en outre, que les négociations entre les deux gouvernements seraient limitées aux discussions sur les dommages et intérêts « *pour violation de la souveraineté néo-zélandaise* » après l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*.

Selon le *New Zealand Herald* de samedi, le montant du dédommagement exigé par Wellington dépasserait 20 millions de dollars néo-zélandais (100 millions de francs français).

L'enjeu politique

Le sabotage du *Rainbow-Warrior* est assurément une bonne affaire pour le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange. Depuis quatre mois, sa cote de popularité ne cesse de grimper. Au Heylen Research Institute, qui sonde à longueur d'année les trois millions de Néo-Zélandais, on montre, preuves informatiques à l'appui, l'influence de sa fermeté sur son indice de popularité. Le 22 juin, un peu plus de 48 % des Néo-Zélandais approuvent sa politique ; un mois plus tard — dix jours après le sabotage du bateau de Greenpeace, — ils sont près de 51 % à le soutenir et, le 14 septembre, la proportion est passée à 54,7 %. Et ce n'est pas fini. Les enquêteurs de l'Institut Heylen indiquent qu'une prochaine étude à paraître ces jours-ci confirme la tendance.

« *Aucun doute,* tranchent les observateurs politiques, *c'est bien l'attitude de notre premier ministre qui est responsable de cette remontée.* » En bons nationalistes anglo-saxons, les Néo-Zélandais sont flattés de voir leur chef de gouvernement tenir la dragée haute aux grands. Cela vaut pour l'affaire du *Rainbow-Warrior* mais aussi pour le refus d'accueillir les navires américains à propulsion ou armement nucléaires dans les ports du pays. Dans les deux cas on veut faire un exemple et frapper fort.

Peu importe aux yeux de l'opinion publique que le premier ministre soit amené à faire des marches arrière peu glorieuses. Dans le différend l'opposant aux Etats-Unis, M. Lange a décidé de créer une commission spéciale chargée d'étudier les modalités d'accueil des navires de guerre de l'US Navy. On est loin des propos définitifs d'il y a quelques mois. L'affaire du *Rainbow-Warrior* est, elle, trop récente, et M. Lange peut continuer allègrement à se laisser porter par la vague de réprobation qu'a suscitée l'action de la DGSE et à clamer haut et fort son intention de garder Dominique Prieur et Alain Maffart pendant cinq ans en détention. Il l'a fait le 25 novembre en public et l'a réaffirmé quelques jours plus tard en privé à des parlementaires européens.

Face à l'opposition incarnée par le National Party et son bouillant leader, M. Jim Mac Lay, le premier ministre s'est terriblement engagé. Répondant par une surenchère politique aux injonctions de son rival, il n'a pas hésité à promettre publiquement que les « Turenge » ne seraient pas expulsés avant d'avoir purgé la moitié de leur peine. Pis en précisant qu'il serait électoralement très dangereux pour le Parti travailliste de procéder à une libération anticipée des deux agents français, il a lui-même fait de leur sort un enjeu de politique intérieure.

Stratégie instinctive

Du même coup, il a placé l'affaire dans la perspective des prochaines élections générales, prévues pour la fin de 1987. Pour certains observateurs locaux, cela revient implicitement à fixer le terme de l'emprisonnement des deux officiers français. Mais la plus grande partie de l'opinion publique est habituée aux volte-face du premier ministre et s'y prépare déjà ; « *Vous savez,* commente un éditorialiste politique d'Auckland, *c'est un politicien habile qui sait retomber sur ses pieds* ».

La stratégie de M. Lange est purement instinctive et à la limite de l'improvisation, au grand dam de ses conseillers. Pour lui, l'affaire du *Rainbow-Warrior* était une occasion inespérée pour faire diversion dans une conjoncture économique difficile. « *Grâce à cela,* explique un étudiant en sociologie, *pendant un bon moment, on a cessé de pleurnicher sans cesse sur l'inflation, le chômage, la baisse de nos revenus ; nos soucis quotidiens sont passés au second plan, derrière une indignation nationale savamment entretenue par David Lange ; reconnaissez que c'est bien joué.* » Conclusion : il reste à attendre que l'effet *Rainbow-Warrior* se dissipe dans l'opinion.

Au vu de la situation économique de la Nouvelle-Zélande, cela ne saurait tarder. Des indicateurs dans le rouge, une inflation dont la courbe ne s'infléchit pas, des chômeurs toujours plus nombreux, l'économie néo-zélandaise n'apparaît pas en grande forme. Plus ennuyeux encore, le libéralisme économique prôné par le travailliste Lange a abouti à la suppression de nombreuses subventions avec, pour conséquence majeure, une grogne croissante des agriculteurs. Dans un pays où l'on dénombre 50 millions de moutons, cela compte, et plus encore à l'approche de négociations décisives avec la Communauté économique européenne.

Dans sa frénésie libérale, M. Lange va imposer prochainement une mesure très controversée : la restauration d'une sorte de TVA à l'effet inflationniste garanti mais qui pourrait aussi provoquer une baisse de l'impôt direct à la grande joie des contribuables néo-zélandais qui sont parmi les plus sollicités du monde. On murmure que le premier minisre entend exploiter cet effet en organisant des élections anticipées qui interviendraient dès l'année prochaine.

A ce moment-là, les projecteurs de l'actualité auront pivoté de 180 degrés en laissant dans l'ombre Dominique Prieur et Alain Mafart ainsi que l'enjeu politique qu'ils représentent actuellement. M. Lange n'aura plus besoin d'eux.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

JUSTICE

AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT PÉNAL

Réglementer plus précisément les écoutes téléphoniques

De notre correspondant

Grenoble. — Au cours du congrès de l'Association française de droit pénal qui a eu lieu du 28 au 30 novembre à Grenoble, juristes et magistrats ont réclamé une véritable réglementation des écoutes et des enregistrements clandestins. « *Il est temps de prendre en ce domaine le relais d'une jurisprudence qui a rempli son office au-delà de toute espérance mais qui commence à être à bout d'arguments* », devait souligner le professeur Gaëtan di Marino qui estime, en outre, que, si la France n'a pas encore franchi le pas, « *ce n'est pas tant par crainte de devoir légiférer en matière d'écoutes et d'enregistrements que de devoir, du même coup, régler la ténébreuse question des écoutes administratives.* »

Les pénalistes se sont également étonnés de la pratique actuelle des juges d'instruction, qui, pour assurer l'efficacité des écoutes téléphoniques, retirent du dossier de la procédure tous les textes des commissions rogatoires autorisant les écoutes clandestines afin d'éviter que l'avocat n'en avise son client. Réalisée en l'absence de toute disposition légale, cette pratique peut être considérée comme un stratagème, alors que la Cour de cassation et les juridictions de fond ont maintes fois rappelé que les écoutes téléphoniques, pour être licites, devaient être exclusives de provocation ou de guet-apens.

Les juristes ont enfin estimé que rien n'interdit, *a priori*, à un juge d'instruction de placer un avocat sur écoute. « *Le secret des communications téléphoniques n'existe que dans la mesure où le conseil ne se départ pas du rôle qui lui est traditionnellement dévolu. Ainsi, l'écoute demeure justifiée lorsque l'avocat devient le complice de son client dans la commission d'un acte délictueux ou lorsqu'il joue le rôle d'informateur, fournissant à un tiers des renseignements sur le contenu de dossiers d'instruction dans lesquels celui-ci n'est ni inculpé ni partie civile* », a souligné M. Gaëtan di Marino.

Devant le congrès qui s'interrogeait, d'autre part, sur l'opportunité d'ouvrir ou non les prétoires aux caméras de télévision, M. André Braunschweig, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, a souligné qu'« *il serait temps que ceux qui servent la justice avec bien des vertus sachent se départir d'une certaine frilosité peu compatible avec le progrès* ». Les magistrats, comme les avocats, présents à Grenoble, ont exprimé leurs craintes de voir transformer les salles d'audience en « théâtres », de limiter les droits des inculpés et de porter préjudice aux magistrats et aux jurés.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Les élections au conseil de l'ordre du barreau de Paris.* — Deux nouveaux candidats aux sièges de membres du conseil de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris ont été élus jeudi 28 novembre, au terme du trente-septième tour de scrutin. Ce sont M. Philippe Lucet et Mme Françoise Navarre. Ils ont obtenu respectivement 637 et 597 voix. 1 162 suffrages ont été exprimés, fixant la majorité absolue requise à 582.

Quatre sièges restent à pourvoir pour lesquels le quatrième et dernier tour n'exigera pas la majorité absolue, mais la majorité relative. Parmi les candidats qui demeurent en présence, les mieux placés sont MM. Christian Charrière-Bournazel, (568 voix), Dominique Bouder (522), François Morette (517), Pierre Achache (396), Yves Laurin et Jean Pellissier (349).

SCIENCES

LA MISSION DE LA NAVETTE ATLANTIS

Géométrie dans l'espace

Ils semblent beaucoup s'amuser, en tout cas travaillent de bonne humeur. Jerry Ross et Sherwood Spring, les deux « charpentiers » de la navette spatiale Atlantis, sont sortis dans l'espace, vendredi 29 novembre en fin de soirée, et pendant six heures, ont érigé une tour métallique haute d'une quinzaine de mètres (ACCESS) et monté une sorte de pyramide inversée (EASE) formée d'éléments plus massifs — six barres de 30 kilogrammes, longues de 3,6 mètres. En faisant foin du repos dominical, ils ont recommencé, dimanche, leurs exercices de « mécano spatial ». Mais avec des variantes. Vendredi, ils étaient dans la soute, les pieds solidement arrimés, et construisaient la tour en commençant par le sommet, et en poussant progressivement la partie déjà construite pour ajouter de nouveaux éléments à la base. Dimanche, chacun à tour de rôle travaillait à partir de l'extrémité du bras télémanipulateur, que commandait depuis l'habitacle leur collègue Mary Cleave. Les deux astronautes ont donc pu comparer la commodité des deux méthodes. Ils ont aussi compliqué leur intervention en pénétrant à l'intérieur de la tour pour se livrer à des simulations de câblage électrique.

Le poids des éléments ne joue aucun rôle dans l'espace où tout flotte librement, mais l'apesanteur n'a pas que des avantages. Si l'astronaute lâche un objet, celui-ci tend à s'écarter de la navette et devient un nouveau satellite de la Terre (1). Il peut aussi heurter la paroi de la navette ou le scaphandre d'un des astronautes et les endommager. Ross et Spring s'étaient entraînés et avaient appris à parfaitement contrôler leurs mouvements. Ils ont pu ainsi manipuler plus de cent cinquante pièces sans en perdre aucune. La pyramide EASE a été montée et démontée à plusieurs reprises ; les astronautes mettaient douze minutes au début, il ne leur en fallait plus que neuf à la fin.

Pendant qu'ils travaillaient, leurs collègues ne restaient pas inactifs. Rudolfo Neri, l'astronaute mexicain, a étudié la germination de diverses graines. Et Charles Walker, l'astronaute « privé » de la firme McDonnell-Douglas, a poursuivi la séparation par électrophorèse de l'érythropoiétine, une substance qui stimule la production de globules rouges, et dont près de 1 litre devrait être receuilli à la fin de la mission.

M. A.

(1) La pièce pourrait s'éloigner de plusieurs kilomètres, mais reviendrait très près de la navette après une demi-révolution (environ quarante-cinq minutes) et pourrait, éventuellement, la heurter.

ÉDUCATION

LE COLLOQUE DES CERCLES UNIVERSITAIRES

De la difficulté d'être libéral

Les chemins qui conduisent au libéralisme sont difficiles. Le colloque organisé par les Cercles universitaires, samedi 30 novembre à Paris, en a apporté la preuve. Dans le domaine de l'enseignement, il est plus facile de contester le système que de s'entendre sur la façon de le modifier.

Les cent cinquante enseignants et chercheurs présents à la réunion de ce club, qui regroupe des universitaires proches de l'opposition, contestent la loi sur l'enseignement supérieur de janvier 1984. Sur ce point, l'unanimité se fait sans discussion. « *Pour sortir d'un processus de collectivisation lente et éviter un discrédit international* », il est nécessaire selon M. Pierre Magnin, ancien recteur de Strasbourg de « *se montrer ferme pour obtenir l'abrogation rapide de cette loi* ».

Un grand nettoyage

Toutefois pour quelques participants, il n'est pas question de revenir à la loi de M. Edgar Faure qu'ils jugent « *bien pire que la loi Savary* ». Dans l'enseignement supérieur « *les dégâts* » ne datent pas de 1981, souligne un professeur de Caen. L'hyper-étatisation a confisqué le pouvoir aux universitaires, la « *syndicatrie* » a provoqué la promotion des médiocres et entraîné un nivellement des grades. Enfin la pluridisciplinarité a obligé des institutions aux objectifs différents à cohabiter. Bref, l'université depuis quinze ans « *a fait la preuve de son inefficacité* ».

Tout ce passé doit être transformé à l'occasion de « *la victoire de 1986* ». Le moment est venu de procéder à un grand « *nettoyage* ». Le rêve d'établissements homogènes, à taille humaine, semblables à ceux de l'avant-68 séduit l'assistance. Le terme de « faculté » retrouve une nouvelle jeunesse et des vertus magiques. Pour de petites structures « *souples et gérables par des universitaires* », l'autonomie retrouve des partisans. Une autonomie « encadrée », proposent plusieurs orateurs inquiets d'une différenciation trop rapide entre les établissements. Une autonomie qui ne remette pas trop en cause des diplômes nationaux auxquels beaucoup semblent attachés.

Critiquée par des enseignants qui s'estiment soumis à son oppression, la puissance de l'Etat révèle parfois des qualités. C'est elle qui évite « *le pire* », qui permet de dresser « *des garde-fous* » autour d'une liberté parfois symbole de licence.

Président des Cercles, M. Michel Prigent suggère que ses « *amis politiques* », une fois au pouvoir, ne proposent pas une solution unique à toutes les universités françaises. Il préconise de la souplesse afin de permettre aux établissements de définir eux-mêmes l'organisation qui leur convient le mieux. Selon lui « *la clef de la transition libérale* » réside dans une méthode : beaucoup d'autonomie à l'intérieur de quelques règles simples et précises. La difficulté pour les Cercles universitaires demeure la définition de ces règles...

SERGE BOLLOCH.

culture

CINÉMA

RÉÉDITION DU « JEAN-LUC GODARD PAR JEAN-LUC GODARD »

Qui verra vivra

> *« Pour parler des autres, il faut avoir la modestie et l'honnêteté de parler de soi »*

Le prochain film de Jean-Luc Godard ne s'appellera pas *Rock Y*, car cela donnerait *Rocky*. Mais s'il s'intitule *Rock X*, est-ce que le public se méprendra et pensera tout de suite porno, classé X ? Invité par la Cinémathèque française à animer un débat, le 27 novembre, Godard improvise un sondage dans la salle. Et puis passe à autre chose.

Il n'y a à Chaillot, ce jour-là, que des amis, connus et inconnus. Jean-Pierre Léaud et le jeune homme qui n'est pas encore entré à l'IDHEC ; M[me] Georges Sadoul et celui qui préférerait parler peinture ; ceux des *Cahiers du cinéma*, et la dame qui s'interroge sur l'être et le néant. De nombreux critiques, aussi, renvoyés à leur nullité sans plus de procès. De la part de Godard, nulle agressivité : simplement il ne peut pas s'empêcher de dire du mal des gens. Après il se brouille avec tout le monde, et il *se sent* seul.

Il est drôle, il est vif. La chère voix tremblée ne s'angoisse d'aucune question, fût-elle stupide, et beaucoup le sont. Avec une grande gentillesse, le maître répète qu'il faut faire les films qu'on a envie de faire, et que Rossellini l'a rassuré pour toujours avec *Voyage en Italie* : une caméra, deux personnes dans une voiture, et le monde. Pas besoin de beaucoup d'argent. Il est d'ailleurs prêt à louer du matériel pour pas cher.

Il a cinquante-cinq ans, mais vingt-cinq en années de cinéma : il est jeune. Et dans la maison de Langlois les jeunes l'entendent. Quand il parle de François (à propos de la critique), chacun reconnaît le sien, l'unique, on est ici en famille.

Enfants de Godard, *neveux* de Truffaut, un livre vous attend. *L'auteur n'en aime pas l'iconographie* (les photos sont mal reproduites) ; il a raison, mais ce n'est pas aimable pour les chouchous des *Cahiers*, Alain Bergala en tête, qui a réalisé avec ce soin ce *Jean-Luc Godard par Jean-Luc Godard*, complété la première édition parue en 1957, et ajouté trois parties : les années Mao (1968-1974), les années vidéo (1975-1980) et les années 80.

Quelque cent cinquante textes de Godard, critiques, *entretiens*, scénarios, lettres, présentation de films... et un roman-photos biographique. On peut feuilleter, prendre une page au hasard, comme lui-même lit, se satisfait d'un fragment, film ou musique. Mais si l'on part du préambule en forme d'interview, pour aboutir à *Détective*, si l'on s'attache au jeune critique pour ne plus le lâcher jusqu'à son hommage à Johnny Hallyday (*« voilà un professionnel »*), alors on est pris dans le délicieux vertige d'une intelligence poétique, d'une pensée imagée, cohérente et fidèle à elle-même.

Lourd et dense, l'ouvrage est un vrai pavé, il n'est pas pour les promenades ou les trajets en autobus. La bible Godard doit rester sur une table, qu'elle soit de chevet ou de travail. Une fois refermée, elle ne vous quittera pas pour autant.

Les vertus de la contradiction

Entre Hitchcock (Tintoret) et Rossellini (le philosophe), *entre* la France et la Suisse, entre le muet et le parlant : *« Montage, mon beau souci »*, comme disait le chroniqueur des *Cahiers* en 1956. En 1952, celui qui signe encore H. L. (et voudrait nous faire croire que cela renvoie à Hans Lucas et non à Henri Langlois) a déjà défini aussi la suprématie du sujet. Quelques mois après — *il n'a pas vingt-deux ans*, — il *rédige* une Défense et illustration du découpage classique, rien que par esprit de contradiction, dit-il aujourd'hui.

Mais tout est là. Le jeune bourgeois qui voulait publier chez Gallimard se met à faire des films en écrivant sur le cinéma. S'il se met à emmêler une *syntaxe* simili dix-huitième siècle, c'est que Rohmer (le plus *« profond »*), a imposé son style. Seul compte pourtant ce que lui, H. L., pense de la grue chez Preminger et du raccord dans l'axe chez Hawks. Et déjà il s'exprime en romancier, avant de s'apercevoir, plus tard, qu'*« Elie Faure parle peinture en termes de roman »*.

« Je voudrais combattre ceux qui ne songent qu'à légiférer dans l'absolu » : l'iconoclaste, le savait-on tolérant ? Quinze ans plus tard, ou encore ce 27 novembre 1985, on l'entend se méfier de la linguistique, du structuralisme, et de Deleuze comme de Pasolini : s'il comprend leurs intuitions, il ne voit pas la *nécessité du discours qui s'ensuit*. Une approche scientifique du cinéma ? D'accord, mais *« il faudrait commencer par relever tous les faits scientifiques du cinéma »*. Trouver des preuves. *« David faisait moins bien un drapé que Titien ou que Véronèse »*...



Jean-Luc Godard pendant le tournage d'« Une femme est une femme »

Pasolini et Bertolucci trouvaient un jour Godard trop moraliste. Il ne s'en est jamais défendu. *« Considérez plutôt avec Diderot que la morale et la perspective sont les deux qualités essentielles à l'artiste »* (1952). *« La morale, pour moi, c'est le comportement juste et vrai »* (1956). Juste et vrai ? *« Que l'on sache seulement que toute l'invention des films américains, leur jeunesse, est de refaire du sujet la raison même de la mise en scène, que le cinéma français (...) délaisse le juste et le vrai, et, autrement dit, risque d'aboutir au néant »* (1952).

La morale, le sujet. C'est encore aujourd'hui le credo de Jean-Luc. Avant, le sujet de ses films, c'était le cinéma. Puis, ce qu'il appelle la partie cachée de l'iceberg — la vie privée, — est allée s'enfouir très loin pendant les années militantes avant d'apparaître vraiment, dans *Numéro deux*. Le sujet, la vie. Reproche de Godard à Truffaut : il n'a pas reconnu dans ses films la partie cachée de l'individu François.

L'art et la vie

La nouvelle vague regardait les films plutôt que le monde. Mais elle savait reconnaître le monde sur l'écran. Pourquoi cet amour pour Nicholas Ray ? Parce qu'il y avait *« la présence de sa personne dans les films »*. Pareil pour Renoir, et pour Becker, jusque dans l'échec de *Montparnasse 19*. *Exit* Delannoy ou René Clément : *« Ils ne vivaient pas leur cinéma. »*

L'art à partir de la vie est le titre de l'entretien bilan accordé à Bergala. Une morale, une leçon. *« Si l'art, c'est la vie, la vie est aussi dans une partie de l'art... Je voudrais essayer de mieux faire l'art et la vie avec des gens qui sont intéressés à l'art à partir de la vie »* (1985).

Il ne fait pas de différence entre vie et création, explique-t-il à Le Clézio en 1966. Il reproche à Sartre — années 70 — d'avoir le tiroir Flaubert et le tiroir lutte de classes. Autorisons-nous ce collage qui couvre vingt années et définit l'art et le métier de cinéaste : *« Nous sommes condamnés à l'analyse du monde, du réel, de nous-mêmes, alors que ni le peintre ni le musicien n'y sont condamnés (...). Pour parler des autres, il faut avoir la modestie et l'honnêteté de parler de soi (...). Je fais des films pour montrer des images de moi. Alors, à des moments, il y a quelqu'un qui s'arrête, et qui s'intéresse à moi parce qu'il voit sa vie, une image de lui qui ne lui est pas présentée par lui, mais par quelqu'un d'autre. »*

La morale du cinéma, la communication. *« Il faut tout filmer, parler de tout »*, dit Godard en 1967, l'année de *la Chinoise*. Un an plus tard, il s'agira de le mettre en application, d'aller où ne va pas le cinéma, dans les usines, dans les écoles. A cette époque, Godard, qui n'a plus de famille parce qu'il n'a plus *les Cahiers*, fond sa révolte individuelle dans la lutte collective. Mais il s'agit toujours de produire des images et de les diffuser, de faire du cinéma autrement, pour éveiller les consciences, pour que les gens voient.

Du tempo Mao au tempo vidéo : *« On ne cherche pas des formes nouvelles, on cherche des rapports nouveaux... Des rapports nouveaux entre contenu et forme. »* Il s'agit de s'exprimer de mieux en mieux, et la technique est là pour ça. Godard se vit *« comme Liszt avec son piano »*. Mais c'est la conclusion de l'après-68 : un film n'est pas un fusil. Il n'a *« aucun pouvoir, sinon de montrer comment ça va »*.

Qui verra vivra : si les gens voient *comment ça va, ça va déjà bien*.

Sur la peur de se servir des images, sur la télévision (*« c'est l'entretien de l'angoisse »*), sur la science, les caméras, les producteurs, sur les acteurs, sur la curiosité : chacun piochera à son gré dans le *Jean-Luc Godard par Jean-Luc Godard*, émaillé de références à la musique, aux tableaux, aux écrivains, dans une grande communion.

Mais c'est un Godard fraternel qui nous retient, qui ne se plaint pas trop, mais un peu, il n'y a pas de beauté sans souffrance. Tout de même : *« Il ne faut pas que j'exagère à trop souffrir. »* De *A bout de souffle* à *Détective*, il nous demande de le rejoindre, d'aller quelque part où nous sommes peut-être. La genèse de ses films est dans sa vie de tous les jours, c'est à nous de la trouver entre les pages. Godard est discret, et l'on ignore l'enfant qu'il a été. On a approché sa morale de l'art et apprécié son art de la morale, mais il faut bien chercher pour trouver cet aveu : *« Je suis un réseau ambulant, un peu malheureux. Je suis beaucoup trop vaste pour moi-même. »*

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ *Jean-Luc Godard par Jean-Luc Godard*. Publié par les *Cahiers du cinéma*, éditions de l'Etoile, avec le concours du Centre national des lettres. 638 pages. Prix de lancement, jusqu'au 31 décembre : 195 F. 225 F à partir du 1er janvier 1986.

EXPOSITIONS

LES ARTISTES DÉCORATEURS AU GRAND PALAIS

Du crématorium au secrétaire à malices

Autant l'exposition Art et Industrie qu'accueillait récemment le Musée des monuments français était agaçante, autant le Salon des artistes décorateurs, avec une vocation en définitive similaire, se révèle passionnant. Ici, au Grand Palais, comme là-bas, on marche sur les frontières ou plutôt sur les territoires communs à l'art, l'artisanat, la décoration, l'architecture, au design, à l'industrie, la mode... et bien sûr au commerce, aux affaires. Il y a le pire sans doute, mais aussi le meilleur. Le tout dans le plus organisé des désordres. Et l'ensemble est assez remuant pour que les enfants s'y amusent. Ils ont d'ailleurs leur section. Les adolescents eux, hésitent entre les bateaux et les jeux électroniques.

Pour notre part nous nous en tiendrons aux meubles. C'est la section la plus représentative, d'autant qu'elle se prolonge naturellement par l'architecture d'intérieur. La section la plus révélatrice aussi des tendances qui agitent le marché, des modes qui, par rafales trop rapides, perturbent la création plastique. Le jury du SAD a ainsi mis en avant trois courants principaux affectant à divers niveaux une large majorité du mobilier présenté (1).

Le premier fait référence à l'art funéraire, à la mort et à ses machines. La mort, aujourd'hui gommée, aseptisée dans sa réalité, comme nous l'apprennent nos meilleurs sociologues, la mort reléguée dans les hôpitaux et hospices nous revient donc, *et de loin*, comme vocabulaire formel, comme motif de salon. Sans aller tous jusqu'aux sinistres granits de Michael Prentice, ils sont nombreux à nous vouer ainsi au plaisir esthétique des crématorium. Un valet, pour y déposer le soir son costume, s'est donné la tête d'une guillotine. A mourir...

Le deuxième courant, lié d'ailleurs au premier via les décors du Père-Lachaise, est le post-modernisme tel que les architectes en ont, depuis quelques années, dessiné les codes, rites et obligations. Un fauteuil de l'Américain Michael Graves, un canapé de l'Allemand Hans Hollein, en donnent dès le départ l'indication discrète. La réinterprétation simplifiée du vocabulaire néo-classique, avec ses embryons de colonnes, de volutes, de corniches, paraît annoncer sur un mode ironique le retour sérieux des ornements bannis.

Troisième courant : l'inconfort. C'est un hymne aux reins douloureux, aux fesses bleuies, aux épaules courbatues et plus généralement aux fourmis. Finis les mols coussins qui vous inclinent au sommeil. Voici les sièges et les dossiers en planches aussi dures et plates que possible. L'angle aigu, ou droit dans le meilleur cas, le cylindre sans complaisance ont remplacé l'arrondi qui *flattait bassement nos vertèbres*. Le lit, comme meuble autonome, a d'ailleurs *complètement disparu*. Un inconfort à dormir debout.

Et puis, dans toute cette rigueur (autant d'hommages bien sûr au Stijl ou au Bauhaus), quelques meubles où l'invention, le choix des matériaux, l'exécution soignée remplacent l'arbitraire de la mode, la dépassent. Et l'une des bonnes surprises est le rôle joué par l'école Boulle dans la formation de ces créateurs authentiques. L'école Boulle, dont on fêtera le centenaire en 1986, a encore de beaux jours devant elle.

Le ministre et les architectes

Parmi quatre cents meubles et presque autant de créateurs (ils sont sept cents en tout à travers *les différentes sections*), il est difficile d'isoler des noms sans injustice. Ils sont, par exemple, plusieurs, de l'école Boulle à avoir donné de fiers chefs-d'œuvre sur le thème du secrétaire et de la commode : on les rencontre autour d'un meuble de J.-P. Khalifa qui, pour être un des responsables du Salon n'en démontre pas moins que le talent peut se faire discret dans une sorte de secrétaire-écrin, un des bijoux de cette foire mobilière.

Pochy, Sawaya, Maugendre, Raffy, quelques noms glanés pour leur exigence ou leur imagination dans un désordre voulu et qui voue à l'anonymat même les plus augustes, les Starck, les Boyer, les Putman, les Willmotte... Boyer et Willmotte ont collaboré pour les bureaux de l'ambassade de France à Washington : leur œuvre est reconstituée sous la verrière du Grand Palais. En revanche, le bureau du ministre de la culture est resté dans le bureau de M. Lang : seule est ici présentée une *photo géante et du ministre* et de la table créée par Andrée Putman : une demi-lune, pour ceux qui tolèrent l'irruption du contemporain sous les boiseries de la rue de Valois. Un demi-camembert pour les autres.

La grande surprise du Salon nous vient de cinq architectes. Ils sont parmi les meilleurs de France, ils se *sont révélés aussi grands dans* les meubles. Après Mackintosh, Mies Van der Rohe, Le Corbusier, c'est le tour de Bofill avec une table remarquable tout à la fois de légèreté et de solidité (il faut en regarder les pieds). Voici encore Parat, le plus luxe, le plus « Sofitel » des cinq avec une table pleine-lune... Voici Simounet dont la table à rallonges rappelle la puissance charpentée et retrouve *la sobriété coutumière de ses* constructions. Et puis les deux merveilles : *le meuble « à on ne sait quoi faire »* de Sarfati plein de dessin, d'élégance, de malices, et un bureau de Ciriani où toutes les évidences de la modernité et du classicisme se retrouvent ni vu ni connu, un petit prodige d'équilibre et de mouvement.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Grand Palais, jusqu'au 15 décembre. Le catalogue (inutilisable et incomplet) coûte trop cher (250 F).

(1) Il *faudrait* aussi parler des tapis dont le « Printemps », après concours, propose une belle série.

ROCK

CINQ CONCERTS A PARIS

Funk, pub-rock et vieux de la vieille

Au premier plan, Bill Hurley, crooner de choc, tout en gorge et en poumons : un organe de taille *en guise d'emblème* (et la virilité sous-entendue au passage). Une force de la *nature*. *La voix* abrasive et timbrée noire, le feeling bleuté et les émotions en technicolor, il transcende le tout-venant pour le hisser à la hauteur de classiques. Un diable d'interprète, une âme pour les chansons *des autres. Ancien chanteur* des Inmates (le plus inventif des groupes de pub-rock mais malheureusement le seul à le savoir), Bill Hurley mène de front une carrière solo (un récent premier album solo en soul majeur avec chant rauque et balancement roll à l'appui) et un parcours en formation (Big Heat) chaperonnée et produite par Elvis Costello (pour le premier 45 tours).

C'est Big Heat que l'on verra au Rex Club avec Chris Parks à la guitare et Drew Barfield, qui, de sa voix *plus haut-perchée* et satinée, donne la réplique à Hurley *sur le modèle* (Stax de préférence) des duos black. A ce trio central s'ajoutant pour l'occasion George Webley à la basse, Bernie Clark (le clavier d'Aztec Camera), Pete Thomas (le batteur d'Elvis Costello), John Earle et Dick Hanson (les cuivres de Graham Parker). Difficile en la matière, de trouver mieux. De Parker à Southside Johnny en passant par tous les nègres blancs, la formule et le ton sont *connus, impérissables, entre rock* et rhythm'n blues. Cuivré, brûlant, *la sueur* comprise, *Big* Heat n'usurpe pas son nom.

Considéré par beaucoup comme la meilleure formation de funk anglaise, Level 42 est marqué par le jeu de son leader et bassiste, Mark King. Production *léchée, son nickel, mise en place* à l'équerre, les compositions *développent les espaces en souplesse* sur un funk léger qui s'adapte au format des radios et des discothèques. Faiseur habile de mélodies, Mark King connaît bien la recette de ces airs entêtants qu'on attrape au vol et qui vous piègent. Fonction dansante et ambiance assurée, ces Anglais *ont bien appris la leçon américaine* ; consommation à grande échelle et client roi.

Wishbone Ash est un de ces groupes mystères : on croit, on jurerait qu'ils n'existent plus (ont-ils d'ailleurs jamais existé ?), et puis régulièrement ils refont surface, un nouvel *album, une nouvelle tournée* et un public. Le même, celui-là. *D'où sortent-ils ? Selon les cas*, on apprend, non sans surprise, qu'ils font encore un tabac aux États-Unis. Bravo ! Et si ce n'est pas aux USA, c'est en Alaska ou au Guatemala, où, par on ne sait quelle bizarrerie, ils sont en tête des *hit-parades. Hourrah !* Ils existent, la preuve est faite. *C'est le cas, par exemple*, de Jethro Tull, le groupe de Ian Anderson, qui a connu des heures de gloire justifiées au début des années 70 et continue d'en récolter les fruits sans tambour *ni trompettes*. *Mais* Whishbone Ash ! Qui a la nostalgie assez coriace pour *avouer son* attachement à ce groupe ?

La seule particularité (banalisée depuis lurette) qu'on leur reconnaît, c'est l'utilisation de deux guitares en solo qui donnaient lieu à quelques beaux *échanges. Pour le reste, d'un* enregistrement à l'autre, rien n'a changé : un rock vaguement teinté country, durci parce que les temps l'exigent et qu'on fait parfois illusion en camouflant la platitude des idées par le volume sonore. A toute chose malheur est bon, l'existence de Wishbone Ash est la confirmation de ce que ce sont toujours les meilleurs qui s'en vont les premiers.

Sur le terrain du rock cossu et *bien en jambes à l'américaine*, Nils Lofgren est une fine guitare. *Plus à l'aise dans les rôles de* second couteau que dans celui de jeune premier, *il* est un partenaire idéal, solide et pointu : pour Neil Young dans la première moitié des années 70 (*After The Goldrush* et *Tonight's The Night*) avec un jeu ébouriffé, inspiré de Jimi Hendrix, et pour Bruce Springsteen, tout récemment, en remplaçant Steve Van Zandt au pied levé de la tournée Born in the USA (même si c'était avec *moins de mordant que son prédécesseur*). Avec son groupe (*Grin*), *puis en solo, en revanche*, trop imbu de sa guitare, ses compositions sans cachet ne sont que le prétexte un peu morne à des épanchements démonstratifs (sa spécialité scénique : le trampoline). La preuve, s'il en était besoin, que les meilleurs techniciens ne font pas forcément les bons créateurs.

Le Country & western est *revenu au galop des influences* de l'année passée. C'était la mode, nous disait-on, qui devait mettre tout le monde d'accord. Pourquoi pas ? Avec ou sans la panoplie western, ils ont été légion à enfourcher ce nouveau dada. *Dénaturés par* la chose punk, les rythmes étaient accé*lérés, et speedées les guitares* habituellement cossardes. Il y avait de bonnes choses, seulement le vieux l'a emporté sur le neuf et les Long Ryders avec des compositions qui tiennent gentiment la route sont déjà à la traîne, sans même l'excuse du revival. Sur le recto de leur pochette, *ils ont écrit : « Les Long Ryders souhaitent succès et bonheur à tous les groupes. »* Superstition ? Personne n'est à l'abri des miracles.

ALAIN WAIS.

★ Ce lundi 2 décembre à Paris : Bill Hurley and Big Heat, *Rex club*, 20 h 30 ; Level 42, Olympia, *20 h 30 (et le 3 décembre)* ; Wishbone Ash, Mutualité, 20 h 30 ; Nils Lofgren, *Eldorado, 20 heures* ; Long Ryders, Bains-Douches, *20 h 30 (et le 3 à Rouen)*.

■ **FILM SUR L'ART : LA FRANCE A L'HONNEUR.** — Le quatrième Festival international du film sur l'art de Montréal, qui avait lieu du 19 au 24 novembre, s'est achevé par un palmarès particulièrement favorable à la production française. Celle-ci s'est vu décerner quatre des dix récompenses attribuées. *la Part du hasard*, de Patrick Bokanowski a obtenu un des deux Grands Prix (*ex aequo avec Style Wars* de Tony Siver, Etats-Unis). André Labarthe a obtenu le prix du meilleur réalisateur pour *Carolyn Carlson*. Le prix du meilleur film pour la télévision est allé à *Charlotte Perriand* de Jacques Barsac et le Grand Prix vidéo à *Petit rose cochon* de Philippe Roth. Les Etats-Unis ont obtenu trois récompenses dans le palmarès de ce festival considéré comme le plus important du genre.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

PORTRAITS : Atalante (46-06-11-90), 21 h 30 (27).

LE PAIN DUR : Théâtre de la Ville (42-74-22-77), 20 h 45.

ALLO JEAN BAPTISTE : Saint-Maur, Rond-Point Liberté (48-89-99-10), 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : le Siège de Corinthe.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : 20 h 30 : Récitations-Conversations : Soleil noir, de Judith Gerzhman, lue par l'auteur.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo, 17 h 30 : Plus jamais d'Hibakusha, de M. Duckworth ; 19 h, Tiens, Paulette, faut que j'te dise, on part au Sénégal, de A. Guérin ; Concerts : à 20 h 30 : Trio à cordes de Paris ; Le cinéma indien à travers ses stars, se reporter à la rubrique festivals de cinéma.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) ; Concert : 18 h 30 : Martial Solal — Les 12 violons de France ; à 20 h 30 : Raina Kabaivanska — Orchestre de l'Ile-de-France — Jacques Mercier (Gluck, Donizetti, Puccini).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Théâtre : 20 h 45 : le Pain dur, de P. Claudel.

Les autres salles

☞ A DÉJAZET (48-87-97-34), 21 h : la Repasseuse.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-03-22-00), à partir de 14 h 15 : Troupe Pepac ; 18 h 45 : Parade du fit.

HUCHETTE (43-26-33-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 20 h : les Marraines de Dieu : 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939. — II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

☞ QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 18 h 30 : Phèdre.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 21 h : Lysistrata.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : Soul Train.

LE CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

ELDORADO (42-08-23-50), 22 h : N. Lofgren.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 21 h 30 : Swinging Art Ensemble.

MEMPHIS MELODY (43-29-60-73), 22 h : Ph. Warner ; 0 h 30 : M. Maria.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h 30 : Ch. Morin Septet.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : C. Thompson.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Icaldi.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Level 42.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Alligator New Jazz Bandar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Cl. Bolling Big Band.

Lundi 2 décembre

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 heures : M. Perez, D. Goyone, D. Di Piazza, T. Rabeson.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h : Midnight Jazz.

REX CLUB (42-36-83-93), 20 h : B. Hurley.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Sixun.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ESPACE GAITE (43-27-95-94), (D.) 22 h : Kamikaze.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 : Orlando Tripodi Quartet.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 0 h 15 : le Bel Indifférent — le Menteur ; 21 h 45 : Chant d'elles ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les concerts

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : N. Nagano (Takemitsu, Beethoven, Brahms).

Athénée, 20 h 30 : C. Ludwig ; F. Tillard.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : F. R. Duchâble.

Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Ensemble Organum de Paris (dir. : M. Perès) ; L. Angelopoulos (le chant vieux romain, VIIe et VIIIe siècles).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : J.-C. Pennetier, G. Garcin, A. Flammer, Soprano Enfant des Petits Chanteurs de Paris (Clostre).

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : G. Ros, P. Le Corré (Shock).

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Comédie-Française, 20 h 30 : Bérénice.

Théâtre du Rond-Point, 18 h 30 : Quatuor Arditti (Xénakis) ; à 20 h 30 : F. Chojnacka, S. Gualda (Xénakis).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Séances réservées aux abonnés.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Festival d'Amiens 85 (Sélection de films brésiliens) : 17 h, Parahyba, de T. Yamasaki (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, La cinémathèque créatrice présente : Les novateurs du cinéma (Les pionniers de Brighton : 23 films de 1898 à 1910).

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ALAMO BAY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR OU PRESQUE (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE (Aus., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DUST (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

ELSA, ELSA (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HOLD UP (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; V.f. : Montparnasse, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PORTÉS DISPARUS No 2 (A.) (*) : v.f. Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) (h. sp.).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 3 Luxembourg, 3e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-67-47).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-24-42) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). — V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-22) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40)) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE FEMME OU DEUX (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

VERTIGES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (**), film français de Bob Sanders : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

COCOON, film américain de Ron Howard (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42). — (V.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RIO ZONE NORD, film brésilien de Nelson Pereira dos Santos (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

ROUGE BAISER, film français de Vera Belmont : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS, film français de Gérard Jugnot : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE, film américain de Ted Berman et Richard Rich (v.o., v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — (V.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE VOYAGE A PAIMPOL, film français de John Berry : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

Les festivals

ALAIN TANNER : 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), Dans la ville blanche.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 17 h 10 : Profession Magliari ; 19 h : Whisky à gogo ; 20 h 20 : l'Emploi ; 22 h : Chronique d'un amour.

LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS : Centre G.-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29), 17 h 30 : Namak Haram, de H. Mukherjee ; 20 h 30 : le Seuil, de J. Patel.

HITCHCOCK, LES ANNÉES D'OR (v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30) : l'Homme qui en savait trop.

HOMMAGE A LA RKO (v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : la Cinquième Victime.

HUMOUR ANGLAIS (v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44), 22 h : Noblesse oblige ; 20 h 15 : Tueurs de dames.

JOHN BERRY : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), Je suis un sentimental.

KUROSAWA (v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 16 h 30 : Dersou Ouzala.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80), 22 h 30 : l'Esclave de l'amour ; 18 h : Partition inachevée pour piano mécanique ; 22 h : Cinq soirées ; 20 h : Quelques jours de la vie d'Oblomov.

OZU (v.o.) : Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41) : le Goût du saké.

CASAVETES (v.o.), Action-la-Fayette, 9e (48-74-97-27) : Gloria.

SEMAINE DU CINÉMA TCHÉCOSLOVAQUE (v.o.), Cinéma Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81) : en alternance, Infirmières ; Garçon, sauve-toi ! ; Angle de vue ; Bistouri s'il vous plaît ; la Fin du domaine Barhof ; Le Tardif après-midi d'un faune.

Le Monde

ECONOMIE

Les constructeurs automobiles allemands à plein régime

L'ANNÉE 1985 n'aura été pour les constructeurs automobiles ouest-allemands, si l'on met à part les filiales des américains Ford et General Motors, qu'une suite de commémorations, de records et d'initiatives. Volkswagen a fêté les cinquante ans de sa voiture vedette, la Coccinelle, et pris la tête des constructeurs en Europe.

Mercedes-Daimler-Benz s'apprête à souffler ses cent bougies et à devenir la première entreprise du pays grâce à ses nombreuses acquisitions dans l'aéronautique et la construction électrique. BMW, lui, ne joue pas la diversification massive, mais procède par touches successives en s'offrant de petites sociétés de pointe, dans l'électronique notamment.

Enfin, tous les constructeurs ouest-allemands réunis se préparent à battre leurs records de production et d'exportations : avec respectivement une prévision de 4,2 millions et 2,5 millions de véhicules, les records de 1979 (3,93 millions de véhicules produits) et de 1984 (2,24 millions de véhicules exportés) sont enfoncés.

Le paradoxe, c'est que le marché intérieur de l'Allemagne et son environnement ne sont guère venus épauler l'expansion de ses constructeurs. Bien au contraire. Après la grève de la métallurgie, qui a fortement perturbé la production en mai-juin 1984, ce fut au tour de la controverse sur les normes antipollution de jeter le trouble dans l'esprit des conducteurs allemands, provoquant leur attentisme et le fléchissement des ventes. Les normes adoptées en juin 1985 par la Communauté européenne ont finalement levé l'ambiguïté et permis un redémarrage des immatriculations, qui devraient se situer cette année à peu près au même niveau qu'en 1984 avec environ 2,4 millions.

Heureusement pour les constructeurs allemands, les clients étrangers se sont arraché leurs voitures comme des petits pains. Sur les dix premiers mois de 1985, les exportations ont progressé de 20 %, absorbant plus de 60 % de la production allemande, alors qu'elles n'en représentaient que quelque 50 % en 1980. Une évolution révélatrice de l'affaiblissement de leur marché intérieur, mais aussi de la façon dont les constructeurs allemands ont, plus que les autres européens (excepté les Scandinaves), profité de la politique de M. Reagan et du dollar fort. Volkswagen, qui ne vendait que 190 000 voitures aux Etats-Unis en 1982, en vendra plus de 300 000 cette année, Mercedes 85 000 contre 73 000 en 1983 et BMW plus de 80 000 contre 15 000 en 1975.

Le résultat de ces évolutions favorables se fait sentir sur le plan financier comme sur le plan social. Côté profits, les performances de Volkswagen, qui devrait plus que doubler ses bénéfices de 1984 (228 millions de DM), constructeur « de masse », sont encore plus remarquables que celles de ses confrères bien établis dans le haut de gamme. D'autant qu'il y a deux ans la firme de Wolfsburg était dans le rouge.

L'année 1986 devrait être aussi bonne, si l'on en croit les prévisions de l'IFO, institut de prévisions économiques allemand, qui escompte 2,7 millions d'immatriculations, battant ainsi l'année 1978, jusque-là détentrice du record. La seule ombre au tableau en cette fin d'année est la progression des marques étrangères, qui ont atteint sur les dix premiers mois 30,6 % du marché allemand contre 30 % en 1983. Les principaux bénéficiaires en sont – on aurait pu s'en douter – les constructeurs japonais, qui détiennent aujourd'hui 13,3 % du marché allemand contre 12 % en 1984.

C. B.

UN ENTRETIEN AVEC M. CARL H. HAHN, PRÉSIDENT DE VOLKSWAGEN

Le refus de la diversification, ou presque...

« Vous venez d'annoncer pour les neuf premiers mois de l'année un bénéfice de 424 millions de deutschemarks. Pourquoi ne pas en profiter, comme Mercedes, pour investir dans des secteurs plus prometteurs que l'automobile, tels que l'espace ou l'aéronautique ?

– C'est toujours une faute fatale de copier des stratégies. Les dirigeants de Mercedes ont leurs raisons pour agir comme ils le font. Nous sommes dans des secteurs de marché beaucoup plus concurrentiels qu'eux, et nous devons nous concentrer sur l'automobile à 100 % ou presque.

» Nous avons, bien sûr, les machines à écrire électroniques et les micro-ordinateurs de Triumph Adler, que nous poussons vers l'électronique automobile, et nous sommes aussi parmi les principaux producteurs de robots en Europe. Mais notre stratégie, c'est l'automobile, et nous devons la suivre.

– Au nom de cette stratégie, vous préférez courir le risque de prendre en charge une entreprise déficitaire et endettée comme Seat en Espagne ?

– Seat va nous aider dans notre expansion en Europe. Aujourd'hui, nous avons deux marques : VW en gamme moyenne avec, essentiellement, la Golf et Audi en haut de gamme, où nous essayons d'entrer sur le marché de nos confrères allemands bien établis. Cette politique sera complétée, nous l'espérons – ce n'est pas encore signé ni fait, – par l'achat d'une troisième marque et, ce qui est très important, d'une deuxième organisation de vente. Nous trouvons nécessaire de conserver et d'agrandir le réseau Seat. Pas uniquement en Espagne, mais aussi en Europe et hors de l'Europe. Seat constitue un potentiel d'exportation outre-mer, dans des marchés traditionnellement proches de l'Espagne comme l'Amérique latine et l'Afrique du Nord.

– Vous avez un outil très spécialisé, usine par usine. Comment Seat s'y intégrera-t-il ?

– Seat s'est spécialisé, en fonction du marché espagnol, sur des voitures plutôt petites. On peut donc facilement imaginer une nouvelle division du travail avec Seat. Cela demandera des restructurations pendant une dizaine d'années. Mais dès le départ la base est assez prometteuse. Cette année, Seat va produire, sous notre contrôle, 95 000 Volkswagen, et le client ne fait pas la différence entre une Polo produite à Wolfsburg et une Polo produite à Pampelune, parce que la qualité des produits est identique.

– Vous n'imaginez plus de prendre le contrôle de Seat à la fin de l'année ?



SZLAKMANN.

– Il faut encore que nous nous mettions d'accord avec le gouvernement espagnol sur la remise en ordre du bilan de Seat, qui porte les traces d'une époque difficile. Nous ne voulons pas payer les notes de Fiat. Sur le plan social, les syndicats ont déjà accepté des efforts énormes. Il reste encore quelque chose à faire, mais ce n'est pas dramatique.

– Vous ne croyez guère au rapprochement entre constructeurs ?

– C'est très difficile. Ford et Fiat, avec la meilleure volonté du monde, viennent de nous en donner la preuve. Nous croyons que notre avenir, ce sont nos projets avec la RDA, l'URSS, la Chine et la collaboration avec Nissan. Je ne crois pas, au-delà de ces projets et de Seat, que nous ayons ni le temps ni la structure pour nous consacrer à autre chose. Nous pensons que nous sommes assez grands pour défendre avec succès nos positions et les élargir sur quelques marchés.

– Le poids lourd fera-t-il un jour partie de votre stratégie à 100 % automobile ?

– Nous avons « secrètement » une usine de poids lourds. Au Brésil, nous avons racheté l'affaire de Chrysler, et nous produisons des camions entre 6 tonnes et 15 tonnes. Très calmement, sans qu'on le dise beaucoup, nous sommes passés de 4 % à 25 % du marché brésilien où nous sommes numéro deux. Nous exportons vers le reste de l'Amérique latine, vers l'Afrique et la Chine. Et nous pensons exporter vers les Etats-Unis à la fin de 1986. Mais en Europe comme en Amérique du Nord, ce n'est pas une activité très brillante, en raison de la structure du marché et des surcapacités. Je préfère qu'elle soit entre les mains de nos concurrents, où elle les affaiblit.

– Votre stratégie américaine n'est pas très claire. Vous avez une usine aux Etats-Unis. Mais la forte progression de vos ventes dans ce pays est satisfaite par des importations en provenance d'Europe, et vous avez même l'intention d'exporter à partir du Brésil. A quoi vous sert une implantation américaine ?

– En 1978, quand nous avons commencé à produire aux Etats-Unis, le dollar valait 1,70 deutschemark. Depuis, le taux de change s'est dramatiquement modifié. Tout comme le paysage automobile aux Etats-Unis, avec l'importation et l'assemblage sur place de voitures japonaises. Nous avons réduit la production de notre usine de Westmoreland à une seule équipe par jour. Ce qui est coûteux. Il est plus économique de faire venir des voitures d'Europe. Tant que les données économiques et la politique actuelles persisteront, nous maintiendrons nos capacités en sous-utilisation. Notre usine nous sert d'assurance contre le protectionnisme.

– Vous craignez un retour du protectionnisme dans l'automobile aux Etats-Unis ?

– Ce n'est pas à exclure. Je sais aussi que l'administration Reagan fait un gros effort pour résister aux pressions protectionnistes, mais il est très difficile de prévoir l'instauration ou la suppression de quotas. Notre politique est de minimiser les risques et de maintenir une certaine flexibilité. Cela nous coûte cher. Mais notre activité en Amérique du Nord nous permet de nous offrir cette sécurité.

Propos recueillis par
CLAIRE BLANDIN.

(Lire la suite page 19.)

Une sacrée reprise

TOUT autant que l'année de l'industrie automobile allemande, 1985 sera celle de Volkswagen. Alors que, il y a deux ans, le groupe perdait 215 millions de deutschemarks après 300 millions de déficit en 1982, il devrait cette année en gagner quelque 500 millions, pour un chiffre d'affaires d'une cinquantaine de milliards de deutschemarks. Déjà, pour les neuf premiers mois de 1985, le constructeur affiche 424 millions de deutschemarks de bénéfices (contre 228 pour toute l'année 1984) et un chiffre d'affaires de 38,6 milliards de deutschemarks, en hausse de 19,3 % sur 1984.

Et ce tout en augmentant sa part dans un marché morose : pour la première fois de son histoire, VW est en tête des constructeurs en Europe, avec 12,9 % des immatriculations sur les neuf premiers mois de l'année. Au moment où d'autres programment jours de chômage technique et suppressions d'emplois, VW atteint les limites de ses capacités de production. Actuellement, onze mille véhicules sortent chaque jour des chaînes du groupe et de ses partenaires, comme l'espagnol Seat ou le japonais Nissan.

Le constructeur allemand semble se payer tous les luxes à la fois : investir massivement tout en disposant d'importantes liquidités ; améliorer sa productivité, robots à l'appui, tout en embauchant. Pour les neuf premiers mois de 1985, les investissements s'élèvent à 4,6 milliards de deutschemarks (en hausse de 36 % sur 1984) et devraient atteindre les 6 milliards en fin d'année, dans la ligne du programme de 30 milliards de deutschemarks sur cinq ans que le groupe a décidé. Ce qui ne l'empêche pas de disposer de liquidités « formidables » (soit 8,5 milliards de deutschemarks), selon les propres termes de M. Carl H. Hahn, président du directoire.

Embauche

Côté productivité, le groupe a fait des gains importants, si l'on compare l'évolution des effectifs et celle de la production. Pour les neuf premiers mois de l'année 1985, la production a atteint 6,89 voitures par salarié, contre 6,44 en 1984. Le contraste est encore plus saisissant si l'on se limite à l'Allemagne, où se concentre l'outil industriel de Volkswagen en Europe : 7,26 voitures par salarié, contre 6,45 en 1984.

Et comme pour démontrer que gain de productivité ne rime pas forcément avec réduction d'emplois, le groupe aura embauché vingt-trois mille personnes dans le monde (dont onze mille en Allemagne) depuis le 1er janvier 1984.

Le pire, c'est que son marché national n'est pas pour grand-chose dans le boom actuel de Volkswagen. Bien au contraire, puisque la controverse à propos de la voiture propre a ralenti les ventes de véhicules particuliers en Allemagne. Mais Volkswagen a la caractéristique d'être une entreprise largement « extranationale » : 60 % de ses produits sont exportés ; 70 % de son chiffre d'affaires est réalisé à l'étranger. Ce qui la rend très sensible à la conjoncture en Amérique latine ou aux Etats-Unis, comme l'ont prouvé ses difficultés des années 1981-1982.

Inversement, VW profite aujourd'hui de l'expansion au Brésil, qui fait tourner ses usines à une cadence actuelle de 500 000 unités par an (contre 300 000 au début de l'année). Ou de la demande aux Etats-Unis, dont la politique économique a largement profité aux constructeurs allemands, et notamment à Volkswagen, qui y vendra plus de 300 000 voitures cette année (contre 190 000 en 1982), dont 240 000 venues d'Europe. Ce dernier chiffre illustre la dépendance de VW vis-à-vis de l'extérieur : les Etats-Unis à eux seuls vont absorber 10 % de sa production européenne en 1985.

Mais l'Europe, hors la RFA, constitue aussi désormais une base solide pour VW, alors qu'il y a quelques années le constructeur allemand n'y était encore que n° cinq ou six. Une base qui devrait s'élargir avec l'arrivée prochaine dans le groupe de l'espagnol Seat dont le marché national est le quatrième en Europe.

Si VW doit largement son succès actuel à la qualité de ses produits, Volkswagen et Audi, M. Hahn reconnaît que l'organisation de son outil de production y est aussi pour beaucoup. Peu de constructeurs offrent une telle « division internationale du travail » grâce à une concentration et à une spécialisation usine par usine. Ainsi pour une production actuelle de 11 000 voitures par jour, le groupe n'a, dans le monde, que deux unités de boîtes de vitesses (une en RFA, une au Brésil).

« Une telle spécialisation-concentration, qui joue pour les organes mécaniques comme pour l'assemblage, nous donne une flexibilité et une productivité qui compensent le coût élevé de la main-d'œuvre européenne, et surtout allemande », constate M. Hahn.

S'il fallait mettre un bémol au redressement de Volkswagen, ce serait pour souligner à quel point il est lié au succès d'une voiture : la Golf, qui représente 55 % des ventes de VW en Europe. Une monoculture presque de tradition chez le constructeur de Wolfsburg.

Pendant plus de vingt-cinq ans, le groupe n'a vécu que sur un seul modèle, la Coccinelle. Un modèle unique qui lui a rapporté gros mais qui a aussi failli lui coûter cher quand il a fallu lui trouver un remplaçant. Le problème risque de se reposer avec la Golf. Et la difficile période de transition qu'a connue VW entre l'ancienne Golf (celle de 1974) et la nouvelle Golf (celle de 1983) prouve qu'il est réel.

C. B.

BMW aiguillonnée par la concurrence

TOUT va bien chez BMW. La course au succès engagée par la firme bavaroise voici près de vingt-cinq ans paraît pouvoir se poursuivre sans risques de ratés. BMW, qui n'a jamais perdu d'argent depuis sa seconde naissance en 1959-1960, a connu sa meilleure année en 1984.

Au cours des neuf premier mois de 1985, la production d'automobiles a encore augmenté de 4,4 % par rapport à la même période de l'année précédente (325.736 contre 312.016), celle des motos, de 16,3 % (28.178 contre 24.229). Les nouveaux modèles, récemment présentés en France et conçus pour relancer l'intérêt autour de la série 3 (*le Monde* du 20 novembre), de loin la plus vendue, partent comme des petits pains : les commandes au mois d'octobre ont été supérieures de 50 % à celles de 1984.

Pourtant, cette « success story », apparemment presque parfaite a connu un accroc ; il est survenu il y a quelques mois sur le marché allemand. De janvier à septembre 1985, les ventes y ont reculé de 9,8 %. Au cours du premier trimestre, le retrait, vraiment inquiétant, avait atteint 30 %. Le responsable désigné : l'incertitude quant à la réglementation antipollution qui serait décidée à Bonn et à Bruxelles.

« Notre clientèle, composée principalement de particuliers, contrairement à celle de Daimler-Benz, où les entreprises et les propriétaires de taxis sont largement dominants, a très vivement réagi. Désormais, cette période de réserve, d'attente, est révolue. Nous y avons contribué en développant très vite l'offre de voitures équipées de pots catalytiques. ».

On admet cependant, au siège de la firme à Munich, que les difficultés rencontrées en début d'année étaient en partie spécifiques à BMW. Au reste, la chute des immatriculations de voitures sur le marché de la RFA, toutes marques confondues, au cours des neuf premiers mois de l'année n'a pas dépassé 3 %, moins sensible donc que celle subie par l'entreprise bavaroise. Celle-ci, peut-être rendue trop confiante par ses progrès continus, n'avait pas pris garde de combler à temps quelques faiblesses. Daimler-Benz, le grand rival, a réussi un instant à pénétrer la brèche ainsi ouverte.

La controverse surgie autour de la voiture propre et de l'essence sans plomb, outre l'attentisme, a provoqué outre-Rhin un boom spectaculaire des ventes de voitures à moteur Diesel, celui-ci apparaissant comme un substitut aux véhicules à pot catalytique. Leur part du marché, qui était de l'ordre de 12 % au début de l'année, a bondi en quelques mois à 22 %.

Des concurrents agaçants

Mauvaise surprise chez BMW, où une seule voiture de la série 5 était équipée d'un diésel avec turbopropulseur, alors que Daimler-Benz offrait dans sa série populaire, si l'on ose dire, la Mercedes 190 D.

« Ils nous ont concurrencés beaucoup plus avec leur diésel qu'avec leur modèle sportif », explique la firme de Munich, assurément un peu agacée par l'intrusion réussie de Daimler-Benz dans le créneau des voitures jeunes, sportives et à hautes performances. Il reste que la Mercedes 190 E à six cylindres n'avait pas son équivalent chez BMW et que, au moins en Allemagne, l'avantage ainsi pris par la marque de Stuttgart s'est fait sentir. Enfin, troisième point faible, l'absence de modèle à quatre roues motrices, créneau où le succès des fameuses Quattro d'Audi, la filiale de VW, construite tout près de Munich, à Ingolstadt, commençait à devenir préoccupant. La part du marché allemand que représentent les voitures à quatre roues motrices, limitée à 2 % quand Audi s'est lancé dans l'opération, est passée désormais à 4 %. C'est l'offre elle-même qui a suscité l'engouement du public.

La réaction de BMW à cette série de défis a été vive et appropriée avec la sortie, en août, de nouvelles versions de la série 3 : la 325 Diésel, la 325 I, le nouveau modèle de pointe, la 325 I 4×4 et enfin, superbe, la 325 I cabriolet. Une entreprise comme BMW, qui échappe au gigantesque, a les moyens plus qu'une autre de répondre rapidement à une modification de la demande combinée à une attaque inopinée. C'est ce qui s'est produit. La direction minimise l'importance de l'alerte et de l'inquiétude qu'elle a provoquée : *« Nous avions analysé la crise et nous savions quel modèle nous allions lancer sur le marché »*, nous dit-on. Soit. On constate aujourd'hui que les ingénieurs de la firme, même si c'est avec un léger temps de retard, ont visé juste.

Pour consolider sa base industrielle, BMW, qui atteint avec ses deux usines de Munich et de Dingolsing (à 80 kilomètres) les limites de ses capacités, est en train d'installer de nouvelles chaînes à Ratisbone, toujours en Bavière. Les premières voitures en sortiront en octobre 1986, et on atteindra la pleine production au printemps 1987. Dans le même temps, l'entreprise, pour rassembler et développer ses moyens de recherche, crée un nouveau centre qui emploiera 3 000 personnes près de Munich. BMW recrute, crée des emplois.

L'avertissement du début de l'année a été assurément salutaire : le programme « déesel » sera développé, et sans doute se montrera-t-on plus attentif aux efforts de la concurrence Daimler- Benz, Audi, mais aussi de VW, avec ses GTI pour prendre place dans le créneau, jadis réservé, de la voiture sportive. Cependant, cet avertissement n'a, en aucune manière, affecté les ventes extérieures. Leur forte progression en 1985 permettra même de combler, et au-delà, les déboires rencontrés sur le marché intérieur. Au cours des trois premiers trimestres, elles se sont accrues de près de 9 %, passant de 195 436 à 212 866.

La politique d'exportation, voilà assurément la grande affaire de BMW. La part du chiffre d'affaires réalisé hors des frontières du territoire fédéral, qui était de 40 % en 1975, s'est accrue de manière régulière pour dépasser 60 % en 1984. Le développement de cette politique s'est opéré par étapes successives.

Dès le début des années 70, l'entreprise a décidé de considérer l'Europe comme son marché intérieur et, dans cette perspective, de filialiser les uns après les autres ses importateurs. La première expérience eut lieu en France en 1973. Procédant de la même manière, l'entreprise a mis en œuvre à partir de 1975 une stratégie mondiale ouvrant des filiales aux Etats-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Japon.

Le marché nippon

« Aux Etats-Unis, aujourd'hui notre principal marché extérieur, nous avons commencé en 1975 avec 15 000 voitures, nous y en vendrons plus de 80 000 cette année. Nous sommes bien implantés sur la côte Est et Ouest, mais il nous reste tout le Middle-west à pénétrer, un marché potentiel énorme ! ».

Enfin, la percée de BMW au Japon, donnée récemment en exemple par M. Nakasone, le premier ministre japonais, a démontré que le marché nippon n'est pas fermé à qui consent un effort sérieux pour y pénétrer. *« Ce n'est pas une mince affaire de s'y constituer une équipe de qualité, vu l'absence de mobilité sociale. Les meilleurs éléments sont recrutés par les grandes firmes dès la fin de leurs études et ils y restent. De même, créer un réseau d'agents exclusifs n'a rien d'évident. Nous avons réussi à doubler leur nombre en trois ans (de 30 à 60) »*.

BMW Tokyo, ce sont 300 personnes dont seulement 2 Allemandes. Le PDG est japonais. Les ventes sont passées de 3 500 voitures en 1982 à 11 000 en 1985, faisant de BMW le deuxième exportateur, derrière VW, mais devant Daimler-Benz. A Munich, on rêve de ce marché de 4 millions de voitures par an dont, pour l'instant, à peine 2 % reviennent aux marques étrangères. La 325 I devrait, dit-on, plaire aux Japonais...

Depuis le début des années 80, BMW découvre les nouveaux marchés d'Asie du Sud-Est et du Proche-Orient. Le plus souvent avec succès, en taillant des croupières aux Britanniques, *« qui sont en recul partout »*. Le seul vrai concurrent, celui auquel on se mesure avec une constante attention est Daimler-Benz, qui l'emporte sur le marché allemand (12 % contre 7 %), mais que BMW devance d'une courte tête hors des frontières. Les projets d'avenir de cette entreprise familiale devenue un producteur important, au développement international, demeure axé sur la fabrication de voitures.

« Nous sommes convaincus que nous pourrons continuer à gagner de l'argent en produisant et en vendant des voitures de haut de gamme. Nous ne voyons pas la nécessité de nous diversifier pour assurer l'existence de la firme. » BMW qui a pris pied dans quelques sociétés d'électronique comme Cissigraphau Loewe Opta, entend leur faire développer des produits de pointe, destinés notamment à l'automobile, mais n'a apparemment pas envie de suivre l'exemple de Daimler-Benz, Ford, General Motors... en proie aujourd'hui à la diversification.

Pourtant, l'entreprise a été tout récemment sollicitée par le gouvernement régional de Munich pour se rapprocher de MBB, le constructeur d'avions, et créer ainsi un puissant groupe bavarois. M. Strauss, le ministre président, tout libéral qu'il soit, est tenté par la politique industrielle avec, il est vrai, de très belles réussites à son actif. La Bavière, jadis Etat agricole, est en passe de devenir l'un des lieux bénis de la RFA, où s'épanouissent avec succès les technologies de pointe.

La direction de BMW apprécie cet environnement, le développement des centres de recherche, des universités, mais, s'agissant de MBB, tout en guignant peut-être certains départements hautement spécialisés du constructeur d'avions, ne semble pas disposée à donner une réponse favorable à l'illustre ministre-président.

PHILIPPE LEMAITRE.

Un succès retrouvé

BMW a redémarré difficilement après la guerre. En 1959 les affaires allaient mal et les banques ont voulu provoquer une fusion avec Daimler Benz. Les actionnaires, le personnel de l'entreprise, le gouvernement régional, l'opinion publique bavaroise se sont mobilisés pour sauver la marque. Le combat a été gagné.

Un financier, M. Harbert Quant, qui détenait déjà 10 % des actions, s'est engagé à fond dans l'entreprise. Il est décédé en 1983, mais environ 70 % des actions sont détenues par sa femme et ses fils.

Il y avait de beaux projets dans les cartons de BMW. Avec des ressources fraîches et une gestion appropriée, les conditions étaient réunies pour renouer avec le succès. Celui-ci fut continu et spectaculaire.

De 1975 à 1984, le chiffre d'affaires de l'entreprise est passé de 3 milliards à 11 milliards de DM, la production d'automobiles pour la même période, de 221.000 à 432.000 BMW construit quatre séries de voitures, la 3, vendue à 287.000 exemplaires en 84, la 5, la 6 (il s'agit des coupés) et en haut de gamme, limousine de luxe, la 7.

BMW est demeuré un producteur significatif de motos. Cette singularité — qu'il est le seul constructeur d'automobiles à partager avec Honda — a contribué l'image sportive de la marque. BMW n'a jamais quitté la compétition.

Les robots du hall 54

A Wolfsburg, l'usine Volkswagen, c'est une ville dans la ville, 60 000 salariés dans l'usine, 90 000 habitants dans la ville, 130 000 avec les communes avoisinantes. Une ville créée de toutes pièces pour la « voiture populaire » par le gouvernement du Reich en 1938. Les premiers bâtiments de l'usine portent encore les emblèmes de cette époque.

Les quatre cheminées de deux centrales dominent cette immense étendue où les halls industriels se sont égrenés au fil des ans. Le dernier en date, le hall 54, a été mis en service en 1983. Ce qui ne l'empêche pas, comme ses prédécesseurs, d'être construit en étage. Une conception architecturale d'une autre époque, que Volkswagen continue à trouver plus pratique, même si elle est plus onéreuse. Hormis son plan, le hall 54, qui a coûté 550 millions de DM (dont 220 pour les équipements), est quasiment « révolutionnaire ».

Jamais encore, du moins en Europe, on n'avait poussé aussi loin l'automatisation du montage. En raison de difficultés techniques, qui, au-delà d'un certain seuil, rendent « antiéconomique » un tel investissement. Chez Volkswagen, on estime que l'automatisation du montage, qui est passée de 5 % dans l'ancienne Golf (Golf I de 1974) à 25 % dans la Golf actuelle (Golf II de 1983), atteindra sa limite économique à l'horizon 1990 avec une proportion de 32 % à 33 %. Par comparaison, l'emboutissage et l'assemblage-tôlerie sont fortement automatisés et la progression y est, du même coup, plus faible : de 85 % à 90 % pour l'emboutissage de la Golf I à la Golf II, de 75 % à 80 % pour l'assemblage-tôlerie.

Mais tout point gagné dans le montage permet de faire de substantielles économies, puisqu'on estime que 50 % des coûts de fabrication sont des coûts de montage. Si la Golf II avait été montée comme la Golf I, affirme-t-on à Wolfsburg, il aurait fallu 1 000 personnes de plus dans le hall 54 (qui en compte 4 000). Et la nouvelle Golf est produite en 15 heures, soit un gain de 16 % par rapport à la précédente.

Dès l'entrée dans le hall 54, un écran à affichage digital donne le ton : toutes les 22 secondes en moyenne, une nouvelle unité s'ajoute au million cent mille (et des poussières) déjà inscrits. Ce sont tout bêtement le nombre de Golf et de Jetta — surnommée « la Golf avec un sac à dos » par les Allemands — produites depuis la mise en service du hall. Actuellement, pour faire face à la demande, les deux lignes tournent à plein régime et épaulées par le montage plus traditionnel d'une équipe supplémentaire sortent quelque trois mille voitures par jour.

Entre des allées plutôt désertes, deux lignes de carrosseries se baladent dans les airs, accomplissant un parcours rituel, ponctué de stations. A chaque arrêt, un mystérieux manège se met en branle. Des palettes, pilotées par on ne sait quel cerveau secret, montent et glissent, portant un précieux chargement — batterie, conduites de frein, ensemble motopropulseur, pare-chocs, roues... — selon l'étape du montage. Un robot orange — chez VW tout ce qui bouge est orange, histoire de ne pas passer inaperçu — se saisit alors délicatement de l'élément mis à portée de ses pinces, le met dans la position de montage adéquate, au centième de millimètre près, et le visse sur la carrosserie. Et la voiture passe au robot suivant pour poursuivre son habillage.

Tout le montage est commandé électroniquement. La carrosserie, telle une vulgaire boîte de petits pois dans un supermarché, porte sur son flanc un code-barres qui permet à l'ordinateur de reconnaître le modèle de la voiture — Golf ou Jetta, diesel ou essence, berline ou break, options... — et de présélectionner les éléments pour les amener au moment voulu, à la station désirée. Ces éléments — ensemble motopropulseur, pare-chocs... — sont déjà des sous-ensembles (il y en 14) eux-mêmes préparés et assemblés automatiquement avant d'être conduits vers la carrosserie. L'ensemble motopropulseur, par exemple, est le fruit d'un minutieux assemblage : boîte de vitesses, moteur, direction...

Pour certaines opérations, le robot témoigne d'une délicatesse presque « humaine ». Ainsi lorsqu'il s'agit de poser la courroie de l'alternateur, le voit-on saisir entre deux « doigts » la courroie adéquate, la poser sur l'alternateur et la tendre, dans un geste qui ne peut que rappeler celui d'une main.

Un mouvement qui illustre en tout cas la mise au point dont font l'objet les robots du hall 54 pour parvenir à des opérations de montage jusque-là difficilement exécutables par une machine. C'est un département de Volkswagen qui, à Wolfsburg, conçoit, développe et fabrique les robots nécessaires au groupe, depuis que celui-ci, au début des *années 70, s'est engagé dans* l'automatisation de sa production.

Actuellement, près de 1 300 robots sont en service dans le groupe (qui devrait en compter 2 200 d'ici à 1991), dont un millier dans les usines allemandes de VW et d'Audi. La seule usine de Wolfsburg en compte 500.

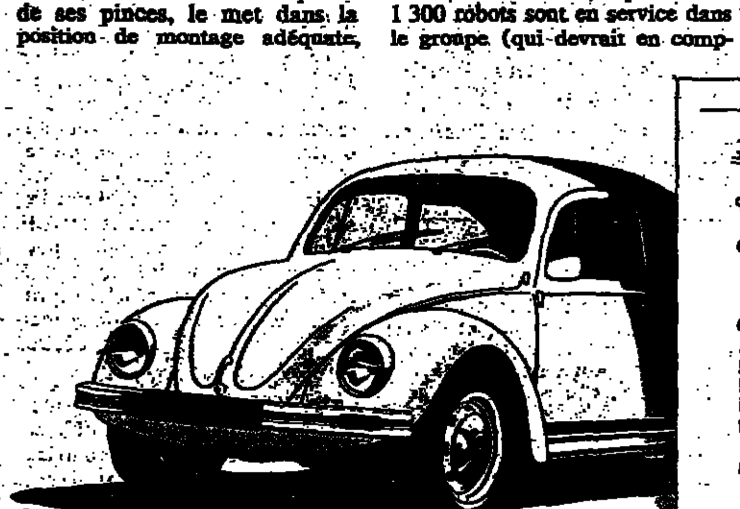
Mais tout autant que les robots, c'est la conception du montage de la voiture qui a été repensée par les ingénieurs de Volkswagen pour le rendre « automobilisable et robotisable ». Ainsi l'accès pour la pose de certains éléments a-t-il dû être facilité : pour la roue de *secours*, par exemple, ce qui, logiquement, devrait aussi la rendre plus *facilement* accessible au client ultérieurement.

Parfois ce sont les pièces elles-mêmes qui ont été repensées : c'est le cas des vis. Celles fabriquées jusque-là par les fournisseurs de Volkswagen n'auraient pu être sélectionnées, pilotées, puis serrées automatiquement avec la même exactitude. Il a donc fallu en concevoir de nouvelles pour satisfaire aux quelque trois cents vissages automatiques du montage.

Cette belle mécanique n'est cependant pas exempte de défaillances. Parfois, pour des raisons apparemment inconnues, toute la ligne s'arrête. Elément *mal* présenté, vis mal serrée, robot fatigué... Quelle que soit *la raison, si le travail n'est pas* fait « dans les normes », à une *station, c'est toute la ligne qui* s'arrête. Seule l'intervention humaine peut *débloquer* la machine et remettre la ligne en marche.

C'est ainsi qu'un jour, après plusieurs tentatives infructueuses pour faire prendre et monter la batterie par le robot, les carrosseries ont continué leur montage sans batterie. Charge à une équipe supplémentaire de compléter la voiture, la nuit, après l'arrêt des lignes, qui tournent pendant seize heures. Ce qui implique un surcoût, sans compter le coût induit par la perte de production lorsque toute la ligne s'arrête à la suite d'un « dérangement ».

C.B.



Kalkulation des Volkswagens.

Das Jahr der Proklamation des KdF-Wagens	19 37
Grundsteinlegung zum KdF-Wagenwerk	26. 5. 19 38
Geschwindigkeit in km/st.	100
Anzahl der PS	24
Benzinverbrauch in ltr/100 km	7
Länge d. Wagens in cm	420
Breite	150
Höhe	145
Errechneter Preis	RM 990

Moins de 1 000 Reichsmarks : le *prix* fixé en 1934.

Comment calculer le prix de la « voiture du peuple »

Année de proclamation de la voiture KdF	19 37
Date de pose de la première pierre de l'usine de la voiture KdF	26 5 19 38
Vitesse en km/h	100
Nombre de chevaux	24
Consommation d'essence, en 1/100 km	7
Longueur de la voiture en cm	420
Largeur de la voiture en cm	150
Hauteur de la voiture en cm	145
Prix conseillé (en Reichsmarks)	990

Un entretien avec M. Carl H. Hahn

(*Suite de la page 17.*)

— Votre accord avec le japonais Nissan n'a pas très bien fonctionné. Vous n'avez pas atteint vos objectifs de ventes. Et pourtant, vous venez, lors du dernier Salon de Tokyo, de renforcer cette coopération...

— Pas exactement. Plus précisément, nous nous sommes mis d'accord pour continuer à assurer la production de notre Passat au Japon et faire ensemble des études sur quelques projets dans l'avenir. C'est la seule chose que nous ayons décidée. C'est, politiquement, une nécessité pour Nissan, parce que le gouvernement japonais souhaite augmenter les importations. Cela nous aide.

» Avec Nissan qui produit douze mille VW et nos dix-sept mille voitures importées, nous représentons 62 % des ventes de voitures étrangères au Japon. Nous avons 1 % du marché japonais. C'est déjà quelque chose. Même si nous n'en sommes pas très fiers, personne ne nous a montré comment faire mieux.

— Pourquoi est-il si difficile, à votre avis, de vendre au Japon ?

— Le marché japonais est extrêmement concurrentiel. Le niveau des prix est bas, les frais de marketing très élevés. Les produits européens ou américains sont *trop chers*. Il faut nous concentrer sur les voitures de luxe ou de sport réservées à une clientèle aisée.

» Qui plus est, le Japon est très jeune dans l'automobile, à la différence de l'Europe où l'industrie s'est développée lentement, avec beaucoup de constructeurs et beaucoup de réseaux. Pour les Japonais, il a été facile de trouver des distributeurs en Europe pour importer leurs voitures. Au contraire, quand les Européens sont arrivés au Japon, la distribution automobile était strictement contrôlée par les constructeurs européens. C'est très difficile, par conséquent, pour un Européen de trouver un distributeur libre. Tout autant que de démarrer seul avec quelques dixièmes de pourcentage du marché et des frais généraux énormes. C'est une bonne solution de passer par un constructeur national.

— Le même type de collaboration est-il imaginable avec les Sud-Coréens ?

— Les *Européens* arrivent un peu tard. Ils sont aussi très loin. Un Japonais est en Corée du Sud en deux heures. Mentalement, ce *sont des voisins. Historiquement*, ce sont des ennemis. Et *pratiquement, ce sont* des réalistes. Ce n'est pas possible d'être dans chaque pays où il y a un avenir. Il faut se concentrer pour ne pas gaspiller ses forces.

— Les Européens auront-ils les moyens de résister à ces concurrents asiatiques ?

— Les Européens ont une avance technique. Mais ils doivent travailler énormément pour conserver leur acquis.

» Il faut travailler plus et non pas moins. Il faut améliorer notre productivité. C'est ainsi que l'on arrive à embaucher vingt mille personnes comme nous l'avons fait. Notre marché est mondial, et il y a beaucoup de *nations*, en Asie comme en Amérique latine, capables de rivaliser avec les Européens et les Américains. Le consommateur mondial ne fera pas de cadeaux pour payer des traditions ou des privilèges aux anciens constructeurs. »

Propos recueillis par
CLAIRE BLANDIN.

Le rêve de la voiture pour tous

VOLKSWAGEN : avant d'être le nom d'une marque et d'un constructeur, ce nom a été celui d'une voiture. Celle que les Français devaient baptiser « Coccinelle ». L'idée de la « voiture populaire » — puisque telle est la traduction *du mot Volkswagen — a germé* dans l'esprit d'un ingénieur autrichien, le Dr Ferdinand Porsche, qui, le 17 janvier 1934, présentait au ministère des transports du Reich son *Exposé sur la construction d'une voiture populaire allemande*.

Ce véhicule devait être de qualité, robuste, de conception simple, mais confortable, offrant de la place pour quatre personnes, attaignant une vitesse de 100 km/h et montant des côtes de 30 %. Puisqu'elle devait être *« universelle »*, elle serait équipée de carrosseries différentes la destinant au transport de personnes *comme aux* livraisons ou aux opérations militaires.

Le 22 juin 1934, F. Porsche signait avec la Fédération de l'industrie allemande (RDA) un contrat pour la réalisation, en dix mois, d'un premier prototype de Volkswagen. Un délai quelque peu irréaliste, tout autant que le prix souhaité par le nouveau régime allemand : la voiture ne devait pas coûter plus cher qu'une bonne motocyclette, soit à peine 1 000 reichsmarks (voir dessin).

C'est finalement en février 1936 que sont présentées les deux premières Volkswagen, une limousine et un cabriolet, construites dans le garage particulier de F. Porsche à Stuttgart, équipées d'un moteur arrière à refroidissement par air. Le 13 octobre 1936, trois autres prototypes partent pour effectuer un parcours d'essai de 50 000 kilomètres sous le contrôle de la Fédération de l'industrie automobile, à travers la Forêt-Noire et sur autoroute. *Jusqu'au 22 décembre, ils tournent ainsi sans relâche.*

En 1937, trente nouveaux *prototypes sont construits, cette* fois-ci avec le soutien de *Daimler-Benz et du carrossier* Reutter & Co, et lancés sur les routes pour *un test d'endurance* de 2,4 millions de kilomètres. *Pour des raisons financières, la* Fédération de l'industrie auto*mobile se retire alors du projet et* le confie au gouvernement, qui *donne au Front du travail alle*mand la mission de construire la *voiture, l'usine et la ville.*

Le 26 mai 1938, la première pierre pour la construction de l'usine Volkswagen est posée près de la petite ville de Fallersleben (Basse-Saxe), et le 28 mai est fondée la Gezuvor (*société pour la préparation de la* Volkswagen), qui prendra, en septembre, le *nom* de Volkswagenwerk GmbH.

En septembre commence la construction des premiers logements *pour le personnel. La nou*velle ville portera le nom de *« Ville de la voiture KdF »* (Kraft durch Freude, la force par la joie).

A l'automne 1939, la fabrication en série aurait pu commencer. L'usine était prête à sortir 500 000 véhicules par an avec 17 500 personnes. Quatre modèles étaient prévus : limousine, cabriolet, cabriolet décapotable, et même une version avec direction à droite pour l'exportation ! Les clients eux aussi étaient au rendez-vous : le Front national du travail avait lancé le 1er août 1938 un plan d'épargne permettant à chaque client de verser 5 marks par semaine sur le prix de la voiture KdF.

A la fin de 1939, il existait 170 000 contrats d'épargne. Mais la seconde guerre mondiale mit fin, pour un temps, au rêve de la voiture populaire.

Pendant la guerre, l'usine est réquisitionnée pour du matériel d'armement. Seules 630 Volkswagen particulières sont fabriquées. En revanche, des dérivés « militaires » sont produits en série : environ 50 000 jeeps et quelque 15 000 voitures amphibies. Quand la guerre prend fin en mai 1945, l'usine est détruite aux deux tiers, mais 9 000 personnes travaillent encore dans des abris. « La ville de la voiture KdF » — qui compte 17 000 habitants — est rebaptisée Wolfsburg par les Alliés (du nom d'un château voisin).

Le « Coccinelle boom » d'après-guerre

Sous commandement britannique, l'usine reprend, dès 1946, la fabrication des « vraies » Volkswagen ; le 14 octobre, la 10 000e voiture fabriquée depuis la fin de la guerre sort des chaînes. En 1947, un Néerlandais s'intéressant aux VW, les Pays-Bas deviennent le premier pays d'exportation de la Coccinelle, avec 56 voitures livrées. Sous la direction d'un Allemand nommé par les Britanniques, l'ingénieur Heinrich Nordoff, la production atteint en 1948 20 000 voitures, dont plus de 4 000 exportées en Europe. La Volkswagenwerk détient alors 63,5 % du marché allemand.

L'année 1949 marque une étape importante : l'usine est remise par les Alliés au gouvernement fédéral, et une Volkswagen, envoyée par bateau, pose pour la première fois les roues sur le territoire américain, amorçant ainsi le début du succès de la Coccinelle outre-Atlantique.

A partir de cette date, Volkswagen va *vivre au rythme* des records de production : la 100 000e *Coccinelle est pro*duite en mars 1950, la 250 000e *en octobre* 1951, *la* 500 000e en juillet 1953. Le *million est atteint en* août 1955, les 10 millions en septembre *1965 et les 15 millions en* février 1972, dépassant ainsi le record établi entre 1908 et 1927 par la Ford T.

Des chiffres que les usines allemandes — Wolfsburg avait donné naissance à d'autres *unités — n'auraient pu atteindre* seules. Aussi, à partir des *années 50*, Volkswagen essaima-t-il à l'étranger. En *mars 1953 est fondée à São*-Paulo la Volkswagen do Brasil, *qui sortira sa première Coccinelle* en janvier 1959 et se *développera au point d'être devenue* aujourd'hui, avec 37 000 personnes, *la plus importante* des filiales du groupe. Puis viennent *le tour des Etats-Unis*, de l'Afrique du Sud, du Mexique.

Pendant vingt-cinq ans, l'increvable Coccinelle va faire les beaux jours de Volkswagen. Grâce à elle, la Volkswagenwerk, transformée en 1960 en société anonyme — dans laquelle le gouvernement *fédéral* et le Land de Basse-Saxe ne conservent chacun que 20 %, — voit ses actions s'envoler. Même l'achat à Daimler-Benz en 1964 de l'Auto-Union n'entamera pas *la carrière de la. Coccinelle.* Mieux, les installations de *l'Auto-Union à Ingolstadt mon*teront des Coccinelle jusqu'en *1969, à côté des modèles Audi.*

Il faudra attendre les années 70 avec la Passat, *mais* surtout la Golf, pour que de nouveaux modèles, *à la conception* complètement différente, vien*nent prendre le relais de la Coc*cinelle et mettre un terme au *règne, chez Volkswagen,* des roues arrière motrices avec *moteur à refroidissement par air.* Un règne qui n'avait pas empê*ché les évolutions techniques* puisque, entre 1945 et 1981, *sur les 5 115 éléments assem*blés, un seul était resté le *même : le listel pour le joint* du capot avant.

A *partir de* 1973, *et en très* peu de temps, Volkswagen lance *plusieurs modèles à traction* avant et moteur refroidi par eau *pour prendre la succession de la* Coccinelle : la Passat en 1973, *la Sirocco et la Golf I en 1974*, la Polo en 1975, la Derby en *1977, la Jetta en 1979 et* la Golf II en 1983. Ce qui n'empêche pas *leur ancêtre de poursui*vre son bonhomme de chemin et d'*atteindre gaillardement, sur la* chaîne mexicaine de Volkswa*gen, le 15 mai 1981*, les 20 millions d'unités, alors qu'elle n'est *plus produite depuis 1978 en* Europe.

Un continent sur lequel elle continue cependent à être vendue jusqu'au 12 août dernier, date à laquelle le dernier chargement de Coccinelle en provenance du Mexique arrive pour ses ultimes clients européens. Parvenue à la cinquantaine en octobre 1985, la Coccinelle est devenue trop gourmande et trop polluante pour les conducteurs européens.

Il en faudra plus cependant pour décourager ses fans. Des amateurs de tous poils, sportifs, fantaisistes ou pragmatiques, qui ont fait d'elle, au fil des ans, en la transformant, un petit bolide, un buggy des sables, un véhicule amphibie ou un engin agricole. Sans oublier les cinéphiles, qui se rappelleront avec nostalgie Herbie, la vedette du film de Walt Disney *Un amour de Coccinelle*, dont l'un des exemplaires dort sagement au musée Volkswagen de Wolfsburg.

C. B.

Mercedes, une centenaire dynamique

MERCEDES-DAIMLER-BENZ AG s'apprête à fêter avec éclat, l'année prochaine, le centième anniversaire du premier véhicule à quatre roues mu par un moteur à explosion. Nul autre groupe n'a autant de raisons que la célèbre firme de Stuttgart de conférer à cet anniversaire une résonance particulière. Pour des raisons historiques d'abord, puisqu'il s'agit de commémorer les deux pionniers que furent Gottlieb Daimler et Carl Benz avant que leurs deux firmes ne s'associent, bien plus tard, en 1926, pour donner naissance au groupe que l'on connaît aujourd'hui.

Cette commémoration tombe à pic pour concrétiser la réussite presque insolente d'un groupe qui vient de se propulser cette année à la toute première place du hit-parade de l'industrie ouest-allemande en s'ouvrant du même coup toutes grandes les portes des technologies du futur. Sans doute les deux pères fondateurs n'avaient-ils pas prévu que l'étoile à trois branches, censée symboliser le mouvement sur la terre, dans l'air et sur l'eau, se lancerait à son tour, pour le centième anniversaire de leurs premiers essais, dans l'aventure spatiale.

1985 aura été pour Mercedes une cuvée exceptionnelle : on ne sait trop d'ailleurs si l'on doit donner la primeur à la constante progression de ses ventes dans le secteur automobile ou aux spectaculaires opérations de diversification réalisées cette année : rachat de 65,5 % des parts de la firme aéronautique et spatiale Dornier ; prise de contrôle total du motoriste MTU, qu'elle détenait déjà à 50 % ; prise de participation majoritaire (sous réserve encore de l'approbation de l'Office fédéral des cartels) dans le numéro trois de la construction électrique ouest-allemande, AEG.

Cet élargissement du groupe n'aurait pas été possible sans les résultats excellents enregistrés tout au long des dernières années par une firme sur laquelle la crise économique et la récession du début de la décennie ont glissé comme sur les plumes d'un canard. Alors que tous les autres *constructeurs automobiles* européens de masse suaient sang et eau pour conserver leur part de marché et leurs marges bénéficiaires, Mercedes, sur son créneau haut de gamme, n'a cessé de s'affirmer auprès d'une clientèle aisée, dont la crise n'a guère entamé le pouvoir d'achat.

Aux Etats-Unis

Cela a été vrai aussi bien en Allemagne fédérale que sur le marché étranger, notamment aux Etats-Unis, où le dollar élevé a donné ces dernières années des ailes à la célèbre étoile à trois branches. Il est prévu d'y vendre cette année 85 000 voitures, contre 73 000 en 1983. En France, premier client européen, les livraisons atteindront 22 000 unités. Pas plus les prix demandés que les délais de livraison, qui atteignent près d'un an et demi en RFA pour certains modèles, ne paraissent rebuter les clients.

Une grande partie du succès des dernières années revient au lancement, en 1982, de la série 190, qui a ouvert au groupe une nouvelle clientèle jusqu'ici peu attirée par le côté un peu « lourdingue » des limousines traditionnelles. Sur les neuf premiers mois de l'année, les ventes de modèles compacts sont passées de 78 050 en 1983, à 124 000 en 1984 et à 160 580 en 1985. Celles des modèles de la classe moyenne de 189 985 en 1983 à 136 447 en 1984 (année fortement perturbée par les grèves de la métallurgie) et à 164 671 en 1985.

La part représentée par le secteur automobile dans le groupe dépasse de nouveau, depuis 1983, celle de la division véhicules utilitaires, victime du resserrement du marché international, notamment dans les pays pétroliers arabes. La progression qu'elle a connue a permis de maintenir une croissance constante du chiffre d'affaires, passé de 40 millards à 43,5 milliards de deutschemarks entre 1983 et 1984 et qui devrait cette année dépasser 50 milliards de deutschemarks en comptant les parts acquises dans MTU (2,4 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires en 1984) et Dornier (1,5 milliard de deutschemarks en 1984). C'est-à-dire davantage que Siemens et Volkswagen, les deux premières firmes ouest-allemandes en 1984, et loin devant le rival bavarois BMW, auquel les modèles de la série 190 posent de sérieux problèmes.

L'entrée en force de Mercedes, par ses acquisitions, dans de nouveaux secteurs de pointe comme l'aéronautique et le spatial, son renforcement dans le domaine militaire, n'ont pas manqué de susciter de nombreuses questions sur la stratégie du groupe. S'agit-il seulement, comme l'affirme son président, M. Breitschwerdt, d'utiliser la complémentarité des quatre firmes pour assurer leur avenir dans l'ère du tout électronique ? Ou les dirigeants de Mercedes ont-ils jugé nécessaire, pendant qu'ils en ont les moyens, de réorienter leurs efforts vers des secteurs plus porteurs de croissance que l'automobile, comme semble l'indiquer un rapport rédigé l'année dernière par le tout-puissant directeur financier, M. Ernst Reuter.

Les esprits semblent divisés, au sein même du directoire, sur la réponse à donner à la question. M. Breitschwerdt a rappelé la semaine dernière, à Berlin-Ouest, que ce serait au marché d'en décider, mais qu'il tablait, pour la période à venir, sur le maintien d'un rapport de trois à quatre pour le secteur automobile et les secteurs non-automobiles.

Père du rajeunissement de la gamme automobile, le président de Daimler-Benz veut continuer à miser sur un secteur dont on est loin, selon lui, d'avoir épuisé les possibilités de croissance, au moins en termes de chiffre d'affaires. Il est indispensable pour cela de maintenir les qualités traditionnelles de la marque dans les domaines de la sécurité, du confort routier et de la motorisation, domaines dans lesquels l'électronique doit immanquablement jouer un rôle de plus en plus important.

Le groupe, qui a consacré en 1985 1,7 milliard de deutschemarks à la recherche et au développement, recevra, sans nul doute, une aide précieuse de ses récentes acquisitions. Le patron de la recherche chez Mercedes, M. Rudolf Hörnig, travaille actuellement d'arrache-pied pour voir comment utiliser au mieux les complémentarités des programmes de recherche de la maison mère et de ses nouvelles filiales.

Les récentes exigences en matière d'environnement obligent Mercedes, comme ses confrères de l'automobile, à concevoir le moteur propre de demain, qui remplacera l'actuelle technique du catalyseur à trois voies. En attendant, il mise sur sa réputation en matière de moteur diesel et offre sur tous ses modèles à essence les catalyseurs à trois voies.

Alors que les nouvelles incitations fiscales pour les voitures propres sont entrées en vigueur le 1er juillet seulement, 10 % des véhicules vendus cette année en sont équipés, 25 % supplémentaires étant prévus pour l'être. Les ventes d'automobiles équipées de moteurs diesel sont passées de 35 % à 40 %.

Toutefois le grand défi à venir est surtout celui de l'automatisation des véhicules. Les ingénieurs du groupe entendent bien ne pas rater ce rendez-vous et s'y préparent dare-dare. La voiture de demain, estime M. Hörnig, aura à bord toutes sortes de dispositifs pour prendre en charge des fonctions laissées aujourd'hui à la seule initiative du conducteur : elle pourra ainsi maintenir la distance entre deux véhicules, traiter les données transmises par de futurs réseaux d'informations routières, corriger les coups de volant pour éviter un dérapage, avertir le conducteur lorsque quelque chose d'anormal se passe. Bref, toute une série de révolutions où il sera nécessaire de faire intervenir les nouvelles possibilités de l'électronique, des télécommunications, des lasers...

Eurêka

Mercedes souhaite que les Européens unissent leurs forces pour préparer l'infrastructure qui permettra à cette automobile du futur de circuler partout en Europe. Le groupe vient de déposer dans le cadre d'Eurêka un projet baptisé Prometheus, destiné à permettre une circulation sans embouteillage, sans accident et sans pollution. Mercedes cherche des partenaires et a pris contact avec le français Matra.

« Les récentes polémiques sur la voiture propre et la limitation de vitesse nous ont appris qu'on ne peut se passer maintenant de la coopération européenne, au moins pour tout ce qui concerne l'environnement de l'automobile », souligne M. Hörnig. La lutte promet en revanche d'être sans merci pour tout ce qui concerne l'équipement de la voiture elle-même. Là, Mercedes entend bien rester maître chez soi et apporter une nouvelle fois la preuve de ses qualités.

HENRI DE BRESSON.

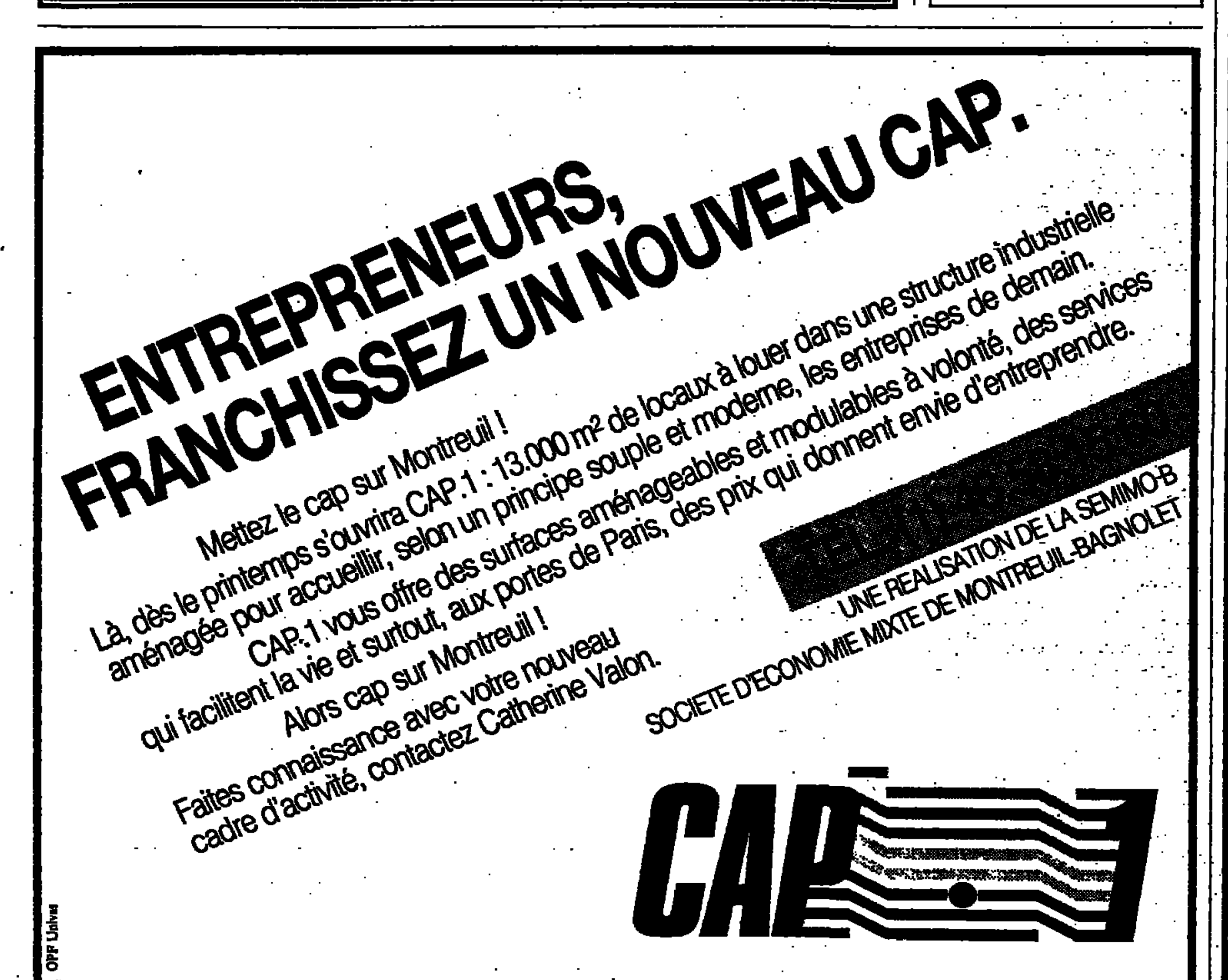
La notoriété

LA même année, en 1886, Gottlieb Daimler et Carl Benz, l'un à Cannstadt, près de Stuttgart, l'autre à Mannheim, effectuaient sans se connaître les essais d'un véhicule à quatre roues propulsé par un moteur à essence et celui d'un tricycle à moteur arrière. La véritable aventure de l'automobile pouvait démarrer.

Très vite, Daimler se lançait avec son moteur dans toutes une série d'expérimentations, s'essayant, après l'automobile, à motoriser une barque, des véhicules ferroviaires et même un dirigeable. Sa technique allait vite faire le tour de l'Europe, où Panhard l'adoptait notamment en France pour lancer sa propre firme.

Dès 1896, alors que Benz sort de son côté un autobus à moteur, Daimler, lui, présente un camion et un taxi. C'est à ce dernier que revient la paternité du nom de Mercedes, inspiré par la fille d'un diplomate autrichien rencontré sur la Côte d'Azur et qui devient, à partir de 1902, le nom de marque de ses véhicules.

Seul Benz, alors âgé de quatre-vingt-quatre ans, sera témoin de l'association de leurs deux noms : la société Daimler Benz AG est créée, par fusion des deux entreprises, en 1926. Le succès en course des Mercedes-Benz, entre 1934 et 1939, lui assurera définitivement la notoriété.





La chronique de Paul Fabra

Le paradoxe de l'endettement public

C'EST à juste titre que les gouvernements se préoccupent enfin et du *niveau*, souvent élevé, de leurs dettes publiques respectives, et de leur augmentation d'année en année.

Selon l'OCDE, le total de l'endettement public (Etat, collectivités locales, Sécurité sociale) représenterait en 1985 (chiffres prévisionnels) aux Etats-Unis 48,3 % du produit intérieur brut (contre 45,8 % en 1984) ; en France, 34 % (contre 31,8 %) ; en Allemagne, 42,2 % (contre 41,9 %) ; en Grande-Bretagne, 56,5 % (contre 55,1 %) ; en Italie, 99,4 % (contre 91,4 %) ; au Canada, 69,1 % (contre 63,4 %). La seule diminution (très légère) ne concernerait, parmi les grands pays, que le Japon : 69,4 % contre 69,7 % en 1984.

Il y a encore cinq ou six ans, si l'on interrogeait sur ce point les hommes politiques et les fonctionnaires des pays dont le Trésor avait déjà accumulé une dette considérable, on n'obtenait qu'une réponse sarcastique, celle que l'on réserve à un interlocuteur qui décidément appartient à une autre planète. Tel était notamment le cas à Londres et à Washington. Influencés par les conceptions économico-financières qui étaient alors à la mode, les responsables des finances publiques du Royaume-Uni et des États-Unis étaient enclins à cette époque révolue et pourtant récente de considérer l'endettement public comme un signe de « sophistication » au sens anglais du terme, un brevet de maturité.

Dans le fait que l'Etat eut à émettre *un grand nombre* de bons et obligations sur le marché, à proposer aux titulaires de ceux qui venaient à *échéance des titres de renouvellement*, on voyait plutôt un atout qu'un handicap. Comment un gouvernement *privé de cette vaste masse* de manœuvre peut-il efficacement intervenir sur les marchés monétaires (créances à *court terme*) et financer (créances à long terme) pour influencer l'évolution des taux d'intérêt et le volume des moyens de paiement mis à la disposition de l'économie ? Telle était la question que l'on affectait de se poser sérieusement. *Il n'est pas* inutile de rappeler ce credo qui était quasi universellement admis jusqu'à la fin des années 70 pour prendre la mesure non pas des changements intervenus dans les faits — puisque *l'endettement a fortement augmenté* dans pratiquement tous les pays depuis lors — mais du complet renversement de perspectives qui s'est produit depuis lors. On s'alarme aujourd'hui de ce qui était naguère jugé comme normal et anodin.

Il n'est pas difficile de comprendre les raisons de ce retournement. L'aggravation de l'endettement public *et privé (entreprises)* a fini par produire sa conséquence inévitable : l'élévation des taux d'intérêt. D'où, pour le Trésor public, *la nécessité de* se procurer des ressources supplémentaires pour faire face au service d'une dette *dont la proportion* par rapport au total des dépenses budgétaires a environ doublé dans la plupart des pays *en l'espace de quelques* années. En France, les charges d'intérêt devraient, d'après les prévisions *officielles, atteindre en 1986 quelque* 94 milliards de francs (contre 84 milliards cette année). Ce montant représente presque 66 % *du déficit. Aux* Etats-Unis, le pourcentage est encore plus fort. Conséquence : la marge de *manœuvre des gouvernants est* réduite, et non pas élargie. Tout exercice de réduction des prélèvements *obligatoires est rendu périlleux*, risquant de creuser un peu plus le déficit et par conséquent d'augmenter encore les *besoins d'emprunts du secteur* public. Le président Reagan a fait cette triste expérience. La France aussi, *sur une échelle beaucoup moindre*, en attendant peut-être mieux en 1986 et 1987.

On affirme souvent qu'en s'endettant l'Etat *reporte sur les générations* futures le poids des largesses accordées aujourd'hui. Cette proposition, *admise comme allant de soi, masque* la réalité des choses. C'est ce que permet de comprendre un raisonnement *que David Ricardo exposait au* lendemain des guerres napoléoniennes dans le chapitre XVII des *Principes de l'économie politique et de l'impôt* (publié pour la première fois en 1817). Un lecteur, M. Jean Labbens, *me signale* à juste titre à quel point il est surprenant qu'on ne s'y réfère jamais, car il n'a rien perdu de sa force *logique*. Ce *qui en assure* la pertinence s'analyse à mon sens en deux propositions qui l'une et l'autre sont de *nature à éclairer le débat actuel sur* l'endettement. D'un côté, Ricardo s'attache à montrer, comme le rappelle mon correspondant, les effets *limités*, sur le plan économique, de l'endettement. D'un autre, il insiste sur le fait que *« la malencontreuse politique d'accumulation des dettes »* place une nation *« dans une situation extrêmement artificielle »*. Comment concilier ces deux conclusions apparemment contradictoires.

LE point de départ de la démonstration est l'idée simple suivante, *si simple, mais si* contraire à la manière dont on a l'habitude de présenter les choses *qu'on peut avoir du mal à en saisir* d'emblée toutes les implications : si l'Etat emprunte, mettons 20 millions *de livres sterling (chiffre cité par* Ricardo), pour financer une guerre (dépense improductive) et verse ensuite 1 million par an au titre des intérêts, la dépense, pour la nation, c'est les 20 millions qui auraient pu autrement être investis (et produire un revenu), et qui sont définitivement perdus ; ce n'est pas l'intérêt qui sera ensuite versé annuellement. Supposons que l'Etat, au lieu d'emprunter, ait décidé d'acquitter par des recettes définitives cette dépense de 20 millions. Il aurait levé 20 millions d'impôts exceptionnels. Cela se serait traduit pour le contribuable A par une cotisation supplémentaire de, mettons, 2 000 livres payables une fois pour toutes au fisc au lieu des 100 livres que celui-ci lui aurait réclamé par an au cas où l'Etat aurait émis un grand emprunt.

Cependant rien n'empêche notre contribuable taxé pour 2 000 livres de les *emprunter. Dans ce cas, il devra* verser des intérêts à son prêteur. Supposons qu'il se comporte comme un *mauvais payeur. Le prêteur B sera* injustement traité, mais économiquement la nation n'aura pas à souffrir de ce comportement répréhensible. Le créancier recevra moins qu'il attendait, mais le débiteur sera plus riche *qu'il ne devrait l'être. Le revenu global* (A + B) n'aura pas changé.

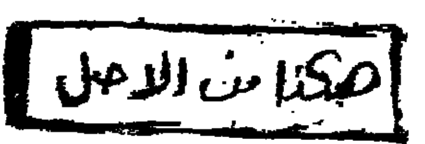
Au cas où l'Etat emprunte directement, le fonds de l'affaire, montre Ricardo, est toujours le *même* : la nation aura dans les deux hypothèses dissipé 20 millions. La seule chose qui aura changé *est de nature juridique*, non pas économique. La solution n° 2 — emprunt public et impôt annuel de 100 livres — *se traduit par l'octroi* aux créanciers d'une garantie de l'Etat : celui-ci prend dans la poche du contribuable ce qu'il verse au prêteur. *A supposer que l'Etat, répudiant la* dette, n'honore pas cette garantie — un parti que Ricardo réprouve pour *des raisons morales, — il n'en résulte*rait aucun amoindrissement du revenu national. La nation ne serait ni plus *pauvre ni plus riche, mais le revenu* serait différemment distribué. Telle est la conclusion du raisonnement *comptable, dont notre auteur affaiblit* aussitôt la portée en faisant remarquer qu'indirectement le non-respect *des contrats aurait pour effet de* décourager l'activité.

De ce qui précède, il résulte encore *une autre conclusion paradoxale*, mais pas moins logique, que Ricardo ne manque pas de mettre en lumière : puisque le transfert de l'argent du contribuable au profit des créanciers *nationaux* n'appauvrit ni n'enrichit la nation, celle-ci n'aurait rien à gagner globalement de la répudiation de la dette publique. C'est seulement en diminuant ses autres dépenses et en *épargnant davantage qu'un* pays pourra augmenter le revenu national.

Mais l'endettement public, permettant de *diminuer la pression fiscale*, a pour effet, comme l'écrit encore le grand économiste, d'entretenir chacun dans *« l'illusion qu'il est aussi riche qu'auparavant »*, autrement dit à le détourner d'épargner. Il arrive cependant un moment où l'accumulation *de l'endettement* devient à son tour une cause d'alourdissement des impôts, et, dans l'esprit de Ricardo, une cause en quelque sorte « artificielle », *c'est-à-dire* qu'il aurait donc été possible d'éviter par une politique plus courageuse. Nous voilà revenus *au point de départ. Aucun gouvernement* n'est encore parvenu à ce jour à diminuer la dette publique en valeur absolue, même si un seul, le japonais, semble être *arrivé*, d'après les chiffres de l'OCDE cités plus haut, à réduire très légèrement la proportion *par rapport au produit intérieur brut*. Un résultat que les pressions étrangères qui s'exercent sur Tokyo pour « stimuler la demande intérieure » *pourraient* bien remettre en cause.

POUR *sa part*, M. Labbens *tente* de transposer le raisonnement de Ricardo au cas des pays pauvres surendettés, *en partant de* l'idée que le monde constitue une seule économie, ce qui l'amène à écrire ingénieusement, peut-être trop ingénieusement : *« La faillite du tiers-monde ou les restrictions draconiennes que les populations pauvres devraient s'imposer pour rembourser peuvent être plus dommageables pour l'économie mondiale que la frustration des riches créanciers. La seule question valable est celle de l'utilisation rationnelle et efficace des ressources, que celles-ci restent au compte de tel ou soient transférées au compte de tel autre. S'il en va ainsi du principal, il ne peut en aller autrement des intérêts.*

» Il s'agit, enfin, non point d'une dette nationale contractée par un Etat envers des particuliers qui sont ses ressortissants, mais d'une dette internationale dont les créanciers sont des banques. La défaillance pure et simple des débiteurs risque de conduire à la faillite ces grands établissements de crédit, avec les conséquences que l'on sait. Mais, que la dette soit payée ou qu'elle ne le soit pas, le monde n'en devient ni plus riche ni plus pauvre, et la capacité de l'économie mondiale n'en est point affectée en soi. Le tout est d'avoir assez d'habileté pour gommer des chiffres ou éviter d'utiliser l'encre rouge, c'est-à-dire pour socialiser ou internationaliser ce qui, pour l'économie mondiale, n'est pas une perte. C'est là un genre d'opération pour lequel les banquiers ont déjà manifesté leur génie inventif. »



COMMUNICATION

OUTSIDER DE L'AUDIOVISUEL BRITANNIQUE

M. Maxwell débauche le directeur de Thames Television pour lancer sa chaîne

Les décisions prises le 20 novembre par le gouvernement français ne bouleversent pas seulement le paysage audiovisuel national ; elles risquent aussi de marquer un tournant dans la télévision britannique, en perturbant un équilibre vieux de trente ans entre le secteur public de la BBC et les chaînes privées d'ITV. M. Robert Maxwell, milliardaire proche du Parti travailliste et patron du groupe de presse Mirror, a en effet obtenu un canal sur le satellite français de télévision directe TDF 1 et compte bien lancer sa chaîne de télévision avant la fin de 1986.

M. Maxwell vient de débaucher, à cet effet, le directeur général de Thames Television, une des plus importantes sociétés d'ITV, qui diffuse ses programmes sur la région londonienne. L'objectif avoué est de concurrencer Sky Channel, la chaîne de M. Rupert Murdoch, grand rival de M. Maxwell et propriétaire du *Sun* et du *Times* ; cette chaîne, diffusée par le satellite ECS 1, touche aujourd'hui cinq millions de foyers câblés en Europe. Mais tous les observateurs s'accordent pour dire que, avant de penser à l'Europe, M. Maxwell songe d'abord à percer sur le marché britannique.

Le patron du groupe Mirror n'a jamais caché ses ambitions dans ce domaine. A côté de son empire de presse (dix millions d'exemplaires), il possède depuis des années une petite participation dans ITV : 20 % de Central Television, qui diffuse ses programmes dans la région de Birmingham. L'an dernier, M. Maxwell devient plus gourmand en rachetant Rediffusion, le principal câblo-distributeur britannique. Investir les réseaux câblés semble alors le meilleur moyen de développer de nouvelles chaînes, en contournant le duopole de la BBC et d'ITV sur les ondes hertziennes. Mais, victime de la rigueur économique, le câble piétine. M. Maxwell songe un moment au satellite de télévision directe britannique, mais celui-ci est abandonné il y a six mois à la suite d'une longue polémique entre ses promoteurs et le gouvernement de Mme Thatcher. La seule voie de passage est désormais TDF 1, dont la zone de diffusion couvre la majeure partie du territoire britannique.

La bataille publicitaire

Encore faut-il que les sujets de Sa Gracieuse Majesté daignent s'équiper en antennes paraboliques. A ce sujet, M. Maxwell ne se fait pas de souci : le marché de la réception domestique connaît en Grande-Bretagne un début de développement spectaculaire. Le prix des paraboles capables de capter les satellites de télécommunications est tombé de 15 000 F à 9 000 F en quelques mois. Certaines sont déjà louées pour 140 F par mois, d'autres sont vendues en kit dans les grands magasins pour Noël.

M. Maxwell peut donc compter sur un développement rapide de son audience potentielle. Restent les programmes de la future chaîne. Le groupe Mirror n'a ni catalogue ni société de production. Mais le milliardaire travailliste est candidat au rachat du département « Entertainment » du groupe Thorn EMI. En proie à de graves difficultés financières, le géant de l'électronique britannique veut en effet se séparer de ses filiales audiovisuelles, qui regroupent les trois chaînes par satellites Music Box, Premiere et Children Channel, ainsi que les plus importants studios cinématographiques britanniques.

L'offensive de M. Maxwell intervient à un moment charnière. La BBC — qui s'est vu refuser une augmentation sensible de la redevance — songe à recourir au financement publicitaire. La décision pourrait être prise en juin 1986 ; elle priverait ITV d'une partie de ses ressources, à un moment où elle doit faire face à une nouvelle concurrence. Pour contre-attaquer, les seize sociétés d'ITV ont décidé de lancer, avec le concours de la BBC, leur propre chaîne par satellite, Superchannel.

La bataille pour le contrôle d'un marché publicitaire britannique évalué à 12 milliards de francs risque donc d'être rude. Face à Superchannel et à Sky Channel, *l'outsider* M. Maxwell bénéficie, avec TDF 1, d'un atout de poids. Un atout que les contribuables français auront largement contribué à financer, comme le souligne ironiquement un éditorial du quotidien *Guardian* (libéral) la semaine dernière.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LA CINQUIÈME CHAINE DE TÉLÉVISION

Les Français partagés

Les termes de la convention signée par M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, et MM. Seydoux, Riboud et Berlusconi, ainsi que le cahier des charges de la future cinquième chaîne, doivent être rendus publics ce lundi 2 décembre. Un sondage réalisé par IPSOS (1), et qui est publié par *Télé 7 jours*, indique que 47 % des Français approuvent la décision du gouvernement d'autoriser cette création avant les élections (contre 30 % d'avis contraires) ; en revanche, 44 % (contre 22 %) contestent le choix des opérateurs. Après la vigoureuse campagne menée par M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, 63 % des personnes interrogées affirment leurs préférences pour RTL, la chaîne de la CLT.

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Jacques Santer, président du gouvernement luxembourgeois, ne paraît pas satisfait des lettres d'apaisement que lui ont envoyées M. François Mitterrand et M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures. Il attend une réouverture des négociations, après *« l'acte inamical »* de la France, qui n'a pas tenu compte des engagements pris avec le Luxembourg et la CLT, le 26 octobre 1984.

Les réactions hostiles à la « 5 » — ainsi M. Maurice Schumann, sénateur RPR du Nord, craint un *« massacre culturel »* — n'ont pas entamé la sérénité de M. Silvio Berlusconi. Selon l'hebdomadaire italien *Espresso*, c'est avec le président de la République lui-même qu'il avait traité, après des entretiens avec MM. Jacques Pomonti, président de l'Institut national de la communication audiovisuelle, Jack Lang, ministre de la culture, et Georges Fillioud. Mais le milliardaire italien a démenti ces affirmations ; il *« nullement préoccupé »*, d'autre part, par la menace de l'opposition d'annuler l'accord en cas de victoire en mars 1986. Il estime que les dommages éventuels en cas de rupture lui procureraient *« la plus grande affaire de sa vie »*. M. Michel Péricard, député RPR des Yvelines, lui a répliqué au micro de France-Inter qu'il se trompait et qu'il devrait avoir *« de meilleurs avocats »*.

L'opposition saisit d'autre part la balle au bond pour réaffirmer sa volonté de privatiser deux des chaînes publiques, dont FR 3. C'est en tout cas l'avis de M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, qui a déclaré sur Fréquence Nord que l'opposition *« ferait des appels d'offre pour assurer la privatisation »*.

(1) Huit cents personnes de plus de quinze ans ont été interrogées les 22 et 23 novembre, après l'annonce de la « 5 » et la conférence de presse de M. Mitterrand.

M. SANTER AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

Divorce non consommé ?

M. Jacques Santer, président du gouvernement luxembourgeois, a révélé, à l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* » du 1er décembre, que deux lettres lui avaient été adressées de Paris. La première émane de M. François Mitterrand, qui souhaite que *« les différends qui se sont développés autour des problèmes de communication s'apaisent »*. Selon M. Jacques Santer, cette communication précise que *« la CLT a et aura sa place dans le paysage audiovisuel français »*. La seconde est signée par M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures ; elle stipule que *« les négociations directes reprendraient à bref délai »*.

Le président du gouvernement du Luxembourg a rappelé *« les relations quand même amicales qui ont toujours animé les deux gouvernements »*. Celles-ci ont été à la base de l'accord conclu le 26 octobre 1984 en matière audiovisuelle. *« Nous pourrons faire œuvre utile pour l'avenir, mais sur la base de l'accord dont nous attendons la finalisation »*, précise encore M. Santer, qui *« a trouvé peu élégant de la part du gouvernement français de ne pas entrer en négociation avec le gouvernement luxembourgeois ou la CLT et d'allouer la chaîne privée en dehors de toute négociation »*. Pour lui, *« l'accord passé entre le principal actionnaire de la CLT, le groupe Bruxelles-Lambert, et le groupe Murdoch en est encore au stade des spéculations »* et n'est donc qu'un *« prétexte »*.

Si l'accord du 26 octobre 1984 n'était pas respecté, *« il s'agirait là*, indique M. Santer, *d'un acte inamical, unique dans les relations entre les deux pays »*. *« Pour beaucoup d'entre nous*, ajoute-t-il, *la France est comme une maîtresse : quand la maîtresse trompe l'amant, les conséquences sont beaucoup plus douloureuses que dans le cas d'un divorce. »* Le chemin des tractations franco-luxembourgeoises paraît étroit.

LE CONGRÈS DES JOURNALISTES CFDT

« Dans le collimateur de l'opposition »

Le poids de la publicité sur l'information dans l'audiovisuel et la presse écrite constituait le thème du congrès de l'Union syndicale des journalistes français (USJF-CFDT) réuni à Arras (Pas-de-Calais) du 8 au 11 novembre. Mais les journalistes CFDT ont aussi estimé dans une motion politique qu'à la veille du scrutin de mars 1986 leur *« pratique professionnelle, [leur] conception du journalisme sont dans le collimateur d'une droite qui ne rêve que du retour à l'ordre ancien »*. Les dénationalisations annoncées par l'opposition dans l'audiovisuel, ajoutent les journalistes CFDT, représentent *« un cadeau inestimable pour des chefs d'entreprise qui n'ont guère le goût du capital risque »*. Et il faut s'attendre, concluent-ils dans leur motion, *« à d'autres attaques contre la presse toujours menacée par les papivores à la manière Hersant »*. Le congrès a d'ailleurs dénoncé *« l'expansionnisme de Robert Hersant »* en évoquant le cas de *l'Union* de Reims.

Les délégués de l'USJF-CFDT se sont d'autre part inquiétés du financement et du fonctionnement de leur syndicat dont *« les nouveaux statuts, bien que prévoyant une représentation spécifique au sein de la Fédération des travailleurs de l'information, du Livre et de l'action culturelle* (FTILAC), *ne garantissent pas le fonctionnement plein et dynamique »*. Faute de réouverture du dossier dans les trois mois, le bureau de l'USJF pourrait même décider, à la suite d'un vote du congrès, d'un éventuel départ de la FTILAC.

Le nouveau bureau de l'USJF se compose de Jean Delbecchi (AGEFI), secrétaire général ; Gérard Vallès (FR 3 Toulouse), secrétaire général adjoint ; Jean-Gérard Cailleaux (*la Voix du Nord*), trésorier ; Pascale Claude-Lafontaine (dessinatrice-pigiste), trésorière adjointe, et de Dominique Burg (ACP), Alain Chollon (FR 3 Bordeaux), Jean-François Cullafroz (Radio-Julie, Lyon), Félix Lacambre (retraité), Francis Laffon (*l'Alsace*), Marie-Pierre Larrivé (AFP), Yves Leers (AFP, Grenoble), Yves Loiseau (Radio-France), François Meyer (Fédération santé), Jacqueline Papet (RFI), Paul Parisot (*le Matin de Paris*), Pierre Perraudin (dessinateur-pigiste), Michel Granger (*le Progrès*, Saint-Étienne), tous membres.

● *« Alternatives économiques » mensuel.* — Depuis octobre, la revue *Alternatives économiques*, de bimestrielle, est devenue mensuelle et vendue dans les kiosques. Expliquer l'économie à un public sensible aux conséquences mais peu familiarisé avec les mécanismes, c'était un pari pour des économistes militants. Les deux premiers numéros mensuels ont prouvé une grande vitalité (tirage : 20 000 exemplaires).

★ *Alternatives économiques* (15 F). Rédaction : 12, avenue Sœur-Rosalie, 75013 Paris, tél. : 45-87-17-40. Administration : 20, rue d'Assas, 21000 Dijon, tél. : 80-73-22-28.

AVRIL 1951

Dans l'histoire du journal publiée sous le titre « Jalons » dans « le Monde Aujourd'hui » daté 1er-2 décembre, quelques mots manquaient en bas de la première colonne. Dans le paragraphe « Juillet 1951 : sauvé du cyclone », il fallait lire : « Grand bruit dans la presse et les milieux politiques. Le 6 avril, la rédaction demande... ».

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Ah ! les péplums...

Il est de bon ton aujourd'hui d'aimer les *péplums !* Même l'équipe d'intellectuels raffinés que sont Michel Boujut, Anne Andreu et Claude Ventura ont sacrifié une fois au genre, en interviewant pour leur magazine « Cinéma, cinéma », l'un des rois de ce style hollywoodien ultra populaire. Ceux qui aiment les péplums (au premier ou au second degré !) raffoleront donc des *Derniers Jours de Pompéi*, grosse coproduction franco-italienne qui obéit à toutes les règles du genre, amours, intrigues, combats de gladiateurs, stars (dont Lawrence Olivier). Antenne 2 diffuse le film sous forme de feuilleton à partir de ce lundi 2 décembre.

On ne racontera pas l'histoire (il y en a une) disons seulement qu'elle se passe à Pompéi, où l'aristocratie aime à passer ses vacances, loin de la Rome superbe qui rayonne sur le monde. Ici, les affaires vont bon train, on s'amuse. Les jeux du cirque succèdent aux réceptions, tandis que les premiers chrétiens sont envoyés aux lions. Les personnages ? Il y a : Arbacès, prêtre du culte d'Isis, hypocrite qui se sert de la religion pour briguer le pouvoir à Rome ; Nydia, la douce esclave aveugle, victime d'une abominable tenancière de tripot ; Lydon le gladiateur (musclé) qui rêve de racheter son père ; Glaucus, jeune homme bien fait de sa personne, amoureux d'Ionée, qui vient de faire vœu de chasteté, etc. Esclaves, prostituées, jeunes aristocrates, mégères, poètes, commerçants, tout ce petit monde s'agite, complote, aime, déteste.

Le principal intérêt du *péplum*, c'est d'entrevoir l'histoire de manière vivante, si l'on peut dire. Mais l'adaptation du roman de George Bulwer-Lytton est vraiment trop sommaire, les dialogues du style : *« Julia, un peu de respect pour ta mère ! »* ou *« Diomède chéri, fais-moi l'inventaire de l'argenterie ! »* ou encore *« ma chérie, vous avez fait des merveilles dans ce palais ! c'était une ruine après le dernier tremblement de terre ! »*, sont affligeants. *A moins qu'on trouve cela drôle.* Finalement, c'est « Dallas », au premier siècle après Jésus-Christ.

CATHERINE HUMBLOT.

★ *Les Derniers Jours de Pompéi*, à partir du lundi 2 décembre, 20 h 35, sur A 2.

Lundi 2 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Cinéma : Richard III.**
Film anglais de L. Olivier (1955), avec L. Olivier, J. Gielgud, C. Bloom, R. Richardson, A. Clunes.
L'histoire de Richard de Gloucester, bossu, ambitieux, qui, par intrigues, s'empara de la couronne d'Angleterre à la mort de son frère Edouard IV et fit régner la terreur. La tradition britannique du théâtre de Shakespeare transposée dans des compositions picturales. Laurence Olivier, acteur, est prodigieux.

22 h 55 **Etoiles et toiles.**
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Interview de Lambert Wilson, reportage sur Wim Wenders, entretien avec le cinéaste russe Nikita Mikhalkov.

23 h 55 **Journal.**

0 h 10 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 **Série : Les derniers jours de Pompéi.**
D'après E. Bulwer-Lytton, réal. P. Hunt. Avec L. Olivier, F. Nero, O. Hussey, N. Beatty...
(Lire notre article.)

22 h 10 **Série documentaire : le cerveau.**
De M. Tosello et J. Lallier, réal. J. Hemingway.
N° 6 : Voir et se mouvoir. Le système visuel est l'un des plus complexes du corps humain. Il y a des cellules qui reconnaissent les lignes, d'autres les couleurs, d'autres les ensembles. L'œil joue un rôle capital dans l'élaboration du mouvement. Avec de nombreux spécialistes.

23 h **Journal.**

23 h 25 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 **Cinéma : la Marraine de Charley.**
Film de P. Chevalier. Cycle le cinéma français et ses stars.
Film français de P. Chevalier (1959), avec F. Raynaud, A. Auberson, P. Bertin, C. Vega, R. Caron, M. Vita, J.-P. Cassel (N.).
Un étudiant aux Beaux Arts s'habille en femme et prend l'identité de sa riche marraine pour obtenir une location destinée à ses amis. La grossièreté de ce vaudeville est affligeante. Voir Fernand Raynaud travesti ne fait pas rire.

22 h 5 **Journal.**

22 h 30 **Boîte aux lettres.**
Magazine littéraire de Jérôme Garcin.
Spécial Claude Simon, prix Nobel de littérature 1985.

23 h 25 **Prélude à la nuit.**
Tureunt Dominum meum, *de Josquin des Prés, par le Groupe vocal de France.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

16 h, Cycle chantons français : Caravane, film de E. Chârel ; 17 h 35, La mémoire aux images ; 18 h, Magazine des sports ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Deux affreux sur le sable, film de N. Gessner ; 22 h 10, Boxe ; 23 h 10, Football américain ; 1 h 10, Anthropophagous, film de J. d'Amato.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Orphée », de Cosmos Koroneos. Avec J.-C. Durand, C. Behrling, J. Mazeran, M.-L. Bonfanti...

21 h 30 Latitudes, spécial « France, musique d'ailleurs ».

22 h 30 La nuit sur un plateau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois) : Au confluent de l'Orient et de l'Occident, Le chant vieux romain (VIIe et VIIIe siècles) par l'Ensemble organum de Paris, dir. M. Peres, avec la participation de L. Angelopos, directeur du Chœur byzantin de Grèce.

23 h *Les soirées de France-Musique : Helmut Koch*, chef d'orchestre, œuvres de Schumann, Brahms, Mendelssohn, Pergolese, J.-S. Bach...

Mardi 3 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 **Les grands-écrans de TF1 : Au plaisir de Dieu.**
D'après le roman de J. d'Ormesson. Réal. R. Mazoyer. Avec J. Dumesnil, F. Lambiotte, L. Barjon...
Rediffusion d'un des grands succès de l'ex-ORTF. Péripéties d'une famille de l'aristocratie française.

22 h 10 **Série : Le plus grand musée du monde.**
Réal. J.-M. Leuwen. Le pays des deux fleuves. L'Orient ancien : Irak et Syrie.
Deuxième épisode. Une coproduction ambitieuse — un peu décevante — sur le plus grand musée du monde, le Louvre.

23 h 10 **Journal.**

23 h 25 **C'est à lire.**

23 h 40 **Tify.**
Magazine de l'informatique.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 **Les dossiers de l'écran : Sakharov.**
Emission d'Armand Jammot. Téléfilm de Jack Gold. Avec J. Robards, G. Jackson, N. Williamson...
Devenu le symbole de la dissidence en URSS, le « père de la bombe H soviétique » vit aujourd'hui en « exil intérieur » à Gorki. Malades et isolés, Andreï Sakharov et sa femme, Elena Bonner, continuent inlassablement leur lutte en faveur des droits de l'homme. Le film de Jack Gold n'évite pas les poncifs mais retrace fidèlement le parcours sans faute de cet intellectuel courageux.

22 h **Débat : Les droits d'un homme.**
Avec Mme H. Carrère d'Encausse, historienne ; MM. Marek Halter, écrivain ; E. Kouznetsov, E. Lozansky, fondateur de l'Institut Sakharov. Et, sous réserve, E. Bonner, l'épouse du physicien ; A. Tarkovski, cinéaste en exil ; A. Chtcharansky. Avec la participation en duplex de Washington, du violoncelliste Rostropovitch.

23 h 15 **Journal.**

23 h 40 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 **La dernière séance.**
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Actualités (1944-1945). Eddy Mitchell annonce le premier film. A 22 h 20, réclames ; Tom et Jerry ; Tex Avery ; attractions ; annonce du deuxième film.

20 h 45 **Premier film : le Bal des sirènes.**
Film américain de G. Sidney (1944), avec R. Skelton, E. Williams, B. Rathbone, B. Goodwin, D. Meek.
L'amour, le mariage, la brouille et la réconciliation d'un compositeur de musique et d'une femme professeur de natation. Une comédie de pur kitsch hollywoodien, avec des numéros chantés, dansés, et les ébats nautiques d'Esther Williams devenue star.

22 h 50 **Journal.**

23 h 15 **Deuxième film : Abbott et Costello à Hollywood.**
Film américain de S. Sylvan Simon (1945), avec B. Abbott, L. Costello, F. Rafferty, R. Stanton, J. Porter, W. Anderson (v.o. sous-titrée. N.).
Deux coiffeurs à Hollywood cherchent à devenir imprésarios. Abbott et Costello, qui formèrent le tandem des « deux nigauds », furent lancés comme des émules de Laurel et Hardy. On est loin du compte.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 17 h 25) ; 8 h 30, Rue Carnot ; 8 h 55, Rive droite, rive gauche, film de P. Labro ; 10 h 35, Vive la comédie (Un garçon de chez Very ; Les suites d'un premier lit) ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Dollars, film de R. Brooks ; 16 h, Cannonball, film de P. Bartel ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, le Léopard, film de J.-C. Sussfeld ; 22 h 10, Under Fire, film de R. Spottiswoode ; 0 h 15, Téléfilm : Des meurtres sans importance ; 1 h 50, Mike Hammer : La mort en barres.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium 104) l'orgue de Liszt... et après *Saint-François, messe pour orgue*, de Liszt ; *Messe pour tous les temps*, de Charpentier ; chœur des pèlerins, extraits de *Tannhauser*, de Wagner-Liszt ; *Regina coeli*, de Lassus-Liszt ; *Evocation à la chapelle Sixtine*, de Liszt ; *Première sonate*, de J.-P. Leguay, par Olivier Latry à l'orgue. A 22 h 30, en direct du Grand Auditorium : *Sonate n° 1 en ré majeur*, de Beethoven ; *Sonate en la majeur*, de Franck, par Augustin Dumay, violon, Nelson Freire, au piano.

0 h Les soirées de France-Musique : le retour de Marianne Oswald.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et France-Musique, avant 20 h 30, se trouvent dans notre supplément (*le Monde* daté du 30 novembre).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 2 DÉCEMBRE

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS, est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h 15.

SOCIÉTÉ DES LECTEURS

Faites votre entrée dans *le Monde*



Jour J

(Suite de la première page.)

Nous savions, nous sentions qu'entre les lecteurs de ce journal et ceux qui le font il s'était forgé au fil des années un lien puissant. Il restait à constater, physiquement, affectivement, l'existence de ce lien. Depuis samedi, c'est chose faite.

Le dialogue qui existait déjà à travers le courrier, les conférences, les rencontres, a pris tout d'un coup une dimension nouvelle. Il faut le poursuivre et l'amplifier encore. Nous comprenons mieux ainsi ce que vous attendez de nous et nous serons mieux à même de répondre à votre attente.

Pour commencer, comme nous l'avons dit samedi aux centaines de personnes qui ont si gentiment accepté sur notre conseil de faire demi-tour puisqu'elles n'avaient aucune chance d'arriver au bout de leurs peines, nous allons organiser d'ici quelque temps une autre opération portes ouvertes. Mais celle-là se fera sur invitation, à partir d'un bon à découper dans notre journal, de manière à éviter, cette fois, à nos visiteurs de faire des heures de queue. Toutes indications seront fournies le moment venu dans nos colonnes. D'autres manifestations seront organisées par la suite à Paris et en province avec l'aide de cette Société des lecteurs à laquelle nous vous invitons dès aujourd'hui à souscrire.

L'accord de la Commission des opérations de Bourse, obtenu le 26 novembre, nous permet maintenant, en effet, d'exposer dans le détail les modalités de l'augmentation de capital approuvée par notre assemblée générale le 18 novembre dernier. Pour les résumer en deux mots, vous pouvez acheter des actions de 500 F en aussi grand nombre que vous le voulez, mais en sachant bien que, quel que soit le montant souscrit, personne ne disposera de plus de dix droits de vote : cette précaution nous a paru essentielle pour éviter une prise de contrôle par qui que ce soit. Vous trouverez en page 25 un mandat de souscription et toutes les indications sur les moyens de participer à la souscription.

Nous ne saurions cependant trop vous conseiller de vous reporter aux explications détaillées que nous publions en page 24 quand ce ne serait que parce qu'elles vous aideront à bien mesurer l'ampleur du redressement que notre journal a pu mener à bien au cours de ces six derniers mois, grâce avant tout aux sacrifices que son personnel a accepté de consentir, grâce aussi à la confiance retrouvée du public qu'expriment la remontée des ventes et des rentrées publicitaires. Enfin, c'est sans doute la première fois qu'un organe de presse met aussi franchement et avec autant de précisions ses comptes sous les yeux du public. S'il est un journal à propos duquel on peut parler, pour reprendre l'expression consacrée, de transparence, c'est bien le nôtre.

Mais nous ne saurions nous en tenir là. Il nous faut améliorer le contenu, la présentation, la diffusion du journal, nous doter de l'outil industriel qu'appellent les incessants progrès de la technologie, développer nos actions de diversification, notamment dans l'audiovisuel et la télématique. Ces grandes ambitions, qui sont celles d'un journal qui a repris confiance en son avenir, supposent, bien sûr, de grands moyens. En souscrivant dès à présent à la Société des lecteurs du *Monde*, vous allez contribuer à nous les donner. Mais dépêchez-vous ! Il n'y aura peut-être pas de place pour tous.

Merci encore à tous ceux d'entre vous qui nous ont rendu visite. Merci à tous ceux qui, par centaines, ont fait savoir qu'ils étaient prêts à souscrire à notre augmentation de capital. Et merci à ceux qui vont le faire. Nous ferons tout pour que leur contribution soit bien employée...

ANDRÉ FONTAINE.



GILLES PEROULET.

LE MONDE **OUVRE SON CAPITAL A SES LECTEURS**
En rejoignant la Société des Lecteurs, vous allez participer à la vie et à la gestion de votre journal.

صكنا من الأهل

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU MONDE :

NOTE D'INFORMATION

I. — RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPÉRATION

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 1985 a décidé de porter le capital social de 1 500 000 F à 16 500 000 F par l'émission de 30 000 actions nouvelles de 500 F nominal au prix de 500 F par action en se réservant la faculté prévue par l'article 185 de la loi nº 66-537 du 24 juillet 1966 modifiée de limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation de capital décidée. Elle a décidé également l'abandon par les actionnaires de leur droit préférentiel de souscription, au profit du public.

Montant de l'émission. — 15 000 000 F représentés par 30 000 actions nouvelles de 500 F nominal qui seront, dès leur création, soumises à toutes les dispositions des statuts. Tout nouvel actionnaire devra être agréé par le conseil d'administration.

Prix d'émission. — Au pair, soit 500 F. Les actions souscrites devront être libérées en totalité à la souscription.

Produit brut de l'émission. — 15 000 000 F.

Estimation du produit net : environ 14 480 000 F, après prélèvement sur le produit brut des charges relatives à l'opération estimées à :

505 000 F environ, au titre de la rémunération des intermédiaires financiers,

15 000 F environ, au titre des frais légaux et administratifs.

Forme des titres. — Conformément à l'article 9 des statuts, les actions nouvelles seront nominatives.

Il est rappelé que depuis le 3 novembre 1984, il n'est plus délivré matériellement de certificats nominatifs. Les actions seront représentées par des inscriptions en comptes au nom de leurs titulaires ; elles devront, en raison des dispositions de l'article 94-II de la loi du 30 décembre 1981 et du décret du 2 mai 1983, être obligatoirement inscrites en comptes tenus par la société et, s'ils le souhaitent, auprès d'un intermédiaire habilité. Ces inscriptions seront réalisées dans le courant du mois de février 1986.

Négociation des titres. — Conformément à l'article 10 des statuts, toute cession d'action doit être agréée par le conseil d'administration (*cf. infra* chapitre II « Renseignements relatifs à la société » — paragraphe « Cessions d'actions »).

Il n'est pas envisagé, dans les conditions actuelles, de solliciter la cotation des actions.

Souscription du public. Délai et lieux de souscription. — L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 1985 ayant décidé la suppression du droit préférentiel de souscription aux 30 000 actions nouvelles, les actions seront offertes directement au public du 2 décembre 1985 au 31 décembre 1985, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration de ce délai. Conformément aux dispositions statutaires, les souscriptions devront être agréées par le conseil d'administration.

Les bulletins de souscription et les versements correspondants seront reçus sans frais au siège social de la Société des lecteurs du *Monde* ainsi qu'aux guichets des sièges, succursales et agences en France des établissements suivants : Banque nationale de Paris ; Banque Indosuez ; Crédit du Nord.

Les fonds provenant des souscriptions seront déposés aux caisses de la Banque nationale de Paris, 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Garantie de bonne fin. — La présente opération a fait l'objet d'une garantie irrévocable de bonne fin par un groupe de banques dirigé par la Banque nationale de Paris, en application des dispositions de l'article 191-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Jouissance. — Les actions nouvelles émises porteront jouissance du 22 octobre 1985. Elles seront immédiatement assimilées aux actions anciennes et seront dès leur création soumises à toutes les dispositions des statuts.

Régime fiscal des actions nouvelles applicables à la société émettrice et aux actionnaires personnes physiques. — En l'état actuel de la législation fiscale, le régime suivant est applicable :

— Société émettrice : les sommes effectivement allouées à titre de dividende aux actions nouvelles sont déductibles des bénéfices imposables pendant dix exercices.

Les dividendes alloués aux actions nouvelles détenues par des sociétés disposant de 10 % au moins du capital sont, sauf option de ces dernières, exclus du bénéfice de la déductibilité. A défaut d'option, l'impôt sur les sociétés afférent à ces dividendes est une charge de l'exercice de mise en paiement.

— Actionnaires personnes physiques :

● Pour ceux dont le revenu n'excède pas la dixième tranche du barème d'impôt progressif sur le revenu, il existe un abattement de 3 000 F par an et déclarant sur le montant imposable des dividendes d'actions françaises ;

● Pour ceux non redevables de l'impôt sur les grandes fortunes, le montant des souscriptions en numéraire ouvre droit à une réduction d'impôt de 25 % dans la limite d'un investissement de 7 000 F par an (ou 14 000 F pour un couple marié) sous réserve que les actions figurent dans un compte d'épargne en actions ouvert dans les conditions fixées par la loi de finances pour 1983, article 66.

Ces avantages sont cumulables.

Les contribuables nés avant le 1er janvier 1932 peuvent choisir, soit d'adopter le système décrit ci-dessus, soit de continuer de bénéficier des dispositions de la loi nº 78-741 du 13 juillet 1978 (titre 1, article 6). Les déductions opérées à ce titre ne peuvent être cumulées avec l'abattement sur les dividendes que pour un montant de 3 000 F.

II. — RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA SOCIÉTÉ

A) Renseignements juridiques concernant l'émetteur

1) Identification

Dénomination : Société des lecteurs du *Monde*.

Siège social : 5, rue des Italiens — 75009 Paris.

Nationalité : Française.

Registre du commerce et des sociétés : B 333 749 786 — 85 B 11 862

Code APE : 7802.

Forme juridique. — Société anonyme régie par la législation française et en particulier par la loi nº 66.537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Date de constitution et durée. — La société a été constituée le 22 octobre 1985 pour une durée venant à expiration le 22 octobre 2084.

Objet social. — La société a pour objet :

— de souscrire ou d'acquérir des droits sociaux représentatifs d'une fraction du capital de la société Le Monde ;

— plus généralement la société a pour vocation de participer à toutes entreprises sous contrôle de la société Le Monde dont l'objet est la diffusion de l'information par tous moyens et sur tous supports, et par extension à toutes entreprises de communication où la société Le Monde serait intéressée ;

et généralement toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la société.

Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société. — Les statuts, bilans et comptes, rapports et renseignements mis à la disposition des actionnaires et du public peuvent être consultés au siège social, qui mettra à disposition les mêmes documents concernant la SARL Le Monde.

2) Fonctionnement

Exercice social. — Il commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre. Par exception, le premier exercice social, commencé le 22 octobre 1985, sera clos le 31 décembre 1986.

Répartition statutaire des bénéfices. — Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserves en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserve, en application de la loi, l'assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre, avec ou sans affectation spéciale, ou de reporter à nouveau.

Assemblée générale. — L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est lui-même actionnaire ou conjoint de l'actionnaire représenté.

Sous réserve de la limitation du nombre de voix ci-après, chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions.

> Toutefois, dans toute assemblée générale, quelle que soit sa forme, le nombre de voix dont un actionnaire peut disposer à titre personnel est limité à dix.

Aucun mandat ne peut être consenti pour le surplus d'actions ou de droits de vote détenus par une même personne.

Le mandataire d'actionnaires dispose des voix de ses mandants dans la limite d'un maximun de 40 (quarante) voix, de telle sorte que, par application de la double limitation, une même personne physique ou morale, actionnaire de la société, ne pourra jamais disposer de plus de 50 cinquante voix en assemblée générale (à titre personnel et comme mandataire).

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné à l'inscription de l'actionnaire dans les comptes de la société cinq jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée. Toutefois, le conseil d'administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ce délai.

Service financier des actions. — Le paiement des dividendes et le service des titres sont assurés par la Banque nationale de Paris.

3) Capital

Capital social au 20 novembre 1985 : 1 500 000 F, divisé en 3 000 actions de 500 F nominal, toutes entièrement libérées, de forme nominative.

Cessions d'actions. — Les cessions d'actions à titre gratuit ou onéreux au profit des ascendants, descendants ou conjoint d'un actionnaire, ainsi que les cessions entre actionnaires, s'effectuent librement.

De même, est entièrement libre l'attribution d'actions au profit d'un ayant droit quelconque, à la suite d'un partage de succession ou d'une liquidation de communauté de biens entre époux.

Toutes autres transmissions d'actions et de droit de vote, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la cession aurait lieu par voie d'apport ou par voie d'adjudication publique, volontaire ou forcée, et alors même que la cession ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, doivent, pour devenir définitives, être autorisées par le conseil d'administration. Cette autorisation est donnée dans les conditions prévues aux articles 275 à 277 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Répartition du capital au 20 novembre 1985 :

● Nombre d'actionnaires : 174

● Aucun actionnaire ne détient plus de 5 % du capital.

4) Administration - Direction - Contrôle

Conseil d'administration :

M. Alain MINC, président, directeur à la compagnie Saint-Gobain ;

M. Gérard CARLES, président de la commission des nouvelles technologies au Conseil national de la communication audiovisuelle ;

M. Paul DELOUVRIER, préfet honoraire, président de l'Etablissement public du parc de La Villette ;

M. Jean-Louis FUNCK-BRENTANO, président du Centre mondial informatique et ressources humaines ;

Mme Nicole GARCIA, comédienne ;

Mme Françoise JURGENSEN CHANDERNAGOR, maître des requêtes au Conseil d'État ;

M. Georges KIEJMAN, avocat à la Cour ;

M. Jacques LESOURNE, professeur au Conservatoire national des arts et métiers ;

M. Jean MARTIN, avocat à la Cour, membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme ;

Mme Marie-Claire MENDES FRANCE, journaliste ;

M. Dominique WOLTON, sociologue, responsable au CNRS de la recherche intégrée sur les sciences de la communication.

Commissaire aux comptes titulaire : M. Raymond THOMAS, 12, rue Vauconsaut, 95110 Sannois.

Commissaire aux comptes suppléant : M. Gilbert PAOLINI, 43, rue des Genêts, 91600 Savigny-sur-Orge.

Rémunération des organes sociaux. — Aucune rémunération, sous quelque forme que ce soit, n'est actuellement prévue en ce qui concerne les organes sociaux.

B) Présentation de la Société des lecteurs du *Monde*.

Son objet. — La Société des lecteurs du *Monde* a été constituée le 8 octobre 1985.

Elle est destinée à associer les lecteurs du journal qui, en participant à l'augmentation de capital proposée, lui donneront les moyens de souscrire à 140 parts nouvelles émises par la SARL éditrice du journal.

Au-delà de cette opération initiale, la vocation générale de la Société des lecteurs sera d'être associée aux actions entreprises par *le Monde* pour développer et diversifier son activité.

Historique. — Constituée avec un capital de départ de 250 000 F souscrit par onze actionnaires, la Société a procédé ensuite à une augmentation de capital, par souscription privée lui permettant de porter son capital à 1 500 000 F. Cette opération, autorisée par l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 1985 a été constatée en date du 7 novembre 1985.

Fonctionnement. — Compte tenu de son objet, la Société des lecteurs du *Monde* aura des frais de fonctionnement limités aux charges de gestion courante.

Le premier exercice, qui a débuté le 22 octobre 1985, s'achèvera le 31 décembre 1986.

Rémunération des actionnaires. — Les produits de la Société seront essentiellement constitués du dividende prioritaire versé par la SARL Le Monde.

Elle sera assujettie à l'impôt sur les sociétés sur lequel s'imputera l'avoir fiscal afférent aux dividendes perçus.

La première assemblée générale des actionnaires se tiendra au cours du premier semestre 1987. Elle pourra éventuellement statuer sur la distribution d'un dividende dans l'hypothèse où la SARL Le Monde aurait versé en 1986 un acompte sur la distribution au titre de cet exercice.

Représentation au sein de la SARL Le Monde. — La Société des lecteurs du *Monde* aura deux représentants au sein du conseil de surveillance de la SARL, lui-même constitué de douze membres.

Dans une lettre reproduite ci-après, envoyée par M. André Fontaine à M. Alain Minc, président de la Société des lecteurs du *Monde*, le directeur du *Monde* retrace l'évolution récente du quotidien, les principales mesures du plan de redressement et les objectifs de développement de l'entreprise.

III. — RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

(pour vérification de l'actif et du passif, conformément aux dispositions de l'article 182 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales)

Par ordonnance du 13 novembre 1985, M. le président du tribunal de commerce de Paris m'a désigné en qualité de commissaire chargé de vérifier l'actif et le passif de votre société.

En effet, l'augmentation de capital par appel public à l'épargne qui vous est proposée, se réalisant moins de deux ans après la constitution de la Société des lecteurs du *Monde*, doit être précédée, aux termes des dispositions de l'article 182 de la loi sur les sociétés, « d'une vérification de l'actif et du passif ainsi que, le cas échéant, des avantages particuliers consentis ».

J'ai l'honneur, par le présent rapport, de vous rendre compte de l'exécution de ma mission.

La situation de votre société, au 15 novembre 1985, remise par votre président, est la suivante :

PASSIF :

● Capital libéré .... 1 500 000 F
● Perte .... 12 400 F
● Capitaux propres .... 1 487 600 F
● Dettes .... 12 400 F
TOTAL PASSIF .... +1 500 000 F

ACTIF :

● Banque BNP .... 1 500 000 F
TOTAL ACTIF .... 1 500 000 F

Votre société a été constituée, par acte déposé le 8 octobre 1985 au greffe du tribunal de commerce de Paris, au capital de 250 000 F entièrement souscrit et libéré.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 1985, il a été porté à 1 500 000 F, son montant actuel, par émission de 2 500 actions nouvelles de numéraire de 500 F chacune, émises au pair, entièrement souscrites et libérées.

La perte de 12 400 F correspond aux frais de constitution de votre société, non encore réglés.

L'actif est composé de la somme de 1 500 000 F, correspondant à la libération des 3 000 actions actuellement émises. Elle est déposée à un compte ouvert au nom de votre société, à l'agence centrale de la BNP, qui m'a confirmé, par lettre, le solde créditeur de ce compte.

Il ne m'a été signalé aucun avantage particulier et je n'en ai pas relevé au cours de mes travaux.

Ceux-ci me permettent ainsi de certifier la situation ci-dessus de votre société à la date du 15 novembre 1985.

RAYMOND SAINT-JALMES,
commissaire aux comptes.

Eléments tirés de la comptabilité analytique
Exploitation réelle 1984 et prévisionnelle 1985-1986

HYPOTHÈSES

DIFFUSION DU JOURNAL

La diffusion du journal en 1985 devrait décroître par rapport à celle de 1984 de l'ordre de 5 à 6 % ; cette diminution devrait être compensée par les hausses tarifaires intervenues en avril 1985 (quotidien de 4,20 F à 4,50 F) ; le chiffre d'affaires annuel des ventes au numéro devrait être ainsi au même niveau que celui de 1984.

La publicité devrait suivre en volume la même tendance que celle de la diffusion ; les hausses tarifaires de 7 % en janvier et 8 % en juillet 1985 pour la publicité commerciale et de 15 % en mars et 10 % en septembre pour les petites annonces devraient permettre d'enregistrer une progression globale du chiffre d'affaires de 6 % environ.

Pour 1986, les hypothèses sont les suivantes :

— baisse de la diffusion de 5 % par rapport à 1985 — hausse tarifaire 5 % ;

— chiffre d'affaires de publicité égal à celui de 1985.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges proportionnelles : commissions de vente, affranchissements d'abonnements, commissions publicité, consommation de papier en encre, devraient augmenter dans les mêmes proportions que celles du chiffre d'affaires correspondant en 1985 et 1986.

Les frais de fonctionnement de 1985 devraient décroître de 3 à 4 millions par rapport à 1984, compte tenu des mesures prises dans le plan de redressement. En 1986, ces frais augmenteront du fait de la hausse des prix (5 %) et de la charge locative du siège social vendu fin 1985 (10 millions de francs).

L'estimation de la masse salariale pour 1985 a été faite sur la base des différentes mesures contenues dans le plan de redressement :

— départs volontaires, licenciements, suspension d'activité,...

— baisses des rémunérations négociées avec le personnel et les organisations syndicales,

— plafonnement des augmentations indicielles,

et a pris en considération les recrutements nécessaires.

Pour 1986, à structure stable, la hausse des salaires a été considérée comme égale à la hausse générale des prix sauf pour les catégories visées par le plafonnement indiciel.

(En millions de francs)	*Le Monde* 31-12-1984 pour mémoire	*Le Monde + Le Monde publicité* 1985	1986
PRODUITS D'EXPLOITATION			
1. Le Monde quotidien			
— Vente au numéro	311,8	315	-312
— Abonnements	70	73	73
— Publicité	321,2	340	340
— Produits divers	5,9	5	4
	708,9	733	729
2. Publications annexes	50,6	56	57
TOTAL PRODUITS	759,5	789	786
CHARGES D'EXPLOITATION			
1. Le Monde quotidien			
— commissions de vente	154,2	150	149
— Affranchissements, abonnements	19,4	18	19
— Commissions publicité	58,3	62	62
— Papier et encre	79,1	79	79
— Masse salariale	318,4	320	285
— Frais de fonctionnement	71,7	69	84 (1)
	701,1	698	678
2. Publications annexes	50	51	53
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	751,1	749	731
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	8,4	40	55
— Frais financiers	18,1	16	5
MBA COURANTE	(9,7)	24	50
— Amortissements	12,3	12,5	12,5
— Provisions	—	2,5	2,5
RÉSULTAT COURANT D'EXPLOITATION	(22)	9	35
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
— Coût social	(13)	(49)	—
— Coût de réorganisation	—	(3)	(3)
— Plus-value	—	107	—
— Amortiss. et provisions exception. (2)	—	(8,5) (3)	(5)
— Ajustements	(32)	—	—
RÉSULTAT AVANT IMPOT	(67)	55,5	27
— Participation des salariés	—	—	—
— Impôt sur les sociétés	—	—	12
RÉSULTAT NET	(67)	55,5	15

(1) Dont 10 millions de francs de charges nouvelles correspondant au loyer versé à partir de 1986 au nouveau propriétaire des immeubles du siège social.

(2) Il s'agit des amortissements accélérés des immobilisations de l'usine de Saint-Denis et des bureaux et ateliers de Paris dans la perspective de leur fermeture respective fin 1987 et fin 1988.

(3) Constitution d'une provision de 3,5 millions de francs pour paiement d'une indemnité compensatrice exigible à la libération de l'immeuble du siège social.

Evolution et répartition du chiffre d'affaires

(en 1.000 F)	1982	1983	1984
— *Le Monde*	676.980	721.222	708.721
dont ventes	294.244	312.520	311.768
abonnements	66.085	70.073	69.965
publicité	308.351	335.403	321.218
— *Sélection hebdomadaire*	5.300	5.312	5.330
— *Weekly sélection*	293	393	450
— *Le Monde diplomatique*	8.122	9.852	11.175
— *Le Monde des philatélistes*	5.986	5.985	6.144
— *Le Monde - Dossiers et documents*	11.840	15.717	15.700
— *Le Monde de l'éducation*	8.913	9.568	11.057
— Divers	128	614	858
Total	717.562	768.664	759.435
% variation	+ 8,6 %	+ 7,1 %	— 1,2 %

RAPPORT DES RÉVISEURS COMPTABLES SUR LES COMPTES PRÉVISIONNELS CONSOLIDÉS du *Monde* au 31 décembre 1985 et 1986

Conformément à la mission que vous nous avez confiée, nous avons procédé à l'examen des comptes prévisionnels consolidés établis pour la SARL le Monde.

Ces prévisions ainsi que les principales hypothèses à partir desquelles elles ont été établies sont jointes à ce rapport.

Cette mission nous a conduits à examiner, d'une part, la pertinence des différentes hypothèses retenues par la direction et, d'autre part, le mode d'élaboration et la cohérence interne de ces prévisions. Elle a notamment comporté les procédures suivantes :

— comparaison entre les prévisions établies et les résultats réels historiquement observés en tenant compte des caractéristiques propres à l'activité et des incidences du plan de redressement mis en place au cours de l'exercice 1985 ;

— identification et examen critique auprès des principaux responsables des différentes hypothèses de base retenues, notamment la diffusion du journal et la publicité, appréciation de la cohérence interne des hypothèses ;

— examen des principes comptables retenus pour l'établissement des résultats prévisionnels et de leur cohérence avec les procédures en vigueur dans la société ;

— vérification de l'exactitude arithmétique des calculs effectués.

Ces prévisions ont été établies par la direction dans les conditions actuelles de l'exploitation et sur la base d'hypothèses d'évolution jugées par elle les plus probables.

L'examen auquel nous avons procédé nous conduit à estimer que les comptes prévisionnels joints à ce rapport sont cohérents avec les bases et hypothèses retenues par la direction et sont établis conformément aux principes comptables suivis pour l'établissement des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 1984.

S'agissant de prévisions qui présentent par nature un caractère aléatoire, cet avis ne peut en aucune manière s'apparenter à une certification.

Paris, le 15 octobre 1985,
CABINET ROBERT MAZARS.

AUGMENTATION DE CAPITAL

LETTRE ADRESSÉE PAR ANDRÉ FONTAINE A ALAIN MINC

Cher Ami,

Au moment où la Société des lecteurs du *Monde*, dont vous avez accepté de prendre la présidence, s'adresse au marché financier pour collecter 15 MF, somme qui lui permettra d'acquérir une participation au capital de la SARL Le Monde, je souhaite, avant d'exposer la situation actuelle et les perspectives de la SARL Le Monde, rappeler les origines du journal et les valeurs qui ont fait son succès et sa notoriété.

Historique et évolution récente

Fondé en 1944 par Hubert Beuve-Méry, *le Monde*, par sa volonté d'indépendance, son souci de vérité et la qualité de ses journalistes, s'est rapidement imposé sur la scène nationale et internationale comme journal de référence de langue française.

A partir de 1956, il a connu une phase de croissance rapide qui a porté son tirage moyen en 1979 à près de 570 000 exemplaires et a fait de lui, pour la diffusion, le troisième quotidien français, le quotidien national le plus vendu en France et le quotidien français le plus vendu à l'étranger. Il a, de ce fait, dégagé des résultats qui ont permis un développement considérable de ses moyens de production, accompagné d'un gonflement excessif de ses frais fixes. Depuis lors, mis à part certaines pointes dues à l'actualité, comme après les élections de 1981, *le Monde* a connu, de même que la quasi-totalité des quotidiens nationaux, une érosion de diffusion. Celle-ci, plus accusée à partir de 1982, a provoqué l'apparition de résultats déficitaires qui se sont aggravés très rapidement.

Malgré les mesures d'économie mises en œuvre, parmi lesquelles deux cents suppressions d'emplois au titre des préretraites ou du FNE, la situation s'est aggravée en 1984 sous l'effet d'une baisse soudaine et brutale de la publicité.

J'ai été élu directeur du Monde le 18 janvier 1985 sur les bases d'un plan qui prévoyait des mesures industrielles et sociales, un appel limité à *« des capitaux extérieurs minoritaires, diversifiés et identifiés »*, ainsi que la définition d'un plan de relance rédactionnelle du journal.

Pour mettre en œuvre ce plan, j'ai souhaité que Bernard Wouts, dont les qualités de gestionnaire d'un groupe de presse sont reconnues, me rejoigne et devienne administrateur du journal.

D'après les conclusions de l'audit comptable, réalisé par le cabinet Mazars, la situation financière de la SARL Le Monde, au 31 décembre 1984, était la suivante : pour un chiffre d'affaires HT de 756 MF, la perte d'exploitation courante s'élevait à 22 MF. Le résultat comptable, après pertes exceptionnelles et charges financières, était négatif de 67 MF. Compte tenu des déficits enregistrés lors des deux précédents exercices, la situation nette était négative de 90 MF.

Le plan de redressement

Le plan de redressement devait donc répondre à *un triple objectif : assurer durablement l'équilibre d'exploitation, rétablir la situation financière, donner au* Monde *les moyens de son évolution.*

Les principales mesures de ce plan ont été d'ordre :

— économique :

Le prix de vente du journal au numéro est passé à 4,20 F le 1er février, puis à 4,50 F le 1er avril ; parallèlement les tarifs publicitaires ont été revus à la hausse (12 % en moyenne). Ces mesures n'ont pas eu d'incidence directe sur le volume des ventes et de la publicité ;

— social :

Un prélèvement forfaitaire de 10 % a été opéré à partir du 1er février 1985 sur les rémunérations des journalistes, des employés et des cadres administratifs, soit la moitié des effectifs de l'entreprise, sous forme de salaire différé. Les syndicats d'employés et de cadres administratifs ont accepté que ce prélèvement prenne un caractère définitif, étant entendu que les augmentations indicielles seront plafonnées pendant trois ans à 8 300 F par mois. En ce qui concerne les journalistes, une révision de la grille a été appliquée à compter de la paye de mai, avec effet rétroactif en avril, aboutissant à une diminution globale de la masse salariale de 10 %.

L'effectif, qui était au 1er janvier 1985 de 1 240, aura diminué à la fin de l'exercice d'un minimum de 220 personnes à la suite de départs volontaires et de licenciements économiques dans le cadre de la procédure FNE pour les salariés âgés de plus de cinquante-cinq ans.

Le coût de ces mesures, qui s'élève à 49 millions de francs, se répartissant sur les cinq prochains exercices, est provisionné *intégralement sur* l'exercice 1985.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 1985, une nouvelle équipe de direction a été mise en place ;

— industriel :

Un accord est intervenu en mai avec le Comité intersyndical du Livre parisien en vue de la fermeture partielle de l'une des deux imprimeries, celle de Saint-Denis. Le nombre des pages depuis le 1er juillet est limité à trente-deux, avec des possibilités de dépassement pour faire face aux débords de publicité et à certains événements de première importance ;

— financier :

D'une part, les immeubles de la *rue des Italiens* et de la *rue du Helder* ont été vendus à ARC (filiale du groupe Worms) pour 147,5 millions, dont 27,5 millions payables à la libération des locaux. Moyennant un loyer annuel de l'ordre de 10 millions de francs, *le Monde* continuera à occuper la plus grande partie des locaux jusqu'à ce que soit réalisé le regroupement de tous ses moyens d'impression sur un site unique, ce qui devrait prendre de trois à quatre ans.

D'autre part, un protocole d'accord, portant sur la création d'une filiale commune de régie publicitaire, a été signé avec Régie Presse. *Le Monde* fait apport de sa branche d'activité « Publicité commerciale », évaluée à 30 MF ainsi que certains éléments de passif pour 15 MF environ. Régie Presse fait un apport en numéraire de 15 MF. Cette société, dont la raison sociale sera « Le Monde Publicité », sera contrôlée à 51 % par la SARL Le Monde et à 49 % par Régie Presse.

Résultats comptables prévisionnels des exercices 1985 et 1986 (1)

Les prévisions de résultats, établies par *le Monde* et contrôlées par le cabinet Mazars (2), figurent dans le tableau ci-après. Elles ont été actualisées en septembre 1985 sur la base des résultats des neuf premiers mois de l'exercice en cours.

L'appréciation des résultats de ce plan doit se faire en fonction des hypothèses d'évolution du chiffre d'affaires reprises en annexe. A savoir : maintien en 1985 de la tendance à la baisse observée des dernières années, stabilisation en 1986 et 1987. Les indications recueillies *à fin août 1985 confirmaient cette prévision en faisant apparaître* d'autant plus volontaristes les objectifs fixés pour 1986 et 1987.

Les principales mesures décidées au cours du 1er semestre 1985 et mises en *application aussitôt vont permettre globalement de réaliser 100 MF d'économie en année pleine. Dès l'exercice 1985,* le compte d'exploitation se soldera par *un excédent d'exploitation courant de l'ordre de 10 MF,* avant coûts exceptionnels qui seront intégralement provisionnés.

En supposant que les recettes des ventes, des abonnements et de la *publicité soient, en francs courants, égales à celles de 1985, et compte* tenu de l'effet en année pleine des réductions de coût, *le résultat courant d'exploitation avant impôt devrait être en 1986 de l'ordre de 35 MF.*

Compte tenu de la structure des coûts, une différence de 5 % du chiffre d'affaires (soit 35 MF) entraînerait une variation du résultat d'exploitation de 20 MF.

Situation financière prévisionnelle au 31-12-1985 de la SARL Le Monde.

Le tableau ci-après représente les prévisions concernant les capitaux propres de la SARL au 31-12-1985.

Le redressement de l'exploitation courante, bien qu'important, était insuffisant pour apurer la situation financière.

Les mesures financières (ventes des actifs immobiliers, filialisation de l'activité publicitaire) ont permis de dégager d'importantes plus-values dans le cours de l'exercice 1985, lequel devrait se solder, après prise en compte de toutes les mesures exceptionnelles (plus-value : environ 107 MF (3), coût social : 49 MF ; coût de la réorganisation : 3 MF ; amortissements et provisions exceptionnels : 8,5 MF) ; par *un bénéfice net de l'ordre de 55,5 MF* dans les comptes sociaux de la SARL Le Monde *qui permettra pour l'essentiel d'assainir la situation nette,* qui *s'élèvera à environ 9 MF après l'augmentation de capital projetée.*

En raison de la fiscalité propre au secteur de la presse, il a paru préférable d'imputer la totalité des plus-values sur le déficit fiscal existant à fin 1984.

En raison du changement de structure intervenu (création du Monde Publicité), on trouvera en annexe le bilan prévisionnel consolidé du groupe à fin décembre 1985, selon la méthode d'intégration globale.

Capitaux propres prévisionnels de la SARL Le Monde au 31-12-1985

	31/12/1984 (pour mémoire)	31/12/1985 (1)	31/12/1985 (2)
Capital	0,5	0,5	15,5
Ecarts de réévaluation	10,5	10,5	10,5
Réserves	6,4	6,4	6,4
Plus-value d'apport	–	30	30
Report à nouveau	(47,1)	(113,8)	(113,8)
Résultat de l'exercice	(66,7)	55,5	55,5
Provisions de réévaluation	5,6	4	4
Subvention d'investissement	0,7	0,6	0,6
Capitaux propres	(90,1)	(6,3)	8,7

(1) Avant augmentation de capital.
(2) Après augmentation de capital.

Les perspectives

Il est clair que l'effort entrepris en 1985, dont les premiers effets concrets se manifestent dès maintenant, ne peut avoir de répercussions durables sans *une action dynamique de développement des ventes.* Cet objectif sera prioritaire pour les dirigeants du groupe dès que les principales phases du plan de développement seront achevées, procurant ainsi les moyens de le mettre en œuvre.

La réalisation de cet objectif implique la mise au point d'une nouvelle politique rédactionnelle, la redéfinition du produit (format, maquette), l'embauche de nouveaux journalistes, ainsi qu'une politique de communication adaptée.

Simultanément, un plan industriel va être mis en œuvre. Les contraintes techniques de fabrication d'un quotidien national à grand tirage et les contraintes de marché imposent la programmation d'un plan d'investissement à 3/4 ans qui sera destiné en particulier à :

– regrouper sur un seul site l'imprimerie ;

– *changer de procédé d'impression pour améliorer la qualité et* la productivité ;

– introduire la couleur.

Le matériel d'impression représente la part la plus lourde de l'investissement. On peut en évaluer le coût, sur la base des études en cours, à 200 MF environ, pour un investissement qui sera opérationnel au plus tôt au cours de l'été 1988.

L'outil industriel défini pourra être partagé par plusieurs éditeurs complémentaires. Le journal *le Monde,* journal du soir, laisse le potentiel technique libre pour les journaux du matin.

(Lire la suite au verso.)

(1) A structure comparable.
(2) Documents ci-après.
(3) Hors prise en compte du complément de prix sur vente des immeubles.

EXEMPLAIRE A CONSERVER
par le souscripteur

Société des Lecteurs **Le Monde**

MANDAT DE SOUSCRIPTION

à l'augmentation de capital de 1 500 000 F à 16 500 000 F dont les modalités sont indiquées au verso

DUPLICATA

Cette formule déposée chez un intermédiaire financier sera utilisée comme justificatif du mandat de souscription (art. 3-1 de la loi du 3 janvier 1983).

Cette formule fait office de bulletin de souscription lorsque ne sont pas applicables les dispositions de l'article 3-1 de la loi 83-1 du 3 janvier 1983. Dans ce cas, elle est soumise au timbre payé sur Etat.

Autorisation générale du 19 juillet 1968 n° 420 du registre spécial tenu par la BANQUE NATIONALE DE PARIS.

Je soussigné(e)

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Succ. ☐ Sté ☐ Cie ☐

Nom

Prénoms

Pour les femmes mariées, nom de jeune fille

Adresse

Code postal Localité

Connaissance prise des conditions d'émission des actions nouvelles énoncées aux notices et avis aux actionnaires mentionnés au verso, déclare souscrire :

☐ actions(s) nouvelle(s)
(en chiffres)

et verser 500 F par action, soit ☐ F

Je demande l'inscription en compte à mon nom de ce(s) titre(s) sous la forme (1)
— nominative « pure »
— *nominative « administrée » chez* (2) ______

Fait à ______ le ______ 1985
(en deux exemplaires, dont un est resté en ma possession)

Signature :

(1) Rayer la mention inutile.
(2) Indiquer le nom de la banque ou de l'agent de change choisi par le souscripteur et joindre le RIB (relevé d'identité bancaire).

EXEMPLAIRE A RETOURNER
avec le versement correspondant :
– soit au siège social de la *Société des lecteurs du Monde* (établir dans ce cas un chèque à l'ordre de la BNP) ;
– soit à votre banque ou à toutes les agences de la Banque Nationale de Paris, de la Banque Indosuez et du Crédit du Nord, établissements habilités à le recevoir sans frais.

Société des Lecteurs **Le Monde**

MANDAT DE SOUSCRIPTION

à l'augmentation de capital de 1 500 000 F à 16 500 000 F dont les modalités sont indiquées au verso

Cette formule déposée chez un intermédiaire financier sera utilisée comme justificatif du mandat de souscription (art. 3-1 de la loi du 3 janvier 1983).

Cette formule fait office de bulletin de souscription lorsque ne sont pas applicables les dispositions de l'article 3-1 de la loi 83-1 du 3 janvier 1983. Dans ce cas, elle est soumise au timbre payé sur Etat.

Autorisation générale du 19 juillet 1968 n° 420 du registre spécial tenu par la BANQUE NATIONALE DE PARIS.

Cadre réservé à la société
Agrément
du Conseil d'Administration

Ne rien inscrire dans ce cadre réservé au centralisateur

Je soussigné(e)

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Succ. ☐ Sté ☐ Cie ☐

Nom

Prénoms

Pour les femmes mariées, nom de jeune fille

Adresse

Code postal Localité

Connaissance prise des conditions d'émission des actions nouvelles énoncées aux notices et avis aux actionnaires mentionnés au verso, déclare souscrire :

☐ actions(s) nouvelle(s)
(en chiffres)

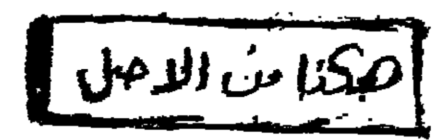
et verser 500 F par action, soit ☐ F

Je demande l'inscription en compte à mon nom de ce(s) titre(s) sous la forme (1)
— nominative « pure »
— *nominative « administrée » chez* (2) ______

Fait à ______ le ______ 1985
(en deux exemplaires, dont un est resté en ma possession)

Signature :

(1) Rayer la mention inutile.
(2) Indiquer le nom de la banque ou de l'agent de change choisi par le souscripteur et joindre le RIB (relevé d'identité bancaire).



Société des Lecteurs **Le Monde**

AUGMENTATION DE CAPITAL

Suite de la lettre d'André Fontaine

Les nombreux contacts pris avec les différents partenaires susceptibles d'être intéressés laissent augurer des possibilités d'accord en ce sens, l'état du parc industriel parisien étant par ailleurs fort vétuste. Pour ces raisons, le plan de financement n'est pas définitivement arrêté mais on peut, d'ores et déjà, indiquer que :

— la réduction des coûts de production et le développement de produits nouveaux doivent permettre de dégager les marges nécessaires ;

— il est d'usage pour ce type de matériel d'obtenir des fournisseurs des crédits sur 7/8 ans, ce qui permet de limiter le financement direct à 20 % environ du montant global de l'investissement. Par ailleurs, l'investissement immobilier pourra faire l'objet d'une aide au financement selon le site choisi.

Le calendrier retenu pour que cet investissement soit opérationnel à l'été 1988, implique un bouclage technique et financier de l'opération au printemps 1986.

Enfin, bien que l'avenir de la presse écrite ne paraisse pas menacé si l'on se réfère aux expériences étrangères, notamment aux Etats-Unis, il est indispensable pour un quotidien tel que *le Monde* d'envisager des diversifications qui lui permettent de participer au développement d'ensemble du marché de la communication. Cette action a été vigoureusement engagée. Elle s'est notamment traduite par un accord exclusif avec la société GAMMA-TV qui porte sur la coproduction d'émissions d'information et de magazines à destination des chaînes de télévisions françaises et étrangères.

— L'augmentation de capital de la SARL Le Monde

Au moment de son entrée en fonctions, la nouvelle direction du *Monde* a fait clairement part de son intention de procéder à une augmentation de capital. Un nombre important de lecteurs ayant manifesté leur souhait d'y participer, nous avons mis à l'étude les moyens de les associer à l'opération. Pour la lancer, nous avons naturellement attendu l'adoption du plan de redressement par l'ensemble des catégories de personnel et par l'assemblée générale de la SARL. Celle-ci, le 31 mai, a adopté le principe d'une augmentation de capital portant le nombre de parts de 1 000 à un maximum de 1 330. Les parts nouvelles seront dénommées « parts D ».

Cette augmentation de capital est destinée, d'une part, à associer les nombreux lecteurs ayant manifesté leur soutien au journal, pour lesquels vous avez accepté de constituer la Société des lecteurs du *Monde ;* d'autre part, *le Monde* envisage de faire appel à un certain nombre d'investisseurs connus pour leur attachement aux valeurs défendues par le journal, pour souscrire un complément de part D.

L'assemblée générale des porteurs de parts, réunie le 21 novembre, a autorisé la création de 140 parts réservées à la Société des lecteurs du *Monde.*

Ces parts seront émises au prix de 106 060 F, se décomposant en valeur nominale de 500 F, prime d'émission de 105 560 F. Cette assemblée a également approuvé les résolutions instituant le paiement d'un dividende prioritaire de 6 %, calculé sur le nominal et la prime d'émission, ainsi que les modifications statutaires consécutives à l'ouverture du capital.

La création du solde des parts nouvelles sera autorisée lors d'une prochaine assemblée générale. Leur souscription se fera dans le cadre des procédures normales des SARL de presse, qui prévoient, en particulier, un agrément individuel de chaque souscripteur.

Les capitaux extérieurs représenteront au maximum 25 % du capital ; dans ce cas, de 40 % actuellement, la participation de la société civile des rédacteurs sera ramenée à 30 % ; il en sera de même pour l'ensemble des parts de fondateurs (parts A). Le gérant détiendra 6 %, contre 11 % actuellement, les sociétés civiles des cadres et employés continuant de détenir respectivement 5 % et 4 %.

Le conseil de surveillance, prévu par les statuts du *Monde,* a un rôle consultatif étendu sur l'ensemble de la gestion de l'entreprise ; il se prononce en particulier sur le projet de budget annuel. Il est prévu de porter le nombre de ses membres à 12, répartis à raison de 2 représentants pour chacun des groupes suivants : rédacteurs, parts A, cadres et employés ; 4 pour les nouveaux porteurs, dont 2 pour la Société des lecteurs (parts D1), 2 pour les investisseurs directs (parts D2).

Au nom des associés de la SARL Le Monde et de l'ensemble du personnel du journal, permettez-moi, cher Ami, pour conclure, d'exprimer notre profonde gratitude à l'égard de nos lecteurs, qui, en participant à l'augmentation de capital de la Société des lecteurs du *Monde,* vont confirmer leur attachement aux valeurs et principes qui ont assuré et continueront de faire le succès du *Monde.*

Le Gérant : André Fontaine.

Bilans des exercices 1983 et 1984, selon le plan comptable général 1982
Bilan consolidé prévisionnel au 31-12-1985 à structure comparable (*le Monde* + le Monde Publicité)

EN MILLIERS DE FRANCS	31-12-83	31-12-84	31-12-85
ACTIF IMMOBILISÉ			
— Immobilisations incorporelles	2 748	2 671	(1) 32 300
— Immobilisations corporelles	94 136	92 641	43 000
— Immobilisations financières	20 609	22 853	24 400
Total	117 493	118 165	99 700
ACTIF CIRCULANT			
— Stocks	7 418	7 187	7 500
— Créances	109 757	90 782	90 000
— Divers	9 807	3 058	1 500
Total	126 982	101 027	99 000
— Créances hors exploitation (2)	—	—	27 500
— Compte de régularisation	3 526	38	1 200
Total général	248 002	219 230	227 400

(1) Dont 30 MF d'immobilisations incorporelles du Monde Publicité.
(2) Solde à recevoir sur la cession de l'immeuble.

EN MILLIERS DE FRANCS	31-12-83	31-12-84	31-12-85
CAPITAUX PROPRES			
— Capital	500	500	500
— Réserves	16 834	16 834	16 834
— Report à nouveau	— 17 827	— 47 059	— 113 800
— Résultat de l'exercice	— 29 231	— 66 745	+ 55 500
— Provisions réglementées	21 191	5 575	4 000
— Subventions	336	700	600
— Plus-value d'apport	—	—	30 000
Total	— 8 197	— 90 194	(3) — 6 300
— Provisions pour risques et charges	—	—	6 500
DETTES			
— Auprès d'établissements financiers	64 736	62 544	33 500
— Fournisseurs	43 659	45 827	146 700
— Sociales et fiscales	76 910	122 876	
— Autres (4)	66 528	70 852	47 000
— Compte de régularisation	4 365	7 325	—
Total général	219 230	248 002	227 400

(3) Dont groupe : — 21 300 et hors groupe (Régie-Presse) : + 15 000.
(4) Dont abonnements à servir : 48 756 (en 83), 59 285 (en 84), 40 000 (en 85).

Annexe aux bilans des exercices 1983 et 1984

En 1 000 F	1983	1984
Immobilisations corporelles :		
Terrains	12 250	12 250
Constructions	142 851	149 000
Amortissements	(88 883)	(96 609)
Installations techniques, matériel et outillage industr.	65 834	70 447
Amortissements	(47 412)	(50 046)
Autres immobilisations corporelles	19 833	22 811
Amortissements	(14 359)	(15 298)
Immobilisations en cours	4 022	86
Valeur brute totale	244 790	254 594
Amortissements	(150 654)	(161 953)
Valeur nette totale	94 136	92 641
Immobilisations financières :		
Participations	—	—
Créances rattachées à des participations	—	—
Autres titres immobilisés	1 666	1 666
Prêts (aide à la construction)	18 287	20 703
Autres immobilisations financières	656	484
Total	20 609	22 853
Dettes auprès d'établissements financiers :		
Emprunts à long et à moyen terme :		
— à 1 an	2 928	1 480
— à plus de 1 an	26 848	25 368
Total	29 776	26 848
Découverts bancaires	34 275	34 967
Agios à payer	685	729
Total des dettes financières	64 736	62 544

Tableaux de financement réel 1984 et prévisionnels 1985 et 1986

En millions de francs	1984	1985	1986
RESSOURCES :			
— Capacité d'autofinancement (1)	—	—	32,5
— Cessions d'actif immobilisé	0,3	110	—
— Augmentation des capitaux propres	0,4	15	20
— Augmentation des dettes financières	—	—	—
— Augmentation des abonnements à servir	0,6	—	—
Total des ressources	1,3	125	52,5
EMPLOIS :			
— Insuffisance d'autofinancement (1)	54,4	8,5	—
— Distributions mises en paiement	—	—	1
— Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0,6	—	—
— Acquisitions d'immobilisations corporelles courantes	10,3	7	10
— Acquisitions d'immobilisations financières	2,4	3	3
— Réduction des capitaux propres	15,6	—	—
— Remboursements de dettes financières	1,5	35	15
Total des emplois	84,8	53,5	29
Variation du fonds de roulement net global	(83,5)	71,5	23,5
Variation des besoins en fonds de roulement	(84,0)	56,5	10,5
Variation de la trésorerie	0,5	15,0	13,0
(1) Capacité d'autofinancement :			
Résultat net	(66,1)	55,5	15
— Plus-value de cession	—	(107)	—
+ Amortissements courants	12,3	12,5	12,5
+ Amortissements exceptionnels	—	8,5	5
+ Provision sur coût social	—	22	—
	(54,4)	(8,5)	32,5

PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DE LA NOTE D'INFORMATION

A notre connaissance, les données de la présente note sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission.

Le Président du conseil d'administration : Alain MINC.
Le Commissaire aux comptes : Raymond THOMAS.

M. Thomas est également commissaire aux comptes de la SARL Le Monde dont il a certifié les comptes.

La notice légale a été publié au *Bulletin des anonces légales obligatoires du 2 décembre 1985.*

VISA DE LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE

Par application des articles 6 et 7 de l'ordonnance n° 67-833 du 28 septembre 1967, la commission des opérations de Bourse a apposé sur la présente note le visa n° 85-374 en date du 26 novembre 1985.



Société des Lecteurs **Le Monde**

Société anonyme au capital de 1 500 000 F
Siège social : 5, rue des Italiens – 75009 Paris
RCS : Paris B 333 749 786

OBJET SOCIAL

La Société a pour objet :

— de souscrire ou d'acquérir des droits sociaux représentatifs d'une fraction du capital de la Société *LE MONDE ;*

— de participer à toutes entreprises sous contrôle de la Société *LE MONDE,* dont l'objet est la diffusion de l'information par tous moyens et sur tous supports, et par extension à toutes entreprises de communication où la Société *LE MONDE* serait intéressée ;

et, généralement, toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la Société.

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE 1 500 000 F A 16 500 000 F par l'émission au prix de 500 F de 30 000 actions nouvelles de 500 F nominal créées jouissance du 22 octobre 1985 (date de constitution de la Société)

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 1985 a décidé de porter le capital à 16 500 000 F, en se réservant la faculté prévue par l'article 185 de la loi n° 66 537 du 24 juillet 1966 modifiée de limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies, à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation de capital décidée.

La notice exigée par la loi a été publiée au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » du 2 décembre 1985.

Une note d'information, qui a obtenu le visa n° 85-374 en date du 26 novembre 1985 de la Commission des Opérations de Bourse, est tenue à la disposition du public.

Les fonds versés en libération des 30 000 actions émises seront déposés chez la BANQUE NATIONALE DE PARIS, 16, boulevard des Italiens, Paris (9e).

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 1985 ayant décidé la suppression du droit préférentiel de souscription, les 30 000 actions nouvelles seront offertes directement au public du 2 décembre au 31 décembre 1985, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration de ce délai.

PRIX D'ÉMISSION : 500 F PAR ACTION

Conformément aux dispositions statutaires, les souscriptions devront être agréées par le Conseil d'administration.



Société des Lecteurs Le Monde

Société anonyme au capital de 1 500 000 F
Siège social : 5, rue des Italiens – 75009 Paris
RCS : Paris B 333 749 786

OBJET SOCIAL

La Société a pour objet :

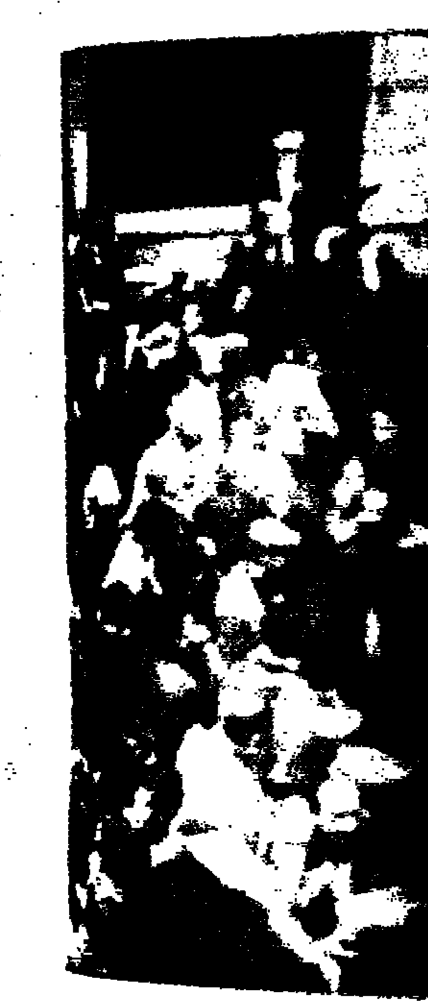
— de souscrire ou d'acquérir des droits sociaux représentatifs d'une fraction du capital de la Société LE MONDE ;

— de participer à toutes entreprises sous contrôle de la Société LE MONDE, dont l'objet est la diffusion de l'information par tous moyens et sur tous supports, et par extension à toutes entreprises de communication où la Société LE MONDE serait intéressée ;

et, généralement, toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la Société.

PRIX D'ÉMISSION : 500 F PAR ACTION

Conformément aux dispositions statutaires, les souscriptions devront être agréées par le Conseil d'administration.







Le Monde Portes ouvertes

Tout devait commencer à 10 heures. Mais une heure plus tôt ils étaient prêts pour l'assaut. En cette avant-veille d'un 2 décembre chargé d'histoire — et d'histoires, — ils étaient rassemblés et ils se mirent en marche, sans précipitation, à visage découvert, sûrs de leur bon droit, donc déjà bénis des dieux. Par milliers, confiants et sereins, car la fortune sourit à ceux qui savent pourquoi ils avancent et gagnent la place.

Ces étudiants, cadres supérieurs, lycéens, mères de famille, représentants, diront plus tard pourquoi ils étaient là. En un long piétinement, ils ont investi la tente dressée rue des Italiens, antichambre frémissante d'un sanctuaire convoité et présent comme un espoir.

Avant de visiter l'immeuble de « leur » journal, ils patientent, certains déjà que quelque chose de mystérieux va s'ouvrir à eux.

Deux heures à scruter les « une » historiques du *Monde* : la mort de Hitler, l'assassinat de Gandhi, l'élection d'Eisenhower, celle de Kennedy, la disparition de Mao Tse Toung... Leur jeunesse, l'émotion de leurs souvenirs ou des leçons apprises, ils revivent tout. *Le Monde*, c'est leur passé, leur propre vie, une histoire qui se rappelle et pose les empreintes de leur destin.

Pendant huit heures, dix à douze milliers d'amis, de sympathisants, sont venus, samedi 30 novembre, découvrir les locaux et les hommes d'un journal qu'ils lisent, qu'ils aiment, ou tout simplement qu'ils estiment, telle cette lectrice du *Figaro* qui n'achète pas *le Monde* parce qu'il *« est trop loin de ses idées »* mais, qui s'est déplacée *« parce que c'est quand même le meilleur journal qui existe »*.

Comment raconter ? Comment écrire ce reportage impossible ? Envoyé spécial rue des Italiens. Ce n'est pas, dit-on ici, le lieu qui détermine l'importance du reportage, mais le sujet. Ce jour-là, il s'est passé quelque chose d'exceptionnel, dont l'intérêt dépasse les acteurs, et, bien sûr, le témoin. Pour la première fois à Paris, un journal connu déjà pour son obsession de la transparence se dévoile, impudique et désarmé. Vient qui veut, vient qui aime, vient qui désire.

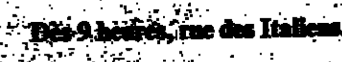
« J'aime le Monde, dira Geneviève Guicheney, présentatrice du journal national de Soir 3. *Et il n'y a pas d'amour sans preuves d'amour. Le lire, c'est bien, mais venir témoigner, c'est mieux. »* Par groupe de quinze ou vingt, les visiteurs pénètrent dans le bureau du directeur, *« là où tout se décide »*, affirme cet homme, lecteur depuis quarante ans, sous la faux de la pendule de bronze, relique immobile de l'ancêtre *le Temps*, que son père lisait déjà. *« Je connais maintenant le décor*, confie cet étudiant allemand, *et l'ambiance est beaucoup plus décontractée que je n'imaginais. »* La photocomposition, le fracas des rotatives, *« cette coordination entre tous, journalistes et ouvriers, qui se battent contre la montre »*... A la sortie, ils sont un peu éberlués. L'encre n'est pas sèche sur l'exemplaire qu'ils emportent et déjà le lecteur n'est plus le même. A écouter Carola, dix-sept ans, *« ce journal est maintenant le nôtre. J'ai plus d'intimité avec lui. J'ai touché l'intouchable. Je suis passée de l'autre côté, je suis désormais complice »*.

L'écrivain Marek Halter aussi trouvera des mots éclairants : *« Les lecteurs d'aujourd'hui ne sont plus passifs.* Le Monde *exprime des réactions à des événements que l'on connaît par la télévision. Il amplifie nos réactions, et l'on connaît désormais un peu mieux les amplificateurs de ces réactions. »*

Ariane — vous savez, celle qui luttait désespérément pour ne pas se perdre, — une fillette de quatre ans et demi, regardait Mickey à la télé dans le hall pendant que ses parents visitaient. Elle a peut-être tout dit. Jouant sans le savoir sur le titre du journal, elle a déclaré définitivement : « Le Monde, *c'est tout ce qui se passe sur toute la terre. »*

CHARLES VIAL.





Dès 9 heures, rue des Italiens.

Les lecteurs debout, dans le bureau du directeur, comme à la conférence du matin.


Les visiteurs et le journaliste-guide dans les couloirs de l'information.


Au secrétariat de rédaction, la marche de la copie, du manuscrit à l'astralon (support de la page).


A l'atelier, « quai des rotatives ».

PHOTOS GILLES RIGOULET.


La saisie d'un texte à la photocomposition.


André Fontaine : une signature pour un nouveau lecteur.

CARNET DU Monde

Décès

— Mme Gabriel Bracque,
son épouse,
Mme Christiane Ventadour,
Mme Raymonde Renard,
M. et Mme Pierre Bracque,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petit-fils,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel BRACQUE,
ancien agriculteur,
expert agricole,
officier du Mérite agricole,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant,

survenu le 29 novembre 1985, dans sa soixante-treizième année, en son domicile de Blaincourt (Oise).

La cérémonie religieuse sera célébrée ce lundi 2 décembre, à 16 heures, en l'église de Blaincourt, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Cannes.

Les familles Douteau et Mancier

ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, de

Max BRUYÈRE,
lieutenant-colonel d'aviation (ER),
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Cannes, le 24 novembre 1985.
Les obsèques religieuses ont été célébrées, à Cannes, dans l'intimité familiale.

— **Mme Maurice FAGARD,**
née Claire Macqueron,

est décédée le 9 novembre 1985, dans sa centième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 14 novembre, à Noyon (Oise).
Un service, présidé par le Père Passicos, sera célébré à sa mémoire, le samedi 14 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-François-Xavier (chapelle de la Vierge).

De la part de
Mme Jacques Fagard,
née Janine Lafarge,
sa belle-fille,
MM. Olivier, Gilles, Luc et Thierry Fagard,
ses petits-fils,
Dorothée, Caroline et Nicolas,
ses arrière-petits-enfants,

7, rue du Docteur-Germain-Sée,
75016 Paris.

— Mme Eliane Lelouche,
M. et Mme Charles Lelouche,
ses enfants,
Philippe Ross,
Catherine, Olivier et Jean-François Lelouche,
ses petits-enfants,
Mme Robert Akoun,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Henri LELOUCHE,
née Germaine Lévy-Fassina,

survenu le 28 novembre 1985, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu lundi 2 décembre, à 11 h 30, au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, à Paris-18e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, avenue de Clichy,
75017 Paris.
9, avenue Niel,
75017 Paris.

— Mme Denise Muller,
son épouse,
Mme Claude Chevrie-Muller,
sa fille,
Les familles Chevrie, Hannoyer, Muller et Vigneron,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André MULLER,

survenu à Paris, le 24 novembre 1985, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Une cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité.

54, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

— Saint-Sébastien-de-Morsent (27). Pont-Audemer (27).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle le docteur Denise ONFRAY,
chevalier de l'ordre du Mérite,
ancien président
du Comité antituberculeux,
ancien médecin directeur
du préventorium départemental
de l'Eure,

survenu le 27 novembre 1985, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques religieuses seront célébrées en la chapelle de l'hôpital La Musse (Saint-Sébastien), le mercredi 4 décembre 1985, à 14 h 30, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Pont-Audemer (Saint-Ouen).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme B. Viriot,
15, rue Jussieu,
75005 Paris.

— Jeannine,
son épouse,
Jean-François, Jean-Marie, Jean-Luc,
ses enfants,
Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre PILLIARD,

survenu à Paris, le 29 novembre 1985.

La messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, le mercredi 4 décembre, à 10 h 30.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

132, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

— Vannes. Orléans.

On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

M. Louis PREVOST,
premier président honoraire
de cour d'appel,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu à Vannes, le samedi 30 novembre 1985.

— Philippe Salvon,
son époux,
Julie, Pauline et Benjamin,
ses enfants,
ont l'immense peine de faire part du décès de leur très chère et très aimée

Michèle SALVON,
née Haut,
professeur d'histoire,

survenu il y a un mois, le 3 novembre 1985, au terme d'un long et courageux combat contre le cancer.

Elle avait trente-neuf ans.

6, rue du Muguet,
91540 Mennecy.

— Mlle Odette Seligmann,
M. et Mme Pierre Seligmann
et leurs enfants,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Eva SELIGMANN,
née Blum,

leur mère et grand-mère.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Mme Marie-Jeanne Petit,
M. et Mme Paul Valentin,

très touchés par les témoignages d'estime, d'amitié et d'affection exprimés à la suite du décès de

M. Georges PETIT,

remercient vivement tous ceux qui les ont ainsi entourés.

Anniversaires

— En ce seizième anniversaire de la mort de

Jean-Sébastien CARBONEL,

une fervente pensée est demandée par sa famille à tous ceux qui l'ont aimé.

Avis de messes

— On nous prie de communiquer :

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge d'Alésia, 82, avenue du Général-Leclerc, à Paris-14e, le vendredi 6 décembre 1985, à 11 heures, à la mémoire de

M. Jean-Henri BILLAUT,
directeur-adjoint de la FEHAP,

décédé le 3 novembre 1985.

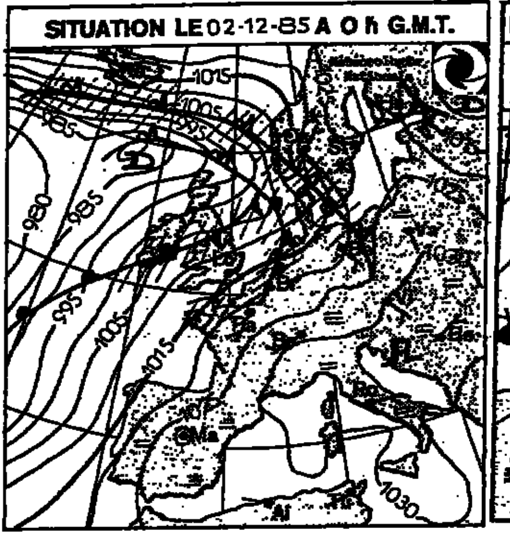
Ses parents, ses amis, les adhérents de la Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés sont invités à participer à cette cérémonie du souvenir.

Communications diverses

— L'Association des ailes brisées, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire, et des parachutistes tombés en service aérien,
vous invite à sa vente d'entraide, qui aura lieu le 3 décembre, de 17 heures à 20 heures, et les 4, 5, et 6 décembre, de 14 heures à 20 heures, à l'Hôtel George-V, 31, avenue George-V,
avec le concours de l'armée de l'air, de l'aviation légère de l'armée de terre et des parachutistes, de l'aéronautique navale, du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales et de la direction générale de l'aviation civile, d'Aéroport de Paris, de l'Aéro-Club de France, des compagnies Air France, UTA, Air Inter, des anciens de l'aviation, des Amis de Malfanti et de l'Association des hôtesses et convoyeuses de l'air.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 03-12-85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 décembre à 0 heure et le mardi 3 décembre à 24 heures.

Evolution : Les hautes pressions méditerranéennes étendent leur influence sur l'Europe occidentale protégeant la majeure partie de la France de l'activité des perturbations océaniques qui circulent des Açores aux îles Britanniques.

Mardi : En début de journée temps très nuageux à couvert avec des pluies intermittentes mais faibles du Pays basque à l'embouchure de la Loire et de la Bretagne à la Normandie et au Nord. Des températures de 10 à 13 degrés et un vent de sud-ouest assez fort ou fort sur la Bretagne. Ailleurs temps brumeux avec bancs de brouillards locaux surtout du Massif Central à la Bourgogne où les minimums sont encore assez bas : 0 à 4 degrés. Sur les autres régions il fait entre 3 et 8 degrés le matin. Ciel plus nuageux en bord de Méditerranée. Dans la journée, la zone de temps couvert avec pluies éparses va se situer de la Bretagne au Nord, et des Ardennes à la Franche-Comté. Les températures atteindront 13 à 14 degrés. Partout ailleurs, temps peu nuageux avec 10 à 12 degrés sur le Lyonnais, 14 à 17 degrés en général et 18 à 23 degrés sur les régions proches des Pyrénées. Nuages plus fréquents sur le bord de la Méditerranée.

Le vent de sud-ouest continuera à souffler fort à la pointe de la Bretagne.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 1er décembre, le second le minimum de la nuit du 1er décembre au 2 décembre) : Ajaccio, 17 et 6 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 18 et 10 ; Bréhat, 15 et 13 ; Brest, 15 et 14 ; Cannes, 14 et 6 ; Cherbourg, 15 et 12 ; Clermont-Ferrand, 15 et 8 ; Dijon, 12 et 2 ; Dinard, 14 et 13 ; Embrun, 10 et −1 ; Grenoble-St-M.-H., 12 et −2 ; Grenoble-St-Geoirs, 12 et 2 ; La Rochelle, 16 et 10 ; Lille, 14 et 11 ; Limoges, 8 et 8 ; Lorient, 14 et 12 ; Lyon, 15 et 8 ; Marseille-Marignane, 17 et 12 ; Menton 14 et 8 ; Nancy, 13 et 5 ; Nantes, 15 et 11 ; Nice-aéroport, 16 et 8 ; Nice-Ville, 16 (n.c.) ; Paris-Montsouris, 15 et 10 ; Paris-Orly, 14 et 7 ; Pau, 21 et 4 ; Perpignan, 15 et 8 ; Rennes, 14 et 12 ; Rouen, 13 et 10 ; Saint-Etienne, 15 et 6 ; Strasbourg, 13 et 1 ; Toulouse, 16 et 11 ; Tours, 15 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 6 ; Genève, 10 et −1 ; Lisbonne, 20 et 14 ; Londres, 15 et 12 ; Madrid, 15 et 1 ; Rome, 17 et 6 ; Stockholm, −7 et −11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MARDI 3 DÉCEMBRE

« La monnaie », 14 h 45, 11, quai Conti.

« Pour les jeunes : La France romantique et réaliste », 14 h 30, Petit Palais (hall).

« Ascension dans le clocher de Saint-Jacques du Haut-Pas », 14 h 45, devant portail église. Lampes de poche (M. Banassat).

« Les salons de l'Hôtel de Ville : histoire de la Ville de Paris, d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (P.-Y. Jaslet).

« Les ateliers et l'histoire de l'École des beaux-arts », 15 heures, devant entrée, 17, quai Malaquais (M. Ragueneau).

« Exposition Thyssen Bornemisza », 14 h 15, Musée d'art moderne (caisse).

« Archives du Musée de la police », 15 heures, 1 bis, rue des Aarmes (Approche de l'art).

« Histoire, architecture et sculptures de l'Arc de triomphe », 14 heures, métro Étoile, sortie Friedland (V. de Langlade).

« Hôtels du faubourg Saint-Honoré et passages », 14 h 30, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers (Les Flâneries).

« Hôtels, églises et ruelles du Vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

CONFÉRENCES

29, avenue de Choisy, 14 h 30 : « L'habitat des personnes âgées, les problèmes de rénovation avec le pacte de Paris ; les problèmes d'assurances des personnes âgées ».

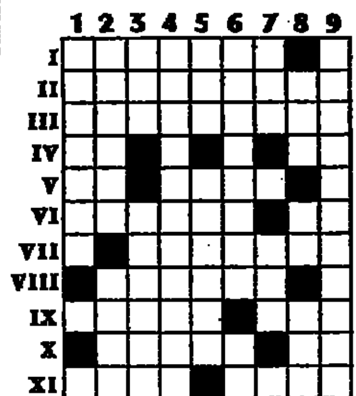
11 bis, rue Keppler, 7:30 p.m. : « The universal gospel of the Bhagavad-Gita ».

28, avenue George-V, salle Chaillot-Galliera, 14 h 30 : « Si le Brésil m'était conté ».

62, rue Madame, 14 h 30 : « Art roman : les églises de pèlerinage du douzième siècle » ; 19 heures : « L'Egypte, le nouvel empire ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4109



HORIZONTALEMENT

I. Mot d'absence. — II. Pour tout le monde elle a du prix, pour certains elle n'en a pas. — III. Sur les genoux. — IV. Symbole. Instrument du trait. — V. Bout de papier. Certains ont leur part de ciel. — VI. Comme un amoureux de la diligence. Abréviation. — VII. Fut une catastrophe pour le globe. — VIII. Contribue à établir l'assiette. — IX. Milieu. Se distingue dans une coupe. — X. Retour qui se fait dans une ambiance glaciale. Saint. — XI. Chef de service. Tire sur le vert.

VERTICALEMENT

1. Jeu d'enfant. — 2. Objets de toilette. Sort de l'eau. — 3. Vieille habitude. N'est pas «courant». — 4. Fait répondre à la force par la force. — 5. Sans effets. Convient donc parfaitement. — 6. «Embrasse» donc à la manière d'un tombeur. Article. — 7. A le cœur chaud. Il est toujours bon de le savoir. — 8. Peut être conseillé aux mineurs. Préposition. Manière de tomber. — 9. Mesure de prudence.

Solution du problème n° 4108

Horizontalement

I. Radoucissements. — II. Iles. Octave. — III. Distraction. Pb. — IV. Emirat. Sénateur. — V. Aéré. Es. Na. Li. — VI. Un. Irrésistible. — VII. Taches. Et. Lieu. — VIII. Bague. Psylle. — IX. Tolstoï. Lièvre. — X. Intubation. Râ. — XI. Soies. Sem. Obèse. — XII. Pneu. Ti. Pat. An. — XIII. Raréfaction. — XIV. Torsion. Inédits. — XV. — Son. Lustré. Elée.

Verticalement

1. Rideau. Spots. — 2. Alimentation. Oo. — 3. Désir. Agonie. RN. — 4. Ostréiculteurs. — 5. Râ. Rhésus. Ail. — 6. Cratère. Tb. Trou. — 7. Ses. Oasiens. — 8. Sots. Pite. — 9. Scieries. Impair. — 10. Eton. Stylo. Acné. — 11. Manant. Linotte. — 12. EV. Taillé. Ide. — 13. Nèpe. Bièvre. Oïl ! — 14. Bulle. Rasante. — 15. Si. Rieuse. En. Se.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 1er décembre :

DES DÉCRETS

• Relatif aux fonctions et au régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat et des établissements publics affectés au traitement de l'information.

• Modifiant le décret du 30 juillet 1963 relatif au statut des membres du Conseil d'Etat.

• Modifiant le décret du 30 septembre 1953 modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation des juridictions administratives.

• Pris pour l'application des articles 119 à 122 de la loi du 22 juillet 1983 et relatif à la coordination des travaux affectant le sol et le sous-sol des voies publiques et de leurs dépendances.

• Complétant la liste des titres requis des candidats au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

• Portant création du baccalauréat professionnel et des lycées professionnels.

BREF

ANIMATION

PARLY AU PAYS DES MERVEILLES. — Jusqu'au 25 décembre, à Parly-II, les enfants pourront rêver devant les automates d'Alain Riby.

★ De 11 heures à 22 heures, les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, de 10 heures à 20 heures, les lundis et samedis. Les dimanches 15 et 22 décembre de 10 heures à 19 heures. Renseignements : 47-09-00-31.

ANIMAUX

DES CHIENS SUR DES PUCES. — Le Club du chien offre aux propriétaires de multiples services : recherche si l'animal est égaré ou volé, garde de courte ou longue durée (celle-ci est gratuite en cas d'hospitalisation de l'adhérent), liste de vétérinaires, assurances responsabilité civile ou maladie, chirurgie, etc. Pour les possesseurs de Minitel, l'ensemble de ces prestations est accessible par un numéro qui est communiqué lors de l'adhésion. On peut aussi adresser un message et prendre connaissance des informations du Club.

★ Club du chien, 44, rue des Acacias, 75017 Paris. (1) 42-67-89-77. Minitel (1) 380-37-37.

VACANCES D'HIVER

DERNIÈRE HEURE. — Si les premiers flocons vous ont finalement donné envie de partir à Noël, sachez qu'on ne skie pas encore à guichets fermés. Ainsi, afin de répondre aux réservations de dernière minute, MAEVA dispose encore de quelques studios et appartements pour les fêtes de fin d'année, notamment aux Menuires, à Chamonix, Serre-Chevalier et aux Orres (pour Noël) et à La Clusaz, Val-Thorens, aux Orres et à Serre-Chevalier (pour le Nouvel An).

De son côté l'UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air) propose ski alpin, ski de fond mais aussi monoski et surf des neiges dans de nombreuses stations avec, pour les jeunes à partir de seize ans des prix légers : 1 525 francs par exemple une semaine aux Contamines, prix comprenant hébergement, restauration, matériel, enseignement et remontées mécaniques.

★ MAEVA, 30, rue d'Orléans, 92200 Neuilly. Tél. : (1) 47-45-17-21.

★ UCPA, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris, CEDEX 13. Tél. : (1) 43-36-05-20.

LOTO NATIONAL N° 48

TIRAGE DU SAMEDI 30 NOVEMBRE 1985

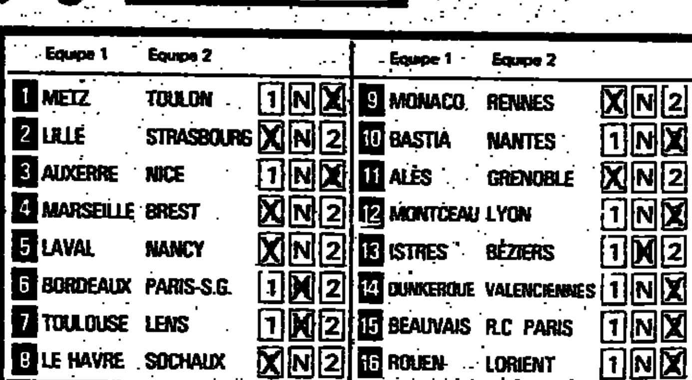
4 — 6 — 14 — 20 — 28 — 43 — 46 (NUMERO COMPLEMENTAIRE)

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 4 DÉCEMBRE 1985 ET SAMEDI 7 DECEMBRE 1985
VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE
ATTENTION SAMEDI 7 :
SUPER BONUS DE DECEMBRE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	7	4 399 160,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	34	113 840,00 F
5 BONS Nos	1 517	8 015,00 F
4 BONS Nos	91 187	130,00 F
3 BONS Nos	1 740 081	14,00 F

BONUS DU SAMEDI 121 052
3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 14,00 F X 2 = 28,00 F

JEU GAGNANT N° 15 — LOTO SPORTIF



	Equipe 1	Equipe 2					Equipe 1	Equipe 2			
1	METZ	TOULON	1	N	X	9	MONACO	RENNES	X	N	2
2	LILLE	STRASBOURG	X	N	2	10	BASTIA	NANTES	1	N	X
3	AUXERRE	NICE	1	N	X	11	ALÈS	GRENOBLE	X	N	2
4	MARSEILLE	BREST	X	N	2	12	MONTCEAU	LYON	1	N	X
5	LAVAL	NANCY	X	N	2	13	ISTRES	BÉZIERS	1	X	2
6	BORDEAUX	PARIS-S.G.	1	X	2	14	DUNKERQUE	VALENCIENNES	1	N	X
7	TOULOUSE	LENS	1	X	2	15	BEAUVAIS	R.C PARIS	1	N	X
8	LE HAVRE	SOCHAUX	X	N	2	16	ROUEN	LORIENT	1	N	X

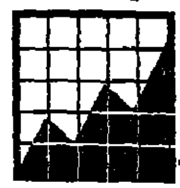
Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Vendredi 29 Nov. 1985 : 1 5 6 8 10 13 16

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES CLASSEES

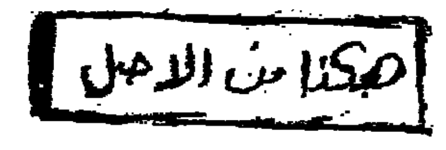
ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

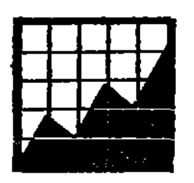
* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales





DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Les trois points forts de CENTAURE :
- une entreprise jeune (née en 1984, moyenne d'âge 30 ans),
- un très fort développement (en 1984 : 10 personnes, fin 85 : 80 personnes),
- une activité hypersophistiquée dans un secteur de pointe : conception, construction et commercialisation de systèmes informatiques et robotiques liés à la vision artificielle.

CENTAURE recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

De formation ESC ou équivalent, vous avez au moins la trentaine et une expérience d'environ 5 ans de la direction administrative d'une PME.
Vous connaissez comme nous, pour en avoir fait la preuve, les qualités nécessaires à cette mission : compétence et efficacité d'une part, autorité et capacité au management humain d'autre part.

Si ce poste vous intéresse, merci de nous adresser un courrier dans lequel vous nous parlerez de vous, mais aussi : de votre approche de cette mission dans une entreprise telle que la nôtre.
40-44, rue des Meuniers, 93100 Montreuil.



CONTESSE

Paris

Jeune directeur du personnel

Rattaché au Directeur Général, prendre en charge l'ensemble de la fonction (recrutement, formation, relations sociales, administration...), proposer les actions requises, apporter conseil et appui aux hiérarchiques, animer l'équipe en place (10 personnes) dans une optique générale de réactualisation de la fonction.
C'est la mission que vous propose l'un des leaders de l'ingénierie à l'export (500 personnes) pour son siège social à Paris.
Diplômé d'Etudes supérieures juridiques votre expérience de 7 ans environ de chef de personnel généraliste s'est déroulée de préférence dans un des domaines de l'Entreprise générale ou de l'ingénierie avec une forte dominante d'activité à l'exportation.
Aujourd'hui vous souhaitez «faire le pas» et prendre progressivement en main un poste en plein devenir.
Merci d'adresser, CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 1114 A à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

ARCOREM

Bougez, Vivez...

Digital a progressé cette année de 47% pour atteindre un C.A. de 2,6 milliards de francs, cette croissance se répercute à tous les niveaux dans l'entreprise. Le

Directeur de Projets de haut niveau

que nous recherchons pour notre département **d'informatique interne** *sera chargé(e) de :*
- *définir, budgéter, planifier les nouveaux projets,*
- *de concevoir des produits logiciels de gestion et participer à leur mise en place dans les filiales de notre compagnie.*

Ingénieur (ENSI, INSA, MIAGE...), vous parlez anglais. Vous totalisez au moins 4 ans d'expérience pratique de conduite de projets d'informatique de gestion.
Adressez votre candidature sous réf. MON127 à Anne CHEVALLIER, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, Service Recrutement, 2, rue Gaston Crémieux B.P. 136 - 91004 EVRY Cedex.

N° 2 mondial de l'informatique
digital

Curriculum



emplois régionaux

Société Picardie-Pesage
Villers-Cauterets recherche

INGENIEUR
CHEF DE PROJET

FONCTION :
Au sein d'une petite unité de fabrication, en partant des objectifs des budgets, du cahier des charges, il conçoit et réalise des matériels mécaniques et électromécaniques pour le pesage fin.
Il s'informe du marché, de la concurrence et supervise l'ensemble pour conduire ses conceptions à bonne fin.
Il fait la mise au point de ses matériels chez les clients en France et à l'étranger.

PROFIL :
AM, ENSMA ou équivalent,
connaissances pratiques en électromécanique, électronique, informatique, automatisme (métrologie).
Expérience 3 à 5 ans en bureau d'étude de conception électronique ou *dans un poste similaire.*

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à CONSILIA 5, rue Lincoln, 4e étage 75008 PARIS.

CONSILIA
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Nous sommes la filiale d'un grand groupe belge : BEKAERT SEPARATION SYSTEMS (C.A. : 6 milliards de francs) spécialisée dans le traitement de la pollution atmosphérique industrielle. Nous créons un poste de

Directeur technique

VOUS AVEZ :
- une formation ingénieur Arts et Métiers ou équivalent (chimie ou physique),
- plusieurs années d'expérience dans le domaine du génie chimique, absorption, et traitement de la pollution atmosphérique,
- des qualités humaines pour superviser une équipe de 20 personnes,
- des connaissances en langue anglaise, qui vous permettront de participer à nos réunions techniques internationales.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- en liaison directe avec notre Direction Générale de prendre la responsabilité du bureau d'études, de l'atelier de fabrication, ainsi que des services achats *et réalisations*,
- de rejoindre une structure à taille humaine, soutenue par un grand groupe,
- une rémunération motivante, et un poste basé à CERGY PONTOISE.

Adressez C.V., photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75008 Paris, s/réf. 43.1082 LM portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Société de Production et de Diffusion de Prêt à Porter (400 MF CA), filiale d'un puissant groupe anglo-saxon, recherche son futur :

DIRECTEUR FINANCIER

Formation : *HEC/ESSEC/ESCP ou équivalent. Minimum 28 ans, 3 ans d'expérience dans société anglo-saxonne.*

Mission :
- *Dans un premier temps, assurer le reporting à la maison mère.*
- *Consolider le contrôle de gestion des unités.*
- *Dans 1 an environ, remplacer notre actuel Directeur Financier appelé à être promu.*

Le poste est basé dans le centre de la France à 250 km de Paris, où de fréquents déplacements sont à prévoir.
La rémunération de départ est de l'ordre de FF 220 000 + intéressement. Anglais courant impératif.

Merci d'adresser votre C.V. en anglais et photo à Mme MIGNONAC - 6, rue de Beaune - 75007 PARIS.

Pierre Lichau S.A.

Pour développer un grand projet scientifique d'intérêt national, une des ***Entreprises à Technologies Avancées*** *recherche*

jeune ingénieur physicien

ayant des connaissances en acoustique et traitement du signal, manipulant bien les techniques statistiques, animateur d'envergure, capable d'orienter des équipes d'ingénieurs études et essais.

Nous offrons un poste de grand avenir pour :

X, TELECOM, MINES, PONTS, CENTRALE, ENS, débutant ou non

Résidence : Lyon, déplacements Midi de la France.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, sous réf. : IP 12. Confidentialité absolue.



BERNARD MIGNOT CONSEIL
145, Chemin de Choulans - 69005 LYON

Directeur de production Troyes



vachette

Avec 350 millions de francs de chiffre d'affaires, nous sommes la première *entreprise Française de serrurerie de bâtiment et d'automobile, solide et* profitable.

Nous recherchons aujourd'hui le Directeur de Production de notre usine de Troyes. Il s'agit d'une création de poste englobant la totalité de la fabrication et de la gestion de production.

Responsable d'une équipe de 450 personnes, il se verra confier, en particulier, *la mise en place de notre nouveau système de gestion de production* informatisée (MRP).

L'homme recherché est un ingénieur diplômé, ayant acquis une expérience significative de la gestion de production et de la fabrication dans l'industrie mécanique de série.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous *la référence 511 046 M (à mentionner sur l'enveloppe).*



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS

recherche pour une de ses filiales au NIGERIA

INGENIEUR AGRONOME

Anglais indispensable
pour affaire intégrée agricole et avicole à créer.
Avantages habituels expatriement.

Adresser C.V. et photo sous réf. 20159 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

ETABLISSEMENT BANCAIRE DE DIMENSION NATIONALE

Recherche pour NANTES

UN COLLABORATEUR SERVICE CONTENTIEUX

100.000 F +

Titulaire d'une maîtrise de droit option droit des affaires et justifiant d'une expérience de 2 à 3 ans dans un cabinet d'avocat ou une étude d'huissier.
Le candidat retenu sera nécessairement un homme rompu aux procédures judiciaires de recouvrement, doté d'un esprit d'analyse et de synthèse avec le sens du contact et de la communication.
De réelles perspectives d'évolution sont envisageables pour un élément de valeur.

Envoyer dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 068 à HAP EMPLOI 2 rue Crébillon - 44000 NANTES qui transmettra.

Directeur de Production

Notre entreprise (300 pers.) fabrique et commercialise des accessoires de mode féminine en métal ou en plastique.

Leader européen sur notre créneau (60% du CA réalisé à l'exportation) nous voulons conforter notre position.

Notre PDG recherche un Directeur de Production capable de dialoguer avec le Directeur Commercial et le Contrôleur de Gestion et de défendre sa stratégie de développement industriel.

Il sera chargé de revoir notre organisation de production, de fixer les investissements industriels utiles à moyen et long terme, d'animer les fabrications.

Ce poste sera confié à un ingénieur (Arts et Métiers, HEI, IDN, INSA...) justifiant d'une expérience de 5 à 10 ans de gestion de production, susceptible de nous conseiller dans le choix de notre logiciel de G.P.A.O. connaissant bien les automatismes et si possible la plasturgie et le traitement des métaux (presse, découpe, traitement thermique et de surface).

Des aptitudes au dialogue et à l'animation et le goût de l'innovation sont indispensables pour réussir.

Le poste est basé à **POITIERS**.

Envoyer votre CV détaillé, photo et dernier salaire sous réf. M.385.B.

jPv
Jean Paul VELLA - 106, Bd Haussmann 75008 Paris

LEVY-TOURNAY / ABRIDOM

Importante Société recherche pour KOUROU (Guyane) en mission de longue durée en famille

ingénieurs diplômés

ayant une expérience de 3 à 5 ans environ.

- Dans une ou plusieurs des techniques suivantes mécanique, électromécanique, hydraulique, mécanique des fluides.

- Dans la conduite d'équipe opérationnelle en milieu chimie, pétro-chimie, raffinerie ou nucléaire

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite sous réf. 115/MCL à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Important cabinet de commissar. aux comptes recherche pour maîtriser son expansion

UN AUDITEUR

ayant expér. cabinet d'audit

DEUX EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

Situation évolutive pour éléments dynamiques. Ecrire AP - BP 459, DAKAR.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Entreprise implantée dans le Doubs, proximité Jura, recherche son

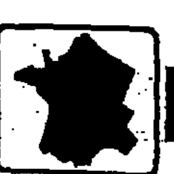
RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES

Salaire 250 000 F/an suivant expérience.

- Ingénieur mécanicien
- 10 ans d'expérience dans une usine à process continu
- habitué au travail et horaires d'une entreprise de taille moyenne
- ayant connaissances du système CORT
- expérimenté en travaux neufs.

Veuillez adresser rapidement C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 81280 à Contesse Publicité 5, Place du Corbeau, 67000 STRASBOURG, qui transmettra.

CONTESSE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



GROUPE SG2

La Maîtrise de l'Informatique

DIRECTEUR D'AGENCE

Toulouse.

INGÉNIERIE
INFORMATIQUE
SYSTÈMES EXPERTS
TÉLÉMATIQUE
VIDÉOTEX
MONÉTIQUE
GÉNIE LOGICIEL
ORGANISATION

Implantée depuis 6 ans à Toulouse, cette Agence du *Groupe SG2 (4 400 salariés, 1 330 Millions de Francs de* chiffre d'affaires), développe l'ensemble de la gamme des produits et services du Groupe. Dans le cadre de son développement et pour faire face à la forte expansion *prévue,* elle recherche aujourd'hui son DIRECTEUR.

Véritable *Chef* d'Entreprise, il définira les objectifs et les moyens de les atteindre, gérera de façon autonome son Agence, tant au niveau de l'organisation (26 personnes *aujourd'hui), du développement commercial,* du suivi technique, du budget, etc.

Nous souhaitons rencontrer un candidat âgé d'environ *35 ans, diplômé de l'Enseignement Supérieur (Commercial* ayant de fortes notions informatiques ou ingénieur informaticien de fort tempérament commercial). Qualités requises : expérience de la vente de services (SSII appréciée), connaissance du tissu régional, grande implication personnelle, sens de l'animation et goût des contacts.

Les conditions offertes, les perspectives d'évolution et l'appartenance à l'un des premiers Groupes Français dans son domaine, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 24/1595 A, à :

EGOR MIDI-PYRÉNÉES
Le Sully - 1 Place Occitane
31072 TOULOUSE CEDEX

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Rhône-Alpes

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE A FORT POTENTIEL

Cette société, filiale d'un groupe industriel français, occupe une position de leader sur son secteur d'activité.
Dans le cadre de son expansion, elle recherche pour son unité de production (350 personnes), *particulièrement moderne et performante (renouvellement de l'outil de production en 1985), un ingénieur confirmé.*
Homme de terrain, il exerce des responsabilités élargies, fonction de son expérience et de ses aptitudes ; la qualité de ses résultats lui permet d'évoluer vers des responsabilités de direction.
Nous souhaitons confier ce poste déterminant pour le développement de la société à un ingénieur généraliste à dominante mécanique (ENSAM, EGAM, ENSI,...), possédant *une expérience industrielle d'environ 5 ans.*
Nous privilégierons surtout la personnalité du candidat : son ambition et sa volonté de développement personnel.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence M 29/1580 B, à :

EGOR TECHNOLOGIES
Département Industrie
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO



LUCHAIRE
recherche pour
LE CENTRE D'ESSAIS DE LA DIVISION ARMEMENT,
***installé* à BOURGES (*Cher*),**
recherche le

Responsable de la cellule essais

A ce titre, vous aurez une double mission :
– assurer le fonctionnement et l'organisation de la cellule (15 personnes) :
– *suivre l'évolution et développer le secteur* **MESURES.**

De formation INGENIEUR, vous possédez une première expérience dans le domaine des mesures classiques, des compétences techniques en mécanique, électronique, *informatique* et télémesures, ainsi que des capacités à diriger une équipe.

La connaissance de l'anglais est également souhaitée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, en précisant la *réf. R.C.E.* à :

LUCHAIRE S.A.
Direction des Relations Humaines
180, boulevard Haussmann
75382 PARIS Cedex 08.

GROUPE LUCHAIRE

Pierre Lichau S.A.

INGENIEUR MECANICIEN

INSA, CENTRALE OU A.M. + 1re EXP.

LIMOUSIN

Nous faisons partie de l'un des tout premiers groupes industriels français. Dans le *cadre d'une diversification de la* production, nous souhaitons intégrer au sein de notre DEPARTEMENT LOGISTIQUE, un jeune INGENIEUR MECANICIEN.

Véritable interface des Services Qualité, Méthodes et Fabrication, vous serez responsable de la mise en place d'un progiciel de gestion d'atelier pour les activités outillage, prototypes et petites séries, en vue d'améliorer la productivité et les délais.

Ce poste exige avant tout des qualités d'animation et de coordination, un bon dynamisme et, de préférence, quelques notions d'informatique.

Ce que nous vous offrons : une mission variée et *motivante et la possibilité* d'amener votre carrière à un développement dépassant largement cette fonction.

Nous étudierons avec intérêt les candidatures de débutants à fort potentiel pour d'autres opportunités.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 85498/M, (lettre manuscrite, C.V., photo), à **SELECOM** - 226, *rue du Faubourg-St-Honoré* - 75008 PARIS.

Selecom
CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEDIA PA.

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

LA DIRECTION DES MOYENS DE PAIEMENT DE SLIGOS

recherche pour son Centre de BLOIS fonctionnant sous système IBM/MVS.

INGÉNIEUR SYSTÈME RÉSEAU
RÉF. 73807/LM

Votre mission :
- Support technique VTAM/NCP et CICS (génération, suivi, etc.).
- Dans le domaine de la monétique *concevoir* et/ou proposer des outils de transfert de fichiers de l'environnement IBM vers des *ordinateurs* et des terminaux hétérogènes.

Votre profil :
- Formation *supérieure* (ingénieur grandes écoles ou *équivalent*).
- Expérience de 2 à 3 *ans* dans le domaine du système et/ou réseau IBM.
- Connaissance des matériels IBM, SERIE 1 et PC appréciée.

INGÉNIEUR SYSTÈME DÉBUTANT
RÉF. 73808/LM

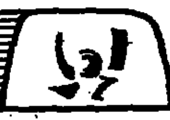
Votre mission :
- *Assurer au* sein du groupe système l'installation et le suivi des produits programmes.
- Participer au développement d'outils spécifiques et d'interfaces.

Votre profil :
- Formation *supérieure* (ingénieur grandes écoles ou équivalent).
- Très forte motivation système.
- Connaissance assembleur.
- Expérience de *programmation* système appréciée.

Adresser lettre de *candidature* sous référence choisie (C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée) à Mme CLERE - Tour Chenonceaux - 204, *Rond-Point du Pont* de Sèvres - 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.

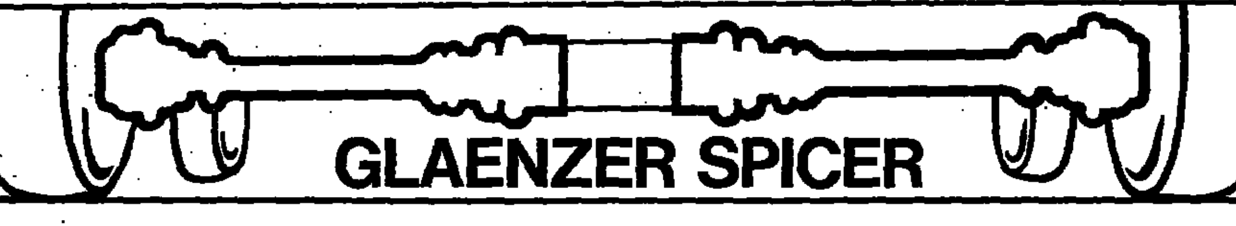
HAVAS CONTACT

INGÉNIEURS A.M., E.N.S.I., I.N.S.A., ...





2.500 personnes - filiale française réputée d'un groupe international de renom - 5 usines en France
Nous sommes à l'avant-garde de la **transmission** dans des domaines les plus variés (Automobiles - TGV - VAL, ...)
Résolument engagés dans la modernisation et la robotisation, nous recherchons les promoteurs de notre outil de production de l'an 2000. Nous investissons beaucoup. Dans la compétition mondiale, nous voulons être parmi les premiers. Nos structures et nos systèmes de gestion encouragent l'initiative et favorisent la communication. Pour accompagner ce développement dont les nouvelles technologies sont un des axes stratégiques essentiels, nous augmentons aujourd'hui notre potentiel.



GLAENZER SPICER

INGÉNIEUR INDUSTRIALISATION (débutant)
Après avoir acquis par son action au sein des Services Techniques une parfaite connaissance de nos produits, de nos technologies, *il se verra charger de l'assistance à l'industrialisation des produits et des moyens de production chez nos licenciés étrangers.* Anglais indispensable. Espagnol apprécié.
Référence 611/M

INGÉNIEUR TRAVAUX NEUFS - AUTOMATISATION (plus de 5 ans d'expérience)
Il sera chargé de prendre en compte de façon autonome, les travaux neufs, la sécurité et les conditions de travail, l'entretien général, l'outillage, ainsi que le développement de l'automatisation.
Référence 612/M

INGÉNIEUR QUALITÉ (plus de 2 ans d'expérience)
Ayant acquis une première expérience de la production, il se verra confier des responsabilités importantes au sein du Service Qualité, tant au niveau rapport-clientèle ou suivi-fournisseurs.
Référence 613/M

Si de part votre potentiel, votre volonté d'animer et de communiquer, vous désirez saisir les opportunités de carrière qu'offre notre Groupe, tant en France qu'à l'étranger, nous vous remercions d'adresser C.V., photo et lettre manuscrite à notre Conseil J.M. LEGRAND - CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL 3, boulevard René Levasseur - 72000 LE MANS.

cofap

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

LA DIRECTION DES MOYENS DE PAIEMENT DE SLIGOS

Recherche pour son Centre de BLOIS fonctionnant sous système IBM/MVS deux ingénieurs motivés par l'automatisation des travaux dans le Domaine de la *Monétique.*

INGÉNIEUR D'EXPLOITATION
Réf. 73809 LM

Connaissances programmation et système *d'exploitation* IBM MVS.

Votre mission :
- Encadrer les analystes d'exploitation.
- Participer a l'étude des *applications* pour rappeler les contraintes du système d'exploitation et apporter plus de fiabilité et de performance.
- Participer à la conception et a *l'élaboration* des consignes de normalisation.
- *Optimiser* les applications et en contrôler la conformité avec les standards existants.
- Prendre en charge les applications nouvelles.

Votre profil :
- Haut niveau technique IBM MVS.
- Ingenieur ou BAC + 2.
- Système ou Responsable d'Exploitation.
- Connaissance UCC7 ou OPC appréciée.

INGÉNIEUR MÉTHODES D'EXPLOITATION
Réf. 73810/LM

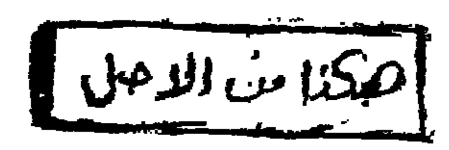
Connaissances programmation et système d'exploitation IBM MVS.

Votre mission :
- Assurer au sein du groupe *système,* l'installation et le suivi des produits programmes.
- Support technique de TLMS, DMS OS. UCC7 ou OPC, etc.
- Concevoir et proposer des *outils et méthodes* d'exploitation.

Votre profil :
- Ingénieur grandes écoles ou autodidacte de haut *niveau technique.*
- Très intéressé par l'automatisation d'un Centre.
- Connaissance Assembleur.
- Expérience de programmation système appréciée.

Adresser lettre de candidature sous référence choisie (C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée) à Mme CLERE - Tour Chenonceaux - 204, rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

HAVAS CONTACT





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Patron du service commercial

Rattaché au Directeur de la division et dans le cadre d'une très large délégation le responsable du Service Commercial assume les missions suivantes : animation des équipes de vente (France et export) et la logistique commerciale ce qui représente une trentaine de personnes au total. participation à la définition de la politique commerciale : gestion de la gamme de produits : plans et budgets prévisionnels : il entretient également des relations fonctionnelles constantes avec les responsables de production

C'est le challenge que nous propose cette importante société filiale d'un des tous premiers groupes industriels français de dimension internationale. Elle connaît une expansion importante et elle est spécialisée dans l'étude et la réalisation de produits techniques complexes à base d'alliages métallurgiques. Elle exporte 70 % de ses productions

Nous souhaitons rencontrer un Cadre Commercial confirmé (au moins une dizaine d'années d'expérience .) De formation supérieure. il a déjà commandé des équipes de taille significative en faisant la preuve de ses qualités de gestionnaire

L'expérience de la vente à haut niveau de produits techniques est un atout fondamental. La pratique de l'anglais est indispensable. Le poste est basé dans une ville importante de la région Rhône-Alpes. Les conditions offertes et notamment le niveau de rémunération sont de nature à motiver un candidat de grande valeur

OC conseil Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet. lettre manuscrite. sous réf. M 4101 C. à Arnaud de Menditte. OC Conseil. 15 rue du Louvre 75001 Paris. à qui nous avons confié cette recherche

PARIS LYON

ARCOREAM

LYON

Cette clinique privée (50 lits) comprend 2 services : chirurgie, maternité.
Pour assurer sa gestion, elle recherche,

Directeur administratif
Réf. DA MD 212.

En relation avec les médecins associés, il a la responsabilité globale de l'administration et de la gestion de la clinique :
- Comptabilité, Budget, Personnel, Achats, Relations extérieures, Informatisation...

Ce poste convient à un Diplômé de l'Enseignement Supérieur (ESC, Gestion, ...) ayant acquis une bonne expérience des problèmes comptables, de l'administration du personnel et de l'outil informatique.
C'est aussi un homme de contact et d'organisation.
La rémunération sera fonction des compétences et de l'expérience.

Cette société d'ingénierie conçoit et met en place des processus d'automatisation et d'informatisation industrielle. Elle recherche pour assurer son développement

Ingénieur automaticien Réf. IA MD 212.
pour sa fonction commerciale

En relation directe avec le P.D.G. et les ingénieurs, il est chargé du suivi commercial des clients actuels et de la prospection en région Rhône-Alpes.
Ce poste convient à un Ingénieur Grande Ecole ayant de solides connaissances en informatique.
Il possède également une première expérience industrielle acquise sur des systèmes de contrôle commande avec mini et microcalculateurs associés aux techniques modernes d'automatisation.
Déplacements de courte durée en Rhône-Alpes et en France.
Des qualités d'écoute, de curiosité et d'autonomie sont indispensables.
La rémunération composée d'un fixe et de primes sera motivante et fonction de l'expérience du candidat.

Electronique industrielle

Cette PME dynamique de la région lyonnaise conçoit et fabrique des équipements électroniques d'instrumentation. Pour améliorer ses performances industrielles, elle crée le poste de

Responsable industrialisation Réf. RI MD 212.

Sous la responsabilité directe du PDG, il a pour mission d'optimiser les relations techniques entre les études et la fabrication, dans une optique de standardisation. Il recherche les moyens d'améliorer les processus de fabrication dans un souci permanent de productivité.
Ingénieur ou technicien supérieur en électronique expérimenté, il apporte une expérience de 4 à 5 ans dans le bureau d'études ou le service méthodes d'un constructeur de matériel électronique industriel.
De solides connaissances en analogique et numérique sont nécessaires.

Envoyer CV, photo, lettre de motivation manuscrite, sous référence du poste choisi, à Opération Projets PME, CCIL, BP 2044, 69226 Lyon Cédex 02.



une initiative de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

media system

MAÏCENTRE

Filiale de LIMAGRAIN
Premier Groupe Semencier Européen
recherche son

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

pour assurer la responsabilité de l'usine de semoulerie de maïs, unité moderne, réalisant 40 % de son chiffre d'affaires à l'exportation.

Dans le cadre de ses fonctions, il devra assurer :
- la gestion de l'outil industriel de cette unité transformant 200 tonnes/jour,
- l'animation d'une équipe d'une dizaine de personnes,
- la mise au point de nouveaux produits destinés à l'industrie agro-alimentaire.

Basé dans la région de Clermont-Ferrand (63), ce poste conviendrait à un homme de terrain, diplômé de l'E.N.S.M.I.C., disposant d'une expérience de 5 ans environ.

Les dossiers de candidature doivent être adressés; **sous référence 356 M** à **MAÏCENTRE** – Cidex A 26 – **63720 ENNEZAT.**

La Cie Française de géothermie, filiale nouvellement créée au sein d'un grand groupe, recherche pour ORLÉANS, son

RESPONSABLE « ADMINISTRATION ET GESTION »

Rattaché au Directeur Général, il(elle) aura en charge :
le contrôle de gestion,
la gestion de la trésorerie,
la supervision des opérations comptables,
l'administration générale.
Formation supérieure en gestion requise (niveau DECS ou équivalent) avec exp. minimale de 5 à 6 ans dans l'ingénierie ou le B.T.P. anglais apprécié. Adresser lettre manuscrite avec c.v. référ. et prét., au plus tard pour le 10 décembre au B.R.G.M. Direction du Personnel, B.P. 6009, 45060 ORLÉANS, qui transmettra.

MERLIN GERIN
PROVENCE

recherche pour son activité radioprotection située à proximité de SALON-DE-PROVENCE des

Ingénieurs électroniciens
spécialisation en GENIE ATOMIQUE

Responsables techniques de produits, ils devront maîtriser l'électronique analogique, les systèmes à microprocesseur (Motorola de préférence) et la physique nucléaire **(détection des rayonnements et instrumentation correspondante).**

Anglais lu, parlé, écrit indispensable.
Espagnol et/ou allemand apprécié.

L'évolution des cadres à fort potentiel est assurée au sein du groupe.

Ecrire avec C.V. détaillé à
MERLIN GERIN PROVENCE
BP 1 - LAMANON
13560 SENAS.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 96 10 95

---

lambert distribution
l'un des leaders du négoce de matériaux recherche pour sa filiale
CUIVRERIE du SUD-EST

Jeune responsable administratif et financier

De formation Comptable (DECS exigé), le candidat devra justifier d'une expérience de 3 à 5 ans dans un poste à responsabilité (entreprise, cabinet,...).
Une pratique de la gestion et de l'informatique serait un atout.

Sous la responsabilité du Directeur de la Société et en relation avec les directions fonctionnelles du Groupe, le titulaire devra assurer la totalité de la fonction comptabilité, ainsi que la gestion, la trésorerie et l'administration du personnel.

Poste basé à VALENCE.

Très larges possibilités d'évolution au sein du Groupe pour un candidat à potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 1078 à Madame LEREDE.

LAMBERT FRERES ET CIE
5 RUE VERNET 75008 PARIS.

AXIAL publicité

Important groupe dans le secteur de la transformation du papier, très connu dans les arts graphiques,

recherche

SON RESPONSABLE
DE FABRICATION pour son activité FAÇONNAGE

Rattaché au président-directeur général, il participera à l'élaboration de la politique de l'entreprise et aux perspectives de son développement.

Il sera responsable du planning, de la production, de la logistique, de l'entretien, des études d'investissements, et du budget de la fabrication.

Encadrement de 250 personnes.

Formation : Arts et Métiers, ENIM ou équivalent.

Une expérience dans un poste similaire est indispensable.

Poste à pourvoir en Haute-Normandie.

Adresser C.V., photo, salaire et disponibilité sous le nº 314.363 M – LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.



Société française (400 personnes, 160 M de C.A.) située en Bourgogne, fabrique et commercialise des produits en matières plastiques et résines destinés au grand public et à l'industrie. AMI occupe une place de premier plan dans la distribution de mobilier de jardin, de la décoration florale et du ménage et réalise 20% de son chiffre d'affaires à l'étranger au travers de filiales, d'agents ou de revendeurs... Dans le cadre d'une réorganisation visant à doter la Société de structures et de moyens de gestion performants nous recherchons un

contrôleur financier

Rendant compte au Président, s'appuyant sur une équipe de 6 personnes dont un Chef Comptable, il prendra en charge la mise en place de procédures fiables pour la gestion de l'ensemble des flux financiers de l'entreprise. *Il développera le contrôle budgétaire, assistera l'ensemble des cadres res*ponsables dans la gestion de leurs budgets et l'analyse des écarts. Il pilotera l'élaboration et la consolidation des prévisions et en réalisera le suivi dans le cadre d'un calendrier précis. Il pourra de plus être amené à prendre en charge l'organisation de l'outil informatique. Ce poste s'adresse à un (e) spécialiste du Contrôle de Gestion, âgé (e) de 28 ans minimum, possédant des connaissances techniques comptables lui permettant d'assurer la supervision d'un bon spécialiste de la comptabilité générale. Sa formation (ESC + DECS), son professionnalisme et ses qualités d'animation lui permettront de doter l'entreprise d'un outil de gestion moderne et fiable, renforçant la mise en place d'un management basé sur la délégation et la performance.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 1144-M à
REALISE, B.P. 2233, 69213 Lyon Cedex 02
qui nous assiste dans cette recherche confidentielle.

Importante Banque Privée, filiale d'un groupe international recherche pour son agence de Lille

UN EXPLOITANT CONFIRME H/F

Ce collaborateur sera chargé du développement d'une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales. Le poste comporte à la fois l'entretien d'une clientèle existante et la recherche d'une nouvelle clientèle de bon niveau.

Il nécessite :
- une bonne formation générale (école de commerce, diplôme universitaire ou équivalent),
- de très bonnes connaissances professionnelles acquises grâce à une expérience de 5 ans minimum dans ces fonctions.

Une excellente présentation et un goût prononcé pour la démarche sont indispensables.

Merci d'adresser curriculum vitae, photo et prétentions s/référence 19784 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q.trs.

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
FACULTÉ DE DROIT
D'ÉCONOMIE DE GESTION
recherche son

CHARGÉ DE MISSION RESPONSABLE DES STAGES

Homme ou femme de 30 ans environ. Maîtrise droit, Sc. éco., AES ou gestion, ou diplômé(e) ESCAE.

Une première expérience de la formation dans un milieu industriel ou dans un organisme de formation est un atout supplémentaire.

Bénéficiant d'une large autonomie, le candidat possédera un sens affirmé de la communication, un grand esprit d'initiative, de réelles disponibilités. Rémunération brute annuelle : 109 000 F.

Adresser lettre man. c.v. + photo à :
Monsieur le doyen de la Faculté de Droit d'Économie et de Gestion,
B.P. 6 739,
45067 ORLÉANS CEDEX 2.

Ctre enseignement de langues rech. pr NICE et MARSEILLE

PROF. d'ALLEMAND & d'ESPAGNOL

Env. cv + photo ISTC 194, rue Tolbiac 75013 Paris M. CAMP.

Laboratoire C.N.R.S. situé en Alsace recrute

2 CHARGÉS DE RECHERCHE

Les candidats titulaires d'une thèse ou sur le point de l'être, effectueront des rech. dans l'un des deux domaines suivants : matériaux macromoléculaires et physico-chimie des interfaces ou thermique et physico-chimie de la combustion.
Ecrire sous le nº 8 069,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE BELFORT recherche

ASSISTANT DE GESTION INDUSTRIELLE

Conseil aux PMI, aide à la création d'entreprises, actions collectives ESCAE ou équivalent + 2 ans expérience minimum. Lettre manuscrite + c.v. + prétentions à CCI BELFORT, BP 199, 9004 BELFORT CEDEX.

ELS - USA
stages d'anglais aux USA
recherche en province

DÉLÉGUÉS

pour prospection milieu étudiants ou adultes ELS, 36, rue Chézy, 92200 Neuilly. T. (1) 46-37-35-88.

RÉCHARD - F.G.A.
Expertise comptable et commissariat aux comptes
recrute
COLLABORATEURS CONFIRMÉS
79028 NIORT, 25, rue Baugier.

Manufactures de vêtements grande série recherchent
2 CHEFS D'ATELIER
Env. 40 ans, rompus à une grande productivité vêtement, draperie et vêtement toile pour le Sud de la France.
Ecrire avec C.V. et photo à HAVAS, nº 23.164, B.P. 67, 34200 SÈTE, qui transmettra.

Dans l'Ouest. Une très importante société - secteur tertiaire recherche

Assistant H/F
Fonction personnel

De formation supérieure : **Maîtrise Droit - Sciences Eco - CIFFOP ou similaire.** Le titulaire du poste interviendra dans plusieurs domaines : la législation sociale et ses applications, les relations avec les instances représentatives du personnel, la gestion dynamique des effectifs.

Une première expérience dans un ou plusieurs de ces domaines paraît indispensable.

La fonction nécessite : créativité, diplomatie, disponibilité physique et morale.

Veuillez adresser lettre manus. sous réf. JO AFP à
Jean OLLIVIER B.P. 28 - 35740 PACE.
Les premiers entretiens auront lieu à RENNES et ou PARIS.

---

sanofi recherche
TOULOUSE

recrute

Chef de projet antithrombotique NS

Le candidat retenu sera titulaire d'un doctorat d'état ou PhD (biologie, biochimie) et aura exercé une activité de recherche dans au moins un des domaines suivants : plaquettes, coagulation, fibrinolyse et parois vasculaires. Une expérience de recherche de substances antithrombotiques dans l'industrie pharmaceutique sera appréciée. Une bonne connaissance de la langue anglaise (écrite et parlée) est indispensable. Au sein de la ligne hémobiologie (Site de Toulouse) il animera une équipe de 20 personnes composée de chimistes, biochimistes et pharmacologues.

Adresser : lettre manuscrite, CV, photo, à SANOFI RECHERCHE - M. J.P MAFFRAND - 195, route d'Espagne - 31035 TOULOUSE Cedex

---

Poste à pourvoir à : MONTPELLIER après un détachement de 1 ou 2 ans en région paris.

TECHNICIEN
(H. ou F.)

Pour laboratoire propagation de plantes par culture in-vitro. Niveau BAC + 2 (DUT-BTS-DEUG ou équivalent)
- Connaissance en biologie cellulaire et en physiologie végétale.
- Cultures de tissu de plantes supérieures.
- Expérience pratique ou stages effectués dans ce domaine souhaités.

Envoyer c.v. et prétentions à nº M 1 880 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes qui trans.

RÉCHARD – F.G.A.
Expertise comptable et Commissariat aux Comptes
recrute
COLLABORAT. CONFIRMÉS
NIORT 79028, 25, rue Baugier.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL
à vocation internationale situé au Pont de Neuilly
recherche pour assister
le DIRECTEUR de son
DEPARTEMENT FINANCES

spécialiste finance trésorerie H/F

Formation Etudes Supérieures (E.S.C., Sc. Po., Droit).

Minimum 5 ans de pratique de gestion de trésorerie et d'analyse financière au sein de la Direction Financière d'une importante société ou d'un organisme bancaire.

Connaissance de la réglementation des changes et de la micro-informatique souhaitée.

Langue anglaise appréciée.
Age minimum : 30 ans.

Cabinet Leconte — *nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.*

Pierre Lichau S.A.

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS Réf. 50257

GROUPE DE SOCIETES D'
Investissement immobilier d'Entreprise

PATRIMOINE LOCATIF DE 10 MILLIARDS F
recrute
pour son Siège à PARIS (8e)

2 jeunes CADRES JURISTES

(A) • **MONTAGE ET REALISATION D'OPERATIONS D'ACQUISITIONS ET DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES & COMMERCIALES** : suivi de travaux, contrats de crédit bail ou location, *actes d'acquisition, garanties...*

(B) • **VIE JURIDIQUE ET FINANCIERE de PLUSIEURS SOCIETES** : préparation dossiers de *Conseils et A.G.*, analyse des comptes, opérations financières et juridiques (emprunts obligataires, augm. de capital, fusions,...)

POUR (A) • MAITRISE DROIT (+)
• **Débutant** ou
1re EXPERIENCE courte en Entreprise

POUR (B) • MAITRISE DROIT (+)
plus complément GESTION (avec notions comptables et fiscales) très souhaité.
• **1 A 2 ANS D'EXPERIENCE** de préférence

S.C. vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et rémunération : préciser poste A ou B) sous réf. 8343 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Chargée de recherche

PA conseil en recrutement, filiale française du groupe PA (2.000 personnes dans le monde, 70 bureaux dans 22 pays), développe ses activités dans le domaine de l'approche directe de cadres et dirigeants, ce qui implique l'intégration d'une nouvelle "researcher" ou chargée de recherche. Travaillant en liaison permanente avec des consultants, elle participera aux différentes étapes des missions de recherche, depuis l'étude du poste à pourvoir jusqu'à l'identification des candidats *potentiels correspondant au profil recherché*. Ce poste de jeune cadre ne peut convenir qu'à une diplômée de l'enseignement supérieur, ayant déjà exercé des fonctions similaires ou dotée d'une première expérience professionnelle lui ayant permis de développer des qualités de rigueur et de contacts, notamment une grande aisance au téléphone, et motivée par un travail très autonome au sein d'une petite équipe. Ecrire en précisant la référence A/062AM.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex
Tél. 47.47.11.04

IMPORTANT EDITEUR

ADULTES / JEUNESSE
recherche

ASSISTANT(E) DIRECTEUR ARTISTIQUE

Ce poste requiert créativité, organisation, sens contacts illustrateurs(trices).
Excellences connaissances mise en page, maquettes, fabrication du livre.

Envoyer curriculum-vitae et photo sous référence 20328 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Ingénieur responsable des liaisons techniques et commerciales avec filiales étrangères

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT, leader sur le plan national et ayant un développement rapide à l'international, recherche un **Ingénieur** pour lui confier l'animation des filiales étrangères (8 filiales en Europe et en Amérique du Nord).

Rattaché au Directeur Commercial, il sera chargé :
- de leur apporter une assistance technique,
- *de veiller à l'application de la politique commerciale,*
- de préparer les budgets de vente et de tenir les tableaux de bord,
- de contrôler la gestion des commandes passées aux usines,
- *de participer aux foires et expositions.*

Ce poste, qui implique compétences techniques, qualités commerciales et sens de la gestion, conviendrait à un ingénieur AM ou équivalent, ayant 3 à 5 ans d'expérience à dominante technico-commerciale, dynamique et d'excellent contact.
Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.
Poste : banlieue nord Paris.

Ecrire sous réf. VU 269 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

---

lyonnaise des eaux

Le Centre de Recherche
Lyonnaise-Degrémont
recrute

Ingénieur de développement traitement des eaux

Au sein d'une équipe, il exercera son activité dans le domaine de la conception de réacteurs industriels.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation **génie chimique ENSIC, IGC, ESPCI...** ayant 2 à 3 ans d'expérience dans secteur similaire ou proche, familiarisé avec les techniques de modélisation et témoignant d'un esprit de recherche et d'un sens industriel pour matérialiser la recherche et l'innovation.
Anglais indispensable.
Le Centre de Recherche est situé à Rueil (92).

Réelles possibilités d'avenir au sein d'un grand groupe international.

Ecrire sous réf. RB 253 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Contrôleur de gestion
3 à 5 ans d'expérience

GROUPE INDUSTRIEL DE DIMENSION INTERNATIONALE, leader dans son domaine, recherche pour une de ses branches constituée de *60 filiales françaises et réalisant un chiffre d'affaires de 1,5 milliard un* **Contrôleur de Gestion.**

Sa mission :
Seconder efficacement le Directeur du service gestion de la branche concernée en participant à l'ensemble des activités et en amenant une contribution personnelle :
- animation et contrôle de la procédure budgétaire pour l'ensemble des filiales (plan, budgets, consolidation, suivi des réalisations),
- analyse des résultats et des performances,
- amélioration des procédures par le développement de l'utilisation de l'informatique.

Profil :
Ce poste conviendrait à candidat ESC (finances-comptabilité) ou équivalent, ayant environ 3 à 5 ans d'expérience de préférence en contrôle de gestion en milieu industriel.
Réelles perspectives d'évolution de carrière dans le groupe.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. HR 244 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Ingénieur AM Responsable technico-commercial

UNE SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR L'INDUSTRIE, solidement implantée et rattachée à un très important groupe, recherche un Responsable Technico-Commercial.

Il sera chargé de prospecter de grandes sociétés industrielles dans la région parisienne, *de négocier les contrats, de gérer sa clientèle.*
Ce poste conviendrait à un candidat, AM ou équivalent, ayant environ 2 à 3 ans d'expérience commerciale (la candidature d'un débutant de fort potentiel peut être envisagée), dynamique, ayant qualités d'initiative et goût de la vente.
Sa réussite dans ce poste lui ouvrira de réelles perspectives d'évolution de carrière.

Poste : banlieue sud Paris.

Ecrire sous réf. WG 257 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Un groupe mondial

Un cadre financier de valeur
une carrière...

Notre Groupe est un des grands mondiaux dans le domaine agro-alimentaire.
C'est une expérience chez un des grands mondiaux de l'audit que nous recherchons.

Nos *exigences sont à la mesure des responsabilités que nous projetons de vous* confier :
- *d'abord des missions d'audit opérationnel au sein de ce Holding,*
- *rapidement ensuite, des postes de Direction Financière ou de Direction* opérationnelle au sein de nos filiales en France ou à l'étranger.

Nous recherchons un HEC, ESSEC, ESCP... ayant déjà un niveau de senior et témoignant d'un fort potentiel.

Poste à Paris.

***Ecrire sous réf.* UK 268 AM**
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Groupe Lafarge Coppee
Eurolysine

qui constitue avec ORSAN la Division Biochimie du Groupe Lafarge Coppée, recherche pour son usine d'Amiens (280 personnes, production *biochimique en continu) un*

Chef du service ressources humaines et relations sociales

Sa mise en place sera assurée par le titulaire actuel du poste qui est appelé à d'autres fonctions.
Intégré à l'équipe de Direction de l'usine, il assumera la responsabilité de la gestion *des affaires sociales avec le souci de l'efficacité et de l'opérationnel que requiert* le traitement de ces problèmes en unité de production. Assisté d'une équipe de 7 personnes, il devra également concevoir et mettre en place des outils de gestion *performants et développer* la formation et la communication au sein de l'usine. Il participera en outre à la réflexion politique en matière de personnel avec l'ensemble des responsables de la fonction au sein de la division.

Ce poste s'adresse à un *candidat possédant une formation supérieure* (école ou université) en sciences humaines et gestion, à la fois fortement motivé par les relations humaines, les pratiques de management participatif et ouvert aux problèmes économiques.
Une expérience de 4 à 5 ans de la fonction personnel, acquise en milieu industriel, de préférence en usine, est nécessaire.
Larges possibilités d'évolution tant au sein de la Division que du Groupe.

Rémunération attractive en fonction de la valeur du candidat.
Poste à Amiens.

Ecrire sous réf. TJ 267 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



Chef service comptable

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, CA supérieur *à 20 milliards, recherche le Chef du Service Comptable d'une de ses* importantes usines (1.600 personnes).

Ce poste, **directement rattaché au Directeur de l'usine,** conviendrait à un candidat ESC et/ou DECS, ayant une solide expérience acquise en *milieu industriel. Il aura la responsabilité de la comptabilité générale et* analytique ainsi que de la trésorerie et il animera un service de 20 personnes.
Possibilité d'évolution de carrière dans le groupe.

Poste à Rouen.

Ecrire sous réf. SO 266 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Chargé d'études économiques

UN DES PLUS IMPORTANTS ORGANISMES PROFESSIONNELS plan national offre au sein de son service emploi un poste intéressant à un jeune **Cadre Economiste** ayant du goût pour les questions juridiques.

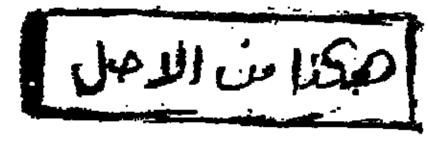
Le titulaire du poste devra :
- *disposer d'une formation supérieure, licence en Sciences économiques si* possible option économétrie ainsi que de bonnes aptitudes pour utiliser les modèles mathématiques et les traitements statistiques,
- avoir de préférence 1 à 2 ans d'expérience d'études ou de documentation économique acquise dans un grand groupe, dans l'administration ou organisme *spécialisé (les candidatures de débutants ayant effectués des stages* intéressants seront prises en considération,
- effectuer des études économiques variées et des rapports axés sur la conjoncture nationale et internationale ainsi que ses répercussions sur l'emploi.

Ce poste implique des qualités d'analyse et de synthèse ainsi qu'une ouverture sur les autres activités juridiques du Service.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. FN 174 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**



Travaux publics et bâtiments industriels en Ile-de-France

CITRA

Direction régionale de travaux

Prendre en charge aux plans financier, commercial, technique, humain et administratif un ensemble de chantiers en région parisienne.
Organiser dans certains secteurs des affaires depuis l'extrême amont jusqu'à la réalisation complète des chantiers. Etudier après examen des opportunités les possibilités techniques et financières de ce marché.

C'est la mission que vous propose CITRA, première filiale du Groupe SPIE BATIGNOLLES pour sa Direction Région Parisienne basée à Boulogne.
Ingénieur ESTP ou équivalent vous bénéficiez de 10 ans d'expérience de cette activité (ouvrages d'art, travaux souterrains et spéciaux, travaux fluviaux, génie civil...).
Déjà accoutumé à la direction de travaux notamment dans le cadre de chantiers en participation votre connaissance et votre acquis de relations en grande région parisienne sont primordiaux.
Vous voulez aujourd'hui rejoindre une équipe ambitieuse qui a les moyens de ses exigences et qui vous permettra de vous réaliser pleinement.

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 1116 B à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

PARIS LYON

AICOREM

Commercial T.P.
ILE DE FRANCE

CITRA

Assumer complètement les actions commerciales de prospection en grande région parisienne:

Etablir, entretenir et développer des contacts privilégiés avec les donneurs d'ordres, maîtres d'ouvrages et représentants des grandes administrations et collectivités.

Etre au centre de l'information régionale dans votre domaine.

C'est la mission tout à fait valorisante que vous propose CITRA, première filiale du groupe SPIE BATIGNOLLES pour sa direction «Région Parisienne» basée à BOULOGNE (92).

De formation technique et de première expérience du type Etudes de prix, chantiers..., vous bénéficiez à 32 ans environ d'une première réussite commerciale en T.P. région parisienne.

Vous pouvez déjà opposer des résultats, apporter votre connaissance du tissu régional et des interlocuteurs dans certaines parties de cette activité.

Au-delà de cet aspect, vous êtes résolument commerçant et souhaitez développer ces aptitudes dans un environnement valorisant par son niveau d'exigence.

Les objectifs sont très importants, il y a donc un fort niveau d'implication à démontrer.

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite s/réf. 1116 C à Olivier CHAUMETTE - OC CONSEIL 15, rue du Louvre, 75001 Paris à qui nous avons confié cette recherche.

PARIS LYON

AICOREM

SNECMA

LE DEFI TECHNIQUE

Société Nationale nous sommes spécialisée dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateur, notre Groupe (26 000 personnes, dont 3 200 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

Notre Direction des Relations du Travail recherche pour son Siège Social un

CHARGE ETUDES GENERALES DE PERSONNEL

Il prendra en charge les analyses statistiques et prévisionnelles relatives aux études générales de personnel notamment en ce qui concerne l'évolution de la masse salariale.

Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur avec spécialisation statistiques ou mathématiques (ENSAE...).

Merci d'adresser sous référence 389/85 lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à SNECMA - Département Encadrement 2, boulevard Victor, 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 56 10 65

---

responsable reporting et contrôle de gestion
REGION PARISIENNE SUD

RCA

RCA est un des leaders mondiaux de la communication. Sa filiale française (CA : 500 MF) a pour activités le disque, les vidéo-jeux et les composants électroniques.
Nous recherchons le (ou la) responsable de notre service reporting et contrôle de gestion qui compte 3 personnes. Sous l'autorité du directeur financier, vous préparez le **budget** et en assurez le suivi, vous effectuez le **reporting mensuel** et **annuel** (bilan, compte d'exploitation, etc.) et établissez les rapports de gestion.
Vous avez une expérience minimum de 2 à 3 ans acquise en cabinet d'audit ou dans une société américaine ou internationale, et vous avez la pratique de la **comptabilité anglo-saxonne.** Votre personnalité affirmée vous conduira à réussir et donc à évoluer au sein de notre société.
La **connaissance** de l'**anglais** est **impérative.**

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence RC 12 à notre Conseil, qui étudiera votre dossier confidentiellement

COGEPLAN 2, rue Louis David - 75016 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
(4000 personnes) NOUS RECHERCHONS

2 ingénieurs

QUI SERONT BASES SUR NOTRE SITE INDUSTRIEL DE BEAUCHAMP (95)
COMPRENANT 3 USINES ET 5 LABORATOIRES (1000 PERSONNES)

1 INGENIEUR ELECTRO-MECANIQUE DEBUTANT ACCEPTE

FONCTION : -Dans un premier temps : assister le Chef du Service Maintenance d'une de nos 3 usines du site pour :

- Dépannage, modifications, prévention de l'ensemble parc machines
- Réception technique des équipements nouveaux
- Suivi des dépenses de maintenance et consommation fluides
- Liaison avec ingénierie, production
- Superviser, former l'ensemble de l'équipe maintenance
- Maintenir les conditions de sécurité et de travail
- Améliorer la productivité.

- Dans un deuxième temps : prendre en charge la maintenance d'une usine et la gestion du personnel s'y rattachant.

1 INGENIEUR CHIMISTE DEBUTANT ACCEPTE

FONCTION : Mise au point produits
Par la responsabilité de la formulation, il devra optimiser les coûts et la qualité tout en améliorant les performances techniques des produits dont il aura la charge.
Ses contacts seront diversifiés tant au niveau de l'usine, du marketing, du département ventes que vis-à-vis de nos fournisseurs.

Merci d'adresser C.V., lettre et photo (retournée) à :3M France, A. Boureau, Avenue Boule 95250 Beauchamp.

3M

media-system

SOCIETE IMMOBILIERE
filiale d'un puissant Groupe Financier du secteur public, recherche pour PARIS 8è :

Responsable de la comptabilité

Sous l'autorité du Chef du Service Financier et Comptable, il animera et coordonnera le travail d'une équipe composée de 14 comptables. Il sera responsable de l'établissement des états financiers et des rapports de gestion annuels ou périodiques. Il veillera à l'application de la doctrine et des procédures comptables, sera l'interlocuteur des contrôleurs externes et participera aux conseils d'administration et assemblée générale de la Société.
Les candidats, diplômés d'études supérieures (Ecole de Commerce, I.E.P., ...) et titulaires du DECS devront justifier d'une expérience professionnelle de 6 à 10 ans comportant une responsabilité d'encadrement.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions, sous la référence 8506 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

---

portenseigne PHILIPS

recherche
INGENIEURS
■ ELECTRONICIENS
■ INFORMATICIEN
■ MECANICIEN

Débutants ou ayant quelques années d'expérience et connaissant l'anglais, pour son siège social à Fontenay-s/Bois, et son centre de développement et de production de Louviers.
Portenseigne conçoit, fabrique et commercialise des produits de haute technicité dans les domaines de la communication par le son, la vidéo, la sécurité, les antennes et les réseaux câblés. Afin de renforcer ces équipes techniques Portenseigne recherche pour :

FONTENAY-S/BOIS

1. **1 ingénieur électronicien,** technico-commercial, responsable d'études de systèmes et de la définition de produit pour des réseaux de vidéo-communication et dans le domaine de la réception T.V. par satellite.
2. **1 ingénieur informaticien** pour participer à l'informatisation des systèmes développés en matière de sécurité et réseaux câblés par le service études et projets.
3. **1 ingénieur de projet** dans le domaine des systèmes de sécurité électronique et de surveillance.

LOUVIERS

4. **Ingénieurs électroniciens H/F** pour travaux de conception et de développement industriel dans le domaine de l'électronique (réseaux câblés, réception T.V. par satellite).
5. **1 ingénieur électronicien H/F** chargé au sein du service méthodes, de l'industrialisation des nouveaux produits électroniques, de la définition de méthodes de test et de la mise en service de moyens automatiques de test.
6. **1 ingénieur mécanicien ou électrotechnicien** chargé, au sein du service organisation, du choix des équipements de production, et de la participation aux études de rentabilité des investissements.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions : ■ pour les postes à pourvoir à Fontenay : au Département du Personnel, 50, rue Roger-Salengro, Péripole 114, 94126 Fontenay-s/Bois cedex.
■ pour les postes à pourvoir à Louviers : au Service du Personnel, Chemin aux Chevaux, B.P. 157, 27400 Louviers. Préciser le numéro du ou des postes choisis.

CONTESSE

DEBUTANTS, REUSSISSEZ DANS L'INFORMATIQUE



Filiale Informatique des Assurances Générales de France, nous organisons un

STAGE DE FORMATION

Intensif et rémunéré de cinq mois, aux techniques de l'informatique (langage de programmation, bases de données,...) débutant mi-janvier 1986.

Vous êtes diplômés

MAITRISE ou DEA SCIENTIFIQUE

Vous êtes fermement décidé à devenir un professionnel de l'informatique, réalisez cet objectif avec nous.

A l'issue de ce stage, vous participerez activement dans l'une de nos équipes, au développement de projets importants et variés sur un matériel IBM haut de gamme (3000 terminaux répartis en France), dans un environnement jeune, motivant et offrant des perspectives d'évolution.



Pour rejoindre nos équipes, adressez votre candidature (CV + photo) sous la réf. M 331 à
GIE - Service du Recrutement
Tour Franklin - 92081 Paris La Défense cedex 11

Dans le cadre du renforcement de ses équipes d'Organisation, basées au siège à Neuilly-sur-Seine et dans son centre administratif situé près de Bourges, la BANQUE HERVET recherche

2 ORGANISATEURS CLASSE V, VI - H/F

pour mener directement des missions d'organisation pour l'ensemble du groupe Hervet et assurer l'animation d'une équipe de travail.

Une formation supérieure (diplôme d'ingénieur, école de gestion, université...) incluant une formation spécifique en organisation est nécessaire pour ces postes ainsi qu'une expérience de quelques années acquise de préférence dans un établissement bancaire à réseau.

Pour ces deux postes qui bénéficient d'une très large autonomie, des dispositions personnelles pour les contacts humains sont nécessaires et complètent des qualités de rédaction et de synthèse.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant votre choix géographique à Monsieur MARCADET - Direction des Relations Sociales et du Personnel - BANQUE HERVET - 127, av. Charles-de-Gaulle - 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

BANQUE HERVET

هكذا من الأصل



Nous Souhaitons Confier à un Juriste d'Entreprise H/F la Variété de nos Contrats

Vous conduirez l'analyse des marchés, français et étrangers, auxquels nous soumissionnons, préparerez la rédaction des offres, élaborerez et discuterez les contrats de sous-traitance. Chaque projet est spécifique et doit être suivi individuellement, dans des domaines d'intervention très divers : du GENIE CIVIL AUX AUTOMATISMES. Votre expérience de 5 à 7 ans des contrats de grands chantiers, B.T.P. ou Ingénierie, en France et à l'étranger sera appréciée comme un complément de votre formation supérieure en droit des affaires. Bien sûr, vous parlez un anglais courant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, qui sera traité avec toute la discrétion de rigueur, sous référence 5121/M à Daniel DESJARDINS – 11 bis rue du Colisée – 75008 PARIS

MATRA TRANSPORT

PARRAINAGE ANNONCES

Exploitants Grande Clientèle

Vous pratiquez le métier de banquier d'entreprise et vous avez eu l'occasion d'en explorer toutes les facettes, y compris celles liées au commerce international que vous possédez particulièrement.
Les nouveaux instruments financiers vous intéressent, vous les avez peut-être abordés et vous souhaitez négocier dans de bonnes conditions les évolutions en cours sur le marché financier.
Rejoignez l'équipe d'exploitants Grandes Entreprises d'une banque privée importante en expansion sur ce créneau.

Ce poste peut constituer une étape vers la prise en charge à terme du *management d'une équipe de gestion - développement des opérations évoquées ci-dessus pour les candidats expérimentés que nous recherchons.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 8155 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

X, Mines, ECP, ESE, AM...

Une opportunité pour valoriser une compétence en informatique et accéder à des postes de cadres dirigeants dans le Groupe.



Premier fabricant français d'équipements pour l'automobile. Partenaire reconnu des constructeurs mondiaux. 32.000 personnes – CA 11 *milliards de francs, développe une* informatique de pointe (matériel IBM) et recrute pour les différentes branches :

• VALEO MACHINES TOURNANTES PARIS-RHÔNE

recherche son

Responsable système
sur IBM 43 XX (DOS/VSE - CICS - DLI - VM/CMS)

Cette création de poste nécessite une expérience de 3 ans minimum en *système et permet d'élargir vos responsabilités. Responsable du bon* fonctionnement du système, vous participerez avec votre équipe à la mise en place, la maintenance et l'évolution des logiciels. Vous aurez un rôle de conseil et d'assistance aux études et à l'exploitation.
Poste à Lyon — **référence ZJ 259 AM**

• VALEO ÉCLAIRAGE CIBIÉ

Ce secteur en développement pour étoffer et renforcer son équipe informatique *recherche un*

Chef de projet informatique de gestion

Ingénieur grande école de fort potentiel motivé par l'innovation et la réalisation, il disposera de préférence de 2 ou 3 ans d'expérience en conception et réalisation de système de gestion de pointe. Il participera à toutes les phases du projet auprès des utilisateurs, France et étranger.
Poste à Paris. — **référence KA 260 AM**

• VALEO DISTRIBUTION

Cette nouvelle filiale qui regroupe la totalité des moyens commerciaux du groupe à la rechange pour tous les produits et toutes les marques en France et à l'étranger offre un *poste motivant à un*

Chef de projet spécialiste télématique

capable de concevoir et de mettre en place "le programme communication" de VALEO DISTRIBUTION vers la clientèle.
Cette fonction implique 3 ou 4 ans d'expérience dans ce domaine afin d'utiliser différentes composantes techniques telles que le télex, les systèmes VIDEOTEX (télématique), les commandes par lecteurs optiques, les connexions d'ordinateurs à ordinateurs...
Poste à Paris. — **référence LB 261 AM**

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

SLIGOS (2000 personnes, 730 millions de Chiffre d'affaires), un des plus fort taux de croissance du marché européen des SSII (30 % par an) recherche pour sa DIRECTION DES APPLICATIONS INFORMATIQUES ET TÉLÉMATIQUES son

RESPONSABLE DE LA "SURVEILLANCE RÉSEAU"
Jeune ingénieur ou universitaire

Votre mission : Vous définirez et mettrez en œuvre la politique de gestion du réseau et des moyens associés. Vous coordonnerez et organiserez l'implantation de nouveaux services. Vous garantirez à nos clients une qualité de service optimum.

Votre profil : De formation supérieure, vous avez une expérience de 1 à 2 ans dans le domaine des réseaux et connaître CICS, SNA et X25 serait pour vous un atout supplémentaire. Vous avez le goût du contact et le sens des responsabilités. Lieu de travail : Puteaux.

Adresser lettre manuscrite sous référence 73805/M (CV détaillé, photo et rémunération souhaitée) à Mme CLÈRE, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT.

HAVAS CONTACT

CADRE FINANCIER
assistance et contrôle filiales

Le groupe de la
lyonnaise des eaux

(C.A. consolidé 13 milliards de francs) recherche pour sa **Direction Financière un Cadre Financier de fort potentiel.**

Sa mission :
Plus particulièrement chargé d'un groupe de filiales, son rôle sera celui d'un conseiller et d'un animateur. Il devra, auprès de ces sociétés :
- assurer le contrôle financier permanent,
- *les assister au niveau de l'organisation comptable, de l'arrêté des bilans, de* l'établissement des plans et budgets,
- effectuer des études économiques et financières en vue d'acquisitions ou de rapprochements de sociétés.

Son profil :
HEC - ESSEC - ESCP - *Sciences Po ou équivalent (DECS apprécié), il devra disposer d'une première expérience réussie de 3 à 5 ans lui ayant permis d'acquérir de solides connaissances en comptabilité et en gestion d'entreprise.*

La pratique de l'anglais courant est indispensable.
Le poste est à Paris et offre des perspectives d'évolution de carrière au sein des filiales (France et étranger).
Une rémunération motivante pour candidat de valeur et performant.

Ecrire sous réf. EU 256 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec

CHEF D'ENTREPRISE A 30 ANS

Déjà bien parti dans la vie professionnelle, *vous avez la volonté d'assumer rapidement* une Direction d'Entreprise (ses hommes, sa technique, ses clients, sa gestion, ses résultats et surtout son développement).
Nous accordons une importance toute particulière à votre dynamisme, et la nature même de nos activités ainsi que le niveau de vos futurs interlocuteurs exigent une formation de haut niveau : **X, MINES, CENTRALE, HEC, ESSEC.**

X, MINES, CENTRALE, HEC, ESSEC

Filiale très performante d'un très grand groupe industriel français, nous vous proposons de prendre la direction de l'une de *nos unités régionales.*

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence 2542 à **Cépiad** 135 avenue de Wagram, 75017 PARIS.

DESSEIN

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE SECTEUR DE POINTE

Recherche pour son siège à La Défense

2 AUDITEURS INTERNES FINANCIERS

École Supérieure de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP, IEP, ESCAE...) ou Maîtrise de Gestion.
DECS apprécié, anglais indispensable. Débutants ou expérience d'environ 2 ans.

Des déplacements raisonnables sont à envisager. Le groupe offre de réelles perspectives de développement et d'évolution professionnels.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 79316 à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



LA SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS - 3 000 personnes - un CA de 2,8 milliards (consolidé 4,6 milliards) - des résultats régulièrement bénéficiaires.

La Direction de la recherche et du développement de LA SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS, recherche plusieurs ingénieurs d'études. Les missions de ces ingénieurs porteront, en fonction de leurs spécialisations et de leur expérience en cimenterie sur l'analyse de l'ensemble des phénomènes physico-chimiques intervenant dans la transformation des matières premières utilisées, depuis la carrière jusqu'au produit fini, dans un souci d'amélioration de la qualité et des coûts. Ces études devront également aboutir à la création de produits nouveaux adaptés à la demande d'autres marchés potentiels. Pour tous ces postes l'anglais est indispensable, l'allemand souhaité. Des déplacements sont à prévoir en France et à l'étranger. Lieu de travail : Centre Technique de LA SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS à Guerville, près de Mantes-la-Jolie.

Ingénieur chimiste

(chimie minérale) Matériaux haute température

Missions : Etude de la transformation des matières premières de cimenterie depuis la carrière jusqu'au produit fini nécessitant l'utilisation des techniques d'analyse thermo pondérales, la diffraction rayons X, la microscopie.
Ce poste convient à un ingénieur grandes écoles débutant ou à un ingénieur d'une école de chimie ou de céramique, titulaire si possible d'un doctorat de 3ème cycle dans ce domaine. Réf. 73800 M

Ingénieur chimiste "organicien"

Création de poste

Etudier les interactions des composés organiques lors de la mise en œuvre des bétons et du broyage des ciments - étudier l'impact des combustibles de substitution sur les effluents gazeux. Ce poste convient à un ingénieur grandes écoles : Centrale, Mines, école de chimie... ayant une expérience dans ce domaine et sachant exploiter ces techniques analytiques de la chimie organique (méthodes d'extraction, chromatographie en phase gazeuse, liquide, sur gel, spectrographie UV et IR, RMN). Une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine des macro-molécules serait appréciée. Réf. 73081 M

Ingénieur génie chimique

"Broyage, fragmentation"

Missions : assurer le suivi des performances des installations de *concassage et de broyage - organiser les campagnes de diagnostic* - améliorer les procédés de fabrication à travers des études théoriques et la modélisation sur ordinateur - conduire des campagnes d'essais sur des stations pilotes. Ce poste convient à un ingénieur grandes écoles débutant : Mines, Centrale ou à un ingénieur d'une école de physique et chimie-option génie des procédés avec une expérience dans ces domaines. Réf. 73082 M

Ingénieur thermicien

Missions : Assurer le suivi des performances des installations thermiques *(four de cuisson, sécheur) - piloter les recherches dans le* domaine des procédés de cuisson et séchage - conduire des campagnes d'essais sur station pilote - études théoriques sur les phénomènes thermiques et aérodynamiques dans les fours — modélisation sur ordinateur - recherche de nouveaux procédés. Ce poste convient à un ingénieur grande école option génie chimique. Réf. 73083 M



Adresser lettre manuscrite et CV détaillé sous la **référence choisie** *à Mme CLERE,*
Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX

Membre de SYNTEC

SOURCES

TAT EXPRESS
VOS COLIS DE DOMICILE A DOMICILE EN MOINS DE 24 H.

SOCIETE DE TRANSPORT EXPRESS ***AIR/ROUTE****, FILIALE DE LA COMPAGNIE* ***T.A.T.****, recherche pour* ***TOURS***

ATTACHE DIRECTION MARKETING/DEVELOPPEMENT réf. AD1

H/F de formation supérieure marketing/commercial: EDHEC, SUP de CO... complétée par des stages divers en entreprise. Rattaché au Directeur du Marketing, vous serez chargé sous son autorité et en collaboration avec les directions commerciale et d'exploitation d'étudier les possibilités de développement de notre réseau national, réaliser sa mise en place, son suivi et d'optimiser la qualité de notre service à la clientèle.

ATTACHE DIRECTION DEPARTEMENT INTERNATIONAL réf. AD2

DOMICILE EXPRESS
AIR FRANCE cargo TAT EXPRESS

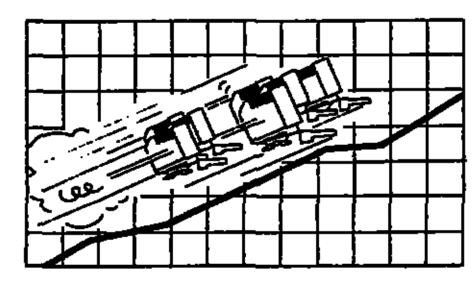
H/F de formation ingénieur: ARTS & METIERS, ICAM, ENSICA, ESTACA... Bilingue: anglais ou allemand.
Afin de promouvoir notre nouveau produit Domicile Express créé en collaboration avec ***AIR FRANCE****, nous recherchons un jeune ingénieur chargé sous l'autorité du directeur de ce département d'établir et de mettre en route les procédures de ce nouveau service avec les différents partenaires.*

Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer des candidats de valeur, rapidement opérationnels et qui grâce à leurs qualités et compétences sauront évoluer au sein de notre Société.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétentions sous référence choisie à ***T.A.T. EXPRESS*** *Service du Personnel - B.P. 0237 - 37002 TOURS Cedex.*

LÉVI-TOURNAY / ABSCOM

La Chevauchée Fantastique
en version française



IN2
GROUPE INTERTECHNIQUE

1 Grand Constructeur Français au classement 01 INFORMATIQUE/DATAPRO de l'indice de satisfaction des utilisateurs de l'informatique.

Venez participer au décollage d'une entreprise informatique constituée d'équipes qui connaissent le succès, et où il y a encore un fort potentiel de développement pour les meilleurs.

• INGÉNIEURS D'ÉTUDES LOGICIEL

(RÉF. M2/DE-5)

Pour concevoir et développer des logiciels dans l'un des domaines suivant :
— Bureautique (messagerie — traitement de texte).
— Système d'exploitation.
— Bases de données et langages.

• INGÉNIEUR D'ÉTUDES ELECTRONICIEN

(RÉF M2/DE-6)

Pour participer à la mise en œuvre de nouveaux systèmes basés sur le micro-processeur 32 bits.

De formation grande école d'ingénieur ou DEA d'informatique, vous avez acquis une première expérience professionnelle chez un constructeur ou dans une SSCI.

Adresser votre C.V. en précisant vos prétentions et la référence de l'annonce à la Direction du Personnel. IN-INFORMATIQUE, B.P. n° 63 78373 PLAISIR.

Analyste financier

Etudes Prévisions et recommandations

La plupart des analyses financières portent sur les résultats passés des Sociétés et des Groupes et en fournissent une image actuelle. Notre Société est spécialisée dans l'analyse financière et réalise des études prévisionnelles assorties de recommandations boursières. Nous travaillons pour une clientèle d'investisseurs institutionnels de haut niveau, en France, en Europe et aux Etats-Unis.

Notre Directeur Général recherche aujourd'hui un analyste financier. Votre mission : suivre les activités et les résultats de grands Groupes cotés, dialoguer avec leurs dirigeants, établir de façon aussi précise que possible les prévisions de leur évolution et élaborer les recommandations qui en découlent.

Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur (ESC, Gestion). Vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans de l'analyse financière dans une banque, chez un agent de change, dans un cabinet d'études ou dans une compagnie d'assurances. Vous parlez couramment l'anglais, si possible d'autres langues (allemand, italien), vous savez rédiger et vous êtes doué(e) d'un certain sens boursier.

Votre réussite dans ce poste très autonome peut vous permettre d'exercer des responsabilités de développement et ultérieurement de direction.

COFROR, notre conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Marc SIBOLD sous réf. 902/30 M en précisant votre niveau de rémunération actuel.



SOURCES

DANS LE CADRE DE SON EXTENSION



EUROFORMATIQUE

spécialiste de l'EAO et de la formation-conseil

recherche

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

Il sera chargé de conquérir de nouveaux marchés sur l'ensemble de la France et participera à la définition de nos produits.

Pour ce poste, nous recherchons des candidats ayant une formation supérieure et une expérience de 3 à 5 ans dans la vente « grands comptes » de produits informatiques. Une expérience dans la vente de formation constituerait un plus.

Nous offrons une rémunération et des possibilités d'évolution très motivantes.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre, c.v., photo) à :
Yvonne PETER, 1, allée de la Venelle,
B.P. 145, 92154 SURESNES Cedex.

---

sonauto s.a.

Contrôleur de gestion

à Saint-Ouen-l'Aumône (95)

Nous importons et distribuons en France les automobiles PORSCHE, MITSUBISHI, SEAT, et les motos YAMAHA.

Notre développement rapide nous conduit à créer un poste de contrôleur de gestion. Rattaché à la Direction générale, vous centralisez les budgets des départements, analysez les écarts, proposez des mesures correctives. Vous établissez le reporting mensuel interne, créez et suivez le système d'information, développez les procédures. Vous pouvez également vous voir confier des missions d'audit (achats, stocks, etc.).

A 32 ans minimum, de formation supérieure + DECS, vous avez exercé une fonction similaire dans une affaire industrielle ou de services et maîtrisez l'anglais ou l'allemand.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4745 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Filiale d'un très important groupe européen dont elle distribue les produits en France, cette Société — CA : 4,5 milliards de Francs - Effectif : 700 personnes — recherche, pour en prendre à moyen terme la responsabilité complète, un

Chef des Services Comptables

Rattaché à la Direction Générale, il animera près de 40 personnes (Comptabilité générale, analytique, comptabilités auxiliaires, trésorerie...) et sera responsable de la clôture des comptes (normes françaises et S.E.C.) et de la Fiscalité.

Outre une **formation supérieure** complète en **Comptabilité et Fiscalité** - expertise souhaitée - les candidats possèderont une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, acquise de préférence dans un groupe international et en position hiérarchique réelle. La pratique de l'Allemand sera un atout très apprécié.

Merci d'adresser votre dossier, en tout confidentialité, sous réf. 424 à notre Conseil : Nicole Ancessi

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

GROUPE BANCAIRE

recherche

1 ATTACHE DE DIRECTION HF

Ce groupe bancaire et financier implanté nationalement se développe de manière régulière et renforce actuellement la structure de la direction de son réseau.

Il recherche **UN ATTACHE DE DIRECTION** qui participera aux missions de développement de l'exploitation de ses agences.

Rattaché à la direction du réseau, il sera particulièrement chargé :
1) de l'analyse dynamique des fonds communs de placement,
2) de synthèses touchant à l'activité du réseau,
3) de l'organisation et de la mise en oeuvre des réunions commerciales,
4) de la recherche documentaire permettant l'élaboration de brochures techniques et de diffusion promotionnelle.

Le candidat souhaité a une formation supérieure (ESC Gestion ou équivalent) et une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans de préférence dans l'exploitation bancaire où son goût des relations, du travail en équipe et son sens de la rigueur, auront déjà pu s'exprimer.

Ce poste implique de réelles possibilités d'évolution à terme.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 4980
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE NEGOCE INTERNATIONAL DE MATIERES PREMIERES recherche pour le service administration-facturation d'un de ses départements commerciaux son

RESPONSABLE REMISES DOCUMENTAIRES H/F

Le(ou la) candidat(e) prendra en charge notamment :
- la réception et le contrôle des documents de nos fournisseurs.
- l'établissement des factures (commercial, assurances) ainsi que les remises documentaires à nos clients.
- le suivi de ces remises documentaires jusqu'à l'encaissement final y compris les relances nécessaires.

Le(ou la) candidat(e) aura quelques années d'expérience de crédit documentaire, soit dans une banque, soit au sein d'une société de négoce international. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence 19998 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Spécialiste trésorerie francs

Banque - 200/270.000 F

Orientation clientèle industrielle et institutionnelle - Une importante banque française recherche un spécialiste trésorerie francs pour faire face à l'expansion de son département commercial trésorerie. Placé sous l'autorité immédiate du responsable de ce département, il assurera la gestion et la promotion des techniques et produits de trésorerie francs appliqués à la clientèle industrielle et institutionnelle (certificats de dépôts, papier commercial, swaps d'intérêts, MATIF...). Ce poste, impliquant à la fois des activités de type marketing et une fonction de cotation, ne peut convenir qu'à une personnalité rigoureuse et dotée d'un goût prononcé pour les relations commerciales. Le candidat retenu, diplômé de l'enseignement supérieur ou justifiant d'un niveau équivalent, aura une expérience bancaire de 5 ans minimum et une solide connaissance des activités de marché acquise, par exemple, en tant qu'opérateur francs, spécialiste obligations, sicav de trésorerie... La structure du département autorise l'intégration de cadres confirmés, dont la rémunération sera négociée en fonction de l'expérience offerte et pourra éventuellement être supérieure à 270.000 francs. Ecrire à J.P ROUGIER en précisant la référence A/R 9123EM en indiquant votre salaire actuel et en mentionnant, le cas échéant, le nom des banques avec lesquelles vous ne souhaiteriez pas être mis en contact.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur études

Génie civil TP - Ce groupe français, implanté dans le monde entier, a développé depuis une quinzaine d'années une technique de renforcement des sols utilisée par toutes les grandes administrations. La société responsable de la France, du Bénélux et du Moyen-Orient recherche un jeune ingénieur d'études. Sous l'autorité immédiate du directeur du service études et travaux (15 personnes), il devra participer à la définition des ouvrages à mettre en œuvre, à la gestion technique d'une vingtaine de missions simultanées (des avant-projets aux plans d'exécution) en supervisant les études menées par les projeteurs. Il devra également assurer le développement et la maintenance de programmes de calculs et de dessin (HP 9000 sous UNIX). Ce poste conviendrait à un ingénieur génie civil (ENPC, ECP, ESTP, INSA...) ayant une première expérience acquise au sein d'un bureau d'études d'entreprises du secteur BTP. Rompu aux relations avec les équipes commerciales et les clients, le candidat a des connaissances en calcul béton armé et en mécanique des sols. Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire. La rémunération annuelle sera fonction des compétences du candidat. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence A/2726M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

recrute pour

LE MUSÉE D'ORSAY A PARIS

HUIT PUPITREURS CENTRALE SURVEILLANCE
Surveillance par roulement système GTC, entrée donnée sur clavier.
Qualifications BTS ou équivalent, connaissance climatisation micro-informatique.

TECHNICIEN EXPLOITATION
Analyse résultats exploitation, assiste par ordinateur établissement des programmes.
Qualifications technicien supérieur génie thermique ayant expérience.

DEUX AGENTS TECHNIQUES MAINTENANCE
Suivi et contrôle opérations maintenance CVC et installations électriques.
Qualifications metteur au point entreprise ou chef de chantier.

Adresser candidatures et c.v. avant le 20 décembre 1985 à :
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MUSÉE D'ORSAY
62, rue de Lille, 75007 Paris.

Développer nos outils d'aide à la décision

Notre Société — Poitou-Charentes/Littoral Atlantique — s'est rapidement imposée, avec un C.A. 85 de 3 milliards de F et 1300 personnes, parmi les leaders de sa spécialité. Pour intensifier le développement de notre activité, nous créons le poste de :

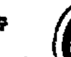
Responsable des systèmes de gestion

Rattaché à notre Directeur Financier et assisté d'une équipe de jeunes gestionnaires que vous dirigerez, nous vous *confierons : le développement et la mise en place de la gestion prévisionnelle, l'exploitation analytique des données* comptables, la réalisation d'études de gestion et de rentabilité à l'aide d'outils informatisés, que vous créerez et ferez *vivre, l'établissement du tableau de bord. C'est dire que nous attendons un diplôme de l'enseignement supérieur* (Ecole de Gestion ou Expertise Comptable) qui veut valoriser une expérience d'environ 5 ans en Entreprise ou Cabinet et assurer son évolution dans une fonction impliquant des qualités de rigueur, de performance, de contact.

Thierry de CARNÉ, notre Conseil, attend votre résumé de carrière et prétentions, sous référence L/RSC/LM, en vous garantissant la discrétion requise.

MEDIA BA

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

JEUNES DIPLÔMÉS

Auditeur opérationnel

Vous êtes jeune diplômé HEC, ESSEC, ESCP ou Grande Ecole d'Ingénieurs. Vous vous voyez prochainement responsable opérationnel. Vous avez non seulement des capacités de gestion et d'organisation, mais aussi d'animation et de leadership.

Débutez votre carrière en tant qu'auditeur opérationnel : les missions de contrôle et de conseil que vous conduirez dans nos différents établissements et sur l'ensemble de la France vous familiariseront avec tous les aspects de la gestion de notre entreprise (production, marketing, distribution, administration, personnel...).

Vous analyserez la finalité de cette gestion et proposerez des améliorations. Vous acquerrez ainsi une connaissance approfondie de notre organisation et de ses hommes, et diversifierez vos compétences dans les différents secteurs de notre *entreprise. Vous évoluerez ensuite, à bref délai, vers les fonctions qui correspondent au mieux de vos capacités.*

Merci d'adresser votre C.V., sous référence E 41 à SOPAD - Direction du Personnel 17, quai Paul-Doumer - 92411 Courbevoie Cedex.

SOPAD Nestlé

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

CADRE COMPTABLE H/F

Au sein des Affaires Comptables, il participera à la conception des nouveaux systèmes comptables et d'informations ainsi qu'à la définition des principes et schémas comptables. Son champ d'action concernera particulièrement, mais non exclusivement, les opérations financières.

De formation supérieure, il possède une expérience professionnelle d'environ 5 ans, acquise de préférence dans une banque ou un établissement financier. Le DECS et/ou la connaissance des opérations d'émission et de gestion des produits financiers constitueraient un atout supplémentaire.

Ce poste qui implique de nombreux contacts et un travail d'équipe, nécessite de bonnes aptitudes relationnelles.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous référence 100 E à Marguerite MOHY



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS

bleu

GESTIONNAIRE DE VALEURS MOBILIERES

250 000 F +

BANQUE située à PARIS, nous recherchons un GESTIONNAIRE DE VALEURS MOBILIERES.

Votre profil :
- 25-30 ans environ,
- 2 ans d'expérience dans un service de gestion de valeurs mobilières.

Votre mission :
- gérer directement des portefeuilles privés dans le cadre d'une politique définie en commun,
- assurer un suivi commercial auprès de la clientèle.

Votre évolution sera liée à votre réussite dans notre banque aux importantes potentialités financières.

Merci d'envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, sous la réf. 3874, à

Communiqué
9, Bd des Italiens. 75002 PARIS
qui transmettra.

(totale discrétion assurée)

Communiqué

Gestionnaire de valeurs mobilières

350 000 F+

BANQUE située au centre de PARIS, nous créons le poste de RESPONSABLE DE LA GESTION DE VALEURS MOBILIERES.

Vous êtes :
- âgé d'environ 35-40 ans,
- vous avez 10 ans d'expérience dans la gestion de valeurs mobilières (banque, compagnie d'assurances...) ou dans l'analyse financière.

Nous vous proposons :
- de gérer des produits collectifs et des portefeuilles (institutionnels et privés),
- d'animer une petite équipe de gestionnaires au sein de la Direction Financière.

Merci d'envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, sous la réf. 3872, à

MEDIA BA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(totale discrétion assurée)

MEDIA BA

GROUPE DE SOCIETES D' Investissement immobilier

recrute
pour son Siège à PARIS (8e)

Responsable PLACEMENT CLIENTELE PRIVEE

La vocation de son Service étant le placement *de parts de S.C.P.I.*
IL A EN CHARGE L'ANIMATION COMMERCIALE des réseaux de vente, le suivi administratif, la rédaction de documents d'information sur la vie des Stés,...

- PLUS DE 45 ANS pour ce poste de contact à très bon niveau.
- EXPERIENCE acquise en BANQUES OU ASSURANCES : gestion de patrimoine, développement de produits bancaires ou financiers.

S.C. vous garantit une DISCRETION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8344 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS. 75017 PARIS

Institution Financière en rapide expansion, située à Paris,
travaillant de concert avec des Agents de Change,
recherche (e)

responsable du service valeurs mobilières HF

« Pour s'occuper de la comptabilité des titres et espèces, virement aux clients, établissement des avis relevés et documents fiscaux, ce poste conviendrait à une personne ayant des connaissances *de la Bourse* (INDISPENSABLE). Niveau de formation : BAC C plus ESC ou IUT, ou expérience équivalente.
Merci d'envoyer votre C.V., photo, salaire actuel, sous réf. 3753-M à Mamrégies qui transmettra. »

Mamrégies
3 RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

INGENIEURS INFORMATICIENS

Grandes Ecoles Scientifiques ou Commerciales

Chefs de Projets, vous avez une expérience minimale de 5 ans dans le domaine informatique auprès de grandes entreprises.
D'un tempérament FONCEUR, CRÉATIF, INNOVATEUR, venez évoluer avec nous dans le conseil en informatique.

VOTRE SALAIRE : TRES MOTIVANT.

Déplacements Province et Etranger.

Veuillez adresser votre candidature avec CV, photo et prétentions

-EUCLIDE- conseils et méthodes en systèmes d'information
15, rue du Fg Montmartre 75002 PARIS

Direction du personnel d'une société U.S.
un jeune et brillant adjoint

Nos logiciels et nos systèmes extrêmement sophistiqués sont utilisés par un nombre important et croissant d'industries.

Nos ingénieurs, commerciaux ou de maintenance, sont jeunes, performants, rapides et avides d'évolution. Ce sont eux notre force et nous souhaitons leur consacrer encore plus de temps. Notre Directeur du Personnel voudrait donc déléguer une partie de sa tâche à un jeune adjoint capable de répondre aux attentes d'opérationnels conscients de leur valeur.

Nous vous proposons de développer ensemble vos domaines d'intervention actuels et pourquoi pas vous confier, à partir du siège (PARIS) l'ensemble de la fonction sur un petit site autonome situé en province.

Diplômé d'études supérieures, quelques années d'expérience vous ont permis de couvrir, sinon l'ensemble de la fonction, du moins certains de ses aspects (gestion, administration, études...). Vous avez envie d'y progresser comme généraliste dans une structure le permettant (200 personnes).

Votre qualité évidente est la communication, même en anglais. Profondément, vous êtes également organisé, pragmatique, réalisateur et toujours positif.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire souhaité), sous la réf.C/PCV/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR, qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

INGENIEUR COMMERCIAL

INFORMATIQUE GRAPHIQUE DOCUMENTAIRE

- Vous avez une solide formation technique.
- Vous souhaitez valoriser votre expérience de la documentation technique,
- Vous êtes un homme de terrain et de développement capable de négocier à haut niveau pour promouvoir des services de pointe.

Enfin vous voulez changer pour une société qui...

- est un leader européen dans le domaine de l'informatique graphique,
- est une des seules à proposer un service de gestion et d'édition associant le texte à l'image.

Sogitec

Si ces perspectives vous motivent et si vous souhaitez en savoir plus, appelez le 16 (1) 42.96.15.16, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (précisez la référence 361).

Vous pouvez également adresser votre dossier complet de candidature, sous référence 361/LM, à ALLO-CARRIERES - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS qui transmettra.

16 (1) 42.96.15.16

MEDIA BA

MCDONNELL DOUGLAS

Déjà solidement implanté en France (1985 CA : 170 Millions de F et 250 personnes) nous sommes la filiale française du groupe pour ses ACTIVITES INFORMATIQUES (1985 CA : plus de 1 milliard de $).

... du Conseil en Recrutement (Cabinet ou S.S.I.I.) aux ...
RESPONSABILITES DES RESSOURCES HUMAINES

250.000 + / an

De formation supérieure (grande école d'ingénieur ou de commerce), vous prendrez en charge la globalité des fonctions suivantes : • **RECRUTEMENT** • **GESTION DES CARRIERES** • **FORMATION INTERNE**

Homme de communication et de personnel, vous êtes spécialiste en recrutement des différentes fonctions que l'on rencontre chez un CONSTRUCTEUR et/ou dans une SOCIETE DE CONSEIL.

Vos capacités vous permettent d'être à l'écoute des hommes, de synthétiser leurs demandes.

Créez le poste de responsable des relations humaines, vecteur de notre fort développement.

Envoyez CV et photo sous référence 1825 M à notre Conseil FMI RECRUTEMENT 43, rue Liancourt 75014 Paris. Tél. 43.20.69.29



Une importante Société d'Ingénierie Informatique spécialisée dans les technologies de pointe en mini-micro temps réel recherche pour ses activités

- PRODUCTIQUE
- MESSAGERIE ELECTRONIQUE - BUREAUTIQUE
- BASES DE DONNEES

Ingénieurs logiciel confirmés

1°) niveau CHEF DE PROJET, solides connaissances en matière de bases de données, réf. JM 1

2°) 3 ans d'expérience environ dans le domaine des réseaux télé-informatiques, réf. JM 2

3°) Ingénieur ASSURANCE CONTROLE-QUALITE Logiciel possédant également une expérience de la méthodologie de conduite de projets, réf. JM 3

Postes situés : Sud de Paris.

Prière d'adresser C.V., lettre, photo et prétentions (en précisant la réf. choisie) qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02

Jeune fiscaliste
intégrer un cabinet international

A 25 ans, vous avez acquis une formation juridique de haut niveau (DES, DEA ou doctorat) avec une spécialisation en fiscalité. Vous êtes débutant ou vous avez acquis une première expérience d'une ou deux années en cabinet avec une bonne maîtrise de la langue anglaise. Attiré par le métier de conseil, vous souhaitez intégrer un cabinet qui vous permettra d'avoir rapidement la responsabilité de vos propres dossiers et de travailler en équipe sur des missions complexes.

Nous sommes l'un des plus importants cabinets de conseil juridique et fiscal à l'échelon international. Nos équipes sont composées de professionnels de haut niveau. Leur diversité et leur complémentarité ont fait la réputation de notre firme et nous permettent de connaître un développement important de nos activités. Pour y faire face nous souhaitons aujourd'hui engager de jeunes professionnels que nous recruterons en fonction de leurs compétences techniques et de leur potentiel.



Membre de Peat Marwick International

Nous étudierons votre candidature en toute confidentialité et vous remercions de l'adresser à Gilles GALINIER WARRAIN sous la réf. 510/31 M à A.J.F., Tour Fiat, Cedex 16. 92084 PARIS LA DEFENSE.

SOURCES

INTERTECHNIQUE
AÉRONAUTIQUE - ESPACE

recherche pour son siège social à PLAISIR :

1/- Pour sa Direction de la Qualité :

— INGÉNIEUR de formation grande école, (RÉF. M/DO-103)

RESPONSABLE DE L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ DES LOGICIELS intégrés dans des systèmes militaires et civils embarqués.

Il devra avoir une expérience industrielle de plus de 3 ans.

2/- Pour sa Direction de Production :

— ACHETEUR (niveau IV de la C.C. Métallurgie) (RÉF. M2/A-98)

en composants électroniques (actifs, passifs), ayant une expérience de 5 ans environ.

Ce poste requiert de bonnes connaissances techniques en électronique industrielle.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE, B.P. n° 1. 78374 PLAISIR CEDEX.

Assistant Controller

Aster Boutillon, Département de **Paymatec** du Groupe Schlumberger, cherche à intégrer dans son équipe du Contrôle de Gestion, un Assistant Controller.

Vous assurerez l'audit de l'activité Services, participerez au processus budgétaire et au reporting. Vous devrez également améliorer les systèmes existants et mettre en place de nouvelles procédures internes, notamment dans le domaine de la Gestion des agences. Vous êtes de formation supérieure, DECS obligatoirement, et pratiquez l'anglais.

Vous avez déjà une expérience de 2 à 3 ans, si possible dans un Cabinet d'Audit, anglo-saxon de préférence.

Les perspectives d'évolution dans le Groupe Schlumberger, doivent intéresser des candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature au Service du Personnel d'ASTER-BOUTILLON, 12 place des Etats Unis, 92541 MONTROUGE Cedex.

PAYMATEC
Schlumberger

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
A VOCATION RÉGIONALE
IMPLANTÉE A PARIS

recherche pour sa Direction Financière :

LE RESPONSABLE ADJOINT DE SON SERVICE COMPTABLE ET FISCAL

Titulaire du DECS, spécialisé dans la fiscalité des entreprises financières.

Le candidat justifie d'une expérience acquise dans une banque ou un établissement financier.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
Monsieur le Secrétaire Général de la
SOREFI ILE-DE-FRANCE
B.P. 15907 - 75326 PARIS CEDEX 07.

DESSEIN

BANQUE INTERNATIONALE
PARIS 8e

recherche

INSPECTEUR H.F.

Profil :
- 30 ans environ.
- Solide formation en informatique.
- Expérience bancaire indispensable.

Ce nouveau collaborateur sera chargé plus particulièrement, au sein du département inspection, de tous les contrôles liés à l'environnement informatique.

Anglais et/ou allemand souhaités.

Mentionner prétentions et situation actuelle.

Adresser candidature à CEPIAD 135, avenue de Wagram 75017 PARIS (sous référence 586). Monsieur DANNENBERGER vous garantit la discrétion.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES VIE
POUR SON SIÈGE ADMINISTRATIF DE
93 - NOISY-LE-GRAND
recherche
SON

RESPONSABLE DU SERVICE ORGANISATION ET MÉTHODES

Chargé de l'application du plan informatique de l'Entreprise, il aura notamment pour missions :
- l'élaboration du cahier des charges,
- la participation au développement des projets et des procédures,
- la formation des utilisateurs,
- la maintenance et le suivi des systèmes,
- l'étude et la mise en œuvre des nouvelles technologies.

LE CANDIDAT, EXCELLENT ANIMATEUR, DYNAMIQUE ET NOVATEUR, JUSTIFIERA DE SOLIDES CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE DE GESTION ET D'UNE EXPÉRIENCE EN CONCEPTION DE SYSTÈME DE GESTION.
(Connaissances en assurance-vie appréciées.)

Adresser lettre manuscrite de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae indiquant les prétentions et d'une photo d'identité sous le n° 74 à :

R.B. CARRIÈRES 20, rue Fourcroy, 75017 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
dans le cadre de son développement recherche

REVISEURS CONFIRMES HF

de formation supérieure, ayant obtenu le D.E.C.S. et acquis une expérience de l'audit de deux ans minimum.

Nous vous proposons :

- de vous intégrer dans une structure souple et particulièrement évolutive
- de participer à des missions variées axées essentiellement sur la Région Parisienne
- de bénéficier d'une formation diversifiée et adaptée à la préparation du diplôme d'E.C.

Merci d'adresser votre dossier
s/réf. 676 à FRANCACIP
17, rue de la Banque - PARIS 2e
qui transmettra.





Effectif : 23 000 personnes
C.A. : 18,8 MMF.

chargé d'affaires, à Paris

Au sein de la Direction des Affaires Juridiques et Financières, il participe à des opérations liées aux structures et au développement du groupe en France et à l'étranger, faisant appel à des données financières, juridiques, fiscales et comptables. Il suit la gestion de contrats et de participations.

Vous êtes diplômé(e) HEC ou similaire, de l'I.E.P., section Ecofi, vous avez une maîtrise de droit des affaires ou un diplôme équivalent, vous avez le goût des problèmes financiers et de bons réflexes juridiques. Vous rédigez bien en français et pouvez travailler couramment en anglais. Vous avez 24 ans minimum et avez acquis une première expérience professionnelle à la Direction Financière ou Juridique d'un groupe industriel dans une banque ou un cabinet conseil.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, s/réf. 448/LM, à Annick Lucchini - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

NATIONS UNIES – NEW-YORK
TRADUCTEURS DE LANGUE FRANÇAISE

Un concours pour le recrutement de traducteurs de langue française aura lieu les 26 et 27 février 1986 à Genève, New-York, Bruxelles, Montréal, Paris et Vienne ainsi que dans d'autres centres en fonction des candidatures reçues. Un fichier au moyen duquel on pourvoira les futurs postes vacants de traducteurs sera constitué.

L'organisation tient à recruter des candidats qui entendent rester à son service cinq ans au minimum. Les candidats doivent avoir : 1) Le FRANÇAIS comme langue principale ; 2) Une parfaite maîtrise du FRANÇAIS et une excellente connaissance de l'ANGLAIS et d'au moins une autre langue officielle de l'ONU (arabe, chinois, espagnol ou russe). L'expérience de la traduction sera un avantage ; 3) Être titulaires soit d'un diplôme délivré par une école de traduction reconnue, soit d'un diplôme dans un des domaines suivants : langues, droit, sciences économiques et sociales, informatique, statistique, astronautique, ingénierie, délivré par une université ou un établissement équivalent où le français est la langue d'enseignement.

Le traitement brut de début est de dollars Etats-Unis 29 815 par an plus une indemnité de poste d'un montant minimum de dollars Etats-Unis 8 069 par an pour personne sans charges de famille. Pour obtenir les formulaires de demande d'admission au concours, prière d'écrire à l'adresse suivante : Section de recrutement (Traducteurs de langue française), Service du personnel, Bureau 247, Office des Nations unies, CH-1211 Genève 10, Suisse, en joignant une enveloppe format 32 cm × 23 cm avec vos nom et adresse. Les candidats qui résident hors d'Europe doivent s'adresser directement au siège des Nations unies à New York. Les candidatures devront parvenir au service sus mentionné le 20 décembre 1985 au plus tard.

GROUPE INDUSTRIEL MULTINATIONAL
EQUIPEMENTS AUTOMOBILES
recherche (H/F)

JEUNE INGENIEUR DIPLOME
pour activité technico-commerciale

Formation électricité ou mécanique, expérience industrielle directe quelques années indispensables. Pratique de l'anglais nécessaire. Déplacements courts et assez fréquents. Evolution potentielle intéressante à terme.

Ecrire avec CV et photo (retournée) sous Nº 9479 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne - 75008 Paris - qui transmettra



SEA
PRODUITS ADHESIFS ET PEINTURES
70 Kms Ouest Paris

Celui par qui les produits nouveaux arrivent...

Vous serez, près de la Direction Générale, le moteur de la diversification de nos produits et de nos marchés. Votre fonction :

Ingénieur marketing nouveaux produits

La trentaine, de formation supérieure technique, commerciale, ou marketing, vous avez depuis 5 ans, exprimé vos talents dans une fonction de Chef Produits, plus spécifiquement orientée sur la Recherche et Développement d'application de produits ou de marchés nouveaux.

Vous êtes allé de la conception jusqu'à la commercialisation de produits techniques, vous appuyant sur un marketing moderne, de préférence au sein de PME/PMI de l'industrie chimique ou para-chimique. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Notre Société (50 personnes - 60 M CA) fabrique et distribue des colles et des peintures pour l'industrie du Bâtiment. Sensibles à l'esprit d'équipe, bénéficiant d'une solidité financière, nous nous donnons les moyens de projeter, mais aussi de réaliser notre avenir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et salaire) sous référence 7065SM à notre Conseil - 58 avenue de Wagram - 75017 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON



MEMBRE DU GROUPE A.N.Z. AUSTRALIA AND NEW ZEALAND BANKING' GROUP. Présent dans 45 pays, recherche un

Exploitant grandes entreprises

Le candidat diplômé de l'Enseignement Supérieur devra justifier d'une réelle expérience professionnelle de 3 à 4 ans dans :
- l'approche et le suivi d'une clientèle Grandes Entreprises,
- le montage des dossiers de crédits.

Une première expérience de financement d'opérations internationales CT-MT serait appréciée.

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo et prétentions à **GRINDLAYS BANK S.A.** - Recrutements - 96, avenue Raymond-Poincaré - 75016 PARIS.

MEDIA BA

INGENIEUR D'AFFAIRES ROBOTIQUE
Banlieue Sud

Nous sommes une Société d'Ingénierie appartenant à un Groupe Français très important.
Nous avons pour vocation de concevoir, de développer et de mettre en exploitation des systèmes robotisés intégrant des techniques multiples : mécanique, électronique, traitement du signal, contrôle-commande, CAO...

Nous recherchons un Ingénieur d'Affaires dont le rôle sera de gérer les projets dans leur intégralité : chiffrage, négociation, analyse des besoins du client, animation d'un groupe de travail pluridisciplinaire, coordination des moyens, etc ...

Formation Ingénieur généraliste du type ENSAM.
Connaissances en informatique industrielle.
Expérience robotique très appréciée.

Lieu de travail Banlieue Sud.

Adresser CV détaillé sous réf. 252/14M à



22, rue St-Augustin
75002 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MEDIA BA

Commerce international
Adjoint au directeur commercial

Société d'import-Export, implantée dans de nombreux Pays et Territoires *d'Outre-Mer, filiale d'un puissant Groupe recherche son futur* **Directeur commercial.** De formation supérieure (ESSEC, ESC ou équivalent), le candidat retenu sera âgé de 33 ans au minimum et possédera une expérience réussie du **Négoce International** et de ses techniques particulières (commerciales, financières, logistiques...). Son sens de la négociation, sa capacité à évaluer le risque et la rentabilité des opérations, ainsi que son aptitude à animer et contrôler son équipe commerciale seront déterminants dans le choix final du candidat.
Des voyages fréquents mais courts sont à prévoir.
Ce poste offre une réelle opportunité de carrière dans un Groupe connu et performant.
Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 1448M ou transmettez-le à CV PLUS *en composant le 43.59.40.25 sur votre minitel.*



Jean-Claude Maurice S.A.
12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

AFCOREM

ENERTEC

La Division ENERTEC INSTRUMENTS,
leader dans le domaine de la Mesure électronique
(Instrumentation générale et Télécommunications)
recherche dans le cadre de son développement des :

Ingénieurs technico-commerciaux
Paris - Rennes - Toulouse

Spécialistes en électronique, ces ingénieurs débutants ou bénéficiant d'une première expérience rejoindront une équipe de ventes pour gérer et développer un chiffre d'affaires réalisé sur un secteur géographique.

La maîtrise de l'anglais et la mobilité seront des atouts complémentaires pour les opportunités d'évolution qui seront proposées au sein du Groupe Mesure et Régulation Schlumberger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Christian RIOS. *Service du Personnel, 5 rue Daguerre - 42030 SAINT ETIENNE cedex 2.*

ENERTEC
Schlumberger

MEDIA BA

INGENIEUR MICRO ELECTRONICIEN

POLE TECHNOLOGIQUE REGIONAL
recherche
INGENIEUR MICRO ELECTRONICIEN

MISSION : en bénéficiant du soutien logistique des Laboratoires de recherche de l'Université, il aura à conseiller les industriels et à résoudre leurs difficultés techniques.

PROFIL : ingénieur micro électronicien ayant des compétences en informatique industrielle.
Expérience souhaitée en industrie.

Adresser C.V. et prétentions à :
LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA RECHERCHE
43, rue de Wailly - 63038
CLERMONT-FERRAND Cedex

MEDIA BA

Chef Comptable
Paris **Excellent Salaire**

Notre client, un grand groupe industriel français, 12 usines en France et présent dans plus de 100 pays, recherche pour son siège un chef comptable. Il sera responsable de la coordination des services comptabilité générale, analytique et fournisseur comprenant 20 personnes, et plus particulièrement:
★ du planning de production des états mensuels
★ de l'analyse des écarts
★ du développement des procédures entre comptabilité siège et usines
Les candidats devront avoir:
★ *28 ans minimum*
★ une excellente connaissance des techniques comptables
★ le DECS et/ou une expérience réussie à un poste *similaire*
★ une autorité naturelle et de bonnes capacités relationnelles
Des possibilités de promotion intéressantes seront proposées à un candidat de valeur au sein du groupe.
Veuillez contacter Charles-Henri Dumon au 19 441 831 04 31 ou lui envoyer un c.v. complet + lettre manuscrite sous la réf. 1147 à Michael Page International, 39-41 Parker Street, London WC2B 5LH, United Kingdom.

MP
Michael Page International
Specialists in Finance Recruitment
London - Brussels - New York - Sydney

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC

recherche d'urgence

CADRE COMMERCIAL
de formation supérieure, anglais courant

Le candidat devra avoir une expérience confirmée dans la vente des produits T.V. vidéo, hi-fi, radio et une connaissance parfaite des circuits de distribution.
Rémunération motivante, fixe + prime.
Voiture fournie.

Envoyer lettre man. avec C.V. et photo s/nº 314.398 M, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS Cedex 07, qui transmettra.

Société d'ingénierie informatique de 300 personnes recherche :

Responsable recrutement

De formation supérieure le (la) candidat (e) a une expérience d'au moins 4 ans acquise dans une fonction similaire.
Il (elle) prendra en charge la totalité des procédures de recrutement et en assurera le suivi. Outre des professionnels de cette fonction, nous souhaitons rencontrer des personnes motivées par les aspects relationnels et de communication au sein de l'entreprise. Une bonne connaissance du secteur informatique est un atout. Quelques déplacements en province sont à prévoir.

Pour prendre contact envoyer lettre, CV, photo en indiquant votre salaire actuel, à **EUROSOFT** Service Recrutement 38, Bld Henri Sellier 92150 SURESNES.

EUROSOFT

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

VOUS ÊTES BAC + 2 (H ou F) ET LA VENTE VOUS ATTIRE
± 140.000

Nous sommes une société immobilière numéro 1 du marché parisien, filiale du groupe Bouygues et nous vendons des maisons et appartements en village sur l'ensemble de la région parisienne. Nous cherchons de jeunes commerciaux (H ou F), actifs, tenaces et disponibles, aptes à la fois à conseiller et à conclure avec efficacité la vente. Evidemment, une expérience réussie de vente, même courte, sera un atout.
Notre proposition est de l'ordre de ± 140.000 F (sous forme de fixe + commissions) + frais et vous bénéficierez de l'appui d'un produit performant, soutenu par une publicité offensive.
Merci d'adresser candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à **FYM-Conseil**, *Z.I. de Lann Sévelin, 56850 CAUDAN, en précisant bien la référence* **FC 408.** *Discrétion assurée.*

FYM

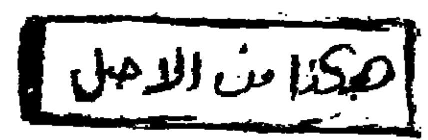
GROUPE BANCAIRE
(R.E.R. Nanterre - Préfecture)
recherche dans le cadre de son expansion

2 CHEFS DE PROJET HF

chargés du développement des nouveaux services à la clientèle, s'appuyant *sur les nouvelles technologies, en particulier dans le* domaine de la monétique.

Le profil demandé est celui d'un ingénieur ou équivalent, ayant 5 à 6 ans d'expérience ; faisant preuve de très bonnes qualités *relationnelles (relations fréquentes avec les clients, équipes* informatiques internes, unités du groupe : direction de l'exploitation, responsables de clientèles).

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions N. 4968 **PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.**



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Droit commercial, Droit des affaires

Jeune juriste de haut niveau

Prendre en charge le secrétariat juridique de sociétés filiales. Réaliser des projets et études spécifiques. Assister les responsables dans la réalisation d'opérations structurelles (prises de participation, fusions, joint ventures...), impliquant des données de droit commercial et de droit des affaires.
C'est la mission que vous propose ce groupe français de 1ère importance, basé à Paris 8ème.

De formation DES minimum (commercial, affaires) vous bénéficiez de 2/3 ans d'expérience indispensable en cabinet ou entreprise dans des fonctions comparables à dominante généraliste. Votre capacité à rédiger parfaitement, vos qualités de synthèse et votre bonne connaissance de l'anglais sont primordiaux.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 114 E, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

APCOREM

LA COMMUNICATION ET LA BANQUE CRÉDIT DU NORD

La Direction de la Communication : recrute

Chargé des relations extérieures HF

Diplômé (e) de l'Enseignement Supérieur, vous avez le sens de l'organisation (conférences, forums, manifestations extérieures, contacts avec la presse et les radios ...) de la maturité et de la méthode.

Des connaissances du milieu journalistique ainsi qu'une bonne compréhension de la banque et de la finance seront des atouts.

Vous avez compris que ce poste, vivant, actif et relationnel, nécessite de rédiger avec aisance et de posséder le goût du travail en équipe.

Une première expérience dans un poste similaire serait la bienvenue.

Ecrire sous la réf. CRE
DIRECTION DU PERSONNEL
6/8, Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Crédit du Nord

INGENIEUR CONSEIL

BANQUE solidement implantée à PARIS crée au sein de son département Ingénierie Financière un poste d'INGENIEUR CONSEIL.

Agé de 35-40 ans, vous avez une expérience d'environ 7 ans (secteur bancaire ou cabinet conseil dans l'ingénierie financière).

Vous aurez pour mission l'expertise et le diagnostic économique et financier d'entreprises industrielles ou commerciales en vue de prise de participation.

Si vous avez l'esprit entrepreneur, envoyez-nous votre C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions, sous la référence 3873, à



(totale discrétion assurée)

MEDIA PA

---

responsable de la comptabilité fonds commun HF

Entreprise Conseils Financiers, située à Paris, comportant une équipe jeune et dynamique, recherche un (e) RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE FONDS COMMUN.

Le (la) Responsable prendra en charge la comptabilité générale de chaque fonds, fera des calculs des valeurs chaque semaine, des dividendes à payer, enregistrement des actions, évaluation des portefeuilles. Il y a de nombreux fonds communs à surveiller. Ce poste conviendrait à une personne ayant de bonnes connaissances de la Bourse, soucieuse des détails et d'un niveau de formation minimum BTS.

Merci d'envoyer votre C.V., photo, salaire actuel, sous réf. 3754-M à I.C.A. 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Prestigieuse Société française de Parfums et Prêt-à-Porter de luxe PARIS

Responsable des licences HF

Rattaché (e) à la Direction Générale pour : • développer, gérer et suivre les différents contrats de licences existants (prêt-à-porter et accessoires), • coordonner les mises en œuvre des Collections et les actions publicitaires, • rechercher de nouveaux contrats sur le marché international.

Une expérience impérative de 5 ans minimum à un poste similaire dans une société performante est à justifier.

Très bonne maîtrise de l'italien et de l'anglais nécessaire.

Ce poste très opérationnel nécessitera environ 50% de déplacements. La rémunération motivante sera liée à l'acquis professionnel du candidat (e).

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous réf. 25022-M

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.
Toutes les candidatures seront traitées de façon très confidentielle.

Animateur de formation

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL, Paris 8è, recherche un animateur de formation.
Jeune diplômé d'enseignement supérieur, maîtrise de gestion, Paris-Dauphine ou IEP, section économique et financière.
Il sera responsable de la conception, de la gestion et de l'animation d'actions de formation relatives à : • l'économie générale • la comptabilité générale et analytique • l'analyse financière • le contrôle de gestion et leur mise en œuvre dans l'entreprise.

Envoyer lettre mansucrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 8507 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes une importante société du secteur tertiaire (1.000 personnes) affiliée à un groupe puissant

nous recherchons un

RESPONSABLE SYSTÈME GCOS 8-IDS/TDS

Vous êtes ingénieur système confirmé :
— 5 ans d'expérience minimum sur la série 66 DPS 8.
Nous vous proposons la responsabilité de l'équipe en place.
Vous maintiendrez, adapterez, optimiserez notre configuration actuelle.
Vous participerez à la définition de notre politique d'équipement et de notre évolution technique.

Merci d'envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae à :
Mme LAFFON - 16, rue Victor-Daix,
92200 NEUILLY-SUR-SEINE, sous la référence A.432.

LABORATOIRES HOECHST

contrôleur de gestion

Les Laboratoires HOECHST, regroupant des activités industrielles et commerciales dans les domaines pharmaceutiques et biologiques (600 MF de C.A.), recherchent un contrôleur de gestion.
Vous avez une formation supérieure en gestion renforcée par une expérience de 3 ans minimum du contrôle de gestion.
Nous vous proposons d'animer une équipe de 3 assistants, responsables de l'élaboration et du suivi des budgets et des plans, ainsi que de la réalisation des études de gestion et du reporting.
Vous prendrez plus particulièrement en charge l'élaboration et le suivi des budgets et plans consolidés au niveau du groupe.
Vous assurerez par ailleurs la réalisation d'études de synthèse et la mise en place de nouveaux outils de gestion.
Lieu de travail : LA DEFENSE.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, s/réf. 447, à Jeanne Faivre d'Arcier - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.



jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

Rowntree Mackintosh

1 500 personnes CA + 1 milliard 2 usines

Lion — Nuts — Folky — Kit Kat — Smarties — Quality Street — Rêve Noir — Lanvin — Menier...

LEADER FRANÇAIS DU CHOCOLAT recherche pour son Siège de MARNE LA VALLEE

ASSISTANT EMPLOI FORMATION

Diplômé ESC débutant, disposant de stages significatifs, vous collaborerez notamment aux missions de recrutement et formation de la direction du personnel.
Pour ce poste évolutif, nécessitant une bonne connaissance de l'Anglais, merci de m'écrire (lettre, CV, photo et prét.) : Michel DASSE, Responsable Emploi Formation, ROWNTREE MACKINTOSH S.A., NOISIEL, 77422 MARNE LA VALLEE Cedex 2.

CONTACTS

La direction de la musique et de la danse

recrute à partir du 1er janvier 1986

UN INGÉNIEUR DE RECHERCHE

pour le suivi et la coordination scientifique des activités de recherche musicale.

Des compétences en informatique musicale sont souhaitées.

Les candidatures écrites accompagnées d'un C.V. détaillé doivent être adressées rapidement au :
Chef de la Division de la Création, de la Recherche, des Industries musicales et de l'Audiovisuel.
Direction de la Musique et de la Danse
53, rue Saint-Dominique, 75007 PARIS.

Constructeur REFRIGERANTS SECS recherche pour Paris

INGENIEUR ou ASSIMILÉ

pour poste Technico-commercial.
Expérience souhaitée.
Envoyer C.V. et prétentions sous référence 42640 à COFAP 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS.

cofap

UNE IMPORTANTE SOCIETE DE MATIERES COLORANTES recherche des

INGENIEURS CHIMISTES ou TEXTILES

pour ses services technico-commerciaux.

Les candidats engagés recevront une formation approfondie prolongée avant leur affectation. Ils devront faire preuve d'une grande mobilité et d'une grande disponibilité.

Envoyer c.v. et photo à Axial Publicité (réf. 1031) 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra directement.

Le centre d'accueil et d'aide aux toxicomanes des Hauts-de-Seine (C.A.A.T. 92) recherche

UN PERMANENT

Expér. travail socio-éducatif souhaitée.

Envoyer C.V. au C.A.A.T. 92, 9, avenue Beauséjour, 92500 RUEIL-MALMAISON.

« ENTREPRENDRE » rech. journaliste. Env. C.V. et prétentions au 14, rue des Bourdonnais, 75001 Paris.

Nous sommes une Société Française de première importance.

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après stage, d'atteindre après un an 10 à 15.000 F mensuels.

Nous leur offrons :
— une formation complète ;
— une activité prenante ;
— un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo à nº 4984, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris. La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— SOIT de bonnes études,
— SOIT la preuve de leur personnalité.

Association d'aide aux enfants recherche :

ADJOINT(E)

AU SERVICE INFORMATION RELATIONS EXTÉRIEURES

Niveau Bac + 2, connaissance documentation, capacité rédactionnelle, bilingue anglais, autres expériences appréciées : tiers-monde, informatique.
Adresser C.V. et lettre manuscrite à Pierre LICHAU, sous référence 4749, 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Org. formation recrute urgent 2 PROFESSEURS native, expérimentés, pour cours ANGLAIS/US. Tél. : (1) 47-37-50-32.

LA VILLE DE MONTREUIL (93)

ouvre un concours pour le recrutement de

DEUX ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL

(ACCOMPAGNATEURS) titulaires d'un diplôme du Conservatoire national ou d'une école de musique contrôlée par l'Etat (piano).

Les candidatures devront être déposées entre le 11 et le 20 décembre 1985.

Adresser C.V., copie diplômes et références à : MONSIEUR LE MAIRE 93105 MONTREUIL CEDEX.

ASSOCIATION A VOCATION INTERNATIONALE A PARIS recherche

COMPTABLE

DUT ou BTS.
— Minimum 2 ans expérience si possible comme comptable unique.
— Parfaite connaissance de l'anglais exigée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétent. s/nº 314.284 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

ORGANISME DE FORMATION recherche

FORMATEURS VACATAIRES

Economie d'entreprise (réf. 801).
Techniques de ventes (réf. 802).
Organisation du temps (réf. 803).
Adressez C.V. en précisant sur l'enveloppe la référence choisie à : IRCOM, 50, rue Gérard, 75013 PARIS, qui transmettra.

La M.J.C. SKYDOM, place Mendès-France, 91200 ATHIS-MONS recrute urgent

ANIMATEUR(TRICE)

permen., anim. globale, coordin. D.E.F.A. ou ÉQUIVAL. Exp. animat. jeunes exigée. Envoyer C.V.

Ville des Mureaux (Yvelines) 35 000 habitants 40 km Ouest de Paris CES, lycée, L.E.P. recrute de toute urgence

UN SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

option jeunesse, titulaire du CAFB pour la responsabilité d'une annexe.
Expérience souhaitée.

Adresser c.v. et photo à : Monsieur le Maire contacter rapidement la bibliothécaire.
Tél. : 30-99-92-12, p. 435.

ABU-DHABI
Urgent Sté RAC recherche

4 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Age min. 35 ans.
Contrat 1 an renouvelable.
Anglais parlé et écrit exigés, pour assurer la formation de personnel de niveau BTS et ingénieurs début. en aéronautique. Une expér. de la formation en électronique à l'étranger est vivement souhaitée.
Se prés. avec C.V. et photo, 6, rue Chaussée-d'Antin, Paris-9e ou tél. pr renseignements au 48-24-62-12 et 42-46-31-37, demander M. BOISNIER.

Société d'assurances recherche à PARIS

CHARGÉ DE RECRUTEMENT

Pr son personnel commercial. Formation psycho terminée ou en cours.
Age souhaité 30 ans environ.
Intégration dans une équipe existante.
Formation complète à ses méthodes et techniques de recrutement et sélection.
Ce poste comporte des déplacements fréquents.
Voiture indispensable.
Ecrire avec C.V. et prét. à : PRÉVOIR, nº 7014, 19, r. d'Aumale, 75009 Paris.

Le Conseil Régional Paris-Ile-de-France ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES ET DES COMPTABLES AGRÉÉS recherche

ATTACHÉ AUX ÉTUDES TECHNIQUES

- Formation universitaire et comptable.
- Bonne capacité rédactionnelle.
- Sens de la communication.
- Esprit de synthèse et d'organisation.

L'INTÉRESSÉ SERA CHARGÉ :
- de coordonner l'expérimentation de l'examen d'activité professionnelle ;
- de participer à la mise en œuvre du nouveau stage (journées d'études, séminaires) ;
- de collaborer aux travaux techniques du Conseil régional.

Il travaillera en liaison avec les élus du Conseil régional, le Secrétaire Général et l'Attaché aux Etudes Juridiques.
Envoyer C.V. et prétentions à M. TOUVET, Conseil Régional OECCA, Tour Maine-Montparnasse, 33, av. du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15.

FILIALE IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Dynamique, 2 ou 3 ans d'expérience en émission-réception VHF-UHF logique et microprocesseurs.

Poste de responsabilités.
Anglais nécessaire.

Ecrire SFTP, 90, rue Victor-Hugo, 93177, Bagnolet Cedex.

Constructeur de Maisons individuelles recherche pour EXPLOITATION LOGICIELS, PAYE

1 RESPONSABLE connaissant le matériel IBM 36.

Possibilités d'évolution sur d'autres logiciels en cours de mise en place.

Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V. et prétent. sous réf. 663 à SWEERTS, 8, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.

CONSEIL - Paris PUBLICITÉ EXTÉRIEURE cherche

COLLABORATEUR

— Environ 25 ans.
— Format. écoles ou Bac+4.
— Permis B+2 ans.
— Déplacements fréquents.

Env. c.v., photo + prétentions sous le nº 314.399 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Radio locale catholique cherche

JEUNE JOURNALISTE MOTIVÉ(E)

Expérience radio, pour journaux du matin.
Env. C.V., photo et prétent. à : R.N.D., 8, r. de la Ville-l'Evêque, 75008 PARIS.

---

représentation offres

Fabricant français de textile haut de gamme, produits finis semi-finis recherche pour la France

UN A TROIS REPRÉSENTANTS

exclusifs pour visite, confectionneurs, détaillants, décorateurs. Secteur à définir. Ecrire avec C.V. s/nº 8068, LE MONDE PUBLICITÉ 5, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

---

secrétaires

ROTHMANS INTERNATIONAL FRANCE recherche une

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

pour son service relations publiques.

— Expér. professionnelle dans ce domaine souhaitée.
— Excellente dactylo, habituée aux contacts.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec prétentions + photo au Service du Personnel, 10, rue Hamelin, 75116 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

FEMME 43 ans, esprit critique, sans contact humain, sans commercial mais pas représent. sans FIXE. Ayant fait formatrice pour jeunes, cherche travail URGENT. Toutes propositions acceptées. Ecrire Mme A.-M. AUZUECH, 3, rue St-Jean, 75017 Paris.

FEMME 43 ans, esprit logique, sans contact humain, sans commercial mais pas représent. sans FIXE. Ayant fait formation pour jeunes, cherche travail URGENT. Toutes propositions acceptées. Ecrire A.-M. AUZUECH 3, rue Saint-Jean, 75017 Paris.

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE Solide expérience des groupes, de l'entretien, de l'évaluation, recherche travail en équipe, de préférance auprès d'adultes ou de jeunes, région Bourgogne, Franche-Comté souhaitée. Etudie toutes possibilités. Ecrire sous le n° 8 077 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cadre 40 ans, maîtrise de droit privé, RECHERCHE EMPLOI DANS ÉDITION LITTÉRAIRE. Ecrire à R. Raphael, 7, rue de Douai, 75009 Paris.

PARFAITE BIL. ANGLAIS exp. secrétariat + IBM – PC ch. poste intéressant (domicile poss.). Tél. : 43-37-61-46.

Femme expérimentée, polyvalente, cherche poste responsable administrative et commerciale, gestion commandes, suivi rel. fournisseurs et clients, dynamique, sens des contacts, bonne notion compta-gestion. Tél. : 43-61-66-61.

Artisane effectue tous travx de traitement de texte et dactylographie. Tél. : 34-61-14-22.

J.H. 32 ans, Doctorats en psychopathologie, anthropologie, sc. polit. Expér. rédactionn. (2 livres publiés). Marketing, radio. Libre de suite. Parle arabe, allem. Cherche empl. st. Temps plein / mi-temps. Etud. ttes propos. M. Chebel, 1, rue du Roi-Doré, 75003 Paris.

DIRECTEUR POUR L'ESPAGNE

J.F. 33 ans, Française possédant nation. espagnole. Espagnol, catalan, allemand, anglais, expérience marché espagnol + liens européens.

POUR CRÉER VOTRE SUCCUR. A BARCELONE

Ecrire sous le n° 3 301 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE DE DIRECTION ET DE GESTION

38 ans, formation CNAM, 10 ans d'expérience conduite de filiales, gestionnaires rigoureux, commercial dynamique, sens aigu de l'entraînement des hommes et du concret. Etudie toutes propositions PME ou Direction Division Paris-province.

Ecrire sous référence 1531, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX.

J.F. CAP photo option labo, ch. place labo ou prise de vue. Ecrire sous le n° 6838 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. maît. DESS psychologue du trav. expér. entreprises., commun., enseig., ch. emploi adm., entrep., autres. 47-62-20-90.

Célib. 60 ans rech. emploi dame comp. auprès pers. âgée, rég. paris., rémunér., nourr., logée, déclarée. Ecr. Mme Duclos, dominicaines, Montalis, 12200 Villefranche-de-Rouergue.

Jeune homme 24 ans, libéré des obligations militaires, diplômé de l'I.P.A.G. - équivalence maîtrise – négoce affaires internationales, recherche emploi stable dans promotion des produits français à l'étranger ou négociateur achats. Anglais et allemand courant. Ecrire sous le n° 8086 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RESPONSABLE DE PUBLICATIONS
36 ans, 8 ans d'expérience communication, réalise revues et journaux : recherche d'idées, conception, enquêtes, reportages, interviews, rédaction, mise en pages, suivi de fabrication. Cherche responsabilités à plein temps dans entreprise, organisation, collectivité locale, région parisienne. Ecrire LOYAL, 48, rue Balard, 75015 PARIS.

DOCUMENTALISTE ICONOGRAPHE
Etudes sup., rompue ttes formes recherches art., litt., histor., polit., éco. réf., pourrait réunir matériaux pr préparation ouvrages, expos. ou rédaction catalogues. Souhaite tâche en rapport avec expérience. Ecrire sous le n° 5837 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. en fin de Doctorat, spécial. chinois et japonais, ch. traductions. T. 42-54-44-03.

Jeune femme bonne présentation, parlant anglais, allemand, espagnol, maîtrise lettres modernes, diplômes secrétariat commercial, psychologie, ch. emploi Paris, pr. banl. Salaire minim. 8.000 F. 43-63-80-24.

Jeune homme, 25 ans, 3e cycle biologie, DESS d'administration des entreprises, expérience dans publicité médicale, cherche poste à responsabilité (marketing, chef de produit) annonceurs ou agences ou dans industrie pharmaceutique ou parapharmaceutique.

Patrick GUERINEAU 46, rue Guy-Môquet, 75017 Paris. Tél. : 42-28-95-65.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) BP 291-09 PARIS.

Vous vous destinez ou vous rêvez

à de hautes responsabilités dans la vie politique des années futures et vous en avez une vision très personnelle. Contactez-nous pour une émission de télévision au 42-99-54-35, le 2 décembre 1985.

DEMAIN

STAGES-FORMATION PROFESSIONNELLE

UNE CARRIERE DANS L'INFORMATIQUE DE GESTION - *Le groupe BTE va former des*

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

SPECIALISATION EN GESTION DE PRODUCTION

Stage conventionné

Durée : 32 semaines dont - Travaux pratiques à mi-temps sur IBM 43 XX (VM, DOS/VSE, COBOL, CICS, DL 1, VSAM) - Stage en entreprise.
Public : Demandeurs d'emploi ou 18/25 ans. Niveau requis : Bac + 3 ou équivalent.

bte

Adresser lettre + CV à BTE, stages «Analystes - Programmeurs» 72, rue Jean Bonal - 92250 LA GARENNE COLOMBES Tél. 47.80.72.65

UNIVERSITÉ PARIS X – NANTERRE INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE

stages de formation :

– ANALYSTE UNIX
Janvier à Juin. Niveau Bac + 2 ans pour licence de TECHNOLOGIE UNIVERSITAIRE. Contenu : Système d'exploitation UNIX, PASCAL, LANGAGE C, APPELS SYSTÈME, BASE DE DONNÉES, réseau et relationnelle, atome et Informix. (Poste 864).

– CADRE EXPORT
stage intensif – Janvier à Mars (Poste 858).

– CRÉATION D'ENTREPRISE
stage intensif - Janvier à Mars (Poste 777).

– ANGLAIS
stage de 24 heures réparti sur 2 semaines. Janvier ou Mars (Poste 866).

– REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
Une semaine en février (Poste 896).

Renseignements et inscriptions : Tél. 47.25.92.34 aux postes indiqués. 200, *avenue de la République* 92001 NANTERRE

GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS

École Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne

TECHNICIENS SUPERIEURS

DUT ou BTS + 3 années d'expérience professionnelle en électronique, informatique ou télécommunications pour une FORMATION D'INGÉNIEUR DIPLÔMÉ filière de formation promotionnelle

Inscription avant le 31 décembre 1985 : E.N.S.T. de Bretagne B.P. 832 - 29285 Brest Cedex - ☎ 98.00.13.30

propositions diverses

VOUS ÊTES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI : SAVEZ-VOUS QUE LA GRAPHO-PSYCHOLOGIE PEUT VOUS AIDER ?

Une bonne analyse grapho-psychologique vous aidera à vous présenter plus facilement chez un employeur potentiel – ou vous permettra de vous orienter vers des domaines plus en rapport avec votre profil.

Demandez sans engagement notre formulaire d'analyse. La confidentialité la plus totale vous est garantie.

Ecrivez ou téléphonez en vous référant à cette annonce.

GRAPHOLOGIE ET COMMUNICATION 9, place des Ternes, 75017 PARIS *Téléphone : (1) 763-63-32.*

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM (près) MAGNIFIQUE DUPLEX, réception, 3 chambres, 165 m², 3 150 000 F. Tél. : 46-24-93-33.

LOUVRE
Immeuble ancien entièrement restauré avec ascenseur. SURFACES 140, 90, 70 m². POSSIBILITÉS DUPLEX. GARBI - 45-67-22-88.

LOUVRE, 140 m²
Imm. XVIIe, grand stand., asc. LIVING, 3 CHBRES, 3 BAINS GARBI. 45-67-22-88.

2e arrdt

PALAIS-ROYAL Fontaine Molière
Bel ancien ét. élevé asc. calme soleil, gd liv. 2 chbres + serv. DE VILERS 42-24-09-37.

6e arrdt

SAINT-SULPICE
Vente 130 m². Conc. Ach. 200 m² R.C. Tél. 47-03-32-44.

STANISLAS
Bel appt classique 220 m², 7 P. sud. 2 services. Doressay 46-24-93-33.

7e arrdt

DUROC 37 m²
2 P. CUISINE, DOUCHE, W.-C. GARBI - 45-67-22-88.

8e arrdt

RUE TRONCHET
2 P., grande entrée, cuisine équipée, bains, w.-c., 5e ét., ascenseur, 800 000 F. DESLANDES - 42-93-66-27.

9e arrdt

9e TRUDAINE
Petite maison individuelle, style atelier d'artiste. Séjour avec cuisine à l'amér. Chambre. Salle de bains. Mezzanine 50 m². 2 caves voûtées 20 m². refait neuf. 430 000 F. Tél. 42-96-48-09 (à part. de 12 h).

BEL IMM. pierre de taille, 6 P. 185 m², chbre service. 1 720 000 F. 48-78-75-90.

16e arrdt

16e NORD, 120 m²
2 200 000 mat. 45-67-47-47.

18e arrdt

MONTMARTRE 2 P. CFT
Mt LAMARCK
2 pces entrée, cuisine, WC 219 000 F.
FACE SACRÉ-CŒUR 320 000 F.
RUE DURANTIN, site except. 370 000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

appartements achats

PROPRIÉTAIRES
IMMO MARCADET recherche à Paris, appts toutes surfaces même à rénover, réalisation rapide. Tél. : 42-52-01-82.

Recherche 1 à 3 pièces PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

ORPI
1re force de vente à Paris recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI 43-27-83-83

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS, rech. en location ou à l'achat Appts de gde clas. pour client. étrangère. Corps diplom.(?) et cadres de sociétés multinationales.
Tél. 45-62-78-99

Pour cadres supérieurs et personnel, importante sté française pétr. rech. à louer Paris et env. appts 2 à 8 p. studios, villas. Loyer élevé accepté. Tél. 45-03-30-33.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. (1) 48-89-89-66 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direc. bx appts de stand., 4 pièces et plus. 45-26-18-95

maisons de campagne

A VENDRE
DAMGAN bourg (Morbihan) Libre
Maison comprenant r.-de-ch. : entrée, salle de séjour, salon (cheminée), salle de bains + 2 autres pièces ; à l'étage : w.-c., 5 chbres (3 petites, 2 grandes). Chauffage électrique par accumulation avec horloge + appentis à usage de cave + bâtiment annexe, le tout sur 824 m², 200 m de la plage. 450 000 F.
S'adr. Me Le Duigou & Proost. Téléphone : (16) 97-41-67-16.

villas

Vends petite villa neuve (RIANS, VAR) sur 1 500 m² ombragés, 350 000 F, négoc. 84-61-50-89, 84-52-03-44.

propriétés

Vds tr. belle pprté (11 pces). JURA sur 1,5 ha. Parc clos. 1 500 000 F négociables. 84-61-50-89/84-52-03-44.

terrains

Banlieue de METZ (57) à vendre terrains constructibles, surface importante. Faire offre à M. Paul JAMMAS, Ferme de la Papeterie, 57157 MARLY.

A VENDRE
TRÈS BEAU TERRAIN
EN SEINE-ET-MARNE près d'OZOIR-LA-FERRIÈRE
Très calme. 1 831 m² en bordure d'une petite mare. Constructible, avec certificat d'urbanisme. Rue viabilisée. 430 000 F (à débattre)
Tél : 48-68-53-55

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France.
INDICATEUR LAGRANGE - fondé en 1876. 5, rue Greffulhe, 75008 Paris. Tél. : 16 (1) 42-66-46-40.

boutiques

Ventes

7e, R. ST-DOMINIQUE, part ; vd murs de bout., bon rapport. Ecr. M. Guillaume, 21, r. Jean-Moulin, 93260 LES LILAS.

bureaux

Locations

Siège social à Paris Bureau ou domiciliation. BUSINESS BURO (1) 43-46-00-55.

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLES TRÈS HAUT NIVEAU
Salle de réunions Domiciliations Secrétariat-Télex Tél. (1) 47-27-15-59

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex, location burx. Ttes démarches pour constitution de société.
ACTE 43-59-77-55

locaux commerciaux

Locations

75020 - 2.000 + 750 + 400 m² SNCF - POSTE - MONTE-CHARGE
94500 750 m² + 120 m BURX
93100 - 400 m² - 200 m BURX
Téléphone : 43-87-67-14.



sports

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS D'AUSTRALIE

Le dernier carré d'herbe

Vainqueur de l'Américain Sadri, le Français Leconte s'était qualifié pour les huitièmes de finale des Internationaux d'Australie où il a été battu 5-7 7-6 (7-4), 3-6, 7-6 (7-5), 6-1 par l'Américain John McEnroe, lundi 2 décembre après un match de trois heures trente minutes. Avec plus ou moins de difficultés, dues à l'état des courts, les autres têtes de série, Lendl, Wilander, Kriek, Edberg, sont arrivés au même stade de la compétition.

Le tableau féminin a connu une seule véritable surprise en seizièmes de finale ; la Suédoise Lindquist, tête de série n° 10, a éliminé en trois sets l'Américaine Schriver, tête de série n° 4, enregistrant ainsi le meilleur résultat de sa carrière sur l'herbe. Les quarts de finale, qui se joueront mardi 3 décembre, opposeront en haut du tableau la tenante du titre, Chris Evert Llyod (Etats-Unis) à la Bulgare Manuela Maleeva, et Catarina Lindquist (Suède) à l'Allemande Claudia Kohde-Kilsch. Tête de série n° 2, la néo-Américaine Martina Navratilova rencontrera en bas du tableau la Tchèque Helena Sukova. Si elle se qualifie pour la demi-finale, Navratilova sera opposée soit à la Tchèque Hana Mandlikova, soit à l'Américaine Zina Garrison.

Correspondance

Melbourne. — Borg n'est jamais venu. Connors a renoncé depuis des lustres. McEnroe en est à sa deuxième tentative seulement : malgré toute leur bonne volonté, les Internationaux d'Australie (25 novembre-8 décembre) quatrième et dernière levée du Grand Chelem, *post-scriptum* oblige d'une interminable saison, cherchent vaille que vaille à imposer leur label de qualité dans un monde saoulé de tennis.

Les garants de la tradition rêvent, bien sûr, d'une réhabilitation définitive et souhaitent que d'ici quelques années Melbourne rejoigne Roland-Garros, Wimbledon et Flushing Meadow au panthéon du tennis mondial. A leurs yeux, il en va de la crédibilité du jeu et de son équilibre international.

Longtemps disputés durant les fêtes de fin d'année, ces Internationaux du bout du monde n'avaient, il est vrai, guère d'arguments à faire valoir pour séduire une armée de mercenaires fatigués par les mille et une campagnes de la saison écoulée. Depuis deux ans, les responsables australiens se sont décidés à changer leurs habitudes. Désormais organisé fin novembre et bientôt début janvier, à nouveau couplé avec l'épreuve féminine qui, paradoxalement, avait toujours connu de son côté un réel succès, ouvert à quatre-vingt-seize joueurs au lieu de soixante-quatre, soutenu par un sponsor entreprenant (Ford), soigneusement couvert par les médias, leur tournoi retrouve petit à petit sa raison d'être. C'est une première étape. La qualité du plateau présente cette année encore, le montant plus que respectable des prix offerts aux compétiteurs (13 millions de francs) ne permettent malheureusement pas aux organisateurs de crier définitivement victoire.

Débarqué à Melbourne au gré d'une effroyable campagne de presse, conséquence d'une escarmouche quelque peu musclée avec un photographe trop curieux, John McEnroe a refroidi l'enthousiasme des Australiens à peine achevée sa première rencontre. Sans ménagement, il a vertement critiqué la mauvaise tenue du court central de Kooyong, trop glissant et donc trop dangereux à son goût. Gratifié pour cela d'une amende de 1 250 dollars avec, à la clé, une suspension de vingt et un jours, le champion américain n'en a pas moins jeté le doute dans l'esprit des organisateurs.

Recouvert d'herbe comme le central de Wimbledon, celui de Melbourne a la particularité d'accueillir deux courts jumeaux utilisés alternativement un jour sur deux. Cette précaution afin de permettre à l'herbe de se reposer un tant soit peu, l'espace de vingt-quatre heures, avant d'être à nouveau sollicitée. Le jardinier de Wimbledon connaît les pires difficultés pour être chaque année à la hauteur de sa tâche. Il ne fait aucun doute que son homologue australien ne parvient que difficilement à assumer ses responsabilités. Celles-ci doivent d'ailleurs connaître un terme prochain. Dans le nouveau complexe que la Fédération australienne prévoit de financer d'ici à 1988 à Jolimont Park, les joueurs devront s'exprimer sur une surface synthétique probablement similaire à celle utilisée à Flushing Meadow. Mieux, le nouveau stade de Melbourne, qui coûtera la bagatelle de 300 millions de francs et comportera au total vingt-deux courts, disposera d'un central à « géométrie variable » susceptible d'être couvert en quelques minutes grâce à un toit amovible étudié pour la circonstance.

Un tel dispositif aurait sans doute ravi Boris Becker, victime dès le premier tour du modeste Néerlandais Michiel Schapers, classé seulement 188e mondial. Le jeune prodige allemand, vainqueur de Wimbledon, ne s'est en tout cas pas fait prier pour remettre en cause l'état d'un terrain trop tendre, arrosé par de nombreuses averses durant toute la semaine qui précéda le tournoi.

Seul, finalement, Henri Leconte n'aura pas été concerné par cette polémique qui alimenta l'essentiel de l'actualité durant la première semaine. Invité à disputer ses deux premiers tours (bouclés en trois sets face à l'Israélien Mansdorf et à l'Américain Sadri) sur deux courts extérieurs, le Français, parfaitement remis de sa blessure à la cheville, est apparu tout à son avantage. Régulier au service, parfaitement concentré, il a quasiment acquis, par la même occasion, sa qualification pour le Masters même s'il devait échouer de peu face à McEnroe.

B. H.

HUITIÈMES DE FINALE

McEnroe (E-U) b. Leconte (Fra.), 5-7, 7-6, 3-6, 7-6, 6-1 ; Kriek (E-U) b. Lapidus (E-U), 6-3, 6-4, 6-3.

Le jardin des dames

Correspondance

Melbourne. — Malgré les problèmes créés dans le tennis féminin par un professionnalisme extrêmement précoce - épuisement nerveux, lassitude morale, usure et « casse » physique, — aucune compétition féminine peut-être ne propose d'authentiques vedettes aussi peu éphémères. De nouveau à Kooyong, les confrontations, devenues à la fois légendaires et routinières se préparent : Navratilova et Evert-Lloyd conservent jalousement leur place. Seule la Tchécoslovaque Mandlikova semble en mesure de troubler la tranquille acquisition de titres et de dollars.

Car les surprises dans le tennis féminin, si elles arrivent encore, sont devenues rarissimes dans les tournois du grand chelem. Après la victoire de l'éphémère Américaine Tracey Austin, à Flushing-Meadow en 1981, il a fallu attendre, le triomphe explosif de Mandlikova, il y a trois mois à New-York, pour voir l'hégémonie trembler sur ses bases. Pourtant, dans le sillage des deux divas, qui se présentent de plus en plus souvent en conférence de presse parées d'or, et maquillées comme pour une superproduction, même la brusque et turbulente Hana, avec ses fausses étourderies de gamine, ses *« vacheries »* bien senties, semble maintenant plus raisonnable, plus domestiquée dans ses propos, moins crue dans ses ambitions affichées.

Sur le court, elle n'a pas perdu un set, mais au fond, elle n'aime guère les tournois de deux semaines ayant du mal, dit-elle, à rester concentrée. Elle a joué efficacement plutôt d'une façon brillante mais ce fut précisément ce qu'elle fit à Flushing-Meadow, avant de débrider son considérable talent en fin de parcours.

« A dix-huit ans, je me suis laissée aller à fantasmer ; je me voyais numéro un le lendemain », nous dit-elle : *« Je n'y pense plus ».* D'autres alors y pensent pour elle. Car, à la bourse des valeurs tennistiques, sa cote est en forte hausse. Affutée physiquement, concentrée, elle peut gagner contre n'importe qui, n'importe où. Avec la troisième retraite (définitive celle-là ?) annoncée ici par l'Anglaise Wade, Hana devient la seule joueuse en pleine activité (Mmes Jausovec et Ruzici ayant pris une demi-retraite) championne d'un tournoi du grand chelem au dehors du duo divin.

Ce fut ici même, à Kooyong, qu'elle remporta son premier grand prix il y a cinq ans. Vraisemblablement, elle rencontrera Navratilova en demi-finale, mais Martina aura à écarter auparavant l'obstacle Sukova sur lequel elle buta, surprise énorme, l'année dernière.

Il semble peu probable que Sukova renouvèle son exploit. *« J'avais de la chance l'année dernière et je ne valais probablement pas alors une finale de grand chelem »,* a-t-elle avoué. Du haut de son mètre quatre-vingt-cinq, la Tchécoslovaque se fit toute petite, comme pour conjuguer le mauvais sort ou pour éviter une punition.

Dans un tel contexte, il n'est guère surprenant qu'Evert-Lloyd à trente ans, qui dut endiguer au deuxième tour une superbe et généreuse attaque de la part de l'américaine Nagelson, repousse encore l'échéance de la retraite. On l'a vue chaque matin s'entraîner avec son mari et son « coach », l'Américain Ralston. Même s'il lui manque, à un infime degré, sa pointe de vitesse de naguère, elle améliore constamment son service, tape plus sèchement ses passings. Le dessin plus net des muscles de ses jambes en dit long sur la volonté de durer qu'elle partage avec Navratilova. Sur l'herbe de Kooyong, où d'autres piétinent et trébuchent, elle, comme Martina, se tient joliment debout encore. Elles ont toutes les deux du « maintien » à revendre.

HALTÉROPHILIE

La Fédération prend du poids

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Disputés dans la trop grande halle de la Maison des sports, les championnats de France d'haltérophilie ont vécu un lourd marathon de six journées sans exploit retentissant. Devant le plateau où se sont succédé cent quatre-vingts épais balèzes, des banquettes à peu près vides. Le président de la Fédération, M. André Coret, développe un argument classique pour expliquer la désaffection du public : *« Nous n'intéressons pas les médias. »*

A la tête des forts en barres sur le plan français depuis 1972 et sur le plan européen depuis 1983, cet homme du Sud-Ouest assène ses certitudes et ses volontés au sein d'une petite famille de dix-huit mille licenciés. Elle est maintenue en état de survie parce qu'elle peut compter sur les avantages officiels que lui confère sa qualité de sport olympique, mais elle ne se prive pas pour autant de luttes internes. Récemment, le directeur national, M. Roger Gerber, en place depuis quinze ans, a été mis à l'écart, et une « guerre froide » a éclaté entre M. André Coret et M. Jean-Paul Rachel, président de la Ligue de l'Ile-de-France et du principal club français, Montrouge.

La grosse dizaine d'athlètes de haut niveau qui passent jusqu'à quatre-vingt cinq heures par semaine à soulever de 20 à 40 tonnes de fonte, selon les jours, aimeraient que toute cette énergie soit réservée au sport. *« Nous gagnerions certainement des places dans les grandes compétitions internationales »,* ne cache pas Daniel Cassiau, vingt-quatre ans, classé cinquième dans la catégorie des 67,5 kilos lors des récents championnats du monde disputés à Stockholm, après avoir soulevé 170 kilos à l'épaulé-jeté.

En haltérophilie, la France vient en queue du peloton des dix meilleures nations. Optimiste, M. Coret estime que le podium est accessible aux prochains Jeux olympiques de Séoul. Un peu moins affirmatif, Daniel Cassiau craint que la suppression de la section haltérophilie de l'INSEP à Vincennes, au profit de structures décentralisées, ne soit un handicap.

Mais la grande faille du système semble plutôt concerner le suivi médical, une donnée essentielle dans un sport de force guetté en permanence par la menace du dopage, auquel depuis deux ans la Fédération internationale mène une chasse impitoyable. Cette action explique la soudaine chute du nombre de records du monde : six cette saison contre vingt-cinq en moyenne habituellement. Un des meilleurs français, Daniel Senet, vient de se faire « pincer » à Stockholm. Le junior Patrice Teilhon avait été accusé de dopage également aux championnats du monde de sa catégorie quelques mois auparavant. Ils ont été suspendus de compétition pour une durée de deux ans.

Ces affaires n'améliorent pas l'image de marque de l'haltérophilie. M. André Coret le reconnaît : *« Nous sommes victimes de notre volonté d'évacuer le mal, car nous jouons la franchise en publiant les noms des athlètes sanctionnés. Tous les sports n'agissent pas ainsi... »* Daniel Cassiau espère que ce cas ne rejaillira pas sur l'ensemble de l'équipe de France. Le futur kinésithérapeute revient au problème de l'organisation médicale qui entoure l'haltérophilie de haut niveau : *« Si elle existait vraiment, personne n'irait chercher d'autres moyens pour améliorer les performances. En réalité, chacun se débrouille par lui-même. Dans ces conditions, il est facile de déraper. Moi-même, je cherche dans les médecines naturelles sans être trop sûr de moi finalement. »*

Mariage avec la musculation

Dans les coulisses de ces championnats de France, le mariage, depuis le 3 novembre, de la Fédération avec celle de musculation et de « Body building » aura permis d'entrevoir l'avenir avec plus de sérénité. La demande est venue des dirigeants du culturisme. M. Coret les a accueillis à bras ouverts, car il est bon d'alourdir la charge par vents contraires. Il préside ainsi 45 000 licenciés environ à partir du mois de janvier. Ces épousailles ont tout de même provoqué le départ de deux membres du comité directeur. Sans doute trouvaient-ils l'union contre nature. L'haltérophilie travaille en force pour enlever prestement les barres à bout de bras. Le culturiste cultive par la répétition l'esthétique de ses muscles. Parfait représentant d'une époque narcissique comme son jeune cousin, l'aérobic, ce sport de miroir draine davantage de « musclors » dans les salles. Il lui manquait l'agrément ministériel pour bénéficier des avantages accordés par l'Etat aux fédérations officielles. Son *alter ego* le lui offre pour son propre intérêt. *« La force fait l'union »,* a écrit opportunément un confrère.

LLIBERT TARRAGO.

VOILE

LA DEUXIÈME ÉTAPE DE LA COURSE AUTOUR DU MONDE

Jeu de quilles

Le départ de la deuxième étape de la Course autour du monde à la voile (*le Monde* daté 29 et 30 septembre) sera donné mercredi 4 décembre au Cap, en Afrique du Sud. Les concurrents devront rallier Auckland, en Nouvelle-Zélande, après 7100 milles dans les « quarantièmes rugissants » de l'océan Indien. Le « maxi » suisse *UBS-Switzerland* de Pierre Fehlmann a gagné la première étape en temps réel (trophée Long John), mais c'est le bateau français *l'Esprit-d'Equipe* de Lionel Péan qui occupe la première place en temps compensé. Eric Tabarly, qui a mis à profit l'étape du Cap pour changer la quille de son « maxi » *Côte-d'Or* afin de l'alléger, risque une pénalisation.

La Course autour du monde ne souffre pas l'improvisation. Pierre Fehlmann, qui navigue depuis huit mois avec son équipage, et Lionel Péan qui a déjà parcouru plus de 25000 milles avec *l'Esprit-d'équipe* l'ont démontré dès la première étape. Eric Tabarly, qui a déjà participé aux trois premières éditions de la course, ne l'ignorait pas, mais, faute d'avoir trouvé à temps un commanditaire pour la construction de son « maxi », il n'a pu suivre la même voie.

Construit en moins de cinq mois par le chantier belge AMTEC sur les plans du Français Michel Joubert, *Côte-d'Or* n'a pu être mis à l'eau qu'en juillet. Après une première sortie décevante dans la course du Fasnet au mois d'août, Eric Tabarly avait déjà fait procéder à quelques travaux pour gagner du poids et accélérer les manœuvres : transformation du carré en soute à voiles, allégements intérieurs, changement d'accastillage, modification du mât, renforcement de la quille et du safran. La première étape de la Course autour du monde a confirmé que *Côte-d'Or*, conçu pour peser 31 tonnes, supportait mal un excédent de poids de 4 tonnes.

Ce poids supplémentaire, qui fatigue les structures et le gréement, explique peut-être en grande partie le délaminage de la coque dans une tempête peu avant l'arrivée au Cap. Selon Eric Tabarly, il transforme surtout *Côte-d'Or* en *« véritable sous-marin lorsqu'il marche vite au vent arrière ».* Or les « quarantièmes rugissants », avec leurs vents portants et leurs vagues hautes comme des collines qui entraînent les bateaux dans de gigantesques surfs, attendent désormais les concurrents de la troisième et de la quatrième étape.

Malgré le règlement qui interdit toute modification dans la conception du bateau en cours d'épreuve, Eric Tabarly a donc choisi d'alléger la quille de *Côte-d'Or* en la ramenant de 16 à 12 tonnes. Il attend désormais la décision de la Royal Naval Sailing Association. Dès le 9 novembre, l'amiral Charles Williams, qui préside cette association, aurait fait deux propositions au navigateur français : continuer la course avec un handicap de un ou deux jours à chaque étape ou renoncer au classement général et disputer les trois dernières étapes avec le nouveau rating du bateau (69,5 au lieu de 68).

Devant ce dilemme, Eric Tabarly préférerait encore la deuxième solution, mais il ne désespère pas de faire admettre au comité de course que la modification du bateau répond à des impératifs de sécurité dans ces mers du bout du monde où tout sauvetage est très aléatoire. Déjà disqualifié pour la deuxième édition, en 1977, pour avoir doté son *Pen-Duick VI* d'une quille lestée d'uranium appauvri, le double vainqueur de la Transat en solitaire n'entend pas devenir le maudit de la Course autour du monde en équipage.

GÉRARD ALBOUY.

BOXE

Saïd Skouma champion d'Europe des super mi-moyens

Le Français Saïd Skouma a conquis le titre de champion d'Europe des super mi-moyens en battant, samedi 30 novembre, le boxeur italo-suisse Enrico Scacchia par KO à la sixième reprise. Il succède à l'Allemand de l'Ouest Georg Steinherr, déchu de son titre par l'Union européenne de boxe.

Elève de Jean Bretonnel, le Parisien Saïd Skouma, vingt-sept ans, atteint la consécration après une première tentative infructueuse, en mai 1984 à Toulouse, contre le Britannique Jimmy Cable. Ce soir-là, Skouma avait envoyé son adversaire trois fois au tapis avant de se faire surprendre par manque de lucidité (jet de l'éponge au 11e round). *« Je vous demande pardon, monsieur Jean »,* avait alors dit le boxeur à son manager, rêvant déjà de revanche.

A Genève, sur un ring où, quatorze ans plus tôt, Roger Ménetrey donnait à la France ce même titre, Saïd Skouma a boxé avec clairvoyance, se reprenant bien après un début de match tonitruant de Scacchia. Bien que très fatigué par six rounds d'une rare violence, il envisageait dès la fin du combat un championnat du monde (version IBF) en avril prochain à Monaco. *« Contre le Portoricain Carlos Santos, le dernier des adversaires de Louis Acariès »,* précisait Jean Bretonnel qui, à soixante-seize ans, venait de vivre son quarante-huitième championnat d'Europe.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CROSS DE VANVES

1. Canario (Port.), les 8 km en 23 mn 28 s ; 2. Arpin, 23 mn 38 s ; 3. Milovsorov (GB), 23 mn 48 s ; 4. Harris (GB), 23 mn 58 s ; 5. Daenens (Belg.), 24 mn 7 s ; 6. Levisse, 24 mn 10 s.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Treizième journée)

Orthez b. *Stade Français 70-66
RCF Paris b. *Monaco 93-90
*Limoges b. Antibes 105-99
*Challans b. Le Mans 106-90
*Caen b. Avignon 85-83
Villeurbanne b. *Vichy 87-83

Classement. — 1. Villeurbanne, 25 pts ; 2. Monaco, 22 ; 3. Antibes, Orthez, Limoges, 21 ; 6. Challans, 20 ; 7. Le Mans, 19 ; 8. RCF Paris, 18 ; 9. Avignon, Caen, 17 ; 11. Vichy, Stade Français, 16.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Vingt-deuxième journée)

*Bordeaux et Paris-SG 0-0
Nantes b. *Bastia 3-2
*Toulouse et Lens 1-1
Toulon b. *Metz 2-0
*Laval b. Nancy 2-0
Nice b. *Auxerre 2-1
*Monaco b. Rennes 1-0
*Marseille b. Brest 3-0
*Le Havre b. Sochaux 1-0
*Lille b. Strasbourg 2-0

Classement. — 1. Paris-SG, 36 pts ; 2. Nantes, 31 ; 3. Bordeaux, 30 ; 4. Lens, 26 ; 5. Monaco, 25 ; 6. Nice, 24 ; 7. Metz, Nancy, Laval, Auxerre, 23 ; 11. Toulouse, 21 ; 12. Toulon, Rennes, 19 ; 14. Marseille, Le Havre, Brest, 18 ; 17. Lille, 17 ; 18. Sochaux, Bastia, 15 ; 20. Strasbourg, 14.

Deuxième division
(Vingt-et-unième journée)

Groupe A

*Saint-Etienne et Gueugnon 1-1
*Alès b. Grenoble 2-1
*Red Star b. Le Puy 1-0
Lyon b. *Montceau 2-0
*Cannes b. Sète 1-0
*Martigues et Nimes 1-1
*Montpellier et Tours 0-0
*Istres et Béziers 0-0
*Thonon et Chaumont 0-0

Classement. — 1. Saint-Etienne, Alès, 28 pts ; 3. Lyon, 25 ; 4. Nimes, Le Puy, Montpellier, Sète, 23.

Groupe B

RC Paris b. *Beauvais 3-0
Mulhouse b. *Guingamp 3-2
*Besançon b. Caen 2-1
Angers b. *Limoges 1-0
*Quimper et Niort 0-0
*Orléans b. Reims 4-1
Abbeville b. *Sedan 2-1
Lorient b. *Rouen 3-2
Valenciennes b. *Dunkerque 2-1

Classement. — 1. RC Paris, 34 ; 2. Guingamp, 30 ; 3. Mulhouse, 29 ; 4. Caen, 23 ; 5. Niort, 22 ; 6. Limoges, Orléans, 21 ; 8. Reims, 20.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dixième journée)

GROUPE A

Poule 1

*Bagnère b. Romans 20 9
Narbonne b. *Lombez-Samatan . 13-6
*Brive b. Graulhet 33-3
*Béziers b. Mont-de-Marsan 47-3
*Toulouse b. Boucau 25-0

Classement. — 1. Béziers, 27 pts ; 2. Toulouse, 26 ; 3. Narbonne, 24.

Poule 2

*Bayonne b. Lavelanet 18- 9
Toulon b. *Pau 25- 6
*Castres b. La Voulte 25-10
*Hyères b. Oloron 15-12
*Valence b. Biarritz 22-18

Classement. — 1. Toulon, 24 pts ; 2. Valence, 23 ; 3. Bayonne et Biarritz, 22.

Poule 3

*Agen b. Montauban 48- 6
*Hagetman b. Tyrosse 19- 6
*Lourdes b. Tulle 28-22
Le Creusot b. *Dax 19-15
*Nîmes b. Aurillac 28- 9

Classement. — 1. Agen, 30 ; 2. Nîmes, 24 ; 3. Hagetman, 22 ; 4. Lourdes, 21.

Poule 4

*Racing b. Bègles 37- 4
Nice b. *Bourgoin 15-13
*Perpignan b. Grenoble 22-13
*Carcassonne b. Tarbes 10- 7
*Montferrand b. Marmande 33- 4

Classement. — 1. Perpignan, 27 pts ; 2. Montferrand, 24 ; 3. Racing, Tarbes et Nice, 22.

Tennis

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

SIMPLES MESSIEURS
(Seizièmes de finale)

Premier quart du tableau. — 1. Lendl (Tch.) b. Testerman (E-U, 41), 6-3, 1-6, 6-3, 6-2 ; Stern (Af-S, 176) b. 10. Gilbert (E-U, 15), 2-6, 6-4, 6-4, 7-5 ; Lloyd (G-B, 74) b. Hlasek (Sui., 40), 6-3, 6-4, 6-3 ; OH 7. Nystrom (Suè., 11) b. J. frawley (Aus., 156), 4-6, 7-5, 6-3, 6-4.

Deuxième quart de tableau. — Schapers (P-B, 187) b. Van Boecker (P-B, 99), 6-2, 6-4, 7-6 (8-6) ; Tim Gullikson (E-U, 147) b. Cahill (Aus., 145), 6-4, 6-3, 3-6, 6-4 ; Masur (Aus., 144) b. Dyke (Aus., 169), 4-6, 6-3, 6-2, 6-2 ; 5. Edberg (Suè., 5) b. Anger (E-U, 33), 5-7, 7-6 (9-7), 6-4, 7-5.

Troisième quart de tableau. — 6. Kriek (E-U, 10) b. Doohan (Aus., 101), 7-5, 6-4, 6-0 ; Lapidus (E-U, 158) b. Woodforde (Aus., 199), 6-7 (7-9), 6-3, 6-4, 2-6, 7-5 ; Wilkison (E-U, 46) b. 12. Annacone (E-U, 18), 7-5, 6-3, 6-3 ; 3. Wilander (Suè., 3) b. Flur (E-U, 95), 6-2, 6-3, 6-2.

Quatrième quart de tableau. — 8. Mayotte (E-U, 13) b. Saad (Arg., 133) 7-6 (9-7), 6-7 (6-8), 6-4, 6-4 ; Zivojinovic (You., 72) b. De Palmer (E-U, 106), 6-7 (1-7), 6-3, 6-2, 6-2 ; 13. Leconte (Fra., 19) b. Sadri (E-U, 38), 7-6 (7-1), 6-3, 7-6 (7-4) ; 2. McEnroe (E-U, 2) b. Odizor (Nig., 77), 6-4, 2-6, 6-4, 6-2.

SIMPLE DAMES
(Huitième de finale)

Premier quart de tableau. — 1. C. Evert-Lloyd (E-U, 2) b. D. Balles-trat (Aus., 30), 6-4, 6-1, 7. M. Maleeva (Bul., 7) b. K. Maleeva (Bul., 48), 6-2, 6-1.

Deuxième quart de tableau. — 10. C. Lindquist (Suè., 14) b. 4. P. Shriver (E-U, 4, 3-6, 6-3, 6-2 ; 5. C. Kohde (RFA, 5) b. 13. J. Durie (G-B, 29), 3-6, 6-1, 6-2.

Troisième quart de tableau. — 6. Z. Garrison (E-U, 6) b. A. Henricksson (E-U, 50), 4-6, 6-1, 6-3 ; 3. H. Mandlikova (Tch., 3) b. 9. W. Turnbull (Aus., 13), 6-3, 6-4.

Quatrième quart de tableau. — 8. H. Sukova (Tch., 8) b. A. Dingwall (Aus., 148), 6-3, 6-1 ; 2. M. Navratilova (E-U, 1) b. A. Kobbs (G-B), 90), 6-3, 6-1.

économie

Le « moins d'Etat » gagne du terrain

Partout l'Etat recule. La vague de privatisation atteint les pays les uns après les autres. Aucun n'y échappe, y compris les pays en voie de développement (Nigéria, Brésil, Inde...) et les pays dit « à économie centralisée », comme la Chine. Les charmes de la propriété privée des moyens de production et d'échange, des usines et des banques, semblent irrésistibles. L'on assisterait comme au début d'une inversion historique du courant qui avait peu à peu, ces dernières décennies, renforcé l'intervention de la puissance publique dans les économies. L'endettement public au Brésil, les pertes des entreprises nationalisées en Autriche, la volonté de trouver des recettes budgétaires afin de baisser les impôts en Grande-Bretagne, autant de raisons différentes mais dont l'aboutissement est le même et qui donne à cette inversion un caractère de « contrainte » quasiment incontournable. Le poids de l'Etat : cause de la crise ou effet de la crise ? On ne sait, mais il ne semble y avoir d'autre choix possible que de le réduire.

Faut-il croire alors, comme nous y invitent les libéraux, que l'histoire actuelle se charge de tordre le cou définitivement aux théories interventionnistes de tout poil keynésiennes ou, pis, marxistes ? Que décidément les affaires ne sont pas l'affaire de l'Etat et que, en conséquence, et à tout jamais, moins il sera, mieux la machine économique se portera ?

Le débat qui s'engage en France mérite qu'on observe la prudence des autres. Celles des pays en voie de développement par exemple, qui donnent sur ce sujet une leçon de pragmatisme aux idéologues du Nord. L'on dénationalise, certes, mais pour renationaliser parfois, le passage de la frontière entre le public et le privé n'est pas à sens unique. Prudence et durée : les dénationalisations de Mme Thatcher, tant vantées par les néo-libéraux qui en font leur modèle, provoquent des critiques de plus en plus partagées, y compris dans les rangs des conservateurs. C'est qu'il est toujours plus facile de vendre les entreprises bénéficiaires et donc impossible d'éliminer toutes les attaques sur le « bradage » et la « privatisation des profits ». Au-delà de la théorie, la bonne question est toujours : quoi vendre et à quel prix ?

L'opposition en France semble prendre conscience peu à peu des difficultés de l'opération. Son coup de foudre pour la « révolution libérale » perd de sa flamme au fil des mois. Les plus avertis ont rejoint dans sa mesure M. Barre, qui vient d'affirmer n'être pas partisan d'une privatisation de Renault. Du programme de dénationalisation de tout le secteur concurrentiel industriel et bancaire, bien peu sans doute sera appliqué. Il restera quelques « privatisations-symboles » et probablement partielles, d'entreprises dont le sort n'en sera d'ailleurs guère modifié si l'on observe que le gouvernement socialiste les a déjà largement dirigées vers les marchés financiers privés et si l'on sait que beaucoup au PS envisageaient de renoncer à la règle des 100 % de contrôle public.

Jean-François Revel affirmait au printemps : *« Il faut résolument plonger dans les eaux froides du libéralisme. »* Jolie formule. Mais le moins que l'on puisse dire est que tout le monde préfère commencer par le petit bain.

ERIC LE BOUCHER.

EN AUTRICHE

Les nationalisations, symbole de gouffre financier

Malgré les pertes importantes d'un secteur public très étendu le programme de privatisation de l'opposition conservatrice reste prudent.

De notre correspondante

Vienne. – Le débat en cours sur les dénationalisations ou les « *privatisations* » mené en Autriche, jusqu'ici en sourdine – aussi curieux que cela puisse paraître dans le pays qui détient, selon l'OCDE, le secteur étatisé le plus important, – vient de gagner une publicité inattendue : l'annonce d'un nouveau désastre chez Voest-Alpine. Le plus grand groupe du secteur public concurrentiel atteindra en 1985 un déficit record de 5,7 milliards de schillings (2,5 milliards de francs).

Voest-Alpine (sidérurgie, métallurgie, aciers spéciaux, équipement industriel, machines, électronique), avec soixante-dix mille salariés et un chiffre d'affaires de 89 milliards de schillings en 1984, aura besoin, selon des estimations prudentes, d'une nouvelle aide de l'Etat de l'ordre de 10 milliards de schillings dans les trois prochaines années. Le groupe, qui depuis 1975 essuie défaite sur défaite, a déjà bénéficié d'une aide financière de 7,7 milliards dans le passé.

Avant cette débâcle de Voest – dont le directeur général, suivi de tous les membres du *présidium*, a démissionné – a eu lieu une opération de sauvetage portant sur 7,3 milliards de schillings et décidée par le gouvernement avec l'appui politique de l'opposition, en vue d'assainir les trois entreprises phares Steyr-Daimler-Puch, Andritz et Heid.

Heid appartient au groupe industriel de la Creditanstalt (CA), la plus grande banque nationalisée du pays, dont les participations industrielles représentent environ 10 % de l'industrie du pays et quelque quarante-deux mille employés. Depuis 1970, la CA a comblé les déficits de ses entreprises en versant environ 9 milliards de schillings.

Les « nationalisées » sont devenues synonymes pour l'Autrichien de firmes moribondes qui au lieu de se moderniser et se reconvertir font la queue pour quémander de l'argent chaque fois que leurs affaires vont mal. Ce triste bilan des activités industrielles de l'Etat-tuteur, qui, soutenu par de tout-puissants syndicats, a mené au bord d'une quasi-faillite le secteur public concurrentiel, très souvent à la suite d'ingérences du gouvernement fréquemment plus politiques que professionnelles, a préparé le terrain au sein du Parti socialiste.

La levée du tabou qui entourait dans le passé le secteur étatisé a été d'autant plus facile que le concept de privatisation développé par le parti d'opposition conservateur OeVP ne remet pas en cause les *« nationalisations historiques »* et préconise une politique de dénationalisation progressive, étalée dans le temps. L'OeVP, qui espère bien pouvoir réaliser son projet à la suite d'un succès aux élections législatives de 1987, ne risque pas d'être accusé de brader les intérêts vitaux de l'Etat, tellement son programme est prudent. Dans les milieux du patronat, le parti a été vivement critiqué pour, notamment, ne pas demander la privatisation pure et simple de l'appareil bancaire.

La propriété pour tous

M. Ferdinand Lacina, ministre socialiste des transports et du secteur public, a enterré le dogme en déclarant que *« la garantie des emplois à long terme n'est possible que dans des entreprises qui font des profits »* et a fixé à compter de 1983 un délai de trois ans aux responsables pour *« sortir du rouge »*. Le déficit budgétaire prévu en 1986 étant déjà de 106,5 milliards, les socialistes seront contraints à ne plus accorder coûte que coûte la priorité aux considérations socio-politiques. D'autant que les résultats ne sont *pas rassurants*. Non seulement l'Autriche qui n'a pas échappé à la désindustrialisation en cours en Europe – les effectifs de son industrie ont diminué de plus de cent mille personnes ces dernières années, – mais, sur les quelque cinq cent soixante mille emplois restants, un bon nombre sont menacés, dans les secteurs aussi bien privé, d'ailleurs, que public.

Les conservateurs se sont inquiétés de la *« nationalisation rampante »* de l'économie autrichienne au cours des quinze dernières années, pendant lesquelles la sphère de l'Etat et du pouvoir politique s'est étendue de façon inexorable par le biais d'un système de plus en plus perfectionné d'aides directes aux entreprises financées par le budget. Ces aides sont passées de 1,4 milliard de schillings en 1970 à 18,8 milliards en 1985. Un dense réseau de *« garanties d'Etat »*, ayant porté en 1983 sur 440,8 milliards de schillings, complète ce système, qui favorise, selon l'opposition, les entreprises nationalisées au détriment des entreprises privées.

Selon un livre publié récemment par un député populiste, M. Wolfgang Schuessel, et intitulé *Moins d'Etat* pour 37 % l'économie autrichienne est gérée directement ou indirectement par l'Etat, ce qui représente un million de salariés sur un total de trois millions et 27 % de la valeur ajoutée industrielle. L'Etat détient pratiquement un monopole dans les domaines de l'électricité, du gaz et de l'eau, dans les transports et les télécommunications, dans le secteur bancaire et dans celui des assurances.

Les arguments des avocats de la privatisation sont nombreux. Le rêve de l'OeVP : faire de l'Autriche un pays d'actionnaires et de petits propriétaires en favorisant la participation aux entreprises et l'actionnariat ouvrier.

M. Mock, chef de l'opposition, souhaite tout d'abord astreindre les entreprises publiques à des critères impératifs de rentabilité, d'autant plus que l'OCDE, dans son dernier rapport, avait souligné que la productivité du secteur industriel privé a augmenté de 1973 à 1983 de 45 %, soit de 3,8 % par an, mais qu'elle était pratiquement stagnante dans le secteur public (+ 1 %, soit 0,1 % par an).

Les conservateurs préconisent plusieurs méthodes pour une privatisation qui, dans la majorité des cas, reste partielle. Pour commencer, ils suggèrent de ramener la participation de l'Etat dans les deux grandes banques nationalisées, Creditanstalt (CA) et Laenderbank, de 60 % à 51 %, notamment en ne souscrivant plus aux prochaines augmentations de capital (1,5 milliard de schillings d'ici à 1988). Les banques, et notamment la CA, seront appelées à se défaire de leurs participations industrielles par la vente d'actifs.

L'Etat, les Laender et les communes devraient se séparer tout d'abord de leurs participations minoritaires et accepter des dénationalisations partout où il n'existe pas *une nécessité publique*. Ainsi, le gouvernement doit vendre au moins un tiers des forêts nationales et surtout, suivant le modèle britannique, vendre les logements sociaux à leurs locataires.

La vente d'un quart seulement des quelque 210 000 logements sociaux dont la Ville de Vienne est propriétaire pourrait rapporter à cette dernière entre 3 et 4 milliards de schillings. Les communes, qui sont actuellement propriétaires de quelque cinq mille entreprises, sont appelées à réexaminer leurs participations.

Avec comme devise *« la propriété pour tous »*, le programme des conservateurs préconise particulièrement la vente directe d'actions aux salariés à des conditions préférentielles ou la cession du capital des entreprises par introduction en Bourse. Pour ceux qui s'inquiètent de trouver insuffisamment d'acheteurs pour les actions, du fait de l'étroitesse du marché financier, un chiffre publié ces derniers jours par la Banque nationale est révélateur : en 1985, les Autrichiens ont souscrit pour environ 15 milliards de schillings d'emprunts étrangers, un exode de capitaux qui a d'ailleurs alerté les responsables de la Banque centrale. Pour les conservateurs, il est cependant indispensable de relancer la vente d'actions cotées en Bourse, qui, pour des raisons historiques, n'a qu'une faible tradition en Autriche (1 % seulement des Autrichiens sont actionnaires), par des mesures favorisant cette forme d'investissement, comme une modification du régime fiscal. Sans ce changement, la Bourse de Vienne continuerait sa vie atrophiée – cinquante et une entreprises sont inscrites à la cote.

WALTRAUD BARYLI.

EN GRANDE-BRETAGNE

British Gas : une privatisation contestée

De notre correspondant

Londres. – La plus vaste opération *de dénationalisation du programme* entrepris par Mme Thatcher sera lancée l'automne prochain. Et selon les estimations du gouvernement, elle pourrait rapporter au Trésor britannique, plus de 8 milliards de livres (environ 92 milliards de francs), soit plus du double du montant de la vente de British Telecom, dont une première tranche a été mise sur le marché, il y a tout juste un an.

Le gouvernement a révélé le 28 novembre, les grandes lignes du projet de privatisation de British Gas. Cette compagnie, qui compte 108 000 employés et dont les bénéfices approchent le milliard de francs, assure l'exploitation des importants gisements de gaz de la mer du Nord, et possède ainsi un quasi-monopole de la distribution de gaz à usage domestique ou industriel.

A la Chambre des communes le leader de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, a déclaré que Mme Thatcher avait déjà « gaspillé » les royalties du pétrole de la mer du Nord et s'apprêtait à agir de même avec le gaz.

Il a demandé *« pourquoi le premier ministre persiste-t-il à vouloir brader les biens de tous, au profit d'un petit nombre ? »* M. Kinnock faisait allusion aux déclarations récentes du ministre des finances qui, en annonçant une accélération de la campagne de dénationalisations (1), a laissé entendre que les recettes ainsi recueillies permettraient de réduire l'impôt au cours des deux prochains exercices. Un allégement destiné surtout aux gros contribuables. Le gouvernement se donne de cette manière le moyen de tenir l'une des principales promesses électorales, avant les prochaines législatives.

Jusque dans la majorité au pouvoir, on critique désormais le désengagement accéléré de l'Etat. L'ancien premier ministre, M. Harold MacMillan, devenu lord Stockton, a retenu l'attention de l'opinion au début du mois, en indiquant que cette politique à court terme relevait de l'expédient, et il a comparé les membres du gouvernement à ces gens qui, pour s'assurer un répit, en viennent à vendre *« l'argenterie de famille »*.

Les syndicats de British Gas dénoncent également le projet, accusant le gouvernement de sous-estimer la valeur de la compagnie. Finalement, disent-ils, il pourrait apparaître que celle-ci aura été cédée *« à moitié de son prix »*. On se souvient que l'an dernier le cours des actions de British Telecom avait doublé, en l'espace de quelques jours après la cotation en Bourse.

Mme Thatcher a répliqué que non seulement les sociétés déjà privatisées *« se portent nettement mieux »*, que lorsqu'elles étaient nationalisées, mais encore que les employés, ont la *« chance »* de pouvoir acquérir une part de leur entreprise.

Mme Thatcher défend son idée d'un nouveau capitalisme *« populaire »*, puisque dans le cas de British Gas comme dans le cas de British Telecom, le gouvernement a pris des dispositions pour qu'une partie substantielle des actions, soient réservées au personnel et à un grand nombre d'épargnants aux revenus modestes.

Cependant, le gouvernement devra répondre aux objections formulées le 27 novembre, à la Chambre des lords, où l'on a fait remarquer que, à la suite des transactions en Bourse, le nombre de petits porteurs de parts de British Telecom venait de diminuer rapidement, et que, désormais, l'ensemble du montant de leurs actions ne représente que 1,5 % du total.

FRANCIS CORNU.

(1) British Airways, l'administration des aéroports, Rolls Royce et la Compagnie des eaux sont notamment sur la liste des sociétés nationales à privatiser en 1986 et 1987.

Le tiers-monde aussi, mais à pas comptés

Le vent de la privatisation souffle jusque sur les pays en développement. Une tendance irrégulière et changeante, beaucoup plus pragmatique que doctrinaire. Lorsque les dirigeants nigérians annoncent, le 27 novembre, leur volonté de *réduire l'emprise de l'Etat sur* l'économie, lorsque le président José Sarney confirme, le lendemain, la renaissance d'un programme brésilien de dénationalisation, le premier objectif paraît essentiellement financier.

Décrété *« en état d'urgence économique »* pour quinze mois, le Nigéria, menacé d'asphyxie par un endettement qui absorbera cette année 40 % de ses recettes à l'exportation, se trouve dans une situation beaucoup plus délicate que le Brésil. Le géant latino-américain, de par ses ressources *naturelles, son potentiel*, voire l'ampleur d'une dette évaluée à 104 milliards de dollars, a encore les moyens de négocier pied à pied avec ses créanciers des modalités de son assainissement.

Mais à Lagos comme à Brasilia, la nécessité d'économiser au maximum les deniers de l'Etat pour réduire les déficits publics a accéléré la prise de conscience sur les méfaits d'un secteur nationalisé devenu pesant, tentaculaire, dévoreur de capitaux. La seule vente au secteur privé de quelque 6% des parts de la compagnie pétrolière brésilienne Petrobras devrait rapporter au Trésor quelque 400 millions de dollars. Parmi les seize autres *entreprises dont la privatisation* est aujourd'hui à l'étude figurent également la compagnie des téléphones *Telebras et Usinimas*, filiale de l'entreprise nationalisée de la sidérurgie Sidebras. De *telles cessions sont présentées* par le gouvernement comme un élément de lutte complémentaire contre les déficits impressionnants.

Tout aussi prudente, l'approche indienne est très différente. La gestion des dirigeants de New-Delhi leur a évité de connaître les affres du surendettement de nombre de pays en voie de développement. Le gouvernement dirigé par M. Rajiv Gandhi n'en cherche pas moins à desserrer le carcan du secteur nationalisé, à petites touches, au nom d'une meilleure efficacité et d'une concurrence interne plus saine. Sans pour autant prôner les délices du *« tout privé à tout prix »*.

Les exemples au sein du tiers-monde pourraient être multipliés, notamment en Asie, au travers des expériences pakistanaise, thaïlandaise, voire chinoise. Aucun ne permet de tirer des conclusions définitives. Parfois séduits au fil de la crise qui les a secoués depuis plus de trois ans par le discours libéral prôné par l'administration Reagan et repris, en beaucoup plus nuancé, par les organisations multilatérales, les pays en voie de développement ne peuvent trouver dans l'évolution des nations industrialisées qu'une matière de réflexion.

Le Trésor britannique voit désormais défiler un nombre grandissant de délégations étrangères intéressées de l'expérience lancée par Mme Margaret Thatcher. Pour les pays du tiers-monde, la découverte de nouvelles voies doit pourtant passer au filtre d'une réalité tenant compte du développement industriel, du système financier existant, de la complémentarité entre *un secteur public souvent irremplaçable* et un secteur privé parfois trop éclaté pour permettre *une relève. Les dernières conférences* organisées sur ce thème ont prouvé l'intérêt croissant suscité par le développement du secteur privé. A condition de ne pas en faire une panacée et d'en évaluer soigneusement les retombées économiques et sociales, particulièrement complexes dans le tiers-monde.

F. Cr

ÉTRANGER

LA CRISE DE L'ETAIN

La Bolivie risque de disparaître de la liste des grands producteurs

La Commission européenne ne fera pas de propositions au Conseil international de l'étain (CEI), ce lundi 2 décembre, à Londres, afin de sauver le marché du métal blanc, en crise ouverte depuis près de six semaines. Les représentants des Etats membres ont, vendredi 29 novembre, à Bruxelles, rejeté la demande en ce sens de la Grande-Bretagne, estimant que l'initiative, face à une dette du CIE estimée à plus de 600 millions de livres, devrait venir des pays producteurs, des banques et des maisons de courtage.

La Grande-Bretagne avait demandé, en début de semaine dernière, une intervention commune des Dix afin de permettre la réouverture des transactions sur l'étain, suspendues à la Bourse londonienne des métaux depuis le 24 octobre dernier. Alors que la Chambre des communes vient de décider d'ouvrir une enquête sur cette affaire, Londres avait averti que, le cas échéant, la justice britannique pourrait saisir les sommes déposées auprès du conseil par les pays membres.

De notre correspondant

La Paz. — Une nouvelle date noire dans le calendrier bolivien : le 24 octobre, que M. Guillermo Bedregal, chef du cabinet économique, a baptisé de *« jour maudit »*. Maudit, parce que la suspension des opérations sur l'étain à la Bourse des métaux de Londres a provoqué l'effondrement des cours. Le prix de 5,5 dollars la livre risque de tomber à 4,5 et même à 3,5 dollars au cours des prochaines semaines.

C'est le coup de grâce pour l'économie bolivienne qui repose en grande partie sur l'exportation du métal blanc, une activité qui était déjà largement déficitaire puisque les coûts d'exploitation dépassent les 10 dollars la livre fine. En Bolivie, à la différence des autres pays producteurs comme la Malaisie, l'Indonésie ou le Brésil, on ne cueille pas l'étain à fleur de terre, mais on l'arrache à la roche à 800 mètres sous terre, dans des galeries épuisées par quatre-vingts ans d'exploitation).

Cette chute des prix va représenter un manque à gagner évalué à 150 ou 200 millions de dollars, une perte immense pour ce pays où le montant annuel des devises provenant de l'exportation ne dépasse guère les 700 millions de dollars. L'association des producteurs d'étain a lancé un cri d'alarme, car la moitié des deux mille mines boliviennes — des petites mines pour la plupart — vont devoir fermer leurs portes. L'exode des familles de mineurs des Andes vers la vallée tropicale du Chapare, en plein essor depuis quelques années grâce à ses plantations de feuilles de coca, a commencé.

Les gens du sous-sol n'y perdent pas au change : leur salaire pour extraire le « métal du diable » n'arrivait pas à 30 dollars. En foulant l'herbe sacrée de l'Inca dans les puits de macération pour préparer la pâte de base (ou sulfate de cocaïne), ils peuvent gagner dix, où même quinze fois plus, tout en préservant leurs poumons du cancer des mines, la silicose.

L'effondrement du prix de l'étain est d'autant plus dramatique pour les Boliviens qu'il survient à un moment de grandes mutations dans les structures économiques du pays. En effet, le régime que préside M. Victor Paz Estenssoro, depuis le 6 août, leur a imprimé un virage de 138 degrés : après avoir signé, en octobre 1952, le décret de nationalisation des mines, mettant ainsi un terme à l'omnipotence des *« barons de l'étain »* qui contrôlaient la quasi-totalité de la production, le chef de l'Etat a décidé de gouverner, pour son quatrième mandat, non plus sous le signe du nationalisme révolutionnaire, si ce n'est sous celui du néo-libéralisme.

Arrêt de mort

C'est ainsi que la COMIBOL, l'entreprise nationalisée, constituée sur la base des vingt et une entreprises qui avaient appartenu aux barons avant l'expropriation — elle emploie vingt-sept mille travailleurs, produit 9 000 tonnes de minerai par an, mais enregistre un déficit annuel de 120 millions de dollars, — est en voie de décentralisation et de régionalisation. Elle doit être morcelée en quatre entreprises, autonomes aussi bien sur le plan de la gestion que sur celui de la rentabilité commerciale.

Pour certaines mines de l'Etat, cette décision est un arrêt de mort. Il en est ainsi de Corocoro et Matilde, qui travaillent à perte depuis des années mais qui étaient soutenues par les unités rentables de COMIBOL. Elles vont désormais dépendre de l'entreprise du Nord qui, au nom de la rentabilité, essayera de les brader au secteur privé, et, si elle n'y parvient pas, les déclarera en faillite. Les mines de Siglo XX et Catavi, qui ont financé l'essor de l'agriculture et du pétrole dans les provinces orientales, devraient subir le même sort, bien qu'elles disposent d'énormes réserves mais difficilement exploitables à court terme.

La crise de l'étain est d'autant plus grave pour la Bolivie qu'elle s'accompagne d'une chute de la production. Pendant le premier trimestre de 1985, celle-ci a enregistré une baisse de près de 45 %, en comparaison de la même période de 1984, suite à deux grèves générales des travailleurs. Une nouvelle grève générale a paralysé la production pendant le mois de septembre, en protestation contre les mesures prises le 29 août (dévaluation du peso, suppression des subventions aux produits de première nécessité, décentralisation de COMIBOL, etc.). Au lieu des 14 000 tonnes de 1984, la Bolivie risque de ne produire que 9 000 tonnes cette année... et donc de disparaître de la liste des grands producteurs d'étain.

Le gouvernement a demandé un prêt de secours de 85 millions de dollars au Fonds monétaire international. C'est une requête bien modeste, puisque le COMIBOL a une dette de 300 millions de dollars et que 500 millions seraient nécessaires pour rentabiliser l'exploitation des gisements.

NICOLE BONNET.

● **Brésil-FMI : les discussions à nouveau au point mort.** — Les relations difficiles du Brésil et du Fonds monétaire international sont à nouveau au point mort. A l'issue de deux jours de discussions avec le FMI et l'administration américaine, le ministre brésilien des finances, M. Dilson Funaro, a déclaré que son pays ne cherchait plus d'accord de quelque type que ce soit avec le Fonds. On voit mal désormais comment le vaste projet de rééchelonnement de 45,3 milliards de dollars d'échéances brésiliennes — sur une dette globale estimée à 104 milliards — pourrait se concrétiser. Les discussions entre les Brésiliens et les représentants de quelque sept cents banques créancières avaient été abandonnées lorsqu'en février dernier le FMI avait suspendu ses crédits en raison de l'incapacité du Brésil à tenir ses engagements

LES SUITES DE L'AFFAIRE MATEOS

L'ancien président de l'empire Rumasa a été extradé de RFA et écroué en Espagne

De notre correspondant

Madrid. — M. José Maria Ruiz Mateos sera finalement jugé dans son pays. Celui qui fut, jusqu'à sa nationalisation, le président du plus grand holding privé d'Espagne, Rumasa, mais qui n'était plus, depuis belle lurette, qu'un fugitif, a été remis dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre à la justice espagnole par le gouvernement allemand. Interrogé dès son arrivée à Madrid par le juge chargé des délits monétaires, M. Luis Lerga, il a ensuite été écroué à la prison d'Alcala.

C'est le 23 février 1983, moins de deux mois après leur arrivée au pouvoir, que les socialistes avaient décidé l'expropriation du holding Rumasa. L'affaire provoqua un choc dans le pays. Employant plus de cinquante mille personnes, le holding était devenu une véritable pieuvre étendant ses tentacules dans toutes les directions, du secteur vinicole à la banque et des grands magasins à l'hôtellerie. En ces temps de crise, M. Ruiz Mateos rachetait sans désemparer les entreprises au bord de la faillite, assumant apparemment sans difficulté les passifs les plus lourds.

Au lendemain de l'expropriation, le ministre de l'économie, M. Miguel Boyer, démonta devant un Parlement stupéfait les rouages de l'« empire Rumasa » : falsifications comptables, délits fiscaux, bilans artificiellement « gonflés », retenues sur les salaires versées dans les caisses au lieu d'être remises au fisc, concentration de risques illégale dans les banques du groupe. Le colosse reposait sur des pieds d'argile. L'expropriation avait permis d'éviter la catastrophe, pouvait affirmer M. Boyer sans crainte d'être démenti. Neuf jours plus tard, M. Ruiz Mateos quittait discrètement l'Espagne et s'installait à Londres.

Il n'en allait pas moins continuer à défrayer la chronique dans son pays, multipliant les déclarations fracassantes qui faisaient la « une » *des journaux espagnols. L'intéressé* assurait qu'il était victime d'un gigantesque complot où étaient impliqués, pêle-mêle, le roi Juan Carlos, les socialistes, la banque privée et l'Opus Dei. Il ne pouvait, ajoutait-il, rentrer dans son pays où le gouvernement ne manquerait pas de le faire assassiner. Ses affirmations souvent rocambolesques n'allaient pas tarder à décourager ses derniers partisans : l'opposition conservatrice, qui avait un moment critiqué l'expropriation, prenait prudemment ses distances, tandis que ses avocats renonçaient les uns après les autres. Pendant ce temps, les principales entreprises de son holding étaient progressivement reprivatisées par les autorités.

Pas une mauvaise affaire

Le gouvernement britannique refusa, au bout d'un an, de prolonger son permis de résidence, et M. Ruiz Mateos se rendit alors aux Etats-Unis. De retour en Europe, il fut arrêté à l'aéroport de Francfort le 25 avril 1984, en vertu d'un mandat délivré par Interpol, et mis en liberté provisoire trois mois plus tard contre une caution de 10 millions de deutschemarks. Le 29 mars dernier, après une longue bataille juridique, la cour d'appel de Francfort accordait à Madrid son extradition. Ses recours successifs allaient être rejetés les uns après les autres : le 14 août, le tribunal constitutionnel de Karlsruhe ratifiait la sentence de la cour de Francfort. Le 8 novembre, le tribunal administratif de Wiesbaden rejetait sa demande d'asile politique.

Paradoxalement, M. Ruiz Mateos ne fait pas une mauvaise affaire en rentrant dans son pays. En effet, la RFA n'a finalement accordé l'extradition que pour deux des sept chefs d'accusation présentés par l'Espagne, les seuls pour lesquels il pourra donc être jugé : ceux de falsifications comptables (le patrimoine des entreprises du groupe était systématiquement surévalué) et d'escroquerie (des transferts bancaires totalement fictifs étaient enregistrés pour dissimuler la concentration de risques).

Quant aux autres délits plus graves qui lui étaient imputés — de nature fiscale et monétaire pour la plupart — ils ne sont pas inclus dans le traité d'extradition liant Bonn et Madrid. Dans ces conditions, M. Ruiz Mateos pourrait finalement bénéficier d'un verdict relativement clément, ce qui ne manquerait pas d'être embarrassant pour le gouvernement socialiste, qui n'avait pas paru très pressé, au lendemain de la nationalisation, de mettre la main sur lui...

THIERRY MALINIAK.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —		Rep. + ou dép. —	
$ E.-U.	7,6600	7,6630	+ 35	+ 50	+ 70	+ 100	+ 220	+ 320
$ can.	5,5275	5,5337	— 31	— 12	— 53	— 20	— 140	— 48
Yen (100) ...	3,7762	3,7795	+ 15	+ 28	+ 48	+ 70	+ 275	+ 335
DM	3,0506	3,0530	+ 105	+ 118	+ 203	+ 221	+ 583	+ 637
Florin	2,7113	2,7133	+ 67	+ 76	+ 126	+ 142	+ 365	+ 411
F.B. (100) ...	15,0314	15,0432	+ 24	+ 76	+ 56	+ 152	+ 181	+ 510
F.S.	3,6987	3,7019	+ 160	+ 177	+ 300	+ 324	+ 852	+ 921
L (1 000) ...	4,4822	4,4865	— 292	— 232	— 478	— 410	— 1199	— 1069
£	11,3866	11,3987	— 293	— 248	— 540	— 473	— 1371	— 1186

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 11/16	4 13/16
Florin	5 3/4	6	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6
F.B. (100) ..	7 3/4	8 3/4	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8
F.S.	1	2	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
L (1 000) ..	20	30	15 1/2	17 1/2	14 7/8	16 1/8	14 1/8	15
£	11 5/8	11 7/8	11 9/16	11 11/16	11 9/16	11 11/16	11 5/16	11 7/16
F. franç. .	8 5/8	8 7/8	10	10 3/4	10	10 3/4	10 3/4	11 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

REPÈRES

Dollar : toujours faible à 7,64 F

Après une remontée initiale, et très brève, à 7,67 F, le dollar est retombé, lundi 2 décembre, à 7,64 F, son cours à la vieille du week-end. A Francfort, il est, de même, revenu à 2,5660 DM, *après une pointe fugitive à 2,5160 DM. A Tokyo, en revanche, il* s'est raffermi à 203 yens, contre 202 yens, signe que la revalorisation de la monnaie japonaise est stoppée pour l'instant. A Paris, le cours du deutschemark s'est établi à 3,05 F, contre 3,0510 F vendredi 29 novembre, ce qui signifie que, pour l'instant, les déclarations de M. Stoltenberg, ministre des finances de RFA, sur un nécessaire réalignement du SME, n'ont pas eu de répercussions directes sur les marchés des changes.

Hausse des prix : mécontentement en Grèce

En Grèce, les prix de plusieurs produits laitiers, du café, de certaines boissons ont augmenté de 15 % en moyenne au cours du week-end. La hausse des prix des carburants (+ 9,6 % en moyenne) a, pour la troisième fois de l'année, pris de court les automobilistes et provoqué la colère des chauffeurs de taxi. D'ici à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine, les tarifs de l'électricité (+ 15 %), de la compagnie Olympic Airways (17 % à 25 %), de l'eau, du téléphone, des chemins de fer seront également relevés. Ces hausses ont accru un mécontentement déjà grand depuis le plan d'austérité annoncé à la mi-octobre, dont l'une des dispositions est de désindexer partiellement les salaires par rapport à une hausse des prix qui pourrait atteindre 23 % cette année, contre 18,5 % en 1984.

FINANCES

« Un réajustement des parités au sein du SME sera nécessaire » déclare M. Stoltenberg, ministre des finances de RFA

A la veille du conseil européen à Luxembourg, M. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances de RFA, a jeté un beau pavé dans la mare en déclarant, dimanche 1er décembre, dans une interview accordée a la station Deutschland Funk, qu'un *« réajustement des parités au sein du Système monétaire européen (SME) sera nécessaire. Nous avons 2 % d'inflation, même moins en ce moment; les Français considèrent un recul à 5 % ou 5,5 % comme un succès, les Britanniques ont un même ordre de grandeur; les Italiens 10 %. Aussi avons-nous de bonnes raisons de penser qu'un tel réajustement se produira à un moment indéterminé. Nous avons eu le dernier réajustement, il y a deux ans et demi, à l'exception de la dévaluation de la lire cet été. Personne à l'époque (mars 1983) n'avait escompté que les parités décidées alors auraient duré aussi longtemps : il convient donc d'être prudent dans nos prévisions. Quelque soit le jour où il aura lieu, ce nouveau réajustement ne sera pas un processus dramatique. »*

Tout en restant très prudent (il ne précise pas dans quel délai se produira le réajustement), M. Stoltenberg dit tout haut ce que les milieux financiers européens se répètent depuis des mois, à savoir qu'une réévaluation du mark est inévitable, et que le plus tôt sera le mieux, affirmation dont ces colonnes se sont faites l'écho à plusieurs reprises. L'Allemagne, après une éclipse en 1980 et 1981, est redevenue *« l'homme fort de l'Europe »*, avec un excédent commercial énorme (80 milliards de marks, soit 240 milliards de francs en 1985, et probablement, 88 milliards à 100 milliards de marks – 264 milliards à 300 milliards de francs – en 1986) et une balance des paiements, elle aussi excédentaire de 35 milliards de marks (105 milliards de francs) en 1985 et peut-être de 50 milliards de marks (150 milliards de francs) en 1986. Dans leur rapport d'automne, les quatre grands instituts de conjoncture d'Allemagne fédérale estiment que ces excédents *« irritent grandement les partenaires étrangers de l'Allemagne »*.

En conséquence, ils prévoient, pour 1986, une réévaluation du mark contre la plupart des monnaies européennes, en fait le franc français, le franc belge, la lire et la couronne danoise. Dans sa déclaration (que M. Bérégovoy, son homologue français, de sa mairie de Nevers, a jugée *« inopportune et inconvenante »*, effectuée, surtout *« sans contacts préalables »*), le ministre des finances de RFA estime qu'il sera indispensable de *« remettre les pendules à l'heure »*, opération rendue inévitable par les écarts cumulés d'inflation entre les partenaires de la CEE. En ce qui concerne la France, sa monnaie s'est réévaluée par rapport au mark, depuis deux ans et demi, puisque le cours de la devise allemande n'a augmenté, à Paris, que de 1,7 %, passant de 3 francs fin mars 1983 à 3,05 francs actuellement.

C'est très peu si on tient compte de l'écart cumulé d'inflation entre les deux pays, de près de 8 % en ce qui concerne les prix de détail et de 4,5 % à 5 %, ou davantage, pour les coûts salariaux. Selon des estimations prudentes, la réévaluation du franc par rapport au mark serait de 4 % à 6 % depuis mars 1983. Ce phénomène ne manque pas d'affecter la compétitivité des produits français en RFA, la plupart des industriels assurant qu'ils exportent de plus en plus difficilement outre-Rhin, certains d'entre eux affirmant même que la perte de compétitivité sur les marchés allemands atteint 10 %.

En dehors de ces estimations souvent délicates, un fait est certain : le mark est désormais sous-évalué en Europe, et cet état de fait ne peut être que renforcé par sa remontée rapide par rapport au dollar. Après une longue période de stabilité, celle-ci commence à faire naître des tensions au sein du SME. La Banque de France a accumulé des réserves de devises considérables, la contrepartie des capitaux étrangers qui, attirés par les taux d'intérêt élevés pratiqués à Paris (le double des taux allemands) va, sans doute, avoir à défendre le franc d'ici aux élections de mars 1986. Cette perspective explique peut-être les propos de M. Stoltenberg, peu soucieux pour l'instant de donner son accord au plan Delors d'institutionnalisation du SME et de réduire l'autonomie de la Banque centrale allemande. Depuis cinq ans, les choses n'ont pas changé outre-Rhin.

FRANÇOIS RENARD.

POUR ÉVITER DES MOUVEMENTS DE PANIQUE

La Bourse de Singapour suspend ses cotations après une importante faillite industrielle

Les autorités de la Bourse de Singapour, une des plus importantes du Sud-Est asiatique après Tokyo et Hongkong, ont décidé d'interrompre toutes les transactions à compter de ce lundi 2 décembre, pour une durée indéterminée. Cette décision, annoncée la veille, est sans précédent dans l'histoire du marché.

Elle a été prise en vue d'éviter le mouvement de panique que la faillite du groupe Pan-Electric Industries aurait pu causer.

M. Ong Tjin, président du Singapore Stock Exchange, a demandé à son homologue de la Bourse de Kuala-Lumpur, où des actions de nombreuses entreprises de Singapour sont cotées, de prendre une mesure similaire.

Affaire créée en 1960 et spécialisée dans le sauvetage en mer, l'immobilier, les industrie hôtelière et manufacturière, Pan-Electric Industries (soixante-huit filiales) est en état de cessation de paiement. En 1984, ses pertes se sont élevées à 1,7 milliard de francs environ, et son endettement se situe entre 350 millions et 400 millions de dollars de Singapour (1,3 à 1,5 milliard de francs).

Appelées à la rescousse pour renflouer l'affaire, les trente banques créancières, locales et étrangères, ont, après onze jours de négociations serrées, finalement refusé d'apporter leur concours à la firme pour l'aider à faire face aux échéances qu'elle ne pouvait plus honorer. M. Tan Koon Swan, homme d'affaires malais et politicien bien connu, qui est indirectement actionnaire à 22,6 % de Pan-Electric, a lui aussi renoncé. *« Mes propositions n'ayant pas été retenues, je ne me tiens pour aucunement responsable »*, a-t-il déclaré.

La faillite de la Pan-Electric Industries, une des plus grandes entreprises de Singapour, intervient au plus mauvais moment. En expansion durant des années, l'économie du pays est en crise, et, selon les dernières prévisions, son PNB devrait baisser de 2 % en 1985. Ce naufrage industriel risque de lui porter un coup sévère.

AFFAIRES

M. Roger Lemiale quitte la présidence de la Fédération nationale des agents immobiliers

Le trente-neuvième congrès de la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers) se tient à Paris les 2 et 3 décembre sur un double thème : le rôle du marché de l'habitat ancien dans un plan de relance de la construction et la nécessité d'une législation nouvelle en matière de loyers. La séance de clôture sera présidée par M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports. Ce congrès verra le départ de M. Roger Lemiale, après dix ans de présidence, et l'arrivée de M. Jacques Louguet, élu en mai dernier (*le Monde* daté 5-6 mai) et qui prendra ses fonctions le 1er janvier prochain.

Une vocation d'avocat

Son rêve de gosse, c'était d'être avocat. Après avoir été géomètre, en 1946 – il avait vingt-cinq ans, – il est devenu agent immobilier, un peu par hasard, alors qu'il cherchait à s'installer à son compte. C'était à Maisons-Laffitte, dans les Yvelines. Tout de suite, M. Roger Lemiale s'est senti du goût pour le syndicalisme professionnel, au moment où le métier d'agent immobilier prenait corps, où la copropriété se répandait, où de nouveaux investisseurs s'intéressaient au marché du logement. Le congrès de la FNAIM sera le dixième et le dernier de sa présidence. La vie et ses détours, réalisant, sous une autre forme, ses aspirations d'enfant, auront fait de lui l'avocat de sa profession, toujours trop décriée à son gré. Il aura beaucoup fait pour en améliorer l'image, fier de voir de jeunes diplômés s'y lancer, reconnaissant pourtant que le sérieux et le professionnalisme ont encore de nombreux progrès à faire.

Grand, une tête massive, le cheveu souple, la moustache fine et les sourcils bien dessinés, Roger Lemiale a su, avec une élégance un peu fin de siècle, mêlée d'une grande liberté d'allure et de ton, faire reconnaître les agents immobiliers comme des professionnels, d'abord par les responsables des principales familles de la construction et du bâtiment, mais aussi par les pouvoirs publics, toujours à la recherche d'interlocuteurs représentatifs, et par la presse, avide de chiffres sur une activité statistiquement insaisissable. Les notes de conjoncture de la FNAIM, pour imparfait que soit l'outil – des questionnaires remplis par les adhérents de la Fédération, – donnent tous les six mois un aperçu intéressant du marché du logement, en région parisienne et dans les grandes villes de France.

La grande affaire des agents immobiliers, depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir, a bien sûr été la loi Quilliot, qu'ils ont déchirée à belles dents. M. Lemiale eut à naviguer au plus près, faisant appel au président de la République par lettre ouverte publicitaire avant le vote de la loi, puis mettant au point un *vade mecum* à l'usage de ses troupes, dont une bonne partie étaient prêtes à basculer dans une opposition sans nuances.

Après une telle activité nationale, il est certain que l'agence « Roger G. Lemiale » – G. pour Germain, presque à l'américaine – à Maisons-Laffitte, va paraître bien étroite à cet homme avide d'espace et de mouvement, amateur de voyages au long cours en camping-car, à travers les continents. *« S'il n'y avait pas les enfants, j'aimerais aller jusqu'en Chine par le transsibérien... »*, dit-il.

La Confédération générale des PME – dont il est vice-président de la branche « prestataires de service », – après avoir renoncé à présenter des listes aux élections des conseils régionaux, a sollicité de tous les partis politiques (Parti communiste excepté) l'accueil sur leurs listes de candidats « socio-professionnels sans engagement politique ». Seule l'UDF a accepté, le RPR ayant refusé cette neutralité de principe. Rien n'est fait, mais M. Lemiale reste candidat à la candidature, bien que l'entrée « en politique » le gêne, car il ne veut être prisonnier de personne. Conseiller régional ? Cela le tenterait, il ne le nie pas, surtout par *« le caractère économique de l'action à mener »*, précise-t-il...

JOSÉE DOYÈRE.

SOCIAL

LE CONGRÈS DE L'UNIOPSS

L'Etat ne doit pas se désintéresser de l'aide aux plus faibles

De notre correspondant

Lille. – *« La crise multiplie les situations de misère extrême. La montée des individualismes tendrait à rendre acceptable l'existence des laissés-pour-compte, d'exclus, de perdants, comme un mal nécessaire »*, expliquait M. Hugues Feltesse, directeur national de l'UNIOPSS (Union nationale des organismes privés sanitaires et sociaux), en présentant le thème du congrès que celle-ci a réuni du 26 au 28 novembre à Lille : « Crise, personnes en danger : les associations face aux mutations. ». Un cri d'alarme, car la crise économique est aussi celle de la solidarité.

« La solidarité est gravement menacée alors qu'elle est plus nécessaire que jamais », note M. Bloch-Lainé, président de l'UNIOPSS. *« Le processus de marginalisation des faibles s'aggrave et devient plus rapide. La crise fait tomber dans le quart-monde des catégories nouvelles. L'absence de travail rémunéré rend soudain insolvable au point de faire perdre tout logement, de faire tomber dans la sous-alimentation, de dégrader la santé et de pousser à la délinquance. Les précarités s'enchaînent, s'additionnent, s'entretiennent les unes les autres. Et les plus nécessiteux sont souvent les plus mal secourus. »*

M. Bloch-Lainé a dénoncé les réponses ambiguës que la crise peut susciter dans le corps social : *« La foi dans l'Etat-Providence se trouvant ébranlée, on passe de la mise en doute de ses capacités à la révision de ses devoirs. C'est là qu'il importe d'être vigilant »*. Si le président de l'UNIOPSS admet qu'*« il y aurait danger à faire de toute personne se sentant ou se voulant faible l'objet passif d'efforts accomplis pour elle et sans elle »*, que *« la solidarité des Français ne peut plus être aussi monolithique, aussi opaque, aussi anonyme »*, que l'autorité centrale est devenue *« trop lourde et trop pointilleuse »*, *« son excessive discrétion serait dangereuse »*.

De même, le rôle des associations, fortes dans le secteur sanitaire et social – l'UNIOPSS en rassemble six mille employant deux cent cinquante mille salariés – doit être *« une multiplication des solidarités d'appoint, en soutien à la vaste et lourde solidarité »*, de l'addition des générosités militantes aux prestations légales, de l'incitation à la prise en charge des usagers et de leur entourage par eux-mêmes. Mais elles ont besoin de l'Etat : M. Bloch-Lainé s'est demandé si la crise ne va pas donner au transfert de compétences prévu par la loi qui accompagne la décentralisation l'allure d'une disparition. *« L'Etat est appelé à agir autrement mais à agir encore. »*

En réponse, Mme Georgina Dufoix a souligné que la création du conseil départemental du développement social peut être *« l'outil d'une politique plus innovante »*. Elle a prôné une politique de contrats avec les associations. Elle a aussi invité celles-ci à se faire les porte-parole d'une politique d'insertion, notamment pour les immigrés : *« Nous avons, vous avez des valeurs à défendre – tolérance, accueil – que le débat politique ne doit pas occulter... J'ai besoin que vous disiez que vous êtes favorables, puisque vous l'êtes dans votre action, à l'accueil des femmes et des hommes différents, c'est-à-dire les immigrés, mais aussi tous ceux qui à un moment de leur vie peuvent être différents »*, jeunes sans emploi, chômeurs en fin de droits, vieillards en perte d'autonomie, handicapés...

JEAN-RENÉ LORE.

Quand le travail volontaire change l'image du « bénévolat »

La « dame patronnesse », qui consacrait quelques après-midi par semaine à visiter les malades ou à aider les personnes âgées, est en voie de disparition. Le « volontariat » a remplacé le « bénévolat » si l'on en croit le Centre national du volontariat (1), qui vient de fêter son dixième anniversaire.

L'évolution a été rapide. Les femmes de milieu aisé qui étaient disponibles, une fois leurs enfants élevés, sont aujourd'hui sollicités par leur propre famille et doivent garder leurs petits-enfants. D'autre part, on a vu fleurir les associations, notamment dans les domaines de l'environnement et de l'urbanisme, qui ont mobilisé des jeunes, militants et compétents. Les hommes ont alors fait une entrée en force dans le monde du volontariat. Enfin, sans exclure les formules précédentes, le volontariat correspond à de nouveaux besoins sociaux auxquels les institutions ne répondent que partiellement : planning familial, accueil des toxicomanes, théâtre ou musique, etc...

Si le Centre national préfère le terme de volontariat, afin de se démarquer de l'idée que l'opinion publique se fait du bénévolat, il n'ignore pas que l'un et l'autre font appel aux bonnes volontés pour répondre à des besoins. Ce sont en fait les « volontaires » qui ont changé. *« Il existe un très grand potentiel de candidats »*, affirme Mme Jacqueline Cousté, présidente du centre. Plusieurs phénomènes vont dans ce sens : le temps de travail diminue, le temps libre augmente. On milite désormais le week-end. Il y a les jeunes, les retraités. Une première enquête réalisée par le Centre fait apparaître que, parmi les nouveaux volontaires, il y a 43 % d'hommes et 57 % de femmes. Pour 32 % ils sont actifs, pour 24 % retraités. Ils sont devenus volontaires *« pour défendre une cause, être utile »* mais aussi vivre une expérience de convivialité, sans hiérarchie. C'est une découverte pour ceux qui travaillent en entreprise.

Le volontariat cherche sa place dans la société. Il ne se veut concurrent ni des entreprises ni de l'Etat. *« Le bénévolat a toujours été un secteur d'innovation sociale avant que ses activités ne soient officialisées* affirme Mme Cousté. *Qu'on se souvienne de l'école ou des hôpitaux ! »* Le Centre national demande un véritable statut pour ses volontaires : là où l'Etat décide de lancer une opération pilote culturelle dans un département en employant une poignée de salariés, il pourrait réaliser son opération sur une plus grande échelle en faisant appel aux bénévoles. Lors de leur sortie de prison, les jeunes délinquants ont souvent besoin de familles d'accueil.

Né il y a dix ans d'un protocole d'accord signé entre une vingtaine d'associations de tous horizons, le Centre en réunit 60 aujourd'hui. Il paie 3 salariés et mobilise 30 volontaires. 35 centres d'accueil de futurs militants sont ouverts à Paris et dans les régions. Le Centre vit d'une subvention du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale et de subventions ponctuelles. De petits moyens pour une grande ambition : *« optimiser les ressources humaines d'une communauté »*.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Centre national du volontariat, 130, rue des Poissonniers 75018 Paris. Tél. : 42-64-97-34.

ENTREPRISES

Micro-informatique : Sinclair est atteint par la crise

Le leader britannique des micro-ordinateurs Sinclair, frappé par la baisse du marché, a connu ses premières pertes, enregistrant un déficit avant impôts de 18,3 millions de livres (208 millions de francs) sur l'année fiscale se terminant à fin mars 1985. La firme avait enregistré un bénéfice avant impôts de 14,3 millions de livres, lors de l'exercice précédent. Sinclair a notamment dû procéder à une provision de 22,8 millions de livres.

Batteries : Saft s'implante au Japon

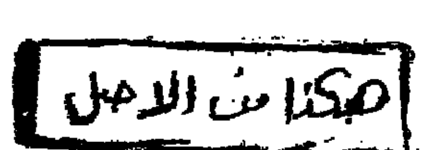
Saft, la filiale du groupe CGE, allégée de son activité de piles grand public cédée au groupe Tapie en mai 1985, vient de conclure, avec JSB – Japan Storage Battery, – un accord prévoyant la création, début janvier 1986, d'une filiale industrielle commune au Japon. Cette filiale (au capital réparti également entre les deux actionnaires) fabriquera et commercialisera les accumulateurs nickel-cadmium, essentiellement au Japon et en Asie du Sud-Est. JSB fait partie du groupe Mitsubishi.

Whisky : Distillers convoité par Argyll

Le groupe britannique Argyll, spécialisé dans la distribution (chiffre d'affaires 19 milliard de francs), a lancé une offre d'achat « inamicale » contre le groupe Distillers, principal fabricant écossais de whisky (Jonie Walker, Haig's, White Horse, Dewar's...). L'offre s'élève à 1,8 milliard de livres, soit 20,5 milliards de francs (510 pence par action, payable en liquide et par échange avec des actions Argyll, ou 480 pence en liquide seulement). Dans la vague de rachats et tentatives de prise de contrôle des groupes agro-alimentaires de part et d'autre de l'Atlantique, il fallait s'attendre à une opération sur Distillers. Déjà, la General Electric Company (GEC), groupe britannique d'électronique et de télécommunications, avait commencé de placer un trésor de guerre de 1,5 milliard de livres en prenant, l'an passé, 3,5 % des actions de Distillers. En septembre dernier, c'est, selon la rumeur boursière, la firme Hanson Trust qui s'intéressait à Distillers. Les difficultés du groupe écossais remontent à plusieurs années : surproduction et stocks coûteux de whisky, baisse de la consommation. Distillers avait dû fermer onze distilleries en 1983 et dix au début de cette année.

Le capital de Montedison diversifié

La société Gemina, holding italien contrôlé par les grandes familles industrielles de la Péninsule, Agnelli notamment, a décidé de vendre la participation majoritaire qu'elle détient dans le capital du groupe chimique milanais Montedison (17 % directement, 55,1 % indirectement par le « syndicat de contrôle » de la Montedison). L'industriel milanais, M. Gianni Varasi, a confirmé son intention de racheter à Gemina 12 % des actions Montedison, en précisant, toutefois, que, si le prix offert de 2 300 lires par action était intéressant, les détails de l'opération restaient à mettre au point. Les 5 % restants seront repris par la banque d'affaires britanniques Warburg. C'est une victoire pour M. Mario Schimberni, président de la Montedison, qui, au cours de l'été dernier (*le Monde* du 12 juillet), avait cherché à se débarrasser de la tutelle des grandes familles italiennes.



TRANSPORTS

En 1986

La RATP créera deux cents nouveaux emplois

C'est un petit tour de force que M. Claude Quin, président du conseil d'administration de la RATP, vient de réaliser en bouclant son budget pour l'année 1986. Il a obtenu de ses autorités de tutelle deux concessions notables en ces temps de pénurie : la création de deux cents emplois et un capital porté à 1,8 milliard de francs.

Pour les emplois, M. Quin a fait valoir auprès de la Rue de Rivoli qu'ils rapportaient plus d'argent qu'ils n'en coûtaient. Par exemple, les quatre-vingt-dix contrôleurs supplémentaires qui vont être affectés à la surveillance des resquilleurs devraient rapporter 15 millions de francs. Même chose pour les agents chargés de surveiller les couloirs d'autobus.

En matière financière, l'accord RATP-ministère de l'économie et des finances a été le suivant : la Régie remboursera par anticipation 2,2 milliards de francs de prêts FDES et empruntera un montant équivalent sur le marché financier, plus coûteux. L'Etat accepte de consolider 1,8 milliard de ces mêmes prêts en les transformant en capital social, dont la RATP n'est toujours pas doté. Selon les calculs de M. Quin, le solde de cette opération est positif. La Régie y gagne un capital et voit ses frais financiers baisser de 53 millions de francs en 1986.

Les autres aspects du budget sont à la fois plus ordinaires et plus incertains. Avec 15,09 milliards de francs (+ 5,1 %), le budget de fonctionnement est équilibré. Il permettra de multiplier les trains sur la ligne A du RER et d'accroître de 1 % l'offre d'autobus. Les investissements concerneront la poursuite des travaux de la gare Saint-Michel (lignes B et C du RER), le prolongement de la ligne de métro nº 7 à La Courneuve, l'interconnexion des réseaux SNCF et RATP à Nanterre et l'amorce de la ligne D du RER (Orry-la-Ville-Châtelet). Le premier coup de pioche sera donné sur la ligne de tramway Saint-Denis-Bobigny, prévue pour entrer en service en 1988; 30 millions de francs seront affectés au prolongement de la ligne 1 (Vincennes-Neuilly) à Puteaux-Courbevoie et à La Défense, prévu pour 1989.

L'incertitude tient aux échéances électorales, qui pourraient venir perturber les augmentations de tarifs programmées pour le 1er août et qui devraient représenter une hausse de 2,9 % du niveau général en année pleine. « *J'ai pris des précautions,* déclare le président de la RATP, *pour affronter une année budgétaire en deux parties.* »

AL. F.

ÉNERGIE

Chez EDF

La CGT lance une journée d'action le 3 décembre. La CGT-EDF appelle à une journée d'action nationale mardi 3 décembre pour protester contre une procédure disciplinaire qui touche dix-huit agents. Le syndicat entend élargir la base de son action entamée la semaine passée et qui n'a touché essentiellement jusqu'ici que la région du Rhône.

Lundi matin les centrales de Tricastin (Drôme), Cruas (Ardèche) fonctionnaient à moins de 50 % de leur capacité et celle de Martigues (Bouches-du-Rhône) était arrêtée. Au total, le manque à produire correspond à environ 5 000 mégawatts, soit 10 % de la production nationale. Pour mardi, EDF n'exclut pas des coupures de courant si la grève s'étend.

Toutefois, la douceur du climat limite les risques. Un degré de température correspond en effet à une économie de *1 000 mégawatts.*

INDUSTRIE

L'AVENIR INCERTAIN DE L'HORLOGERIE FRANÇAISE

Les risques de l'accord Matra-Seiko

Secouée par quinze années de crise (révolution technologique du quartz, vive concurrence de l'Asie du Sud-Est), l'horlogerie française (2,13 milliards de francs de chiffre d'affaires) s'efforce, à l'image de sa rivale suisse mais avec infiniment moins de moyens financiers, de se réorganiser pour essayer de relever le défi. Sa situation apparaît aujourd'hui moins critique, mais cette industrie n'est pas encore tirée d'affaire.

Présenté par M. Michel Dalin, délégué général du Comité professionnel de développement de l'horlogerie (CPDH), le dernier bilan est plutôt encourageant. La production de montres et de mouvements qui, entre 1979 et 1982, s'était littéralement effondrée (— 41 %) pour chuter de 29,7 à 17,5 millions de pièces s'est enfin redressée en 1984 (19 millions). Elle devrait cette année frôler les 20 millions de pièces. Ces chiffres et les succès rencontrés par les industriels pour développer leurs points forts (articles d'habillage), maîtriser la nouvelle technologie et se diversifier sont plutôt rassurants.

Mais n'est-ce pas une simple embellie ? Au-delà, la réalité est quelque peu différente. Elle apparaît dans les statistiques. La chambre syndicale de l'horlogerie, pour la première fois, y incorpore désormais les pièces issues de travaux d'assemblages exécutés par la sous-traitance étrangère. Pour une raison essentielle : elle ne pouvait plus ignorer les produits de la délocalisation, qui, assez négligeables au début des années 70, sont, au fil des années, devenus rondelets (33 % déjà en 1977) au fur et à mesure de la progression des importations de mouvements faits par les firmes étrangères implantées en France (Kelton-Timex, Pulsar-Hattori).

Ils pèsent maintenant très lourds, près de 50 % dans la production globale.

A première vue, le phénomène apparaît comme le résultat d'une volonté industrielle visant, pour abaisser les coûts, à rechercher une main-d'œuvre meilleur marché à l'étranger. Elle a du reste porté ses fruits. Désormais, les produits exportés ont une valeur unitaire (169 F) supérieure de 88 % à celle des produits importés (90 F).

On peut pourtant craindre à terme les effets pervers de cette politique. Car à y regarder de plus près, l'ampleur prise ces cinq dernières années par le phénomène de délocalisation est surtout imputable à l'accord d'association conclu en 1981 par Matra horlogerie-MH (Jaz, Yema, Herma, Finhor, Cupillard Rième, UTI), le plus grand fabricant de montres en France (plus de deux millions d'unités) avec le groupe japonais Hattori (marque Seiko). Le procédé n'était pas critiquable. Dès lors que la France n'avait pas su ou pu se doter d'une technologie, il ne lui restait plus qu'à pactiser avec l'ennemi. La stratégie adoptée par l'industrie horlogère consistant, faute de mieux, à faire de la qualité et de l'esthétique (abandon des fabrications bas de gamme), ses nouveaux fers de lance n'était pas incompatibles avec cette alliance. Mais encore fallait-il mettre des formes à ce traité.

En fait, MH a fait la part trop belle à son partenaire nippon. Hattori n'est pas seulement devenu son actionnaire à 15 %, mais son fournisseur exclusif de modules électroniques, contribuant ainsi à creuser le déficit commercial (près de 600 millions de francs en 1984) de l'industrie horlogère française. Pourquoi MH ne s'est-il pas borné à signer un accord de licence, même assorti d'un contrat de livraison de composants comme France-Ebauches, numéro deux français, a su si bien le faire avec d'autres ? Sans doute pour faire l'économie d'une transformation industrielle coûteuse et se cantonner dans le rôle plus rentable de grossiste-habilleur.

Quoi qu'il en soit, ce choix ne s'est pas révélé payant. Devenu le cheval de Troie des Japonais, MH continue malgré tout à perdre beaucoup d'argent. On prête à M. Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra, l'intention de se débarrasser rapidement de ce boulet. Qui d'autre qu'Hattori pourrait être intéressé ? Car le plus cocasse est que, diversifié dans l'informatique, Hattori continue de tirer le plus clair de ses profits de l'horlogerie. Si d'aventure ce groupe nippon prenait le contrôle de l'affaire, ce ne serait certes pas pour la laisser en l'état et l'opération risquerait fort de se faire au détriment de la profession toute entière.

Avec ses cent cinquante-sept entreprises (huit mille neuf cent vingt-huit employés contre quinze mille en 1970), l'horlogerie française doit s'interroger sur son avenir. Si elle reste la première de la CEE (deuxième en Europe derrière la Suisse) et la septième dans le monde, ses forces ont sérieusement diminué. Sur la base des fabrications réellement « made in France », sa part dans la production mondiale est tombé de 7 % en 1977 à moins de 2 %. A ce rythme, elle risque demain de n'être plus que l'ombre d'elle-même.

ANDRÉ DESSOT.

Facturation téléphonique contestée la preuve incombe à l'administration

(De notre correspondant.)

Rennes. — Après un jugement le 9 mai 1985 à Bordeaux — frappé d'appel devant le Conseil d'Etat, — le tribunal administratif de Rennes, le mercredi 27 novembre, a fait droit à une requête présentée par un avocat de Brest, Me Gérard Chevalier, qui contestait le montant de la redevance téléphonique mise à sa charge par l'administration pour la période comprise entre le 13 mai et le 15 juillet 1983. Cette redevance s'était élevée à 1 732,53 F, soit un montant très sensiblement supérieur à celui des bimestres antérieurs et postérieurs. Pour le tribunal, le requérant « *est fondé à soutenir qu'une telle augmentation revêt un caractère anormal* ».

Le tribunal a non seulement annulé la décision du directeur opérationnel des télécommunications, qui, le 16 décembre 1983, avait rejeté la réclamation tendant au dégrèvement partiel de la facturation téléphonique litigieuse, mais aussi condamné l'administration des PTT à restituer à M. Chevalier la somme de 991,02 F.

CHRISTIAN TUAL.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 21 novembre
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	423 242
dont :	
Or	248 370
Disponibilités à vue à l'étranger	91 693
ECU	66 895
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 278
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	32 863
dont :	
Concours au Trésor public	23 580
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	170 156
dont :	
Effets escomptés	82 001
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE À RECEVOIR DU FECOM	74 613
5) DIVERS	8 365
Total	709 259

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	202 872
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 524
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	29 583
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	94 049
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	31 074
5) ECU À LIVRER AU FECOM	66 896
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	298 150
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	12 148
Total	709 259

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	22 nov.	29 nov.
Valeurs franç. à revenu variable	134,7	134,7
Valeurs industrielles	122,8	123,8
Valeurs étrangères	98,3	95,8
Pétrole-Énergie	102,8	108,7
Chimie	129,8	131,3
Métallurgie, mécanique	143,8	144,3
Électricité, électronique	144,1	143,3
Bâtiment et matériaux	156,7	153,9
Ind. de consommation non alimentaire	115,1	114,7
Agro-alimentaire	108,9	106,5
Distribution	145,1	141,6
Transports, loisirs, services	132,2	130,5
Assurances	214,8	215,6
Crédit banque	148,8	150,5
Sicomi	118,1	120,7
Immobilier et foncier	133	134,8
Investissement et portefeuille	190,4	187,4
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	104,8	104,8
Emprunts d'État	103,9	103,6
Emprunts garantis et assimilés	105,3	105,4
Sociétés	104,3	104,7
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	2 104	2 104
Valeurs étrangères	3 137,8	3 027,2
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	303,6	303,6
Valeurs étrangères	424,5	409,5
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	115,1	118,1
Emprunt d'État	114,3	113,9
Emprunts garantis et assimilés	115,4	115,5
Sociétés	115,4	116,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	248,6	247,5
Produits de base	183,4	189,8
Construction	184,9	182,3
Biens d'équipement	244,6	244,5
Biens de consom. durables	254,5	259,9
Biens de consom. non durables	303,5	304,1
Biens de consom. alimentaires	286	283,1
Services	218,3	217,8
Sociétés financières	388,1	386,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	240,1	244,7
Valeurs industrielles	229,5	231,5
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	207	207,9

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA COMPAGNIE BANCAIRE SE PORTE BIEN. — Pour les neuf premiers mois de 1985, le résultat net consolidé (part des filiales incluse) atteint 777 millions de francs (+ 19 %). Le bénéfice net consolidé de la Compagnie bancaire est de 424 millions de francs (+ 22 %).

Pour la période de douze mois comprise entre le 1er octobre 1984 et le 30 septembre 1985, les résultats nets consolidés sont respectivement de 1 005 millions de francs (+ 19 %) et de 553 millions de francs (+ 21 %). Le bénéfice de la Compagnie bancaire correspond à 53 F par action.

ACCOR : DES RÉSULTATS PRÉVISIONNELS TRÈS AMÉLIORÉS. — Le groupe Accor prévoit pour 1985 un chiffre d'affaires consolidé de 11,42 milliards de francs (contre 9,86 en 1984) et un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 170 millions (contre 142 millions).

Accor emploie quarante-six mille personnes dans l'hôtellerie et la restauration collective. Il réalisera, cette année, 48.58 % de son chiffre d'affaires en France dans ces deux secteurs.

B. TAPIE S'ATTAQUE A L'ÉQUITATION. — La société Look (groupe Bernard Tapie), spécialisée dans les fixations de ski, s'attaque au marché de l'équitation. Elle va commercialiser, au printemps prochain, *« un étrier à dégagement immédiat destiné aux cavaliers »*. Dans le cadre de sa politique de diversification, Look a déjà lancé la pédale à fixation rapide pour bicyclette et une gamme de skis.

INTERTECHNIQUE : UNE FORTE PROGRESSION DES RÉSULTATS EST ATTENDUE. — La société, spécialisée dans les équipements aérospatiaux et les systèmes militaires, devrait enregistrer, en 1985, une hausse supérieure à 35 % de son résultat net, dont le montant serait compris entre 38 et 40 millions de francs (contre 28 millions). En présentant l'introduction de sa filiale In-Informatique sur le second marché de Paris, prévue le 3 décembre, le président a précisé que la part du groupe dans le résultat net consolidé (64,1 millions en 1984) sera *« plutôt croissante »*.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	28 nov.	29 nov.
Valeurs françaises	133	131,5
Valeurs étrangères	96,8	95,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 nov.	29 nov.
Indice général	249,7	247,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 décembre .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR À TOKYO

	29 nov.	2 déc.
1 dollar (en yens)	202,85	202,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 50	0 493
5 %	....	4 137
3 % amort. 45-54	....	0 595
Emp. 7 % 1973	7710	..
Emp. 8,80 % 77	121 85	4 805
9,80 % 78/93	99	3 786
8,80 % 78/86	99 43	8 511
10,80 % 79/94	100 95	2 674
13,25 % 80/90	105 66	6 534
13,80 % 80/87	106 46	1 701
13,80 % 81/89	109 06	12 061
16,75 % 81/87	110 63	3 717
16,20 % 82/90	118 70	14 247
16 % juin 82	119 30	7 627
E.D.F. 7,8 % 61	148 60	13 122
E.D.F. 14,5 % 80-92	108	6 614
Ch. France 3 %	165 10	..
CNB Bques janv. 82	101 30	4 611
CNB Paribas	102 90	4 611
CNB Suez	102 70	4 611
CNI janv. 82	101 30	4 611

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	180 50	180 50
A.G.F. (St Cent.)	4100	4130
Amrep	19 30	17 40
André Roudière	250	250
Applic. Hydraul.	414 90	412
Arbel	89	71 80
Artois	1498	1567 d
Avenir Publicité	1081	1081
Bain C. Monaco	725	720
Banque Hypoth. Eur.	383	383
B.G.L.	280	275
Blanzy-Ouest	490	490
B.N.P. Intercontin.	185	189 90
Bénédictine	4000	4140
Bon-Marché	475	482
Calif	580	580
Cambodge	226	247 d
C.A.M.E.	149 50	150
Campenon Bern.	180	....
Carbone-Lorraine	403	387
Caves Roquefort	1805	....
C.E.G.Frig.	480	483
C.E.M.	71	69
Centen. Blanzy	1050	1125 d
Centrest (Ny)	125	130
Caraïbes	47 30	48
[illegible]	[illegible]	[illegible]
RFP	219	....
Fnac	585	600
Foncière (Cie)	419	....
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2790	2880
Foncina	360	360

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Forges Strasbourg	371 30	371
Foster	1040	1030
Fougerolle	89 50	87
France I.A.R.D.	353 60	....
France (La)	3080	3050
From. Paul Renard	590	591 d
GAN	6000	5900
Gaumont	612	605
Gaz et Eaux	1900	1910
Gerry S.A.	412	410
Gér. Arm. Hold.	121 90	....
Gévelot	305 50	315
Gr. Fin. Constr.	332	332
Gds Moul. Paris	454	458
Groupe Victoire	2320	2228
G. Transp. Ind.	191 50	194 90
H.G.P.	18350	18350
Hydroc. St-Denis	121 70	....
Immindo S.A.	391	407
Imminvest	242	251 70 d
Immobail	440	440
Immobanque	703	720
Immob. Marseille	5400	5350
Immofice	469	456
Invest. (Sté Cent.)	1434	1429
Jaeger	205	208 50
Lafitte-Bail	439	439
Lambert Frères	67	67 40
La Brosse-Dupont	419	410
Lille-Bonnières	410	426 40
Locabail Immob.	744	740
Loca-Expansion	312	....
Locafinancière	403	405
Locatel	295	295
Lordex (Ny)	145 60	145 60
Louvre	1611	1611
Machines Bull	49 10	49
Magasins Uniprix	168	170
Magnant S.A.	78	83 50 d
Maritime Part.	254	244
M. H.	87 50	83
Métal Déployé	365	362
Mors	180	....
Naval Worms	150	149 50
Navig. (Nat. de)	102	101
Nicolas	395	400
OPB Paribas	234 80	235
Optorg	136	141 50
Origny-Desvroise	189	190
Palais Nouveauté	510	489 90
Paris France	302 80	315 d
Paris-Orléans	193	194
Part. Fin. Gest. Im.	943	940
Pathé-Cinéma	240	....
Pechiney (cert. inv.)	240	238
[illegible]	[illegible]	[illegible]
S.P.I.	540	540
Spie Batignolles	299	....
Suez (Fin. de)-C.I.P.	846	850
Stemi	471	477
Taittinger	1799	1751
Taxat-Aquitaine	502	522

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufiner S.M.D.	440	430
Ugimo	341	328
Unibail	818	818
Unidel	140 80	....
U.A.P.	1320	1325
Un. Imm. France	418	408
Un. Ind. Crédit	1010	1030
Usinor	7 25	8 05
U.T.A.	1200	1200
Vicat	397 70	400
Virax	116	....
Waterman S.A.	390	380
Bras. du Maroc	161	....
Étrangères		
A.E.G.	650	....
Akzo	370	....
Alcan Alum.	193	192
Algemeine Bank	1470	1448
Allied Corp.	365	358
American Brands	455	470
Am. Petrofina	380	....
Arbed	399	....
Asturienne Mines	115	115
Bco Pop Espanol	116 90	119 50
Banque Ottomane	861	....
B. Régl. Internat.	28200	29980
Br. Lambert	401 50	400 10
Canadian-Pacific	95 90	95 90
Commerzbank	810	....
Dart. and Kraft	314 90	314 90
De Beers (port.)	32 20	....
Dow Chemical	296	292
Dresdner Bank	1030	1049
Gén. Belgique	353 50	345 10
Gevaert	735	....
Glaxo	174 90	....
Goodyear	233	221
Grace and Co	331	313
Gulf Oil Canada	112 20	110 50
Honeywell Inc.	530	531

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Hoogovens	198	....
I. C. Industries	301	299
I.H.C. Caland N.V.	75	....
Int. Min. Chem.	320	....
Johannesburg	610	610
Kubota	12 60	12 20
Latonia	241 50	239
Mannesmann	820	....
Midland Bank Plc	53	53
Mineral-Ressourc.	58 50	58 10
Noranda	80	78 50
Olivetti	25 15	25 20
Pakhoed Holding	208 50	217
Pfizer Inc.	410	420
Procter Gamble	501	501
Ricoh Cy Ltd	41 20	43 90
Rolinco	196 10	196 10
Robeco	217 50	218
Rodamco	362 30	370
Shell fr. (port.)	73 50	....
S.K.F. Aktiebolag	240	255
Sperry Rand	380	381
Steel Cy of Can.	126	120
Stilfontein	58 50	57
Swedish Match	215	....
Tenneco	305	....
Thorn EMI	46	....
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray indust. inc	19 50	19 05
Vieille Montagne	954	1000
Wagons-Lits	602	640
West Rand	24 50	....
SECOND MARCHÉ		
Pasernelle-R.D.	2290	2300
Alain Manoukian	415	415
BAFIP	765	751
B.I.P.	640	640
Bolloré Technologies	345	345
Calberson	363	364 80
Cardif	917	925

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cap Gemini Sogeti	1128	1192
C.D.M.E.	755	755
C. Equip. Elect.	271	281
C. Occid. Forestière	120	120
Dafsa	225	230
Dauphin O.T.A.	1525	1520
Deveniey	650	660
Deville	774	770
Éditions Belfond	139	143
Elect. S. Dassault	810	808
Expand	308	308 50
Filipacchi	480	480
Guy Degrenne	734	740
Marlin Immobilier	380	380
Métallurg. Minière	241 50	244 50
M.M.B.	305	317 20
Navale-Delmas	438	420
Occ. Gest. Fin.	305	303
Petit Bateau	300	290
Petrofigaz	717	745
Rexel	565	570
St-Gobain Emballage	775	770
S.C.G.P.M.	178	177
Sama-Matra	545	543
S.E.P.	754	781
S.E.P.R.	1050	1050
Sofibus	243	244
Sovac	1060	1026
Valeurs de France	276	277
Hors-cote		
Cochery	55	55
Copernic	500	508
Hydro-Énergie	272	260
Rorento N.V.	128 10	125 30
S.P.R.	149	150
Thann et Mulhouse	330	304
Ufimeg	350	....
Union Brasseries	149	....

SICAV 29/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	555 24	541 70
Actions France	331 14	316 12
Actions-Investiss.	285 19	272 26
Actions sélectives	464 73	443 66
Audificandi	510 46	487 31
A.G.F. 5000	373 21	356 29
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Foncier Investiss.	874 14	834 60
Foncial	214 98	205 14
France-Garantie	292 49	291 91 •
France-Investiss.	455 43	434 78
France-Net	118 46	115 60
France-Obligations	410 06	408

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Francic	293 55	280 24
Fructidor	227 40	224 04
Fructifrance	568 17	540 60
Fructivar	72061 24	71901 49
Fructi-Première	11538 34	11367 82
Gestilion	58377 36	58231 78
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Natio-Placements	64611 04	64611 04
Natio-Valeurs	581 91	555 52
Nord-Sud Développ.	1089 20	1087 03
Oblicoop Sicav	1248 12	1224 83
Oblifion	1167 97	1105 46
Orient-Gestion	113 50	108 35

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paneurope	668 57	638 25
Paribas Epargne	13952 12	13896 53
Paribas Gestion	525 57	501 74
Parnasse-Valor	1049 62	1048 57
Patrimoine-Retraite	1425 96	1396
Planis Placements	261 21	249 96
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unirente	1976 59	1911 60
Univer	180 97	180 97
Univers-Obligations	1218 81	1178 73
Valorem	413 32	394 58 •
Valorg	1346 39	1345 04
Valrea	72008 67	71936 93

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1460	4,5 % 1973	1461	1436	1437 50	− 1 60
4118	C.N.E. 3%	4365	4365	4365	....
947	B.N.P.	1025	1036	1036	+ 1 07
1004	C.C.F.	1020	1029	1027	+ 0 68
1525	Electricité T.P.	1565	1565	1565	....
1067	Renault T.P.	1120	1128	1128	+ 0 71
1670	Rhone-Poul. T.P.	1695	1695	1694	− 0 06
1142	St-Gobain T.P.	1170	1170	1170	....
1158	Thomson T.P.	1185	1185	1185	....
295	Accor	288	283	285	− 1 04
840	Agence Havas	810	810	810	....
590	Air Liquide	602	595	595	− 1 16
785	Als. Superm.	846	846	846	....
156	A.L.S.P.I.	162 20	170	176	+ 8 50
400	Alsthom-Atl.	397 50	398	397 50	....
925	Arjom. Prioux	980	980	980	....
51	Ausedat-Rey	56	55 50	55	− 1 78
1120	Aux. Entrepr.	1169	1151	1151	− 1 53
1150	Av. Dass.-Br.	1240	1240	1240	....
370	Bail-Equipem.	394 50	399	394	− 0 20
810	Bail-Investiss.	850	850	855	+ 0 58
800	Cie Bancaire	800	801	801	+ 0 12
300	Bazar H.-V.	305	299	299	− 1 96
280	Béghin-Say	267	270	276	+ 3 37
270	Berger	272	278	278	+ 2 20
500	Bic	506	489	495	− 2 17
735	B.I.S.	750	750	750	....
1550	Biscuit (Géné.)	1595	1580	1580	− 0 94
1650	Bongrain S.A.	1710	1685	1685	− 1 46
830	Bouygues	875	860	855	− 2 28
2400	B.S.N.	2590	2549	2543	− 1 81
730	Carnaud	743	730	730	− 1 74
2880	Carrefour	2882	2795	2801	− 2 81
1180	Casino	1110	1095	1095	− 1 35
1010	Casino A.D.P.	1005	1000	1000	− 0 49
730	Cedis	735	745	748	+ 1 76
770	Cetelem	805	800	799	− 0 74
1200	C.F.A.O.	1284	1275	1286	+ 0 15
215	C.F.D.E.	219	213	212 80	− 2 83
795	C.G.I.P.	811	822	824	+ 1 60
745	Chargeurs S.A.	889	885	877	− 1 74
58	Chiers-Châtil.	82 20	84 80	85	+ 4 50
385	Ciments franç.	394 50	389 90	389 90	− 1 16
1440	C.I.T. Alcatel	1421	1421	1418	− 0 21
485	Club Méditerr.	497	483 20	478	− 3 82
145	Codetel	157 50	158	158	+ 0 31
295	Cofimeg	310	304	304	− 1 93
315	Coles	310	310	310	....
185	Compt. Entrepr.	180	184 10	182	+ 1 11
360	Compt. Mod.	342	340 50	340 50	− 0 43
915	Créd. Foncier	920	930	929	+ 0 97
305	Crédit F. Imm.	332 90	337	339	+ 1 83
750	Crédit Nat.	770	778	778	+ 1 03
220	Creusot	240	235	232	− 3 33
2100	Damart-Servip	2020	1980	1960	− 2 97
1910	Darty	1868	1840	1840	− 1 49
205	Dév. Rég. P.d.C	215	219	219	+ 1 86
290	D.M.C.	289 50	286	286	− 1 20
1220	Docks France	1300	1380	1380	+ 6 15
845	Dumez	848	848	845	− 0 35
780	Eaux (Gén.)	780	780	775	− 0 64
1650	Esso	1697	1685	1645	− 3 06

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
210	Elf-Aquitaine	234	228	228	− 2 58
200	— (certific.)	219	215	215	− 1 82
1320	Epeda-B-Faure	1400	1390	1395	− 0 36
2100	Essilor	2200	2155	2155	− 2 04
485	Esso S.A.F.	561	552	549	− 2 13
1840	Eurafrance	1862	1850	1843	− 1 02
785	Eurocom	770	759	759	− 1 42
1280	Euromarché	1249	1249	1249	....
760	Europe no 1	844	814	813	− 3 67
1420	Facom	1460	1430	1428	− 2 19
655	Fichet-Bauche	849	845	845	− 0 61
215	Finextel	216	214 90	214 90	− 0 50
380	Fives-Lille	380	381	379	− 0 28
98	Fonderie (Gén.)	107 50	108	108 10	+ 0 65
81	Fraissinet	82	82	82	....
370	Francarep	398	400	404	+ 1 50
960	Fromageries Bel	952	943	944	− 0 84
725	Gal. Lafayette	758	810	809	+ 6 72
470	Gén. Géophys.	550	580	580	+ 5 45
540	Gerland	605	605	605	....
280	GTM-Entrepose	283	280	279	− 1 41
390	Guyenne-Gasc.	414	413 90	415	+ 0 24
1410	Hachette	1470	1470	1470	....
520	Hénin (La)	529	525	530	+ 0 18
75	Imétal	80	78 20	78 30	− 2 12
565	Imm. Plaine-M.	593	565	567	− 4 36
1870	Inst. Mérieux	2000	1950	1950	− 2 50
530	Interbail	570	579	579	+ 1 57
2130	Intertechnique	2030	2085	2085	+ 2 70
315	J. Lefebvre	328	336	336	+ 2 43
1190	Lab. Bellon	1290	1265	1265	− 1 93
655	Lafarge-Coppée	673	675	677	+ 0 59
1140	Lebon	1155	1130	1130	− 2 16
2320	Legrand	2420	2409	2409	− 0 45
750	Lesieur	742	737	737	− 0 67
455	Locafrance	458	458	458	....
850	Locindus	855	857	857	+ 0 23
850	L. Vuitton S.A.	935	910	910	− 2 67
595	Luchaire	530	505	510	− 3 77
940	Lyonn. Eaux	1020	985	990	− 2 94
205	Mais. Phénix	195	190 10	194	− 0 51
720	Majorette (Ly)	740	735	735	− 0 67
110	Manurhin	121	121	121	....
370	Mar. Wendel	388 50	391 10	386	− 0 87
1550	Martell	1560	1530	1530	− 1 29
1580	Matra	1674	1662	1655	− 1 13
2300	Merlin-Gerin	2470	2405	2375	− 3 84
1450	Michelin	1540	1535	1531	− 0 58
3430	Midi (Cie)	3695	3695	3690	− 0 13
300	Midland Bk S.A.	326 50	323	322 90	− 1 10
480	M.P.C. Salaigne	517	513	513	− 0 77
57	M.M. Penarroya	63 50	62 50	62 30	− 1 88
2100	Moët-Hennessy	2165	2151	2151	− 0 64
655	Mot. Leroy-S.	735	725	725	− 1 36
58	Moulinex	70 40	68 50	68 10	− 3 26
600	Navig. Mixtes	517	510	502	− 2 90
124	Nord-Est	128 60	131	130	+ 1 08
490	Nordon (Ny)	550	550	550	....
190	Nouvelles Gal.	238	250	250	+ 5 04
700	Occident. (Gén.)	717	701	694	− 3 20
1170	Omn.F.Paris	1245	1250	1250	+ 0 40
189	Olida-Caby	186	190 30	190 30	+ 2 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
310	Opfi-Paribas	328 50	319	319	− 2 89
2520	Oréal (L')	2765	2779	2765	....
158	Papet. Gascogne	179	179 50	179 50	+ 0 27
1130	Paris-Réescomp	1130	....	....	....
600	Pechelbronn	515	516	516	+ 0 19
950	Penhoet	990	980	980	− 1 01
720	Pernod-Ricard	757	740	741	− 2 11
100	Pétroles B.P.	107	103 50	103 50	− 3 27
450	Peugeot S.A.	471	469	464	− 1 48
73	Poclain	76	75	74 90	− 1 44
750	Poliet	784	749	749	− 4 46
215	Pompey	228	237	240	+ 5 26
580	P.M. Labinal	616	609	611	− 0 81
1750	Presses Cité	1765	1763	1755	− 0 56
1260	Prétabail Sic.	1273	1275	1273	....
370	Primagaz	370	370	370	....
340	Printemps	352	348	343	− 2 55
1100	Promodès	1175	1150	1150	− 2 12
210	Prouvost S.A.	214 90	214	214	− 0 41
415	Radiotechn.	380	382	380 10	+ 0 02
61	Raffin. (Fse)	67	68	67	....
1840	Redoute (La)	1805	1777	1810 c	+ 1 59
1850	Roussel-Uclaf	1556	1659	1659	+ 5 61
1250	Roussel-C.N.L.	1251	1250	1251	....
2840	Rue Impériale	2910	2945	2945	+ 1 20
240	Sade	242	245	245	+ 1 23
1980	Sagem	2060	2085	2085	+ 1 21
335	St-Louis B.	330	329 50	329 50	− 0 15
2190	Salomon	2300	2320	2320	+ 0 86
710	Salvepar	740	740	740	....
635	Sanofi	681	680	676	− 0 73
395	S.A.T.	390	389	387	− 0 76
390	Saupiquet Cie	485	458	458	− 5 56
295	Schneider	294	289	285 50	− 2 89
115	S.C.O.A.	117 70	115	115	− 2 29
107	S.C.R.E.G.	108	108	107	− 0 92
355	Seb	350	343	343	− 2
380	Sefimeg	376	380	380	+ 1 06
1380	S.F.I.M.	1475	1487	1500	+ 1 69
69	S.G.E.-S.B.	58 50	56 50	56 50	− 3 41
470	Sign. Ent. El.	441	460	465	+ 5 44
820	Silic	840	836	836	− 0 47
455	Simco-U.P.H.	470	464 90	464 90	− 1 08
270	[illegible]	295	295	296	....
1420	Skis Rossignol	1473	1460	1460	− 0 88
705	[illegible]	735	739	739	+ 0 54
175	Sodero	183 50	183 50	183 50	....
2060	Sodexho	2085	2050	2050	− 1 67
480	Sogerap	515	538	537	+ 4 06
820	Sommer-Allib.	661	655	655	− 0 90
435	Source Perrier	455	446 10	446 10	− 1 95
285	Synthelabo	273	274	274	+ 0 36
520	Talca Luzenac	565	568	568	+ 0 53
2780	Tél. Elect.	2890	2790	2800	− 3 11
635	Thomson-C.S.F.	680	660	656	− 3 47
280	Total (CFP)	327	323	317	− 3 05
68	— (certific.)	77	75 50	75 40	− 2 07
2340	T.R.T.	2285	2290	2290	+ 0 21
620	U.F.B.	621	625	625	+ 0 64
820	U.I.S.	822	822	822	....
390	U.C.B.	391 20	384	384	− 1 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
330	Valéo	313	329 10	327	+ 4 47
192	Vallourec	191 90	187	187	− 2 55
3050	V. Clicquot-P.	2890	2890	2890	....
400	Via Banque	409 50	410	410	+ 0 12
980	Elf-Gabon	1040	1020	1030	− 0 96
89	Amax Inc.	89 20	89	89 10	− 0 11
380	Amer. Express	382 50	381	380 10	− 0 62
184	Amer. Teleph.	181 50	180 50	180 50	− 0 55
89	Anglo Amer. C.	91	90 10	90 10	− 0 98
495	Amgold	502	482 50	482 50	− 3 88
805	BASF (Akt)	810	795	797	− 1 60
795	Bayer	788	765	775	− 1 64
200	Buffelsfont.	195 10	192 60	192 60	− 1 28
24	Charter	23 55	23 50	23 50	− 0 21
480	Chase Manh.	498	488	488	− 2
305	Cie Pétr. Imp.	300 10	298	298	− 0 69
36	De Beers	37 50	37 10	37 10	− 1 06
2190	Deutsche Bank	2115	2090	2085	− 1 46
74	Dome Mines	73 50	74	75	+ 2 04
131	Driefontein Cst	130	125 10	125 10	− 3 76
500	Du Pont-Nem.	507	491	493	− 2 76
370	Eastman Kodak	391 90	393	393	+ 0 28
41	East Rand	41 50	41 25	41 25	− 0 60
178	Electrolux	185 80	181	181	− 2 58
195	Ericsson	215	220	220	+ 2 32
425	Exxon Corp.	420 20	417 50	417 50	− 0 64
430	Ford Motors	421	418	417	− 0 95
177	Free State	192	189	189	− 1 56
72	Gencor	79 50	78	77 90	− 2 01
510	Gén. Electr.	506	505	505	− 0 19
350	Gén. Belgique	353 50	345 50	345 10	− 2 37
570	Gen. Motors	551	547	551	....
57	Goldfields	56 60	55 90	55 90	− 1 23
44	Gd Metropolitain	43 80	43 30	43 30	− 1 14
78	Harmony	81 50	78 55	78 60	− 3 55
28	Hitachi	26 65	26 35	26 50	− 0 56
770	Hoechst Akt.	781	765	765	− 2 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
80	Imp. Chemical	81 20	80 35	80 35	− 1 04
95	Inco. Limited	91 20	90 40	90 40	− 0 87
1100	IBM	1091	1088	1085	− 0 54
265	ITT	265 90	265 50	265 50	− 0 15
115	Ito-Yokado	117	116 50	116 50	− 0 42
46	Matsushita	45 20	44 60	45 20	....
955	Merck	1017	1010	1010	− 0 68
835	Minnesota M.	845	851	851	+ 0 93
245	Mobil Corp.	249	247 20	247 20	− 0 72
29730	Nestlé	30600	30350	30350	− 0 81
160	Norsk Hydro	152	150 60	150 10	− 1 25
1040	Petrofina	1048	1048	1051	+ 0 28
805	Philip Morris	610	606	606	− 0 65
149	Philips	152	152	152	....
143	Pres. Brand	149	145	149	....
169 50	Président Steyn	159	157 60	160	+ 0 62
460	Quilmès	487	485 50	485 50	− 0 30
590	Randfontein	585	568	570	− 2 56
500	Royal Dutch	496	492	492	− 0 80
62	Rio Tinto Zinc	59 85	59 70	59 70	− 0 25
108	St Helena Co	109	108 50	108 80	− 0 18
265	Schlumberger	278 60	275 10	275 10	− 1 22
77	Shell transp.	75	74 20	74 20	− 1 06
2050	Siemens A.G.	2000	1970	1970	− 1 50
151	Sony	149 80	145 70	145	− 3 20
160	T.D.K.	154	150 10	150 10	− 2 53
14 50	Toshiba Corp.	13 50	13 30	13 60	+ 0 74
1000	Unilever	1049	1033	1034	− 1 42
330	Unit. Techn.	328	324	324	− 1 21
525	Vaal Reefs	528	520	525	− 0 56
265	Volvo	319	310	310 20	− 2 75
255	West Deep	252	247	241	− 4 36
209	West Hold.	217	210 20	210 50	− 2 99
440	Xerox Corp.	456	459	459	+ 0 67
1 40	Zambia Corp.	1 49	1 43	1 43	− 4 02

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 725	7 654	7 370	7 870
ECU	6 733	6 729	....	....
Allemagne (100 DM)	305 010	305 100	295	310
Belgique (100 F)	15 068	15 040	14 460	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 240	271 240	262	277
Danemark (100 krd)	84 190	84 060	79	87
Norvège (100 k)	101 440	101 270	96 500	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 394	11 380	10 950	11 650
Grèce (100 drachmes)	5 156	5 153	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 511	4 487	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	369 600	368 290	3 880	3 750
Suède (100 krs)	100 650	100 300	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 400	43 400	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 944	4 936	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 795	4 780	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 602	5 558	5 350	5 750
Japon (100 yens)	3 837	3 789	3 680	3 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/11
Or fin (kilo en barre)	81600	81000
Or fin (en lingot)	81750	81200
Pièce française (20 fr)	511	512
Pièce française (10 fr)	490	.....
Pièce suisse (20 fr)	515	512
Pièce latine (20 fr)	481	481
Souverain	620	618
Pièce de 20 dollars	3605	3520
Pièce de 10 dollars	1870	1830
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3060	3060
Pièce de 10 florins	510	512
Or Londres	328 75	327 40
Or Zurich	327 50	326 50
Or Hongkong	327	326 75
Argent Londres	6 13	6 15

Le Monde

Aux Philippines

APRÈS L'ACQUITTEMENT DU GÉNÉRAL VER
Mme Aquino devrait annoncer prochainement sa candidature à la présidence

Manille (*AFP, UPI, Reuter*). — Alors que le tribunal spécialement formé pour faire la lumière sur l'assassinat de Benigno Aquino vient d'acquitter les militaires accusés du crime, Mme Corazon Aquino, la veuve de l'ancien dirigeant de l'opposition au président Marcos, devrait très prochainement annoncer, probablement dans le courant de la semaine, sa candidature à l'élection présidentielle prévue le 7 février.

Parlant dimanche 1er décembre devant une foule de quinze mille partisans, Mme Aquino a déclaré : *« Je vous promets que vous entendrez ce que vous souhaitez entendre. »* Auparavant, un prêtre avait béni des pétitions comportant un million deux cent mille signatures invitant Mme Aquino à se présenter à la présidence. La veuve de l'ancien opposant assassiné a indiqué qu'elle ferait connaître ses intentions dès que M. Marcos aurait signé le décret fixant officiellement la date du scrutin, ce qu'il devrait faire dès ce lundi.

Commentant d'autre part l'acquittement du général Ver, chef d'état-major philippin, et de ses vingt-cinq coaccusés, Mme Marcos a renouvelé ses accusations contre le président Marcos. *« Je crois sincèrement que Marcos a donné l'ordre* [de tuer] ; *après tout nous vivons en dictature »*, a-t-elle ajouté, précisant qu'elle ne désespérait pas d'obtenir justice plus tard, *« lorsque Marcos ne sera plus chef du gouvernement »*. Ce dernier devrait, selon elle, *« figurer parmi les accusés »*.

Dans une interview au *San Francisco Examiner*, Mlle Rebecca Quijano, *le principal témoin de l'assassinat* de Benigno Aquino, a affirmé qu'un officier philippin l'avait menacée et lui avait conseillé de se tenir tranquille après sa déposition et qu'ensuite on lui avait offert de l'argent pour qu'elle modifie ses déclarations. La somme proposée à Mlle Quijano s'élèverait, selon ses révélations, à cent mille dollars. *« J'étais terrorisée, vraiment terrorisée »*, a-t-elle déclaré.

Informé de ces tentatives de corruption, le consul général américain à Manille, M. Vernon McAnish, qui rencontrait régulièrement Mlle Quijano, l'aurait finalement aidée à obtenir, pour elle-même et son frère, un visa d'entrée aux Etats-Unis.

Mlle Quijano avait témoigné le 2 mai dernier, puis à nouveau le 6 juin, qu'elle avait vu un soldat tuer Benigno Aquino à sa descente d'avion, alors qu'il regagnait son pays après trois ans d'exil. Entre ces deux dates, a-t-elle expliqué au *San Francisco Examiner*, les pressions exercées sur elle s'étaient intensifiées, allant jusqu'à l'envoi d'un coffret marqué « Philippine Central Bank » et contenant de l'argent, ainsi qu'un papier sur lequel figuraient les réponses à fournir aux questions des magistrats.

A Colombes

HOLD-UP AVEC PRISES D'OTAGES DANS UNE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS DE FONDS
Le butin s'élèverait à 70 millions

Des malfaiteurs ont pris trois personnes en otages dans la nuit du dimanche 1er au lundi 2 décembre, pour commettre un hold-up au siège de la société de transports de fonds Brink's à Colombes (Hauts-de-Seine).

Armés de fusils et d'armes de poing, revêtus de gilets pare-balles, les malfaiteurs, qui communiquaient entre eux par des émetteurs portables, se sont présentés au domicile d'employés de la Brink's à Châtillon (Hauts-de-Seine) dimanche peu avant 22 heures.

Pendant que certains d'entre eux retenaient en otage la compagne de l'un des employés, leurs complices ont emmené un ou deux employés au siège de la Brink's où ils se sont fait ouvrir la salle des coffres et ont opéré en toute tranquillité durant la nuit. Vers 5 heures lundi, cinq gardiens de la Brink's, qui venaient prendre leur service, ont été maîtrisés à leur tour. Les malfaiteurs ont ensuite pris la fuite à bord d'une estafette ; leur butin s'élèverait à près de 70 millions de francs.

Sur le vif

Inexistantes !

Ça va, vous ? Vous êtes venu nous voir samedi rue des Italiens ? Vous n'avez pas trop poireauté ? Ça vous a plu la visite du journal ? Ça vous a intéressé ? Vous avez été bien reçu ? Bon, ben, je vais vous dire un truc : on ne vous a montré que ce qu'on a bien voulu. Vous êtes passé à côté d'un véritable drame. Pendant qu'on vous baladait du bureau du directeur à la salle des machines, la révolte grondait dans les étages. Furieuses, les copines. A juste titre. Enfin... c'est vrai, c'est pas normal, il y a plein de rédactrices ici, et dans le supplément du *Monde Aujourd'hui* paru à cette occasion vous n'en verrez pas une seule. Si, une dame de la documentation coincée en bas de page entre deux murs de dossiers. Le reste, c'est que des photos de mecs. Des vieux mecs. Même pas beaux.

Quand elles ont vu ça, les nanas, elles ont foncé chez les rédacteurs en chef. Elles les ont trouvés plongés dans la contemplation émerveillée de leur bon profil étalé sur cinq colonnes. En les entendant rouspéter, ils n'ont même pas tourné la tête, ils leur ont lancé par-dessus l'épaule : Ah, c'est bien les bonnes femmes ! Toutes narcissiques ! Textuel. Et dire que moi, dans ma chronique parue ce jour-là, j'ai dit qu'ils n'étaient pas sexistes !

J'ai perdu une belle occasion de me taire. D'ailleurs c'est pas compliqué, ce matin, je me planque. J'ose pas sortir dans le couloir. Elles m'attendent au bazooka, les collègues. Les secrétaires, c'est pareil. Elles ne figurent pas dans l'organigramme. Elles sont venues me le signaler à l'instant, drôlement amères : non seulement il n'y a pas notre gueule, il n'y a même pas notre nom. Alors là, je les ai remises à leur place. J'ai ouvert ce foutu supplément et je leur ai montré la silhouette tout en noir, la silhouette vue de dos, d'un être indéterminé, une ombre. Et je leur ai dit : Et ça, c'est qui, hein ? C'est vous, ça. C'est nous. C'est moi. La femme, faut pas croire, c'est pas autre chose, c'est rien qu'un contour, un reflet, une apparence. Ça n'existe pas.

CLAUDE SARRAUTE.

LE SORT DES OTAGES FRANÇAIS AU LIBAN

Les autorités iraniennes ont promis leur aide à Mme Kauffmann

Mme Joëlle Kauffmann, femme de notre confrère Jean-Paul Kauffmann détenu en otage depuis plus de six mois au Liban, a indiqué qu'elle avait obtenu des autorités iraniennes l'assurance qu'elles feraient *« tout ce qui est en leur pouvoir »* pour l'aider à obtenir la libération de son mari. Mme Kauffmann avait écrit il y a un mois à l'iman Khomeiny pour lui demander d'user de *« son grand pouvoir religieux et moral »* pour l'aider à obtenir la libération de son mari, pris en otage le 22 mai à Beyrouth en même temps que le chercheur Michel Seurat.

Cette lettre, a-t-elle précisé, a été portée par le chargé d'affaires iranien à Paris M. Moayeri. *« Il y a une dizaine de jours*, a-t-elle ajouté, *j'ai été reçue à l'ambassade d'Iran, où l'on m'a dit que ma lettre avait été remise aux autorités et bien acceptée. On me faisait dire que les autorités iraniennes feraient tout ce qui était en leur pouvoir pour aider à la libération de Jean-Paul. »*

● *L'OLP dément que la communauté juive du Yémen du Nord ait été agressée.* — Un porte-parole de l'OLP à Tunis a démenti, dimanche 1er décembre, des informations de la presse israélienne selon lesquelles des actes d'agression — voire des « massacres » — auraient été récemment commis par des Palestiniens à l'encontre de juifs nord-yéménites. La radio et plusieurs quotidiens israéliens avaient indiqué que des membres de la communauté juive de ce pays avaient été *« massacrés »* par des Palestiniens dont des camps militaires se trouvent à proximité de la capitale, Sanaa. — *(AFP.)*

A PARIS

Arrestation du chef de l'ASALA-Mouvement révolutionnaire

Les services de la DST ont arrêté, à Paris, M. Monte Melkonian, principal responsable de l'ASALA-Mouvement révolutionnaire, qui a été inculpé, samedi 30 novembre, par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction, de détention et usage de faux documents administratifs, détention d'arme et de munitions, et écroué.

L'ASALA-Mouvement révolutionnaire avait été créée au lendemain de l'attentat commis à Orly le 15 juillet 1983 et revendiqué par l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), par un certain nombre de membres de cette organisation qui s'était désolidarisés de cette action meurtrière et estiment que la lutte arménienne doit se limiter à des opérations contre l'Etat turc et ses représentants.

M. Monte Melkonian a été arrêté en compagnie de M. Benjamin Kechichian, vingt-quatre ans, militant du Mouvement national arménien (MNA) et journaliste de la revue *Hay Baykar*. Une perquisition au domicile de M. Melkonian, avenue de Saint-Mandé, à Paris (12e), avait amené la découverte d'un pistolet automatique, de munitions, d'un dispositif électronique à retardement et de faux papiers. La locataire de l'appartement Mme Zibour-Kassbar, vingt-quatre ans, militante du MNA, a été elle aussi inculpée et écrouée.

M. Monte Melkonian affirme être revenu en France, où il était interdit de séjour, pour témoigner en faveur d'un autre militant du MNA impliqué dans l'attaque d'un fourgon postal le 28 juillet 1984 dans les Bouches-du-Rhône. Ce dernier soutient que, ce jour-là, il participait à une réunion avec M. Melkonian, ce que ce dernier aurait confirmé au magistrat chargé de l'instruction, lors d'une rencontre organisée en dehors du palais de justice d'Aix-en-Provence.

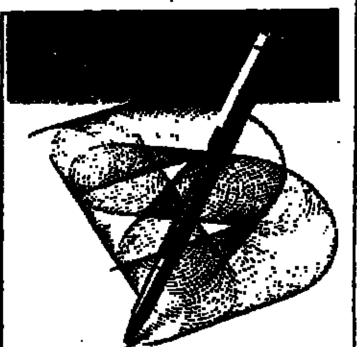
L'arrestation de M. Melkonian a provoqué dans les mouvements arméniens de nombreuses protestations. Le Congrès mondial arménien, le Comité de soutien aux prisonniers politiques arméniens, le Mouvement national arménien estiment qu'elle est injustifiée et constitue « une erreur politique ». Ils font valoir que M. Melkonian s'était constamment opposé à Agop Agopian, chef de l'ASALA, pour empêcher des attentats contre des personnes ou des biens français. Pour le MNA c'est *« un coup de poignard dans le dos de l'aile militante et responsable du peuple arménien »*.

● *Deux cent quarante suppressions d'emplois supplémentaires aux Ateliers et chantiers de Bretagne à Nantes.* — L'actuel plan de suppression d'emplois, en application aux Ateliers et chantiers de Bretagne à Nantes, sera renforcé, selon les syndicats CGT et CFDT. Dans cette filiale du groupe Alsthom, les effectifs devaient être ramenés de 1 410 salariés à 990 d'ici la fin de l'année, mais ce sont 240 suppressions d'emplois supplémentaires qui seront annoncées officiellement au cours d'une séance du comité d'établissement, le 20 décembre. Le groupe Alsthom prévoit également la scission des ACB en deux unités autonomes, ACB-Marine avec 520 personnes et ACB-Offshore avec 230 salariés.

Demain et après-demain dans *le Monde*, deux suppléments sur les Antilles.

Numéro daté 4 décembre : la Martinique.

Numéro daté 5 décembre : la Guadeloupe.



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La CNIL réglemente l'utilisation des fichiers d'imposition locale

A l'approche des législatives, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a décidé de réglementer la révision et l'utilisation des listes électorales. Une « délibération » de la commission, parue au *Journal officiel* du 30 novembre, interdit aux maires de recourir aux fichiers d'imposition locale directe *« pour le contrôle systématique et automatique de la qualité d'électeur »*.

En édictant cette interdiction, la CNIL veut éviter un détournement de fichier incompatible avec la loi sur l'informatique et les libertés. Le fichier des impôts locaux a beau être tenu très à jour, estime-t-elle, il ne doit pas servir à constituer d'autres fichiers. Sans cela, on irait vers la constitution d'un fichier unique des habitants d'une commune. De plus, souligne-t-elle, ces fichiers d'imposition *« ne concernent que les foyers fiscaux rassemblant les seules personnes assujetties à la taxe, à l'exclusion des autres personnes vivant au foyer, de sorte que le rapprochement de ces fichiers avec le fichier électoral n'aurait, pour la vérification recherchée, que des résultats partiels »*.

Au terme de la même délibération, la CNIL rappelle, que si les listes électorales sont à la disposition de tout électeur de la commune, elles ne peuvent être utilisées à des fins commerciales. Seul est autorisé l'envoi de documents de propagande ou de lettres réclamant des fonds, et uniquement pendant la campagne électorale.

Le *Journal officiel* du 30 novembre publie une autre délibération de la CNIL *« relative à l'utilisation par les candidats aux élections politiques (...) de fichiers publics ou privés en vue de l'envoi de documents de propagande et de recherche de financement »* (*le Monde* du 21 novembre).

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 décembre 1985 a été tiré à 459 353 exemplaires

A B C D E F G



